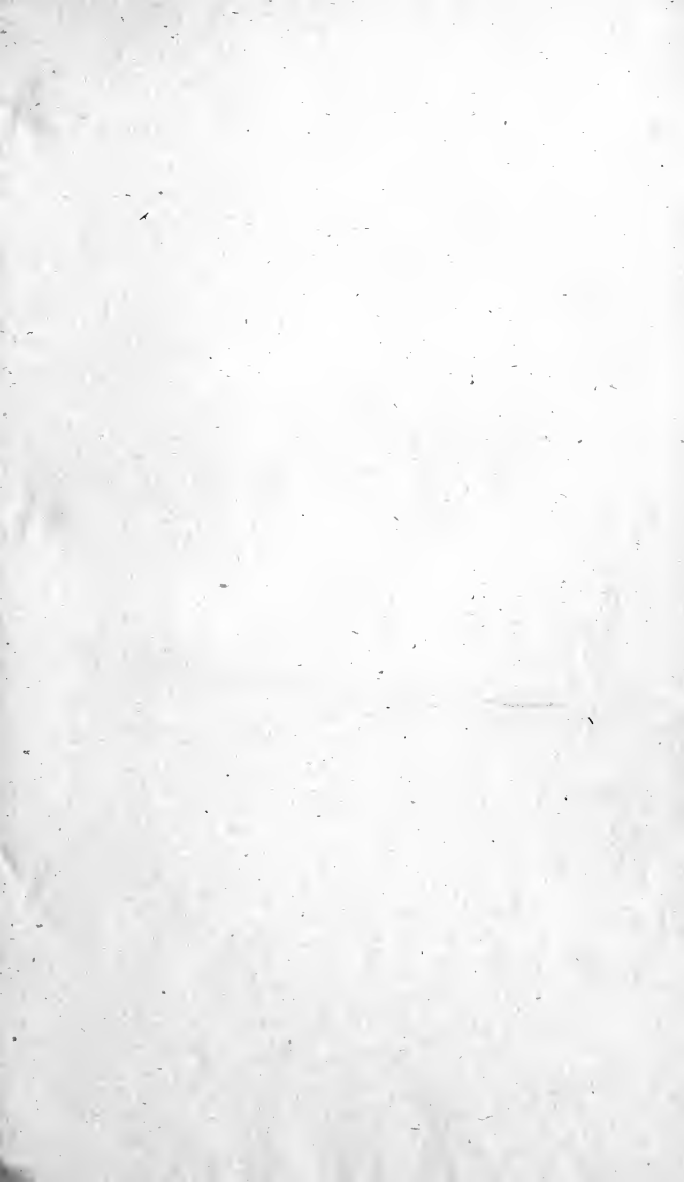


HARVARD
MEDICAL LIBRARY



IN THE
Francis A. Countway
Library of Medicine
BOSTON

Coll.
1





LES
CAUSES DE
LA VEILLE
ET DV SOMMEIL,
des Songes, & de la Vie
& de la Mort.

Par M. SCIPION DV PLEIX, *Conseiller du Roy, &
Lieutenant particulier Assesseur criminel au siege Pre-
sidential de Condom, & Maistre des Requestes or-
dinaire de la feuë Royne Marguerite.*



A ROUEN,

Chez DAVID DV PETIT VAL,
Imprimeur ordinaire du Roy, deuant
la grand' porte du Palais.

M. DC. XXXI.

~~CONFIDENTIAL~~

MEMORANDUM

TO: [Illegible]

FROM: [Illegible]

SUBJECT: [Illegible]





A M O N S E I G N E V R,
M E S S I R E N I C O L A S
Brulart Cheualier, Seigneur de Sil-
lery & de Marines, Vicomte de
Puyfieux, Garde des seaux de
France.

M O N S E I G N E V R,
*Le fort & assuré archer Philoëte
estant aux abois de la mort & ne se
trouuant homme qui fust assez robu-
ste pour bander son arc, le resigna avec son car-
quois & ses flesches entre les mains du heros Her-
cule le plus renommé de toute l'antiquité payenne:
duquel les Poëtes honorant la memoire, ont adiou-
sté à cela que le grand & puissant Athlas estant
affaisé en sa vieillesse du poids des Cieux qu'il
auoit longuement soustenu sur ses espanles gigan-
tales, s'en deschargea sur ce mesme Hercule: le-
quel le porta gaillardemēt, quoy que Iunon surpe-
sant de ses pieds taschast à l'accabler sous le faix:
Coelum tulit & me prementem, dit-elle en se
despitant contre luy dans Seneque le Tragique.*

EPISTRE.

Pareil honneur auez-vous receu, Monseigneur, lors que la pesanteur des affaires de ce grand estat, incommodant la vieillesse de Monseigneur de Bellieure Chancelier de France, il en a esté deschargé sur vous, comme celuy qui les pouuoit plus vigoureuſement ſouſtenir: remettant en vos mains les ſeaux de France qui ſont comme les clefs des affaires de la premiere Monarchie du monde.

Toutesfois en ce parangon ie veux dire de plus à voſtre aduantage, que Hercule receut ſes faueurs de Philoteete & d'Athlas, comme celuy qui en eſtoit ſeul digne: mais la France eſtant foiſonnante & plantureuſe en beaux eſprits, ce vous eſt beaucoup plus d'honneur qu'en ceſte dignité, en l'eſperance de laquelle il ſe pouuoit trouver autant de concurrens que de corriuaux à la recherche de la belle Penelopé, vous auez eſté choiſi entre tant d'autres pour voſtre ſingulier merite.

Athlas & Philoteete comme amis d'Hercule, ſans l'intervention de Iupiter, ains de leur ſeul mouvement, luy rendirent par tels bien-faits vn affermé teſmoignage de leur bien-vueillance: mais voſtre promotion à la charge dont vous auez eſté honoré, a eſté faiete de la volonté & commandement de noſtre Roy: auquel (quand bien il le voudroit) l'importance & le poids de ſes affaires ne permettent pas de preferer les recommandations & affectionſ particulieres au merite.

Iunon eſtoit ennemie d'Hercule: & la Royne

E P I S T R E.

nostre Iunon, comme tres-bien instruite de vostre valeur, capacité & fidelité par la candeur & integrité de vos actions, & par les bons services que vous avez rendu à la France dedans & dehors icelle, a ioinct tres-volontiers son consentement au commandement du Prince : & avec tout cela, comme par vn systeme & harmonieux accord de tous les membres avec leur chef, tous les ordres de l'estat y ont contribué leurs suffrages, vous designant mesme Garde des seaux auant que la resignation vous en fust faite.

D'ailleurs vous avez cela de commun avec Hercule, qu'il estoit dompteur des monstres, mais ce n'estoient que des corps monstrueux: & vous estes dompteur des monstres de l'ame, qui sont les vices & l'ignorance, beaucoup plus pernicious que les autres: tellement qu'en cela mesmes dequoy il estoit le plus glorieux vous le deuancez en gloire.

Ces considerations certes sont si amples & releuees qu'elles meritent vn champ plus ouuert, où les Muses les puissent plus commodément estaler & estendre, & faire retentir le bruit de vostre reputation comme vous leur faictes ressentir le fruit de vostre vertu singuliere.

Remettant donc cela ailleurs pour m'en acquiter plus dignement, ie vous supplieray cependant, Monseigneur, de receuoir de bon œil ce petit ouvrage que i'append & consacre tres-humble-

EPISTRE.

ment aux pieds de vostre grandeur, comme une
piece de laquelle la matiere est de soy assez recom-
mandable en ce qu'elle contient les mouuemens les
plus secrets de nostre ame fille de la diuinité. Que
si la façon n'en est pas assez richement elabouree,
pour le moins n'y a-il nul defect procedât de mau-
uaise foy: Ioinct qu'en ces discours philosophiques
i' affecte plus la verité que la varieté des choses, &
moins l'eloquence que la doctrine. Tant y a que
telle qu'elle est, c'est une offrande de ma deuotieuse
seruitude en vostre endroiect. En telles choses Dieu
mesme n'a esgard qu'à la bonne volonté, & vous
Monseigneur, qui tenez beaucoup de la diuinité en
vserez, s'il vous plaist, de mesmes enuers celuy qui
viendra à beaucoup d'honneur de se dire à iamais,

Vostre tres-humble & tres-
obeissant seruiteur,
SCIPION DV PLEIX.

A L'AUTHEUR.

SONNET.

Quelque esprit t'a guidé & guindé dans les
Cieux,

Vn Demon tout sçauant genie de nature
T'a fourni le modelle & la riche peinture
Des corps inferieurs & des celestes lieux.

Il faut certes, il faut que quelqu'un des hauts
Dieux

Ait adressé ta main à si riche tiffure

D'un sur-humain ouurage: ou du tout ie m'asseure
Qu'ilen sera iugé par trop laborieux.

Car ton profond sommeil est marque de tes
veilles:

Ta veille nous faiçt voir qu'oncques tu ne som-
meilles:

Tes songes sans mensonge efforts des forts esprits
Sont vne exstase sainte en tes diuins escrits:

Et, ce qui rend sur tout nostre ame plus rauie,
Finissant par la mort tu prolonges ta vie.

S. du Pleix frere de l'Autheur.

AD EVNDEM.

EPIGRAMMA.

VNde animus , quæ sit diuine mentis
imago,

Quid ratio, sensus, non tacuisse fat est.

Nam secreta etiam referis penetralia men-
tis,

Dum vigilat , vel tum cùm tenet ossa
sopor.

Somnia , quæ spectare decet , quæ temnere
prorsus,

Quid vita & lethum lethiferumque do-
ces.

Vt tua qui teneat duri monumenta laboris
(Inclita Vasconici gloria lausque soli)

Non modò quæ videat, sed quæ mens cogi-
tet ipsa,

Quæ sint , quæ fuerint , quæque futura,
sciat.

Fr. du Pleix, Authoris frater.



TABLE

DES MATIERES

CONTENUES EN CE

LIVRE DES CAUSES DE

la Veille & du Sommeil, des

Songes, & de la Vie

& de la Mort.

DISCOVRS I.

Qu'est-ce que veille & sommeil.

Chap. I.

fol. 4

Sommaire.

I. **Q**u'est-ce que veille & sommeil. II. La vie n'est qu'une veille, & le sommeil est l'image, ou le frere de la mort. III. Pourquoi les hommes morts sont dits seulement sommeiller. IV. Que l'homme dormant n'est compté ny entre les vians ny entre les morts. V. L'estat des sens extérieurs pendant la veille & le sommeil. VI. Le sens commun estant lié, tous les sens extérieurs le sont aussi. VII. La cause est colligée par son effect. VIII. Pourquoi pendant le sommeil plus grand nombre de sens sont liez, que libres pendant la veille. IX. La veille & le sommeil sont communs à tous les animaux. X. Preuve par le denombrement des especes. XI. Que l'homme demeurant en l'estat d'innocence eut dormy. XII. Que le sommeil est donné de nature pour le salut des animaux, dont il a esté appellé Dieu.

T A B L E.

De la difference du sommeil & de l'exstase.
Chap. 2. fol. 10

Sommaire.

I. Difference du sommeil & de l'exstase. II. Pendant le sommeil les fonctions de la faculté animale sont liées, & celles de la faculté vitale plus fortes: en l'exstase les vnes & les autres sont liées, & celles de l'intellect plus libres. III. Si Adam dormoit ou bien estoit en exstase lors que Dieu luy arracha vne coste pour faire la femme. IV. Exstase merueilleuse de Restitutus prestre. V. Autres exstases d'aucuns anciens. VI. Exstases des Stryges. VII. Sainct Paul dit ne sçauoir si son ame estoit separée de son corps pendant son exstase. VIII. Exstases suspectes de sorcellerie & de charme.

D'où est-ce que procede le sommeil.
Chap. 3. fol. 17

Sommaire.

I. Opinion d'Alcmeon touchant la cause du sommeil. II. Celle de Diogenes. III. Celle d'Empedocles. IV. Celle de Platon & des Stoïques. V. Celle de Leucippus. VI. Toutes les susdites opinions sont erronnées. VII. Opinion d'Aristote. VIII. Pourquoi nous suons plustost en dormant qu'en veillant. IX. Ne souppant point on n'en dort pas si bië la nuict apres. X. Pourquoi est-ce que les viâdes froides prouoquent le sommeil. XI. Difference du vray & naturel sommeil d'avec celuy qui est forcé. XII. Opinion de Plin & de Galien touchant la cause du sommeil. XIII. Fonnement de ceste opiniõ. XIV. L'opinion d'Aristote est la plus saine, & mieux receüe. XV. Que la lasseté & longues veilles ne sont que causes accidentaires du sommeil. XVI. Que l'harmonie, le silence, & les tenebres n'en sont que

T A B L E.

causes cooperantes. xvii. Ne pouuoir dormir apres qu'on a bien repeu est signe d'indisposition grande: & pourquoy. xviii. Pourquoy on ne songe gueres pendant le premier sommeil. xix. La cause du second sommeil, & pourquoy les songes en sont moins confus. xx. La difference de la matiere du sommeil & des catharres, & pourquoy les personnes vieilles ne peuuent gueres dormir.

Des causes du resueil & interruption du sommeil.

Chap. 4.

fol. 22

Sommaire.

I. Pourquoy les paupieres de nos yeux s'abbatent lors que nous dormons. II. La cause du resueil naturel. III. Causes du resueil estrangeres & violentes. IV. Comment les songes affreux nous esueillent. V. Pourquoy le resueil procedant des causes estrangeres nous estourdit, ce que ne fait pas le naturel. VI. Pourquoy le resueil non naturel trouble la digestion. VII. Comment nous nous rendormons apres le resueil violent. VIII. Les sens apres le resueil reprennent l'exercice de leurs fonctions. IX. Deux doutes sont proposez: l'un pourquoy la tristesse qui est allegée par le sommeil l'interrompt neantmoins: l'autre, comment le travail peut estre cause du sommeil, veu que pendant le travail la chaleur naturelle est diffuse par tout le corps. X. Resolution du premier doute. XI. Resolution de l'autre doute.

Du diuers estat des sens pendant la veille & le sommeil.

Chap. 5.

fol. 26

Sommaire.

I. L'estat des sens tant interieurs qu'exterieurs pen

T A B L E.

estre de quatre sortes diuerses. II. Correspondance des sens extérieurs avec les intérieurs. III. Cause du profond sommeil sans songe. IV. Cause de la parfaite veille. V. Cause du sommeil moins profond accompagné de songes. VI. Cause du sommeil encore moins accompli : & comme pendant iceluy les choses vrayment perceuës par quelqu'un des sens extérieurs nous semblent songes. VII. Pourquoi la mesme chose arriue à ceux qui sont yures. VIII. Qu'on peut parler en dormant. IX. Resolu. & conclusion.

De ceux qui se leuent, marchent, grimpent,
& font d'autres semblables actions
en dormant.

Chap. 6.

fol. 30

Sommaire.

I. Merueilleuses actions d'aucuns en dormant. II. Actions perilleuses. III. Raison de Cælius Rhodiginus. IV. Autre raison plus claire de Levin Lemne. V. Consideration particuliere de ceux qui font des actions perilleuses en dormant. VI. Comment on remarque que telles actions se font en dormant. VII. Pourquoi la faculté sensitive n'exerce en dormant sa fonction en ces personnes là comme fait la motiue. VIII. Pourquoi telles personnes à leur resueil ne se souuiennent point des actions susdites comme elles font des songes.

Combien est nuisible l'excez au veiller & au dormir : & de ceux qui ont dormi plusieurs
annees sans interruption.

Chap. 7.

fol. 33

Sommaire.

I. Combien les veilles excessiues sont nuisibles. II. Que

TABLE.

le sommeil excessif est aussi tres-pernicieux. III. Qu'il faut beaucoup plus veiller que dormir. IV. Contenance de Platon en son viure & en son dormir. V. Comment Aristote euitoit le trop profond & long sommeil. VI. Galien a vescu 140. ans par le moyen de sa continence. VII. Arsenius ne dormoit qu'une heure le iour & la nuit. VIII. Scanderbeg deux heures. IX. Du sommeil merueilleusement long d'Epimenides & autres.

Quand est-ce qu'il faut veiller ou dormir.

Chap. 8.

fol. 37

Sommaire.

I. Hippocrates enseigne qu'il faut veiller le iour & dormir la nuit. II. Argument I. pour monstrier qu'il faut veiller le iour. III. Autres argumens pour cela mesme. IV. Argumens pour monstrier qu'il faut prendre le sommeil la nuit. V. Qu'à ceste cause les Poëtes ont appellé le sommeil fils de la nuit. VI. Vanité de ceux qui font de la nuit le iour. VII. Exceptions. VIII. Que la coustume se tourne en vne autre nature. IX. Qu'il est dangereux de laisser vne coustume inueterée, quoy que mauuaise. X. Les malades n'ayans repos peuuent dormir en tout temps. XI. Le mesme est des vieilles gens. XII. Le sommeil interrompu la nuit se doit reparer le matin. XIII. Pourquoi le sommeil du matin est le plus agreable. XIV. Pourquoi le sommeil est dangereux apres le repas. XV. Pourquoi apres la seignée. XVI. Pourquoi apres la medecine s'il n'est court & leger. XVII. Quelle asbiette il faut tenir en dormant.

Pourquoy est-ce que certaines personnes sont plus
sommeilleuses les vnes que les autres.

Chap. 9.

fol. 44

Sommaire.

I. Pourquoy les femmes sont plus sommeilleuses que les
hommes. II. Pourquoy les petits enfans sont fort sommeil-
leux, au contraire des vieillards. III. Pourquoy les Nains
IV. Pourquoy ceux qui ont les veines menuës. V. Pour-
quoy les personnes grasses & repletes. VI. Pourquoy les
oyssues. VII. Pourquoy les royenses. VIII. Pourquoy les
gouluës & yurongnes. IX. Comment aucunesfois l'excessiue
repletion des viandes empesche le sommeil. X. Pourquoy
ceux qui habitent en lieux froids & humides sont plus
sommeilleux que ceux qui habitent les lieux chauds. XI.
La difference du sommeil és quatre saisons de l'annee.

De la veille & du sommeil estrange d'au-
cuns animaux.

Chap. 10.

fol. 48

Sommaire.

I. Nostre negligence à la recherche des causes. II. Con-
siderations sur le Coq. III. Sur lesquelles I. de l'Escalle re-
prend les autres sans rien resoudre. IV. Deux raisons tou-
chant le frequent resueil & chant du Coq. V. Que les ani-
maux mussent, & les serpens demeurent assoupis pendant
l'hyuer. VI. La raison de tel assoupissement, & que ce n'est
pas vn vray sommeil. VII. Le lièvre dort les yeux à demy
ouuerts. VIII. Lièvre dormant, ancien prouerbe. IX. Pour-
quoy le lièvre a la venë courte. X. D'où vient que les our-
sons dorment quatorze iours apres leur naissance.

LES CAUSES DES
SONGES.

DISCOURS II.

Chap. 1.

fol. 53

Sommaire.

L'Homme desire sur tout sçavoir les choses futures. II. Moyens superstitieux des anciens pour deviner les choses futures. III. Le but de l'auteur en ce 2. discours. IV. Qu'est-ce que songe selon Aristote. V. Erreur d'Artemidore desinissant le songe. VI. Somnium dicitur à somno. VII. Les songes se font seulement és sens interieurs.

En quelles facultez de l'ame & comment se font les songes.

Chap. 2.

fol. 56

Sommaire.

I. Les songes se font tous és sens interieurs. II. Opinion de ceux qui tiennent que les songes se font seulement au sens commun ou à la pensee. III. Selon ceste opinion mesme chose peut estre l'obiet du sens commun & de la pensee ensemble. IV. Aucuns disent que les songes se font par la reflexion des images d'un sens à l'autre. V. D'autres que c'est par le moyen des esprits animaux rapportans les dites images. VI. Que l'imagination & pensee ne font qu'un mesme sens. VII. La memoire est le seul thresor des autres sens interieurs. VIII. La susdite reflexion est reprovee. IX. Que les esprits animaux vaguans çà & là rapportent les images indifferemment à tous les sens interieurs.

T A B L E.

La vraye resolution des questions & difficultez precedentes.

Chap. 3.

fol. 61

Sommaire.

I. *Actions & esmotions continuelles de nostre ame. II. D'où vient que les songes tantost sont reglez, tantost confus & horribles. III. Comment ils se font au sens commun. IV. Cause plus expresse de la confusion des songes. V. D'où vient que nous songeons les images des objets plus grandes que ne sont les objets mesmes. VI. Comment les songes se font en l'imagination. VII. Comment en la memoire.*

Si toutes especes d'animaux songent & des hommes qui n'ont iamais songé.

Chap. 4.

fol. 65

Sommaire.

I. *Nul bon auteur n'a encore determiné les especes des animaux qui ne songent point. II. Resolution de l'Auteur que tous les animaux parfaits songent. III. Non pas les imparfaits. IV. Pourquoi l'homme songe plus que nul des autres animaux. V. Aristote & Pline conciliez. VI. Personnes & peuples qui ne songerent iamais. VII. Qu'il est tres-dangereux de songer à ceux qui n'ont iamais songé. VIII. Pourquoi aucuns ne songent point.*

Des diuerfes caules des songes.

Chap. 5.

fol. 68

Sommaire.

I. *Diuision generale des causes des songes en interieures & exterieures. II. Causes interieures subdivisees en naturelles & animales. III. Quelles sont les naturelles. IV. Quelles sont les animales. V. Causes exterieures subdivisees*

TABLE.

divisees en spirituelles & corporelles. VI. Quelles sont les spirituelles. VII. Quelles les corporelles. VIII. Table ou description des causes generales des songes.

De la diversité des Songes.

Chap. 6.

fol. 72

Sommaire.

I. Ce mot songe se prend en deux sortes. II. Division des songes en diuins, diaboliques & naturels. III. Autre division d'Hippocrates en diuins & naturels. IV. Explication d'icelle par Iul. Scaliger. V. Autre division de S. Gregoire. VI. Division plus claire en six especes. VII. Espece 1. des songes appelée proprement Songe. VIII. Espece 2. appelée Vision. IX. Espece 3. appelée Oracle. X. Espece 4. comprenant les illusions diaboliques. XI. Espece 5. Insomnium. XII. Espece 6. qui est des spectres & apparitions horribles.

Des songes qui signifient & presagent obscurement les choses futures.

Chap. 7.

fol. 75

Sommaire.

I. Qu'est-ce que songe en sa propre signification. II. Cinq especes du songe. III. Songe propre. IV. Songe d'autrui. V. Songe commun. VI. Songe publique. VII. Songe general, le tout enrichy de plusieurs belles & notables histoires.

De la Vision, seconde espece des songes.

Chap. 8.

fol. 82

Sommaire.

I. Visions estranges d'un Arcadien. II. Vision de deux seruiteurs d'Alexandre Neapolitain. III. Vision de Cræsus. IV. Vision de P. Cornelius Rufus. V. Vision de Petitius.

T A B L E.

VI. Vision d'Atterius Rufus. VII. Plusieurs ont preuen en songe leur bon-heur & mal-heur. VIII. Vision notable de Maurice Empereur. IX. Vision d'un Milanois. X. La cause de telles visions. XI. Qu'il faut autrement iuger des causes des songes estranges & rares que des ordinaires.

Des oracles ou reuelations diuines en songe.

Chap. 9.

fol. 88

Sommaire.

I. Les Payens marchoient en tenebres à la recherche de la verité. II. Qu'ils ont estimé le songe vne diuinité. III. Aucuns ont nié qu'il y eust des songes diuins, & pourquoy. IV. Pourquoi Dieu ne se communique que rarement en songe. V. Distinction des songes diuins. VI. Que Dieu enuoye des reuelations en songe aux meschans: avec l'exemple d'Abimelech, de Pharaon, de Nabuchodonosor, & d'Alexandre le Grand. VII. Qu'il faut estre espurez d'ame & de corps pour receuoir les reuelations diuines. VIII. Exemple de Simonides. IX. Que nostre vie est de deux sortes. X. Les songes diuins nous sont enuoyez immediatement de Dieu, ou par le ministère des Anges. XI. Difference des reuelations de Dieu d'avec celle des bons Anges.

Des songes diaboliques.

Chap. 10.

fol. 94

Sommaire.

I. Oracles des faux dieux. II. Reuelations en songe des faux dieux avec plusieurs exemples notables. III. Merueilleux songe d'Attinius. IV. Le diable imitateur de Dieu. V. Sa ruse & le but de ses tromperies. VI. Songe de la femme de Pilate. VII. Que leurs reuelations sont ancu-

T A B L E.

mesfois veritables. VIII. Par quel moyen ils preuoyent la mort de quelqu'un.

Des songes ordinaires que les Grecs appellent
Enypnia, les Latins *Insomnia*.

Chap. II.

fol. 99

Sommaire.

I. Songes ordinaires. II. Pourquoi ainsi appelez. III. Exemples de *Theseus*, *Themistocles* & *Marcellus*. IV. La cause de tels songes. V. Causes des resueries des malades. VI. Les songes pourquoy plus confus en Automne qu'és autres saisons. VII. Parmi les songes ordinaires il y a quelque marque de l'humeur predominante au corps.

Des Spectres & Phantosmes qui apparoissent en
songe, & de l'*Ephialte*.

Chap. II.

fol. 102

Sommaire.

I. Les songes descouurent les passions de l'ame. II. Pourquoi les meschans n'ont point de songes agreables comme les gens de bien. III. Les frayeurs de la veille reuiennent en songe. IV. Difference des causes de tels songes en diuerses habitudes. V. Songe tres-horrible d'*Apollodorus*. VI. Terreurs en songe de *Pausanias*. VII. Pareilles terreurs de *Neron*, *Othon*, & *Caligula*. VIII. *Ephialte* ou *incube*. IX. Quelle maladie c'est. X. Opinion commune des Medecins. XI. Opinion de *Galien*. XII. Opinion de *Fernel*. XIII. Opinion de *Iulius Scaliger*. XIV. Conciliation d'icelles opinions, & comment il faut euitier l'*Ephialte*.

De la verité ou vanité des songes.

Chap. 13.

fol. 106

Sommaire.

I. Portes des songes sont de corne ou d'ivoire selon la fable des poëtes. II. Pourquoi les songes veritables sont signifiés par la corne. III. Pourquoi les vains par l'ivoire. IV. Sens allegorique. V. Pourquoi les songes du matin sont moins confus que ceux du premier somme, & que le Soleil en est vne cause cooperante. VI. Les anciens ont estimé que dormant és cemetieres on avoit des songes veritables. VII. Le mesme en dormant sur des peaux de brebis. VIII. Le mesme de la pierre Euneces. IX. Cardan attribüé mesme vertu aux liures des saintes Escritures. X. Que l'experience faict voir que telles opinions sont superstitieuses. XI. Raison fortifiée de l'authorité de l'Escriture. XII. Que les interpretes des songes se dementent ordinairement les vns les autres. XIII. Qu'à force de songer on peut rencontrer quelque songe veritable. XIV. Contraires euenemens de pareil songe. XV. Obiection.

De ceux qui ont d'ordinaire des songes veritables
& des interpretes des songes.

Chap. 14.

fol. 112

Sommaire.

I. Galien avoit d'ordinaire des songes veritables. II. Le mesme arriuoit à vne femme de Naples. III. La cause naturelle de tels songes. IV. Merueilleuse propriété de Cardan & de ses parens. V. Que les anciens Patriarches ont interpreté les songes, enquoy Ioseph a excellé par la grace de Dieu, non par la magie des Egyptiens. VI. Amphiction. VII. Les Telmessiens. VIII. Amphiaraiüs signalé interprete des songes. IX. Que la science d'interpreter les songes

T A B L E.

*est venue d'Adam. x. Que ceste science n'a point defailli.
xi. Qu'il y en a des preceptes. xii. Experience de Iulianus à interpreter les songes. xiii. Resolution sur ce subiet.
xiv. L'autheur ne s'en mesle point.*

Comment on descouure l'estat de la santé par
le moyen des songes.

Chap. 15.

fol. 116

Sommaire.

I. Belle comparaison pour monstrier que nous devons prendre garde à nos songes. II. Que nos songes marquent les humeurs predominantes. III. Exemple de la cholere. IV. De la melancholie. v. Du Phlegme. VI. De l'abondance du sang. VII. De l'inanition. VIII. De la trop grande repletion. IX. De la puanteur des humeurs corrompues. X. De l'odeur soüefue procedante du bon temperament. XI. Distinction des songes qui procedent des humeurs predominantes d'avec ceux qui procedent des obiects perçeus ou conceus en veillant.

Comment on peut faire que les songes soient
plaisans & agreables.

Chap. 16.

fol. 119

Sommaire.

I. La cause 1. des songes agreables consiste à bien viure. II. La 2. en la bonne disposition de l'esprit & du corps. III. La 3. en la moderation de nos passions. IV. La 4. au regime du manger & boire. v. La 5. en l'entretien es actions ioyeuses vn peu auant le sommeil. VI. La 6. selon S. Bernard est de se coucher avec quelque belle & sainte meditation.

TABLE.

Si Dieu peut estre offensé par nos songes.
Chap. 17. fol. 122

Sommaire.

I. Que le diable nous dresse des embusches en veillant & en dormant. II. Qu'il y a quelque demon qui preside en tenebres pour nous tenter. III. Que nous pouuons offenser Dieu en songe. IV. Comment cela se faict. V. Comment tels pechez sont aggrauéz. VI. Que nos songes peuuent estre meritoires enuers Dieu. VII. Remedes contre les pollutions en songe. VIII. Exemple notable de Mathias Pontife Iuif. IX. Priere de S. Augustin & de l'Eglise pour euitier tels songes.

LES CAUSES DE LA VIE ET DE LA MORT. DISCOURS III.

Des diuerfes significations de ce mot *Vie*.
Chap. I. fol. 127

Sommaire.

I. Que ceste vie est semblable à la nauigation. II. Que toute ceste vie est miserable. III. Que nous mourons continuellement en ceste vie. IV. Que la meditation des miseres de ceste vie est tres-vtile. V. Signification 1. de la vie pour le cours d'icelle. VI. Signification 2. pour les fondemens de la vie. VII. Signification 3. pour les diuers euenemens de la vie. VIII. Signification 4. & impropre pour la nourriture. IX. Signification 5. essentielle pour l'vnion de l'ame avec le corps.

TABLE.

De la diuision de la vie selon les diuers aages.
Chap. I. fol. 131

Sommaire.

I. Que le changement des aages est marque de nostre imperfection. II. Que nous changeons & approchons de la mort à tous momens. III. Diuision 1. des aages en 4. respondans aux 4. saisons de l'année. IV. Diuision 2. des aages en 7. & leur analogie avec les 7. planetes. V. Que ceste analogie n'infere point necessité d'influence. VI. Diuision 3. des aages en 7. conforme à la precedente. VII. Diuision 4. en 3. aages fondée sur la diuerse constitution de la chaleur naturelle avec l'humide radical : & quelle est ceste constitution au premier aage. VIII. Quelle est ceste constitution au second aage. IX. Quelle en l'aage troisieme, & comment nostre vie se termine. X. Que diuers accidens peuvent prolonger ou abreger les aages. XI. Pourquoi la femme croist plus hastiuement que l'homme.

De la vie contemplatiue & actiue.

Chap. 3. fol. 136

Sommaire.

I. Qu'est-ce que vie Contemplatiue & Actiue, & quelle est leur fin ciuile. II. Que la vie actiue se sert de la meditation, & la contemplatiue quelquesfois de l'action. III. Raison 1. prinse de la fin pour monstrer que la vie contemplatiue est la plus excellente. IV. Raison 2. fondée sur ce que la vie actiue ne se peut passer de la meditation, & la meditation n'a que faire de l'actiue. V. Raison 3. fondée sur l'acquisition de la fin de l'une & de l'autre vie. VI. Confirmation d'Aristote. VII. Des autres anciens Philosophes. VIII. des Gymnosophistes. IX. Par l'interpretation des fables de Ganymede, Promethée & Endy-

T A B L E.

union. x. Par l'Euangile. xi. Par l'exemple des saints
personnages. xii. Conclusion, que la vie contemplative est
Angelique.

De la prosperité & aduersité de ceste vie.
Chap. 4. fol. 140

Sommaire.

I. Ancienne cōstume des Scythes pour iuger de la fe-
licité de ceste vie. II. Que les Scythes se mescontoyent en
cela. III. Exposition de la fable de Pandore. IV. Sorte
opinion du vulgaire establiſſant la felicité en la proſpe-
rité de ce monde. V. Preuve contraire à icelle opinion. VI.
Que la felicité se doit estimer par la fin de ceste vie. VII.
Que nostre vie est pleine de changement. VIII. Bel exem-
ple de Philippus Roy de Macedoine. IX. Comment selon
la doctrine Chrestienne les longues prosperitez sont marque
de reprobation. x. Que c'est malheur de mourir en son
peché apres auoir iouy des delices mondaines. xi. Que
c'est signe de grace diuine d'estre retiré du peché par la
tribulation. xii. Pourquoi Dieu afflige les gens de bien
en ce monde, & laisse les meschans en prosperité. xiii.
Sentence notable de S. Augustin.

Qu'est-ce que vie en sa plus propre & plus
essentielle signification.

Chap. 5. fol. 146

Sommaire.

I. La definition de la vie. II. Que ceste definition s'e-
stend generalement à toutes choses vivantes. III. La de-
finition particuliere des choses animées selon leurs degrez
de perfection. IV. Distinction des definitions precedentes.
V. La difference de la mort des hommes d'avec celle des
autres animaux. VI. Comment la chaleur naturelle est de
l'essence de la vie. VII. Comment l'humide, le sec, & le

T A B L E.

froid seruent à la vie. VIII. Que l'humide y est plus requis que le sec ny le froid. IX. Autre definition de la vie conciliee avec la precedente. X. Que les choses inanimées ne doiuent point estre appellées mortes.

Des quatre diuers degrez de vie.

Chap. 6.

fol. 150

Sommaire.

I. Premier degré de vie. II. Second degré de vie. III. Troiesme degré de vie. IV. Quatriesme degré de vie. V. Rapport de tous les quatre degrez de vie. VI. Comparaison d'iceux avec les figures Geometriques. VII. Que l'ame intellectuelle ne comprend point les autres ames par eminance, comme la sensitive comprend la vegetative. VIII. Pourquoy les facultez appetitive & generatiue ne font pas chacune vn degré de vie separé des quatre susdits.

Pourquoy aucunes plantes & aucuns animaux
viuent plus longuement que l'homme.

Chap. 7.

fol. 154

Sommaire.

I. Que Dieu fait tout pour le mieux. II. Qu'il est expedient que certaines plantes durent plus que nous mesmes. III. Pourquoy certaines plantes durent plus que les animaux. IV. Pourquoy les animaux sont sujets à plus d'inconueniens que les plantes. V. Pourquoy toute espece de plantes n'est pas de longue durée. VI. Pourquoy les arbres durent plus longuement que les autres plantes. VII. Que nostre vie estant remplie de misere nous ne la deuons pas souhaiter longue. VIII. Exemple de S. Paul. IX. Le Paganisme mesme l'a ainsi estimé. X. Raison Chrestienne pour laquelle Dieu a voulu que certains animaux & plantes vesquissent plus longuement que l'homme.

Pourquoy est-ce que les hommes viuoient plus
long temps auant le deluge qu'ils
n'ont fait depuis.

Chap. 8.

fol. 157

Sommaire.

I. Raison 1. fondée sur le parfait temperament d'Adam. II. Raison 2. fondée sur l'infertilité de la terre & la diuerse nourriture des hommes qui viuoient auant le deluge d'avec ceux qui ont esté depuis. III. Que le sel desseiche la terre. IV. Raison 3. fondée sur le peuplement de la terre. V. Raison 4. fondée sur l'iniquité des hommes. VI. Argument pour monstrer que la menace de Dieu touchant la destruction de la chair se doit entendre du temps auant le deluge. VII. Autre interpretation qui est de la vie ordinaire des hommes. VIII. Que ceste menace se peut entendre de l'un & de l'autre temps. IX. Erreur des anciens touchant cela. X. Que les Hebreux mesuroient leurs années par le cours du Soleil. XI. Que leurs mois estoient semblables aux nostres. XII. Preuue par l'absurdité qui s'ensuiuroit XIII. Autre preuue par l'absurdité qui s'ensuiuroit encore. XIV. Obiection touchant la vie d'Adam. XV. Resolution commune. XVI. Opinion de l'auteur.

De ceux qui ont le plus longuement vescu depuis
le deluge: & s'il est vtile de viure
longuement sur la terre.

Chap. 9.

fol. 164

Sommaire.

I. Comment la vie des hommes a decliné tousiours de siecle en siecle. II. De ceux qui ont vescu long temps selon les histoires profanes. III. D'un Indien auquel la

T A B L E.

Jeunesse s'estoit renouuëe. **IV.** Combien peu on vit au-
jourd'hui. **V.** Consideration Chrestienne sur ce sujet.
VI. Que le grand Jugement est proche. **VII.** Preuve de la
briefueté de nostre vie. **VIII.** Autre preuve tiree de Se-
neque. **IX.** Confirmation par autres Payens. **X.** Que la
mort est desirable. **XI.** Pourquoi Dieu a promis de pro-
longer les iours à ceux qui honoreroient leurs peres & me-
res. **XII.** Que ce loyer estoit estimable en l'ancienne Loy.
XIII. Pourquoi en l'ancienne Loy les saints personnages
desiroient longuement viure? **XIV.** En la Loy de **I E S U S**
C H R I S T au contraire.

Qu'est-ce que mort, & des causes d'icelle.

Chap. 10.

fol. 171

Sommaire.

I. Que la mort considerée en soy nuëment est vne pri-
uation. **II.** Qu'est-ce que mort en tant qu'elle destruit
l'estre precedent. **III.** Difference de la mort de l'homme
d'avec celle des autres choses animées. **IV.** De l'infusion
de l'ame au corps humain. **V.** Que nostre ame ne procede
point de la faculté de la matiere. **VI.** Que l'homme ne
meurt pas proprement. **VII.** Causes naturelles de la
mort. **VIII.** Causes violentes. **IX.** Que la mort adue-
nant par vieillesse est seule sans violence. **X.** Qu'est-ce
qu'Euthanasie. **XI.** Comparaison de la mort des ieunes &
des vieux avec vne lampe. **XII.** Autre comparaison avec
les fruits d'un arbre.

Comment on peut mourir de ioye, de crainte,
de honte, & par autres accidens.

Chap. 11.

fol. 176

Sommaire.

I. Que toutes les passions vehementes causent la mort.
II. Exemples de ceux qui sont morts de frayeur, de

T A B L E.

regret, & de tristesse. III. Exemple de ceux qui sont morts de ioye. IV. Exemple de ceux qui sont morts de honte. V. Comment des causes contraires produisent des pareils effects. VI. Comment on peut mourir d'une frayeur & d'une extreme ioye. VII. Comment de chagrin, de despit & de tristesse. VIII. Comment de honte. IX. D'autres accidens de mort avec exemples notables. X. Consideration Chrestienne.

Combien il y a de sortes de mort.

Chap. 12.

fol. 180

Sommaire.

I. Qu'il y a en general autant de sortes de mort que de diuerses causes. II. La mort distinguee en naturelle & violente. III. Comment diuerses causes sont aucunes fois cooperantes à la mort. IV. Comment toute sorte de mort est naturelle aux choses mortelles. V. Autre distinction de la mort selon les payens.

Autre distinction de la mort selon la Theologie,
& de quelle sorte de mort Dieu
menaça Adam.

Chap. 13.

fol. 182

Sommaire.

I. Mort de deux sortes, du corps & de l'ame. II. Ces deux especes subdivisees en quatre : & quelle est la mort de la seule ame à temps. III. Quelle la mort du corps à temps. IV. Quelle la mort eternelle de l'ame sans celle du corps. V. Quelle la mort eternelle de l'ame & du corps ensemble. VI. De quelle espee de mort Dieu menaça Adam selon Philon Iuif. VII. Opinion 2. touchant cela. VIII. Refutation d'icelle. IX. Vraye resolution. X. Comment Adam peut estre dit mort dès qu'il a peché. XI. Que ceste question en entraine d'autres.

T A B L E.

Si la mort est naturelle à l'homme, ou s'il y est
subject seulement à cause du peché d'Adam.

Chap. 14.

fol. 186

Sommaire.

I. Dilemme concludant absurditez tant en la partie affirmative que negative de la question proposee. II. Distinction pour soudre le dilemme susdit. III. Exposition d'un passage de S. Paul. IV. Comment apres le peché toutes creatures se sont bandées contre l'homme. V. Distinction des Theologiens sur la susdicte question.

Comment l'homme demeurant en l'estat d'innocence se pouuoit rendre immortel.

Chap. 15.

fol. 189

Sommaire.

I. Le principe de la corruption du corps. II. Causes prochaines de la mort sont naturelles ou violentes. III. Remede souuerain contre le principe de corruption. IV. Remede contre les causes naturelles de la mort. V. Remede contre les causes violentes. VI. Meditation Chrestienne.

De l'admirable vertu du fruit de l'arbre de vie.

Chap. 16.

fol. 191

Sommaire.

I. Opinion d'Origene touchant l'arbre de vie. II. Les Docteurs ne s'accordent point touchant sa vertu, ny touchant les effects d'icelle. III. Les diuerses opinions. IV. Contre l'erreur d'Origene. V. Qu'on ne peut determiner si l'arbre de la science du bien & du mal estoit figuier ou pommier. VI. Raison de saint Thomas d'Aquin & de Scot pour monstrier que la vertu du fruit de l'arbre de

T A B L E.

vie estoit naturelle. VII. *Opinion contraire de l'auteur.*
VIII. *Response aux raisons de S. Thomas & de Scot.* IX.
Si la vertu du fruit de l'arbre de vie estoit infinie, &
s'il suffisoit d'en manger vne seule fois pour estre immortel.
X. *L'heresie des Pelagiens condamnée.* XI. *L'arbre de vie*
appellé en Hebrieu arbre des vies. XII. *Raison 1. pour-*
quoy il est ainsi appellé. XIII. *Raison 2.* XIV. *Raison 3.*
XV. *Raison 4.* XVI. *Meditation Chrestienne.*

Pourquoy le diable est tant ennemy de l'homme
qu'il luy ait procuré la mort.

Chap. 17.

fol. 197

Sommaire.

I. Fondement du doute de ceste question. II. *Si c'est*
l'enuie. III. *Le diable ne tente point les Anges bien-*
heureux, ains le seul homme. IV. *Raison 1. pour quoy le diable*
ne tente que l'homme. V. *Raison 2.* VI. *Raison 3.*

Combien de temps l'homme demeurant en l'estat
d'innocence eust vescu dans le
Paradis terrestre.

Chap. 18.

fol. 199

Sommaire.

I. Qu'on ne peut rien parler sur ceste question que par
coniecture. II. *Coniecture 1.* III. *Refutation d'icelle.* IV.
Coniecture de Pererius. V. *Refutation d'icelle.* VI. *Conti-*
nuation de la refutation de la coniecture de Pererius. VII.
Resolution de l'Auteur. VIII. *Meditation Chrestienne.*

S'il faut craindre la mort, & s'il est expedient à
l'homme de prevoir l'heure d'icelle.

Chap. 19.

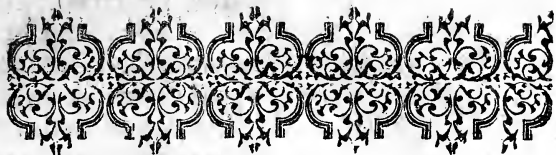
fol. 102

Sommaire.

I. Combien grande est l'horreur de la mort en aucuns.
II. Comment il la faut moderer. III. Pourquoy tous les
animaux ont la mort en horreur. IV. Que l'homme est
d'autre condition selon l'ame. V. Selon le corps aussi. VI.
Que l'homme ne meurt pas proprement. VII. La necessité de
la mort. VIII. Constance de Theodore & de Canius Iulius.
IX. Vtilité de la meditation de la mort. X. Belle custume
des anciens Egyptiens. XI. S'il est expedient à l'homme de
prevoir l'heure de sa mort. XII. Resolution de Plutarque
sur ceste question. XIII. Autre resolution. XIV. Que l'espe-
rance de viure longuement est trompeuse. XV. De la mort
soudaine. XVI. Recapitulation des raisons precedentes.
XVII. De la mort des ames nettes & genereuses. XVIII.
De la mort des ames lasches & scelerees. XIX. De la mort
abominable de ceux qui meurent en duel. XX. La difference
de la mort des gens de bien d'avec celle des meschans.

Fin de la Table.

LES



L E S

CAUSES DE LA VEILLE ET DV SOMMEIL.

DISCOURS I.

P R E F A C E.

TO V T ainsi que les Architectes les plus ingenieux & plus experts en leur art, dressans le plan de quelque grand & somptueux palais, obseruēt soigneusement entre autres choses que les grādes sales. où doiuent loger les Princes & grands Seigneurs, soient accompagnees de chābre, garderobbe & cabinet, tāt pour leur seruir de retraite, & se separer aucunesfois de la tourbe de ceux qui les importunēt, que pour la descharge de leurs thresors & cheuance. Ainsi en descriuant les preceptes de la science naturelle il m'a semblé que ce n'estoit pas assez de toucher toutes choses en general dans le gros des volumes que i'en ay cy-deuant publié, si d'ailleurs ie n'accompagnois encore ces preceptes generaux de quelques discours particuliers touchant le chef-d'œuvre de la nature, qui est l'hōme : lequel est doué de tant de signalees & auantageuses pro-

prietez en toutes les deux parties, que certainement il merite à bon droit quelque lieu de descharge, séparé & distingué de la lie des autres choses naturelles qui n'ont esté créées que pour l'amour de luy.

Pour le regard de la premiere & plus excellente piece qui est l'ame : i'en ay desia amplement discouru en la suite de ma Physique : toutesfois ceste suite n'estant que comme vne chambre, ioignant la grand' sale de toute la science naturelle, il est besoing encore de garderobbes & cabinets pour y estaller tant de riches proprietes dont elle est auantageusement ornee.

— Quand à la seconde & moins parfaite piece, qui est le corps, ie n'ay pas desseigné d'en depeindre l'anatomie estant chose vulgaire & desia traittee assez dignement par plusieurs autres qui considerent particulièrement ce sujet-là : mais ce corps estant si estroittement lié avec l'ame qu'ils ne font qu'une mesme essence & vn seul tout composé, il ne se peut faire que traittant de sa compagnie en tant qu'elle l'informe & est iointe & vnie à iceluy, il ne soit aussi par mesme moyen en quelque consideration dans les discours des effects de l'ame. Car comme l'ame y contribuë son action, aussi fait le corps ses organes.

Ainsi donc mon sujet est de traicter icy particulièrement des causes de la veille, du sommeil, des songes, de la vie & de la mort de l'homme, bien qu'en cela il ait beaucoup de choses communes avec les autres animaux : & pour y garder certain ordre ie diuiseray le tout en trois discours, chaque discours en chapitres, & chaque chapitre en articles. Le premier discours fera des causes de la veille & du sommeil ensemble : d'autant que l'alteration de ces

deux effects en rend les causes fort voisines & coniointes: de maniere que les vnes seruent grandement à l'intelligence des autres. Au second ie rapporteray les diuerses causes des songes. Au troisieme celles de la vie & de la mort coniointement, comme i'ay dit de celles de la veille & du sommeil: parce que l'absence ou priuation des mesmes causes qui nous font viure, nous apporte la mort.

Or la cognoissance de telles choses me semble tres-necessaire à vn vray Philosophe & tres-digne d'vn bon Chrestien, d'autant que l'vn & l'autre apprend par icelle la difference qu'il y a de cete vie à celle que nous attendons: cōbien celle-cy est turbulente & confuse, & combien il faut que l'autre soit quiete, tranquille & heureuse aux esleus de Dieu aprestant de remuēmens & d'inquietudes: combien d'ailleurs l'ame doit estre libre & subtile, lors qu'elle est deschargee de sa pesāte carcasse, puis que mesmes estant prisonniere dās icelle elle fait de si belles & hautes saillies soit en veillant, soit en dormant, parcourāt sans bouger tout l'vniuers par le vol isnel de ses conceptions diuines: & comme ce corps, des plaisirs duquel les hommes abrutis sont si soigneux, est mortel & corruptible, voire n'est autre chose que corruption & puanteur apres que l'ame en est separee. Ce qui nous doit apprendre d'en vsfer seulement sans abuser: & reiettant arriere le soing importun de cete masse terrestre employer toute nostre sollicitude à l'embellissement de la partie celeste en la decorant de vertu & de science, qui nous seruent comme de degrez assurez pour nous esleuer à la diuinité.

C'est ainsi que nous deuons chrestiennement Philosopher, afin que nos estudes soient agreables à

Dieu, & que non seulement ils apportent du contentement, mais aussi de l'utilité à nos ames. C'est la fin que ie me propose en instruisant les autres avec moy-mesme, desirant que le but de ceux qui liront mes œuvres soit correspondant au mien: car ie n'estime rien de deuenir plus sçauant, si on ne deuiet plus homme de bien tout ensemble autrement qu'est-ce que nostre science qu'une pure vanité qui nous rendra d'autant plus coupables du mal, que nous auons esté capables du bien? qui nous fera d'autât plus iustement accuser, que l'ignorance peut aucunement excuser. Car (comme dit S. Pierre) il vaudroit mieux n'auoir pas cogneu la voye de Iustice, qu'apres l'auoir cogneuë s'en forligner arriere. Commençons donc avec ce desseing d'entamer nostre premier discours par la definition de la veille & du sommeil.

Petr. 2.
epist. c. 2.

Q'EST-CE QUE VEILLE

ET SOMMEIL.

CHAP. I.

I. **Q**'est-ce que veille & sommeil. II. La vie n'est qu'une veille, & le sommeil est l'image, ou le frere de la mort. III. Pourquoi les hommes morts sont dits seulement sommeiller. IV. Que l'homme dormant n'est compré ny entre les viuans ny entre les morts. V. L'estat des sens exterieurs pendant la veille & le sommeil. VI. Le sens commun estant lié, tous les sens exterieurs le sont aussi. VII. La cause est colligée par son effect. VIII. Pourquoi pendant le sommeil plus grand nombre de sens sont liez, que libres pendant la veille. IX. La veille & le sommeil sont communs à tous les animaux. X. Preuve par le denombrement des especes. XI. Que l'homme demeurant en l'estat d'innocence eut dormy. XII. Que le sommeil

est donné de nature pour le salut des animaux, dont il a esté appelé Dieu.

Les Philosophes & Medecins traitans de la veille & du sommeil demeurent d'accord que la veille est vne liberté des sens & le sommeil vne liaison d'iceux : Mais ie veux dire, en ramassant tout ce qui me semble de meilleur en toutes leurs opinions pour en faire vne seule definition, que la veille est vn affranchissement & deliaison de tous les sens extérieurs, ou d'aucuns, ou quelque vn d'iceux, pour exercer librement leurs fonctions : & le sommeil au contraire vn arrest, & suspension de ceste mesme liberté, & vne liaison des sens tant intérieurs qu'extérieurs, ou pour le moins du sens commun & par mesme moyen de tous les sens extérieurs ensemble : laquelle liaison est ordonnée de nature pour le salut de tous les animaux.

Ainsi donc pendant la veille l'ame agit & opere librement par les organes & instrumens du corps : & pendant le sommeil les sens sont liez & attachez d'un lien si fort qu'ils ne peuvent exercer leurs fonctions. A ceste cause les anciens Poëtes & Philosophes ont appelé le sommeil l'image ou le frere de la mort. Mais la vie (dit Piine) n'est autre chose qu'une veille. C'est ce que vouloit dire aussi ce tant renommé vieillard Gorgias Leontin qui vesquit (ainsi que rapporte Cicerō) cent & sept ans. Cestuy cy estant aux abbois de la mort & sommeillant, vn de ses amis luy demanda : Et bien comment vous va à cét heure ? il semble que vous vueillez reposer. C'est (dit-il) que le sommeil me veut liurer entre les mains de son frere, entendant la mort. (Car mort est en Grec masculin ἀθάνατος.) Plutarque recite la mesme chose de Diogenes le Cynique.

I.
Arist. c. 1.
& 2. de
somno &
vigil.
Paul.
Agin. c.
97. li. 1.
Fernel. ca.
8. lib. 5.
Phryf.
Orph. in
hym. in
somm.
Homer.
14. Iliad
Hæsiod in
Theo.

II.
Plutar. in
conf. ad
Apollin.
Ouid. 2.
Amor.
Eleg. 9.
Senec. in
Herc. fur.
Plato in
Phædo.
Cic. de
Senect. &
I. Tusc.
Plin. in
pref. hist.
nar. Eliã.
lib. 2. de
var. hist.
Plutar.
ibid.

III.

Les escritures sainctes mesmes, faisant mention
Deut. 31. des hommes morts, disent ordinairement qu'ils
Reg. lib. 2. dorment seulement, & les Chrestiens appellent
c. 7. & lib. leurs sepulchres publiques cemetieres, c'est à dire
3. cap. 11. doratoires, pour parangonner le sommeil avec la
Math. 9. mort, & nous enseigner que les hommes seuls doi-
Ioan. 11. 1. uent vn iour ressusciter & s'esueiller de ce tant long
Thess. c. 4. sommeil : lequel nos Poëtes appellent *Sommeil de*
Act. ca. 7. *fer*, estant plus dur que celuy qu'Homere appelle
Inf. & ca.
23. Homer.
Iliad. 2. *ὑπνίος*, duquel mal-aisément on peut s'esueiller.

IV.

Aristote à ce propos me semble aussi auoir tres-
Aristot. c. bien philosophé, escriuant que le sommeil est com-
1. lib. 5. de me vne barriere entre la vie & la mort, & qu'on ne
generat. peut dire proprement de celuy qui dort, qu'il soit
animal. ou qu'il ne soit pas : Car comme est-il (dit Platon)
Plat. 7. de estant aussi inutile qu'un mort ? Comment n'est-il
legib. pas aussi, puis qu'il respire encore, & qu'il peut estre
 esueillé de son sommeil ?

V.

Or pour auoir vne entiere & parfaicte intelli-
 gence des deux definitions susdites, il faut princi-
 palement remarquer cinq choses. La premiere que
 nos sens se diuisent en exterieurs & interieurs. Les
 sens exterieurs sont cinq, la veüe, l'ouye, le goust,
 l'odorat & l'attouchement. Les sens interieurs
 sont trois selon la commune opinion, à sçauoir le
 sens commun, la phantasie ou imagination, sous
 laquelle ie comprens la pensee, & la memoire. Je ne
 repetteray point icy quels sont leurs obiets, leurs
 conditions, ny leurs organes en ayant assez ample-
 ment discouru en mon traicté de l'ame. Mais le
 diray seulement à ce propos, que comme tous ces
 sens-là tant interieurs qu'exterieurs peuuent estre
 liez & assoupis par vn profond sommeil, aussi peu-
 uent-ils estre tous libres par vne entiere & parfaicte

veille. Toutesfois il n'est pas necessaire que pour dormir les fonctions de tous ces sens là soient arrestees, ny aussi toutes libres pour veiller : mais il est bien requis pour dormir, que plus grand nombre de sens soiēt liez & assoupis que libres & desliez pour veiller. Car pourueu qu'un seul des sēsexterieurs soit libre, par exēple la veuë, ou l'ouye, cela suffit pour que l'animal soit de veiller: mais pour dormir il faut que tous soient entierement assoupis & arrestez.

En second lieu il faut remarquer que le sens commun n'ayant aucun objet particulier, ains estant estably là haut au cerueau pour discerner & iuger des objets qui luy sont rapportez par les sens exterieurs, il est certain qu'estant arresté & lié, aussi le sont par mesme moyen tous les sens exterieurs.

Car (comme dict Fernel apres Aristote) le sommeil n'est pas propre à pas vn des sens exterieurs, ains seulement au sens commun, lequel estant lié il faut de necessité que les sens particuliers qui en dependent, comme de leur souuerain, duquel ils ne sont que satellites, demeurent aussi prins & captifs. C'est pourquoy aussi tost que ce grand organe du sentiment, qui est le cerueau, commence d'arrester le cours de ses fonctions, soit par lasseté, soit à cause des veilles precedentes, tous les sens exterieurs qui sont comme des ressorts & instrumens subalternes s'arrestent & se reposent.

Il est vray que colligeans la cause par l'effect nous recognoissons reciproquement que le sens commun est saisi du sommeil, lors que tous les sens exterieurs sont assoupis, & leurs fonctions arrestees. Mais ceste cognoissance, quoy que plus manifeste, est neantmoins posterieure en l'ordre de la nature: d'autant que la cognoissance de l'effect par

VI.

*Fernel. ca.
8. lib. 5.
Physic.
Arist. c. 1.
Et 2. de
somno. Et
vig. Et
ca. 1. lib. 5.
de gene-
rat. ani-
mal.*

VII.

la cause precede naturellement celle de la cause par son effect, bien que nous apperceuions par les sens extérieurs, celle-cy la premiere. Ainsi la cognoissance du iour par sa cause, qui est la presence du Soleil en nostre hemisphere, precede en l'ordre de nature la cognoissance de l'estenduë & de sa lumiere, que nous appellons le iour, quoy que par les sens extérieurs, nous remarquions plustost cét effect que sa cause.

VIII.

Pour le troisieme poinct il ne faut point trouuer estrange que la liaison du sommeil soit plus grande, & s'estende à plus grand nombre de sens que la liberté de la veille: d'autant que le sommeil est comme vne priuation temperante: & toute priuation est plus absoluë que l'habitude ou faculté. Par exemple l'auueuglement doibt estre de tous les deux yeux, & vn seul d'iceux peut seruir à la veuë: la surdité est des deux oreilles, & l'ouye peut estre de l'vne seule.

IX.

Pour le quatrieme il faut obseruer que le sommeil est commun à tous les animaux, tout aussi bien que la veille. Car l'habitude ou faculté, & la priuation ou suspension d'icelle regardent tousiours vn mesme sujet, comme la santé & la maladie, la vie, & la mort, l'auueuglement & la veuë, la surdité & l'ouye. Ioinct que tout animal ayant sentiment, & le sommeil estant la liaison & l'arrest des sens pour le repos & salut de tous les animaux qui ne peuuent pas estre en continuelle action & mouuement, il faut que le sommeil leur soit commun à tous.

X.

Cecy est de la doctrine du Philosophe: laquelle Pline confirme aussi en son histoire naturelle, & l'experience la nous fait voir clairement. Car pour les animaux terrestres: il n'y a personne qui en doute: entre lesquels les reptiles & les plus impar-

Aristot. c. 1. de somno & vig.

Plin. cap. ult. lib. 10. de hist. natur.

faits qu'on appelle insectes ou incisez dorment le plus. Quant aux aquatiques cela n'est pas si cogneu, mais tât de gens l'ont remarqué qu'il ne le faut plus reuoquer en doubte, estant certain que l'on void souuent les poissons tous assoupis de sommeil, de sorte qu'on les peut prendre à la main, sans qu'ils se remuent que pour quelque grand bruit, & notamment ceux d'eau douce, iesquels dorment quelquefois aux gués des riuieres ou au Soleil, ou à l'orée des arbres complantez le long des eaux, quelques vns entre les pierres, comme les Thoms: ou qui ronflent en dormant comme ceux qui ont esté sur mer tesmoignent des Dauphins & des Balaines.

*Arist. li. 9.
de gener.
animal.*

Bref les Theologiens ont estimé le sommeil si nécessaire à la vie des animaux qu'aucunstiennent qu'Adam mesmes quand il eust demeuré en l'estat d'innocence au iardin des delices, n'eust peu se passer du sommeil: non pas que cela luy deust arriuer de lasseté ou par quelque maladie qui sont des marques d'imperfection, ains ç'eust esté par vn doux & gracieux repos compagnon de perfection. Ce qui se peut monstrier par raison & autorité. La raison c'est que puis que l'homme en l'estat d'innocence deuoit manger, il falloit de necessité que les effects de la digestion, comme le sommeil s'en ensuiuissent. L'autorité est fondee és propres termes de la Genese, où il est dit qu'Adam dort: quoy qu'aucuns appellent ce sommeil plustost vne extase, comme nous dirons au chapitre suiuant.

XI.
*Tho. I. 2.
dist. I.
quest. 2.
art. 3.*

*Thom. I.
part. q. 97.
art. 3.*

Gen. 2.

En dernier lieu est à remarquer que ie n'ay pas adiousté sans cause en la definitiõ du sommeil qu'il est ordonné de nature pour le salut de tous les animaux: veu que c'est le repos & du corps & de l'ame. C'est ce qui a induit les anciens Poètes à le ranger

XII.
*Hesiod. in
Theogon.
Or. hym.
in somn.
Ouidi. II.
Met.*

parmy les Dieux. Auquel propos Ouide chantoit ces vers à l'imitation d'Orphée :

Sommeil des animaux le repos gracieux :

Sommeil paix de l'esprit & le plus doux des Dieux,

Qui reiettes les soins & angoisses arriere,

Et les corps travaillés de l'œuvre coustumiere,

Recrées & remets, &c.

*Apul. de
demon.
Socrat.*

Apulée ne l'a pas appellé tout à fait Dieu, mais bié vn demon incorporel. Ces derniers mots donc seruiront pour distinguer le sommeil de plusieurs autres assoupissemens & liaisons des sens, qui peuuent arriuer non pour le salut des animaux, ains plustost pour leur perte, procedās de quelque maladie aiguë & mortelle, comme sont les syncopes, apoplexies, epilepsies, lipotymies, & autres semblables. L'exstase aussi differe beaucoup du sommeil : ce que ie veux monstrier en suite.

De la difference du sommeil & de l'exstase.

C H A P. II.

I. Difference du sommeil & de l'exstase. II. Pendant le sommeil les fonctions de la faculté animale sont liées, & celles de la faculté vitale plus fortes : en l'exstase vnes & les autres sont liées, & celles de l'intellect plus libres.

III. Si Adam dormoit ou bien estoit en exstase lors que Dieu luy arracha vne coste pour faire la femme. IV. Exstase merueilleuse de Restitutus prestre. V. Autres exstases d'aucuns anciens. VI. Exstases des Stryges. VII. Sainct Paul dit ne scauoir si son ame estoit separée de son corps pendant son exstase. VIII. Exstases suspectes de sorcellerie & de charme.

I.

DE la definition du sommeil proposee au chapitre precedent nous pouuons colliger trois

differēces d'avec l'exltase. La premiere que les ōmeil conuient à tous les animaux: La secōde qu'il leur est naturel: La troisiēme qu'il est necessaire à leur salut. Mais l'exltase soit qu'elle procede de quelque indisposition & maladie, soit qu'elle aduienne par vn rauissement de l'ame enuoyé de Dieu pour nous enseigner quelque haut mystere, ou par vne profonde meditation n'a rien de tout cela. Car elle n'est point commune à tous les animaux, ains particuliere & propre à Lien peu d'hommes: eile est outre nature ou peu aduenante à icelle: & d'ailleurs nullement necessaire au salut & repos des animaux.

Mais outre ces differences il y en a vne autre grande & notable. C'est que par le sommeil les fonctions de la faculte animale, qui consistent es sens exterieurs & interieurs sont estouppees & arrestees: & celles de la faculté vitale ou naturelle, comme cuire la viande, digerer, & nourrir, & accroistre sont au contraire plus fortes & vigoureuses: & ce d'autant que la chaleur naturelle qui estoit espanduë pendant la veille, par tous les membres du corps, se ramasse & reünit dans l'estomach pendant le sommeil, & aide grandement à la concoction, digestion & nourriture. Mais en l'exltase les fonction tant animales que vitales sont empeschees & arrestees, & n'y a que celles de l'intellect lesquelles sont d'autant plus libres & releuees, estant comme deschargees du fardeau corporel & du sentiment. Telle estoit l'exltase en laquelle saint Paul dit auoir esté rai iusqu'au troisiēme ciel, ne scachant si son ame estoit vnie à son corps ou separee d'iceuy.

Aucuns des saints Peres tiennent que le sommeil d'Adam, duquel est fait mention en la Genese, estoit aussi plustoit vne exltase qu'un vray sommeil,

XI.

2. Cor.

cap. 12.

XII.

Gen. 2.

August.

lib. 5. de

gen. ad lit.

cap. 15.

puis que mesme il ne sentit point de douleur par l'arrachement d'une de ses costes, & que neantmoins il recogneut bien que sa femme estoit chair de sa chair, & os de ses os, ainsi que luy-mesme la voyant, disoit, comme par quelque reuelation diuine qu'il en auoit eu pendant ceste exstase. Toutesfois l'escriture dit en termes expres que c'estoit vn vray sommeil, profond neantmoins, ainsi que la diction Hebraïque *Tardemach* le signifie. Que si Adam ne ressentit point de douleur par l'arrachement d'une de ses costes, aussi estoit-ce vn souuerain ouurier & tres-excellent chirurgien qui y auoit mis sa main toute-puissante.

iv. C'est merueille qu'il y a des personnes lesquelles entrent en quelque exstase en se retirant de leurs sens quand bon leur semble, comme si leur ame estoit separee de leur corps. Ce que Cardan tesmoigne de soy-mesme. Mais plus estrange est l'exemple d'un prestre nommé *Restitutus*, duquel saint Augustin escrit que volontiers il faisoit espreuue de son rauissement en exstase en estant requis, & s'estrangeoit tellement de tout sentiment, que ny les pointures ou piqueures, ny l'arrachement, du poil, ny les coups, ny le feu mesme appliqué à sa chair, ne le pouuoient aucunement esueiller ny esmouuoir, n'en ressentant aucune douleur sur l'heure. Et quoy qu'on ne sceust remarquer pendant telles exstases indice quelconque de respiration non plus qu'en vn mort, toutesfois apres qu'il estoit reuenu à soy il accordoit auoir entendu les voix de ceux qui parloient vn peu haut comme si ç'eust esté vn peu de loing.

v. Nous lisons la mesme chose d'aucuns grands personnages anciens, comme d'*Hermodimus Clazo-*

Card. li. 8.
le rerum
arie. cap.
3.
August. c.
4 lib. 14.
e ciuit.
ei.

menien, d'Epimenides de Crete, & d'Aristeas Proconnosien : l'ame desquels on croyoit sortir de sa prison corporelle, lors que bõ luy sembloit, le corps demeurant comme vne souche inanimee : dont mal en print à cét Aristeas. Car pendant qu'il estoit ainsi rani en vne tres-profonde exstase, ses ennemis, qu'õ appelloit Cantharides, feirent brusler son corps. Ce que Fulgose rapporte d'vn ieune berger qui estoit à vn Romain nommé Valerian, n'est pas moins admirable. Ce garçon (dit-il) estant touché de la peste au temps de ceste horrible contagion, dont toute l'Italie fut rauagee, Narses en estant gouverneur, fut tenu quelque temps pour mort: & estât reuenu à soy, asscura qu'il auoit esté au Ciel, & luy auoit esté reuelé que certaines personnes qu'il marquoit, mourroient bien tost de ceste maladie dans le logis, mais que le maistre d'iceluy en seroit preserué. Et d'ailleurs pour confirmer son dite il parloit toute sorte de langues, ayant commencé par la Grecque, bien que il fust du tout ignorant & rustique. Deux iours apres vne frenesie le faisit, de laquelle il mourut come enragé deschirant ses mains à belles dents : mais neâtmoins ce qu'il auoit predict de la mort d'aucuns de son logis atriua bien tost apres, son maistre demeurant sain & sauf.

I'ay appris d'aucuns personnages dignes de foy qu'ils auoient veu des femmes, qui auoient reputation d'estre sorcieres, lesquelles apres auoir frotté leur corps tout nud de certaine onction tomboient toutes pasinees, & comme mortes: & les ayant pendant telle exstase deschirees à coups de foüet & d'estriuieres, elles n'en sentoient pourtant rien. Et tantost apres estre reuenuës à soy, racomptoyent qu'elles auoient veu mille choses diuerses, & qu'el-

Plin. cap. 52. lib. 7. hist. nat. Sabell. ca. 4. lib. 7. Fulgos. ca. 9. lib. 1. Fulgos. ca. 6. lib. 1.

les auoient passé par des ronces & des espines. Ce que ceux qui ont escrit de la sorcellerie & demonomanie confirment aussi par plusieurs exemples & confessions de ces malheureuses ames. Et mesme

Tostat. in
cap. 13.
Genes.
quest.
354.

Toitatus en ses questions sur le Genesé escrit qu'en Espagne il y auoit autrefois de telles femmes en grand nombre, qui sont appellees en Latin *Stryges*.

VII.

Or de rechercher les causes des exstases, outre celles qui procedent de quelque maladie ou indisposition (la consideration desquelles ie laisse aux Medecins) il est certes tres-malaisé à mon iugement. Car pour celles que Dieu enuoye, qui en oseroit profiler la recherche en vn abyfme infini de la toute-puissance de Dieu, qui manie nos corps & nos ames, & les affecte comme bon luy semble ? qui nous fait voir quelquefois pendant ceste distractiõ de l'ame ce que nous ne sommes pas dignes de voir estans attachez à la sensualité. Et S. Paul mesme, qui a esté vn vaisseau d'élection, auquel Dieu (comme nous auons desia dit) a fait ceste grace particuliere, de le rauer en exstase iusqu'au troisieme Ciel, n'a pas pourtant sçeu comment est-ce que cela s'estoit fait, & si son ame pendant ce rauissement estoit vníe à son corps ou distraite d'iceluy ? Ie ne veux pas sur ce propos obmettre ce que Higebert escrit de Gontran Roy de France: c'est qu'estant vn iour las & recreu du trauail de la chasse, il se coucha le long d'un ruisseau à l'oree de quelques arbres entre les bras de son escuyer, & s'endormit : pendant son sommeil, l'escuyer apperçut vn petit animal sortant de la bouche du Roy, qui demonstroít par ses mouuemens qu'il desiroit trauffer le ruisseau : ce que ne pouuant, l'escuyer, qui

2. Cor.
ch. 12.

Higeb.in
Chr.

vouloit voir ce qu'il deuiendroit, luy accommoda son espee d'un bord à l'autre, pour luy faciliter le passage, & ayant ainsi trauersé & peu apres repassé, il rentra dans la bouche du Roy: lequel s'estant esueillé, dit auoir songé qu'il auoit passé le ruisseau sur vn pont d'acier, & auoir veu sous vne montagne prochaine de tres-grands thresors, & y ayant faict fouïller la vision se trouua veritable. Si cela est vray, qui en scauroit redre raison: Car de dire que c'estoit l'ame du Roy, cela est absurde: d'autant que l'ame n'a point de corps & est inuisible. De dire que c'estoit son bon Ange, ou genie qui eust prins vn corps, cela pourroit estre: mais quoy, il eust bien sceu trauerser & franchir le ruisseau assez legerement sans l'aide de l'escuyer: car les esprits ont de l'agilité pour faire beaucoup plus que cela. Pour moy ie croy que c'est vne fable, & quât aux autres exstases, ie ne pense pas que les ames se separent du corps: leur liaison est trop estroicte, & n'y peut auoir naturellement dissolution de ces deux pieces sans la mort du subiet, voire mesmes la mort n'est autre chose que la dissolution d'icelles.

Quant à celles qui sont volontaires, comme telle de Cardan, & du Prestre Restitutus, elles me seroient fort suspectes, & me craindrois qu'elles vissent de la forge du malin esprit, si du tout la bonne vie des personnes ne me faisoit plustost attribuer cela à vne coustume de mediter profondement qui leur auroit acquis avec le temps ceste facilité de se pouoir retirer des sens, comme par vne distraction de l'ame: ainsi que nous lisons de Saint Thomas d'Aquin, lequel pendât telles exstases, apprit les plus hauts secrets de la Philosophie, tant naturelle que sur-naturelle. Mais hors delà, ie

croirois volontiers que ce sont des effects de la doctrine de l'ennemy du genre humain, lequel en toutes choses veut imiter les œuvres incomprehensibles de Dieu : & comme il est tres-sçauant en la nature, aussi peut-il aisément dōner & ordonner des remedes, & des drogues pour assoupir à certain temps les sens, & charmer les esprits de ceux qui se soubsmettent à ses ordonnances. Car la nature est feconde & foisonnante en toute sorte de proprieté, bonnes & mauuaises, lesquelles les demōns n'ignorent point, encores qu'elles surpassent la cognoissance des hōmes. Voilà les differences du sommeil & de l'exstase. Disons maintenant d'où est-ce que procede le sommeil, & en cela mesmes nous distinguerons encore mieux les differences.

D'où est-ce que procede le sommeil.

C H A P. I I I.

I. *Opinion d'Alcmeon touchant la cause du sommeil.*
 II. *Celle de Diogenes.* III. *Celle d'Empedocles.* IV. *Celle de Platon & des Stoïques.* V. *Celle de Leucippus.* VI. *Toutes les susdites opinions sont erronnées.* VII. *Opinion d'Aristote.* VIII. *Pourquoy nous suons plus tost en dormant qu'en veillant.* IX. *Ne souppant point on n'en dort pas si biē la nuit apres.* X. *Pourquoy est-ce que les viādes froides prouoquent le sommeil.* XI. *Difference du vray & naturel sommeil d'avec celuy qui est forcé.* XII. *Opinion de Plin & de Galien touchant la cause du sommeil.* XIII. *Fondement de ceste opiniō.* XIV. *L'opinion d'Aristote est la plus saine, & mieux receüe.* XV. *Que la lasseté & longues veilles ne sont que causes accidentaires du sommeil.* XVI. *Que l'harmonie, le silence, & les tenebres n'en sont que causes*

causes cooperantes. xvii. Ne pouuoir dormir apres qu'on a bien reueu est signe d'indisposition grande: Et pourquoy. xviii. Pourquoy on ne songe gueres pendant le premier sommeil. xix. La cause du second sommeil, Et pourquoy les songes en sont moins confus. xx. La difference de la maniere du sommeil Et des catharres, Et pourquoy les personnes vieilles ne peuuent gueres dormir.

Les anciens Philosophes n'ont pas demeuré d'accord touchant la cause du sommeil, ains ont eu presque chacun son opinion particuliere. Alcmeon disoit que le sommeil se fait lors que le sang se retire dedans les veines, & que venant apres à s'escouler par toutes les parties du corps, l'animal qui dormoit se resueille.

I.
Plutar. 6.
23. & 25.
lib. 5. de
placit.
Philos.

Diogenes au contraire tenoit que le sommeil procede de la diffusion du sang par toutes les parties du corps: d'autant (disoit-il) que le sang emplissant les veines, repousse l'air qui est dans l'estomach & ventre inferieur, lequel montant au cerueau prouoque le sommeil.

ii.

Empedocles enseignoit que le sommeil prouient d'un mediocre refroidissement de la chaleur naturelle, laquelle estant entierement refroidie, la mort de l'animal s'ensuit.

iii.

Platon & les Stoïques maintenoient que la remission & attenuation de l'esprit sensitif estoit la cause du sommeil, non pas par quelque rabbaissement vers la terre, ains plustost par quelque esleuation vers le siege de la raison.

iiii.

Leucippus soustenoit que le sommeil est causé par la concreation, ramas & assemblage de la chaleur naturelle.

v.

Mais toutes ces opinions-là ayant esté il y a long

vi.

temps reiettées comme erronnées & impertinentes, nous n'auons que faire de nous arrester à les refuter: ains passerons outre à l'interpretation de deux autres les plus celebres: lesquelles il nous faut examiner, afin de ne suiure point inconsiderément l'vne plustost que l'autre.

VII.

*Arist. c.3.
de som. &
vigil.*

La premiere est d'Aristote en son traicté du sommeil & de la veille, où il enseigne que comme les vapeurs de la terre esleuées par la chaleur du Soleil en la moyenne region de l'air s'y condensent & congelent par la froideur qui y est predominante, & puis venant à se refoudre en pluye tombēt en bas de leur propre poids. Ainsi la chaleur naturelle cuisant la viande dans l'estomach en fait euaporer des fumées, lesquelles estāt esleuées en haut se refroidissent apres par la froideur du cerueau & par le ramas de la matiere qui assoupit la chaleur naturelle, comme le feu s'estouffe lors qu'on y iette dessus tout à coup grande quantité de bois. La chaleur donc ainsi abbatuë se retire en bas laissant ces vapeurs & fumées, lesquelles ramassées & prises par le froid appesantissent la teste, prouocquent le sommeil, puis reduites en eau recheent de leur poids en bas & estoupent les conduits des esprits par le moyen desquels les sens exercent leurs fonctions, & pendant cela l'animal dort.

VIII.

Or d'autant que la chaleur naturelle estant ainsi vnüe & ramassée à l'interieur du corps, agit plus viement, outre ces vapeurs qu'elle enuoye au cerueau, elle pousse aussi dehors des humeurs superfluës par les pores & subtils conduits de la chair & du cuir: qui est cause que nous suons plus aisément en dormant qu'en veillant. Et telle euaporation ne doit sembler estrange à ceux qui ont pris garde que

la viande se cuisant au feu dans vn pot il s'en exhale des fumees qui montent en haut : de sorte que si le pot est couuert, le couuercle en demeure trempé.

IX.

Pour confirmer encore ceste opinion nous experimentons ordinairement que ne souppans point du tout ou fort legerement, nous n'en dormons pas si bien la nuict apres, que si nous auions bien souppé : & que les viandes les plus fumeuses (notamment le vin) prouquent le sommeil plus que les autres ; à cause de l'abondance des fumees dont elles chargent le cerueau : & les viandes froides aussi, comme la mandragore, la laictuë, & le pauot.

C'est pourquoy Lucian traictant fabuleusement ce suiect recite que la cité du sommeil est sise en vne grande plaine, à l'entour de laquelle il y a grande quantité de pauots, de mandragore, & autres telles plantes qui ont la vertu d'induire facilement le sommeil, parce que leurs vapeurs estans montées au cerueau le refroidissent beaucoup, & d'ailleurs se prennent & congelent aisement, y estant toutes disposées par leur froideur naturelle : tellement que la chaleur naturelle se retirant toute és parties inferieures, il faut de necessité que les superieures saisies de vapeurs & humeurs excessiuement froides en soient d'autant plus assoupies : & mesmes aucunes fois s'en ensuiuent des lethargies & autres maladies aiguës.

X.

Lucian lib.
2. de verbor.
histor.

Aussi tels sommeils estans comme forcez sont outre nature & different du vray & naturel sommeil en ce que l'humidité predomine en celuy-cy sur la froideur, & en ceux-là le froid surmonte l'humidité, ainsi que Galien enseigne : & voila pour le regard de l'opinion d'Aristote.

XI.

Galien. lib.
3. de loco
partium
c. 4.

X^r I.

Plin. cap. vlt. lib. 10. hist. nat. Galien. c. 4. lib. 3. de causis puls. Auerr. 2. coll. 21. Auicen. 13 tra. 41.

L'autre opinion est de Plin, Galien, & de quelques Philosophes & Medecins Arabes, lesquels considerans l'iteration du sommeil avec la veille ont estimé que le sommeil procedoit de quelque faculté particuliere de l'ame, laquelle comme vn bon Capitaine qui fait la retraicte rappelloit & ramassoit près du cerueau les esprits animaux espars pendant la veille par tous les membres du corps, afin de donner quelque relasche à l'action & mouuement des animaux par le moyen de ce repos alternatif, sans lequel ils ne sçauroient longuement viure.

XIII.

Et pour mieux faire valoir ceste opinion ils soustiennent contre Aristote que sans aucune precedente esleuation de vapeurs au cerueau, le sommeil peut saisir les animaux, comme par la lasseté, apres des longues veilles, par le silence, par le chant & harmonie musicale, ou mesme par le murmure des eaux & bourdonnement des mousches, par les tenebres & plusieurs autres causes. D'ailleurs que ceux qui ont bien repeu ne peuuent pas pourtant tousiours dormir apres le repas : & au contraire que l'on repose quelquefois sans auoir aucunement repeu.

XIV.

Neantmoins toutes les raisons d'vne part & d'autre bien considerees & balancees, celles d'Aristote contrepesent & l'emportent : aussi son opinion est auiourd'huy communément suiuite des Medecins & Philosophes, sans estre nullement controuuersee.

XV.

Quant aux raisons alleguees au contraire il y faut respondre en niant que le sommeil procede d'aucune de ces causes-là simplement : ains la lasseté & les longues veilles causent le sommeil par accident, d'autant qu'elles contraignent l'animal de se reposer : de sorte que pendant le repos la chaleur naturelle se retire au dedans : & là agissant sur ce qu'el-

le trouue dans l'estomach en fait exhaler des fumees & vapeurs au cerueau, lesquelles estoupant les conduits des sens prouoquent le sommeil en la maniere susdite.

Pour le regard de l'harmonie, du silence, des tenebres & autres semblables causes, elles ne sont que cooperantes, aidant seulement à haster & induire plustost le sommeil : parce que distrayant les esprits animaux d'autres occupations & de la diuersité des obiects, elles les colligent & ramassent : tellement que les sens en estans destituez sont d'autant plus aisément estoupez par les vapeurs qui s'esleuent de l'estomach au cerueau, soit du repas n'agueres pris, soit qu'il y reste de la matiere d'ailleurs. Car si l'estomach estoit du tout vuide on ne sçauroit dormir, les effects du sommeil cessant quant & leur cause.

XVI.

Que si quelquefois il arriue que ceux qui ont bien repeu ne peuuent pourtant dormir, c'est qu'il y a de l'indisposition grande, soit en l'estomach (comme defaut de chaleur) qui empesche l'euaporation, soit au cerueau (comme quelque chaleur estrangere) qui empesche la concretion & congelation des vapeurs. Et tels symptomes ou indispositions sont des signes tres-dangereux & mortels, ou conduisent quelquesfois à la folie, comme dit Hippocrates en ses prognostiques.

XVII.

*Hippoc. l. 2.
progn. 12.*

Or comme par la premiere concoction de la viande dans l'estomach le cerueau est plus chargé de fumées & vapeurs, aussi le sommeil en est plus profond, de sorte que rarement on songe pendant iceluy, tant les sens sont assoupis.

XVIII.

Mais apres que la viande est ainsi cuite dans l'estomach & tournée en vne masse que les Medecins ap-

XIX.

pellent chyle, quelle a encore passé par les veines meseraïques : & qu'après elle est derechef recuite, & dans les intestins & au foye, le foye en produict du sang, lequel il distribuë à toutes les parties du corps, & le plus subtil s'en va au cerueau, non sans quelques vapeurs, lesquelles si l'animal estoit esueillé) ie conuiet derechef à dormir en eitoupant (non pas tant que les precedentes) les conduits des facultez animales. Or pendant ce sommeil qui est plus leger que le precedent se representent plus communément les songes avec moins de confusion & de trouble: comme nous dirons encore cy apres en son lieu traictant des songes.

xx.

*Arist. c. 3.
de somno.
& vigil.
Paul.
Egin. cap.
97. lib. 1.*

Cela ainsi entendu il faut encore remarquer, que (comme nous enseigne Aristote, & apres luy Paul Aeginete) de ces fumées & vapeurs qui montent au cerueau partie se prend & congele en bonnes humeurs, lesquelles causent le sommeil : & partie en pituite & mauuaises humeurs, qui sont la matiere des catarrhes & defluxions. Et d'autant que les vieillards n'ont gueres de bonnes humeurs ils ne peuvent aussi gueres dormir, & neantmoins sont catarrheux & suiects aux rheumes, à cause qu'ils sont abondans en humeurs corrompüs. Voila comment se fait le sommeil. Voyons maintenant comment est-ce que nous nous resueillons & releuons d'ice-luy.

Des causes du resueil & interruption du sommeil.

C H A P. I V.

I. Pourquoi les paupieres de nos yeux s'abbatent lors que nous dormons. 11. La cause du resueil naturel. 111. Causes du resueil estrangées & violentes. 1v. Comment les songes affreux nous esueillent. v. Pourquoi le resueil pra-

cedant des causes estrangeres nous estourdit, ce que ne fait pas le naturel. VI. Pourquoy le resueil non naturel trouble la digestion. VII. Comment nous nous rendormons apres le resueil violent. VIII. Les sens apres le resueil reprennent l'exercice de leurs fonctions. IX. Deux doubtes sont proposez: l'un pourquoy la tristesse qui est allegée par le sommeil l'interrompt neantmoins: l'autre, comment le travail peut estre cause du sommeil, veu que pendant le travail la chaleur naturelle est diffuse par tout le corps. X. Resolution du premier doute. XI. Resolution de l'autre doute.

Pendant donc que la chaleur naturelle est ainsi occupée à cuire la viande dans l'estomach, & que le froid a saisi les parties superieures, les paupieres s'abbatent & courent les yeux estant destituées de la chaleur, & par mesme moyen du mouuement. Car c'est la chaleur qui agit & remuë la masse corporelle en toutes ses parties, & le froid au contraire engourdit nos membres.

Mais le sommeil est interrompu par le resueil, soit que nous nous esueillons de nous mesmes, soit par quelque cause estrangere. Si c'est de nous mesmes cela se fait lors que la chaleur naturelle apres la concoction commence à s'espandre par tous les membres du corps ayant consumé les vapeurs qui estoupoient les conduits par lesquels les esprits animaux s'escoulent par tout le corps: ny plus ny moins que la clarté du Soleil s'espand par toute la terre, lors que la chaleur a dissipé les nuages qui couuroient l'air.

Les causes estrangeres sont de plusieurs sortes, & tout autant en nombre qu'il y a de moyens d'interrompre le sommeil auant que nous nous esueil-

lions de nous mesmes. Par exemple, vn grand bruit, vne poincture, piqueure, coup, ou blesseure & autres esmotions qui causent douleurs, les rheumes, catarthes & defluxions qui estouppent les conduits de la respiration, & plusieurs autres telles causes, lesquelles, quoy qu'estrangeres esmouuent les esprits animaux assoupis, comme le soufflé esmeut le feu qui n'est couuert que d'vn peu de cendres : de maniere qu'ils font effort contre les empeschemens lesquels estouppoient les conduits des sens, & rompent ou interrompent le sommeil.

IV. Les songes affreux & horribles esmouuent aussi quelquefois si viuement la phantasie que l'esmotion & le trouble esueille les esprits assoupis du sommeil, comme chacun peut auoir quelquefois esprouué en soy mesme.

V. Mais le resueil de ces causes estrangeres n'est point doux & agreable comme celuy qui aduient par la cause naturelle susdite : ains nous laisse tout estourdis, à cause qu'il ne fait que repousser les vapeurs qui estouppoient les conduits des sens, & l'autre n'arriue que lors qu'elles sont consumées.

VI. D'ailleurs il retarde la concoction, parce qu'il fait retirer la chaleur naturelle de l'estomach pour s'espandre hastiuement & en trouble par toutes les parties du corps, tout ainsi que si on retiroit le feu d'aupres du pot lors qu'il bout.

VII. Toutesfois estans ainsi esueillez, nous ne laissons pas de nous r'endormir encore apres (les causes de l'interruption du sommeil cessant) tandis qu'il reste au cerueau de la matiere de ces vapeurs & fumées, ou bien qu'il en monte derechef de l'estomach ou du foye assez pour rappeler & entretenir le sommeil iusques à ce que nature est contente, & que

nous nous esueillons de nous mesmes.

Après donc que nous sommes ainsi esueillez l'ame recomméce à operer & agir par le moyen des sens, lesquels estant desliez & deslasez exercent chacun sa fonction soit par l'ordonnance de la raison és gens de bien, soit par l'induction de l'ire ou de la concupiscence és personnes mal conditionnees & vicieuses, qui se laissent gouverner à ces maistresses violentes, lesquelles par le moyen de leur rebellion veulent induément & indignement empieter l'empire de la raison, à laquelle elles sont naturellement sujettes.

VIII.

Sur le sujet des causes estrangeres qui interrompent le sommeil on peut encore, entre autres, proposer deux difficultez, lesquelles j'ay resoluës en mes questions naturelles, & veux encore les repeter icy. La premiere, comment se peut-il faire que le soucy & la tristesse interrompent le sommeil, & que neantmoins le sommeil allege & le soucy & la tristesse? L'autre, comment se peut-il faire que le travail prouoque le sommeil, veu que pendant iceluy la chaleur naturelle est espanduë par tout le corps, & neantmoins le vray sommeil se fait tandis que la chaleur naturelle est ramassée à l'interieur?

IX.

A la premiere ie responds que la fascherie, le soucy & l'angoisse esmouuant & troublant l'imagination interrompent le sommeil: dequoy se plaignoit Ronfard en ses amours pendât que le soucy amoureux interrompoit la nuit son repos, disant ainsi:

X.

*Bien est-il vray qu'il contraint vn petit
Pendant le iour son secret appetir,
Et dans mes flancs ses griffes il n'allonge:
Mais quand la nuit tient le iour enfermé,*

Ronfard
en ses
amours.

Il sort en queste, & Lyon affamé

De mille dents toute nuit il me ronge.

Or bien que le soucy & la fascherie esmouuant & troublant l'imagination apportent des inquietudes, le sommeil neantmoins qui est le repos de l'ame & du corps, & qui met en oubly toutes choses pendant qu'il nous saisit accoisant l'esmotion des esprits troublez donne quelque relasche à toutes ces passions.

XI. A l'autre ie dy que le sommeil ne procede du traual que par accident & mediatement, non pas comme sa cause propre & prochaine : d'autant que le traual est suiuy de lasseté, & la lasseté nous faict chercher le repos : pendant lequel la chaleur naturelle se retire au dedans, & y agissant en fait exhaller des fumees & vapeurs au cerueau, lesquelles (comme i'ay desia monstré) estoupant les conduits des sens prouoquent le sommeil.

XII. Jusques icy nous auons veu en gros & en general, l'estat des sens pendant la veille & le sommeil. Maintenant il le faut particulariser & distinguer pour en auoir vne plus claire intelligence.

Du diuers estat des sens pendant la veille & le sommeil.

C H A P. V.

I. L'estat des sens tant interieurs qu'exterieurs peut estre de quatre sortes diuerses. II. Correspondance des sens exterieurs avec les interieurs. III. Cause du profond sommeil sans songe. IV. Cause de la parfaite veille. V. Cause du sommeil moins profond accompagné de songes. VI. Cause du sommeil encore moins accompli : & comme pendant iceluy les choses vrayment perceuës par quel-

qu'un des sens extérieurs nous semblent songes. VII. Pour-
quoy la mesme chose arrive à ceux qui sont yures. VIII.
Qu'on peut parler en dormant. IX. Resolu. Et conclusion.

Notre ame (comme nous avons amplement I.
monstré ailleurs) exerce les fonctions de ses Amraicté
facultez animales par deux moyens, sçavoir par les de l'ame.
sens intérieurs, & par les sens extérieurs: l'estat des-
quels peut estre de quatre sortes diverses. Car ou
tous les sens ensemble tant intérieurs qu'extérieurs
peuvent estre liez & assoupis, ou tous libres, ou
aucuns assoupis, & aucuns libres, non pas tous en-
semble.

Mais il faut remarquer & retenir qu'il ne se peut II.
faire que les sens intérieurs soyent jamais tous en-
semble liez en mesme temps que tous les sens exte-
rieurs sont libres, & au contraire il ne se peut faire
que les sens extérieurs soyent jamais tous ensemble
liez en mesme temps que tous les sens intérieurs sont
libres: d'autant que tous les sens extérieurs ensem-
ble sont toujours affectez de mesmes que le sens
commun, desqueis il est comme le prince & le juge:
de sorte que si vn seul des sens extérieurs est libre,
comme la veüe ou l'ouïe, il faut inferer que le sens
commun l'est aussi: mais il peut bien arriver qu'un
ou aucuns des sens extérieurs seront liez & assoupis
encore que le sens commun soit libre: combien
qu'au contraire il ne se puisse jamais estre assoupi &
attaché que tous les sens extérieurs ne le soyent en-
semble: & ce d'autant que (comme nous avons Au ch. I.
touché cy-dessus) la priuation ou suspension s'est
plus que la faculte ou habitude. Cela ainsi retenu
repreons la diuision cy-dessus proposée.

Si donc tous les sens ensemble tant intérieurs III.
qu'extérieurs sont liez & assoupis nous dormons

d'un profond sommeil & sans songer aucunement. Ce qui arriue ordinairement pendant le premier sommeil, à cause (comme j'ay dit cy-deuant) que grande quantité de vapeurs estouppent les conduits des sens.

IV. Si au contraire tous les sens ensemble tant intérieurs qu'extérieurs sont desliés & libres nous veillons entièrement & gaillardement.

V. Si aucuns d'iceux sont liés, à sçauoir le sens commun avec tous les sens extérieurs, & les autres sens intérieurs sont libres nous dormons, mais non pas si profondement que si tous les sens ensemble estoient attachez: & lors nous songeons aussi ordinairement par le moyen de ce que diuerses images se representent pendant le sommeil à la phantasie & à la memoire, comme nous deduirons plus amplement cy-apres en son lieu.

VI. Si au contraire le sens commun avec tous les sens extérieurs, ou aucuns, voire vn seul d'iceux, sont libres & desliés, & les autres attachez, c'est vraiment veiller, quoy qu'aucunefois la pluspart des sens estans assoupis il nous semble que ce que nous perceuons par les autres, soit en songe, comme voir de la lumiere dans la chambre, ouyr le chant du coq, les abois des chiens, le son d'une cloche, & autres choses semblables. Car tout ainsi qu'il nous aduient quelquefois que pensans profondement à quelque chose d'importance nous perceuons legerement des choses, lesquelles nous ne sçauons apres si nous auons vraiment perceuës par les sens extérieurs ou seulement pensees: de mesme arriue-il qu'estans à demy assoupis du sommeil nous perceuons vraiment des objets par les sens extérieurs, lesquels apres que nous sommes entièrement es-

veillez, nous croyons seulement auoir songez. Et quoy qu'il n'y ait celuy, s'il y a prins garde, à qui cela ne soit quelquefois aduenu: si est-ce qu'il ne sera pas hors de propos d'en donner vn exemple que j'ay tiré de Cardan qui le rapporte de Petrus Bellonius. personnage notable, lequel l'a escrit de soy-mesme. Ce Bellonius estant à Corcire entendit sur l'aube du iour vn grand bruit & tumulte à la ruë, & s'estant leué en sursaut encores à demy endormy mit la teste à la fenestre, & vid entre autres choses des femmes toutes esplorees, & descheueeles qui couroient çà & là en desordre, & puis se recoucha & rendormit. Tãtost apres il se leue avec ceste croyãce qu'il auoit songé cela mesmes, qu'il auoit vrayemēt ouy & veu, & neantmoins le racontoit à son hoste, & autres, comme vn songe estrange qui luy auoit donné de l'ennuy en son esprit. Mais ayant appris d'eux que c'estoit chose certaine & veritable, qui s'estoit ainsi passée la nuict deuant, non pas songe ny mensonge, il en demeura bien estonné.

*Card. c. 4.
l. 8. de rer.
var.*

La mesme chose arrive souuent à ceux qui sont yures, parce qu'ils ont les sens troublez, à demi-af-soupis & saisis par les fumees du vin: lesquelles estant tantost apres dissipées, ou consumées, ils croyent seulement auoir songe les choses qu'ils ont apperceuës, ou faites pendant leur yuresse.

VII.

On me pourroit encore demander icy, comment est-ce que certaines personnes parient en dormant, & respondent quelquefois si on les interroge. Et à la verité il n'y a point de doute qu'elles ne puissent parler & begayer en dormant: tout aussi bien que marcher & mouuoir quelque membre, parce que la faculté mouuante n'est pas tousiours attachée: encore que les sens exterieurs le soient, cōme nous di-

*VIII.
Arist c. 3.
de somnitiis*

rons encore au chapitre suiuant: mais de répondre à propos à ce dont on est interrogé, cela ne se peut en dormant: d'autant que pour répondre à propos, il faut ouyr & entendre, & par ainsi le sens de l'ouye & le sens commun sont libres & desliez: & cela mesmes est plustost veiller que dormir, quoy que les autres sens soient entierement estoupez. Toutesfois par charmes & sortileges, on fait répondre à propos ceux qui dorment: & dit-on que le cœur d'un geay a cette vertu: mais ie n'en croy rien, si on n'y adiouste des charmes.

- IX. Cēs choses donc se font en veillant, puis qu'elles sōt perceuēs par les sens exterieurs, lesquels ensemble le sens commun, sont entierement liez & assoupis pendant le vray sommeil, en sorte qu'ils ne peuvent exercer leurs fonctions, ny percevoir aucuns obiects. Je veux parler en suite de ceux qui sont moins entierement endormis.

De ceux qui se leuent, marchent, grimpent, & font d'autres semblables actions en dormant.

C H A P. VI.

I. Merueilleuses actions d'aucuns en dormant. II. Actions perilleuses. III. Raison de Cælius Rhodiginus. IV. Autre raison plus claire de Leuin Lemne. V. Consideration particuliere de ceux qui font des actions perilleuses en dormant. VI. Comment on remarque que telles actions se font en dormant. VII. Pourquoi la faculté sensitive n'exerce en dormant sa fonction en ces personnes là comme fait la motiue. VIII. Pourquoi telles personnes à leur resueil ne se souuiennent point des actions susdites comme elles font des songes.

C'Est chose bien plus estrange (aussi est-elle plus rare) qu'il y a des personnes, lesquelles se leuēt de nuict estant endormies, qui vont & viennent, qui tracassent, & puis se retirent, comme l'on a escrit d'un Theon Stoïcien : & mesmes aucunes qui mettent la main aux armes, comme i'en ay veu d'autres qui se ruent sur ceux qui couchent avec elles, & font leurs efforts pour les estrangler, & l'ay esproué non sans danger couchant avec vn ieune Gentilhomme Gascon, en compagnie duquel i'allois à Paris: neantmoins il est d'ailleurs de tres-bon naturel, tout noble, & plein de courtoisie & modestie : mais il m'aduertit vn peu trop tard de ceste imperfection, s'excusant sur ce que cela luy arriuoit fort rarement.

I.
Arist. c. 2.
de som. &
vigil.

Il y en a encore d'autres qui descendent par les fenestres, qui grimpent par les murailles, qui passent les riuieres à nage, qui vont & viennent & s'exposent en dormant à des perils que les plus agiles n'oseroiēt entreprendre en veillant, cōme nous lisons d'un esclau de Pericles Athenien: & d'un autre qui se leuoit quelquefois la nuict d'aupres de son compagnon, & quoy qu'il ne sceust nullement nager veillant, passoit à nage tout endormy vne riuiere prochaine. Ce que son compagnon ayant obserué le suiuit vne nuict pour voir qu'il deuiendroit, & le voyant auant dans l'eau, craignant le peril, l'appella à haute voix: & le pauvre homme s'estant esueillé se noya soudain.

II.

Or la raison de cecy est, selon l'opinion de Cælius Rhodiginus, qu'il y a vne grāde commotion & troublement au cerueau de telles personnes, non toutes fois si forte au prix de l'estoupement des sens, qu'elle puisse rompre le sommeil.

III.
Cæli. c. 4. li. 2.
30. lect.
antiq.

iv. *Leuin.*
Lemn. cap.
5. lib. 2.
mirabil.
occult.
 Leuin Lemne profondant plus auant ceste matiere tient que telles personnes sont d'une complexion fort chaude & pleines d'un sang escumeux & d'esprits fort bouillans, lesquels montans au cerueau esmouuent les facultez de l'ame aux actions susdictes: de sorte que le corps par l'impulsion & agitation de ces esprits animaux, lesquels consiste la force des nerfs, des muscles, & du mouuement, est porté, mesmes peridant le sommeil, & contremont & à val à tous ces effects estranges, qu'en veillant elles n'osent entreprendre en apprehendant les euenemens perilleux.

v. Mais encore remarque-il particulièrement, que ceux qui grimpent ainsi par les murailles, descendent par les fenestres, montent sur les toicts & font telles autres actions en dormant, sont ordinairement en la fleur de leur aage & ont vn corps rare, gresle agile, aërien, & venteux: & d'ailleurs ont l'esprit bouillant, ardent & actif: de sorte que tout ce qu'ils empoignent ils le serrent fort estroitement, marchent sans apprehension de peril quelconque, & d'un pas lent & tardif s'accrochent fermement des mains & des pieds, & se soustiennent & balacent legerement & agilement en l'air.

vi. Or que tout cela se face en dormant il est aisé à iuger de ce que si on les appelle & erie sur ces entrefaites ils cheent tous eitourdis en s'esueillant: mais si on les laisse faire ils se recouchent tout bellement: & neantmoins apres qu'ils sont esueillez ils ne se ressouuiennent point de ce qu'ils ont faict en dormant.

vii. Mais pourquoy est-ce (dir à quelqu'un) que la faculté sensitiue n'opere aussi bien par le moyen des esprits animaux que fait la motiue? C'est pour-aütant que

que le conduit de la faculté motiue est different des organes des sens, & neantmoins plus ample & plus large: tellemēt qu'il est plus aisé aux esprits animaux de s'escouler par celui-là que par ceux-cy.

Mais pourquoy est-ce encore que ces gens-là ne se ressouviennent point de ce qu'ils ont fait pendāt ces esmotions, & lors qu'ils sembloient veiller, & neantmoins se ressouviennent bien de leurs songes? C'est à cause que pendant les actions susdites les sens sont en trouble, en esmotion & confusion, laquelle fait perdre la souuenance & des songes & des choses vrayes ensemble. Mais lors qu'à la phantasie se presentent quelques obiects en songe pendant que les autres sens sont liez & assoupis sans aucun trouble, la memoire les retient & conferue, si bien qu'estans esueillez on s'en ressouuiet encore.

Or quoy que le sommeil nous soit donné de nature pour le soulagement de l'ame & du corps, si est-ce qu'il n'en faut point vser outre mesure, estant plus dangereux en son excez & plus que la veille mesme: ainsi que ie veux monstrer en suite, & puis nous distinguerons le temps propre au sommeil & à la veille l'un de l'autre.

Combien est nuisible l'excez au veiller & au dormir: & de ceux qui ont dormi plusieurs années sans interruption.

C H A P. VII.

I. Combien les veilles excessiues sont nuisibles. II. Que le sommeil excessif est aussi tres-pernicieux. III. Qu'il faut beaucoup plus veiller que dormir. IV. Contenance de Platon en son viure & en son dormir. V. Comment Aristote enioit le trop profond & long sommeil. VI. Galien a vescu

140. ans par le moyen de sa continence. VII. Arsenius ne dormoit qu'une heure le iour & la nuit. VIII. Scanderbeg deux heures. IX. Du sommeil merueilleusement long d'Epimenides & autres.

I. Comme nul excez n'est bon ni louable en la moralité, aussi n'est-il point es choses naturelles. Mais encore particulierement n'y a-il rien de plus nuisible à la santé des hommes, que le trop veiller & le trop dormir. Car (ainsi que nous enseignent les Medecins) les veilles trop longues nuisent grandement au corps: d'autant qu'elles consomment les bonnes humeurs, & les esprits animaux & vitaux, qu'elles nous maigrissent & attenuent, qu'elles causent des cruditez en l'estomach par la dissipation de la chaleur naturelle qui ne peut exercer sa fonction en la concoction, qu'elles excitent la bile, engendrent des fièvres, des gouttes, & debilitation des nerfs & des muscles, & conduisent souuent à la folie.

II. Le sommeil excessif n'est pas moins dangereux & nuisible au corps & à l'ame, d'autant qu'il relasche trop les membres, qu'il appesantit la teste, qu'il rend la personne stupide, paresseuse, oublieuse & encline à toute sorte de vices, & mesmement à la luxure.

III. Mais l'un & l'autre excez estant bien consideré, & nostre vie (comme nous auons dit cy-deuant) n'estant qu'une vraye veille, & le sommeil l'image de la mort, ou (comme disoit Ariston) un seuer publicain ou gabelleur qui exige de nous & emporte la plus grande partie de nostre vie: il est seant & raisonnable que nous donnions plus de tēps à la veille qu'au sommeil. Car si nous dormons la moitié de la vie, & employons partie de l'autre moitié à nous ha-

Hipp. l. 2.
Aphor. 3.
Gal. l. 12.
met. med.
& 3. de
san. tuen.
Paul. Æ-
gin. lib. 1.

biller, à manger & boire, & à tant de diuertissemens inutiles, combien peu de temps nous restera-il pour estre dictz proprement & vrayement viure ? la moindre partie de la vie ne sera-elle pas pour la vie mesme ? Quand les nuicts seront donc longues, il en faut employer vne partie au trauail, afin que pour le plus le sommeil ne nous destrote que le quart de nostre vie, ou quelque heure dauantage: *Et que* (comme dit tres-bien S. Bernard) *ce soit le repos d'un corps lassé, non pas la sepulture d'un corps entiere-*

*D. Bern.
ad fratres
de monte*

ment estouffé: non pas l'extinction, mais bien la reparation des esprits. Ce que ceux-là qui nous en ont laissé les preceptes ont eux mesmes le mieux practiqué. Platon sçachant bien que la sobrieté est contente de peu de sommeil, n'auoit pour son ordinaire que du pain brun, & des oliues à manger, & de l'eau à boire, & ne dormoit qu'autant que la necessité le requeroit pour la conseruation de sa santé: & nous ad-moneste en ses liures des Loix de nous leuer la nuict pour trauailler & vacquer, soit aux affaires publiques, soit aux priuées, chacun suiuant sa condition: adioustant à cela que pendant le sommeil vn homme n'est pas plus à estimer que s'il ne viuoit point du tout.

*IV.
Cal. Rhod.
ca. 9. l. 30.
amiq lect.
Plato 7.
de legib.*

Aristote (qui a le plus haut philosophé) auoit accoustumé en dormant de tenir en l'vne de ses mains vne bale de cuiure, & au dessous vn bassin de mesme matiere, afin que lors qu'il seroit saisi d'vn trop profond sommeil, la bale luy eschappant de la main, & tombant dans le bassin, il fust esueillé par le bruit & resonnement du coup.

*V.
Laërt.*

La sobrieté & continence au manger, boire, & dormir estoit si bien reglee en Galien le Medecin,

VI.

qu'il en a vescu cent & quarante ans en parfaite santé, n'ayant defailli que par vne extreme & decrepite vieillèle sans autre symptome de maladie: & dit-on de luy, que toute sa vie il eut son haleine doux-flairante & souëfue.

VII. Arsenius precepteur des Empereurs Honorius & Arcadius, personnage de rare sçauoir, & de bonne vie, qui fut depuis moine, ne dorموit ordinairement qu'une heure le iour & la nuit.

VIII. Scanderbeg ou Castriot (duquel les heroïques exploits sont en la bouche de tous les hommes) ne dorموit d'ordinaire que deux heures. Aussi faut-il qu'un grand Capitaine soit autant veillant que vaillant. C'est pourquoy Agamemnon est repris dans Homere de ce qu'il dort toute la nuit.

Ho. 2. lli.

Eccl. 3. 32.

Pro. 8.

Mat. 24.

25. 26.

Luc 12.

12. Mar.

23.

IX.

Apoc. 3. 16

1. Pet. 5. 1.

Cor. c. 10.

16. Col. c 4

Plin. c. 57.

lib. 7.

Et pour trancher court ce discours il n'y a rien de plus singulierement recommandé es saintes Escriptures que le veiller.

Toutefois nous lisons qu'il y a eu certains personnages, lesquels par quelque cause occulte, ou par permission de Dieu, ont dormi si long temps que c'est chose recitee entre les merueilles. Pausanias escrit que Epimenides de Crete, ayant esté enuoyé par son pere querir vne brebis aux champs, il se retira dans vne grotte pour euiter le chaud du midy, où il fut saisi d'un si profond & long sommeil qu'il y dormit l'espace de 40. ans, ou selon Pline 57. & selon d'autres encore dauantage. Estant esueillé il s'en alloit chercher la brebis, mais il trouua toutes choses changées aux champs & encore plus à la ville: & luy mesme fut en telle admiration par toute la Grece qu'on le tenoit pour un Dieu. Les sept dormans Ephesiens (desquels l'histoire est aussi memorable qu'admirable) fuyās la cruelle persecution de l'Em-

pereur Decius se retirerent aussi dans vne grotte, où ils dormirent iusques en l'an 30. de l'Empire de Theodose le ieune, qui sont 196. ans. S'estâsefueillez vn iour de Pasques bien sains & dispos, leurs vestemens (chose merueilleuse) nullement gastez, & croyans n'auoir dormy qu'vne nuit seulement, ils s'en allerent dans la ville d'Ephese resolu mieux qu' auparauant d'endurer le martyre pour la foy Chrestienne: mais ils trouuerent toutes choses changées, & l'Eglise Chrestienne en meilleur & plus asseuré estat. Leurs habits, leurs discours, & notâment la marque de leur momoye, donna cognoissance qu'ils auoient esté du tēps de ce tyran Decius. Leurs noms estoient *Maximianus, Malchus, Martianus, Dionysius, Ioannes, Serapion, Constantinus* Cela arriua selon Sigebert l'an de nostre salut 447.

Cranzius escrit qu'vn ieune elcolier dormit l'espace de sept ans dans vn armoire, où ayant esté trouué encore ne le pouuoit-on esueille à force.

*Cranzius
c. 39. l. 8.
Vanda*

Il n'ay que faire de meller parmy les vrayes histoires le sommeil fabuleux d'Endymion le bien-aymé de la Lune: par lequel aucuns entendent vne tres lourde paresse & faitardise, parce que les rais de la Lune engourdissent & appesantissent: d'autres vne continuelle contemplation des corps celestes & particulierement de la Lune.

*Pausa. in
princ. E-
leac.
Cic. I.
Tuscul.*

Difons maintenant quel temps est le plus conuenable à la veille & quel au sommeil.

Quand est-ce qu'il faut veiller ou dormir.

C H A P. VIII.

I. Hippocrates enseigne qu'il faut veiller le iour & dormir la nuit. **II.** Argument 1. pour monstrer qu'il faut

veiller le iour. III. *Autres argumens pour cela mesme.* IV. *Argumens pour monstrier qu'il faut prendre le sommeil la nuit.* V. *Qu'à ceste cause les Poëtes ont appellé le sommeil fils de la nuit.* VI. *Vanité de ceux qui font de la nuit le iour.* VII. *Exceptions.* VIII. *Que la coustume se tourne en vne autre nature.* IX. *Qu'il est dangereux de laisser vne coustume inueterée, quoy que mauuaise.* X. *Les malades n'ayans repos peuuent dormir en tout temps.* XI. *Le mesme est des vieilles gens.* XII. *Le sommeil interrompu la nuit se doit reparer le matin.* XIII. *Pourquoy le sommeil du matin est le plus agreable.* XIV. *Pourquoy le sommeil est dangereux apres le repas.* XV. *Pourquoy apres la seignée.* XVI. *Pourquoy apres la medecine s'il n'est court & leger.* XVII. *Quelle asbiette il faut tenir en dormant.*

I.

Hip. prog.
3. l. 2.

Gal. ibid.

CE grand & admirable oracle de la Medecine Hippocrates parlant du temps conuenable à la veille & au sommeil, dit ainsi : *Il est bon de dormir selon la coustume & selon la nature: c'est à sçauoir, veiller le iour & dormir la nuit: & est chose mauuaise & dangereuse d'ouure-passer cela.* Sur quoy Galien remarque qu'au temps d'Hippocrates, les hommes gardoient ceste bonne coustume de veiller & dormir selon la nature.

II.

Or que ceste coustume de veiller le iour & dormir la nuit soit selon la nature, il me sera bien aisé de le monstrier par des argumens inuincibles. En premier lieu donc les hommes veillent lors que la chaleur naturelle, qui estoit pendant la nuit resserrée à l'interieur, est espanduë par toutes les parties du corps. Or la chaleur naturelle est espanduë le iour par toutes les parties du corps, la chaleur du Soleil la retirant à soy comme son semblable: c'est donc le iour que les hommes doiuent veiller.

D'ailleurs il faut que les hommes veillent lors qu'ils peuuent plus commodément vacquer à leurs charges & negoces. Or c'est le iour qu'ils y peuuent plus commodément vacquer, à cause de la commodité de la lumiere. C'est donc le iour qu'ils doiuent veiller. A cela nous pouuons encore adiouster la consideration de la santé, qui requiert que nous veillions plustost le iour que la nuict pour la raison qui sera rapportée en suite, afin de monstrier que les veilles nocturnes sont dangereuses.

III.

De mesmes nous pouuons dire que le sommeil est propre & naturel à la nuict, tant à cause que par l'absence du Soleil la nuict estant froide & humide, & la chaleur naturelle renfermée au dedás du corps, les veilles sont dangereuses, que parce que la lumiere celeste nous defaillant lors que le Soleil se retire & s'esloigne de nostre horison, nous deuons nous retirer & nous reposer. Ce que mesmes nous enseignent les bestes, lesquelles gardent le mieux les reigles de la nature. Et les habitans de l'Isle de Taprobane, quoy que barbares, sont loüez de ce que iamais ils ne dorment le iour.

IV.

*Plin. li. 6.
hist. nat.
cap. 22.*

Ce beau precepte nous est aussi representé par les fables des anciens Poëtes, qui feignent que le sommeil est fils de la nuict : pour nous apprendre que c'est la nuict qui est le vray temps du sommeil & du repos.

V.

C'est pourquoy i'ay pitié de la vie des courtisans, lesquels au grand detrimet de leur santé font de la nuict le iour, & du iour la nuict, à l'imitation de ces Lychnobies ou lanterniers, lesquels Senecque disoit viure contre nature. Ce que ie croy qu'ils practiquent ainsi (comme faisoit l'Empereur

VI.

*Sen. epist.
123. l. 22.*

Heliogabale) pour monstrier qu'ils se plaisent à renuerfer tout bon ordre:ou bien possible pour la honte qu'ils ont que le Soleil ne descouure leur actions desreiglées. Cela soit dit sans offenser particuliere-ment personne.

VII.

Car ce que nous venons de dire du temps conuenable au sommeil & à la veille doit estre pris pour vne regle generale, laquelle neantmoins reçoit plusieurs exceptions pour diuerses causes, desquelles ie veux deduire les principales & plus ordinaires.

VIII.

Pour la premiere de ces causes là i'establis la coustume ; laquelle (quoy que mauuaise) gagne quelquefois tant sur son suiect qu'elle se tourne comme en vne autre nature : de sorte que venant à estre interrompuë il y a danger que tel changement n'altere la santé, sur lequel suiect ie diray en passant que i'ay veu & voy ordinairement que les estrangers qui nous visitent en nostre Gascoigne, & particuliere-ment en la ville de Condom, s'esmerueillent de ce que toute sorte de gens, hommes & femmes, & mesmes les vieillards decrepitez boient de nos vins puissans, genereux & fumeux à grands traictz apres disner, apres le soupper plus souuent, & sur le point mesmes qu'ils se couchent, sans que tels excez alterent aucunement leur santé : au contraire ils tiennent que s'ils n'en vsoient ainsi, l'estomac trouueroit à dire ceste curée. Tant la coustume peut sur la complexion des hommes.

Ainsi donc ceux qui ont accoustumé de dormir apres le repas, trouuent ce repos à dire quand ils viennent à l'interrompre. Et combien que i'estime qu'ils feroient beaucoup mieux de laisser peu à peu ceste mauuaise coustume ; si est-ce que cela ne se feroit pas sans danger, ainsi que dit Hippocra-

tes, adioustant à cela, comme pour exemple, vne autre ordonnance qui possible semblera estrange. C'est (dit-il) que ceux lesquels n'ot point accoutumé de disner (car anciennement la sobrieté estoit si recommandee qu'on ne faisoit estat que du souper) & neantmoins disnent, doiuent aussi dormir apres le disner, tout ainsi qu'apres souper, afin de reparer ce changement par vn autre, & que l'estomach soit aidé par le moyen du sommeil pour traualier à la digestion apres l'vn & l'autre repas.

Hippoc. li. 2. de rati. victus ascutorum.

En second lieu nous pouuons rompre ceste regle generale en faueur des malades, lesquels ne pouuans pas dormir la nuict cherchent & prennent leur repos lors & comme ils peuuent. Ce que leur permet aussi le mesme Hippocrates patron de la Medecine.

X.

Hippoc. li. 8. de meth. med.

La troisieme excuse doit estre pour les vieillards. Car la vieillesse estant vne vraye maladie, (comme dit le Comique) & mesmes si incurable qu'inailliblement elle traine son sujet à la mort, il est raisonnable que les personnes vieilles iouyissent de mesme priuilege que les autres malades, & ne pouuant gueres dormir ny la nuict ny le iour, à cause de leur seicheresse, il est de necessité qu'eilles prennent le sommeil lors qu'il se represente.

XI.

Terent. in Phormi.

La cinquiesme exception est que si le sommeil est interrompu pour quelque cause que ce soit, Hippocrates permet de dormir troisu quatre ou enuiron cinq heures du matin. Car ainsi ont interpreté les autres Medecins ces siens termes, *Il n'ya point de danger de dormir le matin iusques à la troisieme partie du iour*: pource qu'au climat où Hippocrates habitoit, les iours ne sont iamais plus courts que d'enuiron onze heures, ny plus longs que d'enuiron quinze:

XII.

Hippoc. progn. li. 2.

tellement qu'environ quatre ou cinq heures re-
viennent à la troisieme partie du iour.

XIII. Le veux dire icy en passant que le sommeil du
matin est plus agreable que celuy de la nuit, par-
ce que le Soleil remontant en nostre hemisphere &
s'approchant de nous, esmeut doucement en nos
corps des vapeurs qui prouoquent le sommeil.

XIV. Je n'ay point deliberé de faire icy entierement
le Medecin : toutesfois puis que le discours nous y
conduit, il faut encore bailler quelques preceptes
pour la santé touchant ce sujet. Le premier est
tout commun & sçeu des plus ignorans, & mesmes
Plautus in Mostellar. Plaute l'a remarqué en ses ieux Comiques : qui est
que soudain ou peu de temps apres le repas le som-
meil est dangereux à toutes personnes. Car il faut
Plutar. de vale. men. (dit tres-bien Plutarque) quelque espace de temps
& quelque interualle entre le repas & le sommeil :
& ce afin que le sommeil ne hastant par trop la con-
coction, les fumees & vapeurs cruës ne saisissent le
cerueau & appesantissent la teste avec beaucoup
d'estourdissement & de trouble, qui cause apres
diuerfes maladies tres-pernicieuses.

XV. Le second est qu'il se faut soigneusement garder
Fernel.c. 16. lib. 2. meth. me- den. de dormir apres la phlebotomie ou seignée : afin
que la chaleur estant affoiblie ne vienne à s'estein-
dre, & les esprits qui sont diminuez ne soyent
estouffez & accablez par les fumees & vapeurs qui
gagnent & saisissent les conduits des sens pendant
le sommeil.

XVI. Pour le troisieme, les Medecins tiennent qu'a-
pres auoir prins medecine il est beaucoup meilleur
de veiller que de dormir. Toutesfois si le sommeil
presse (comme il aduiet d'ordinaire) il n'y a point
de mal de sommeiller yn petit & legerement enui-

son demy-heure apres la prise de la medecine: d'au- *Fernel. c.*
tant que par ce leger & court sommeil la vertu de *14. lib. 3.*
la medecine s'augmente & se fortifie dauantage à *meth. med.*
l'aide de la chaleur naturelle. Mais aussi tost qu'elle
commence à operer il faut veiller iusqu'à ce que
l'operation soit acheuee: parce qu'autremēt le som-
meil trop long ou trop profond arresteroit le cours
& la force de la purgation medecinale.

Il ne sera pas hors de propos de dire icy briefue- XVII.
ment quelle assiette faut tenir en dormant. Il est
donc vtile à la santé de se coucher plustost sur le
ventre que sur le dos pour fortifier dauantage la
chaleur naturelle dans l'estomach & intestins, afin
de mieux cuire & digerer la viande. Ioinct que le
coucher sur le dos eschauffe les reins, cuit le
phlegme dans iceux, dont s'engendre la grauelle: &
d'ailleurs telle assiette produict des incubes & fan-
tosmes, mesmeient aux personnes voraces ou
chargees de mauuaises humeurs. Il est bon aussi de
se coucher au premier somme sur le costé droit, afin
de fortifier la chaleur du foye lors qu'il trauaille à
la seconde concoction, & pour eiter aussi que le
cœur ne soit affaisé du poids des viandes de l'esto-
mach, & des intestins, auant qu'ils les ayent cuites.

Or ces preceptes ainsi exposez pour la conserua-
tion de nostre santé: recherchons vn peu les causes
pour lesquelles certaines personnes sont plus som-
meilleuses les vnes que les autres.

*Pourquoy est-ce que certaines personnes sont plus
sommeilleuses les vnes que les autres.*

C H A P. IX.

*I. Pourquoy les femmes sont plus sommeilleuses que les
hommes. II. Pourquoy les petits enfans sont fort sommeil-
leux, au contraire des vieillards. III. Pourquoy les Nains
IV. Pourquoy ceux qui ont les veines menues. V. Pour-
quoy les personnes grasses & repletes. VI. Pourquoy les
oysives. VII. Pourquoy les ioyeuses. VIII. Pourquoy les
gouluës & yurongnes. IX. Comment aucunefois l'excessive
repletion des viandes empesche le sommeil. X. Pourquoy
ceux qui habitent en lieux froids & humides sont plus
sommeilleux que ceux qui habitent les lieux chauds. XI.
La difference du sommeil és quatre saisons de l'annee.*

I. **L**Aissant à part plusieurs maladies qui rendent
les personnes sommeilleuses ou veillantes outre
leur naturel, i'en deduiray dix autres causes remar-
quables, quoy que i'en aye touché aucunes en mes
questions naturelles.

En premier lieu donc le sexe peut beaucoup en
ces effects. Car les femmes sont plus sommeilleu-
ses de leur nature que les hommes, à cause qu'elles
sont plus humides & plus froides: & l'humidité est
la matiere du sommeil, & la froideur la cause qui
fait prendre & congeier en eau les vapeurs, lesquel-
les estoupant les conduits des sens, causent le som-
meil.

II. En second lieu l'age est fort considerable. Car
les petits enfans sont fort sommeilleux, & les per-
sonnes vieilles au contraire ne peuvent gueres dor-
mir. Laquelle diuersite procede de ce que les en-

fans sont fort humides, & neantmoins abondans en chaleur naturelle: laquelle euapore grande quantité de ceste humidité, & l'enuoye au cerueau: de sorte que les conduits par lesquels les esprits animaux s'escoulent du cerueau és autres parties du corps en eittans estoupez ils s'endormēt aisément. Et pour ceste mesme cause le bercer agitant & mouuant ces humeurs, les faiçt endormir. Et mesmes il n'y a rien qui les remette plustost lors qu'ils sont malades que fait le sommeil, ainsi que Galien nous enseigne. Les personnes vieilles au contraire sont seiches & ont fort peu de chaleur naturelle: à raison dequoy la matiere est la cause du sommeil leur defaillant, elles ne peuent gueres dormir. Or quand ie dis que les personnes vieilles sont seiches, j'entends (comme j'ay dit ailleurs) qu'elles n'ont gueres de l'humide radical, ny de bonnes humeurs, qui sont la matiere du sommeil, combien que d'ailleurs ils abondent en excremens & mauuaises humeurs qui sont la matiere des rheumes & catarrhes.

Galen. lib. 2. prorrh. comment. 29.

Au troisieme rang ie veux loger les Nains. pour estre plus sommeilleux, que les personnes bien proportionnees. Ce qui procede de la grosseur de leur tette. Car les Nains ayant ordinairement la tette fort grosse à proportion du reste du corps, elle a besoing aussi de plus grande nourriture. Cōme donc grande quantité d'aliment monte à la tette, aussi fait par mesme moyen grande quantité de vapeurs, lesquelles la chaleur ne pouuant si tost consumer ny dissiper, elles tiennent d'autant plus long temps les sens liez par le sommeil.

III.

Cael. Rhod. dig. cap. 3. lib. 6. lect. antiq.

IV.

Arist. c. 3. de somno & vig. & Cael. Rhod. ibid.

Au quatriesme ie veux mettre ceux qui ont les veines menuës; lesquels sont beaucoup plus addorrez au sommeil que ceux qui les ont grosses, & ce à

cause (dit le Philosophe) que les fumées & vapeurs qui ont monté au cerueau ayant estouppé les conduits des sens, ne peuuent point s'escouler ny estre dissipées par la chaleur si aisément que si les voyes estoient amples & larges. Tout ainsi donc qu'il y faut plus de temps à oiter la cause du sommeil, aussi l'effect en dure plus longuement.

v. Pour le cinquiésme les personnes grasses & repletes sont ordinairement plus sommeilleuses que les maigres & gresles : d'autant qu'oultre ce qu'elles sont remplies de grande quantité d'humeurs qui causent le sommeil : d'ailleurs aussi elles sont plus pesantes & assoupies, & recherchent plus leur aise & le repos qui est compaignon du sommeil. Les personnes maigres au contraire sont actiues & laborieuses, & l'action & mouuement rompt & interrompt le sommeil.

vi. Par mesme raison nous pouuons placer en suite au sixiésme rang les personnes laborieuses & oyssiues: celles-cy pour estre plus sommeilleuses, à cause qu'elles ramassent grande quantité d'humeurs par leur oyssiueté, & recherchent trop le repos: & celles-là pour estre plus vigilantes à cause de l'action & travail lequel interrompt le sommeil.

vii. Pour le septiésme les personnes d'humeur ioyeuse & qui sont en prosperité sont plus addonnées au sommeil que les metancholiques & celles qui sont affligées de quelque grande aduersité : à cause que celles-cy ont du trouble, inquierude & agitation d'esprit, & celles-là iouissent d'une douce tranquillité & repos.

viii. Pour le huitiésme les personnes gouluës & notamment les yuorngnes, sont plus endormies que les sobres : & ce d'autant que de grande quantité

de viande, & notamment du vin, s'esleue grande quantité de vapeurs, lesquelles prouoquent le sommeil, en la maniere que nous auons cy-dessus monstté. Et les personnes sobres par vne raison contraire sont fort vigilantes.

Toutesfois il faut icy remarquer encore que si l'estomach est excessiuelement chargé de viandes & de vin, cét excez mesme pourra estre cause du retardement du vray sommeil, par le trop grand ramas de fumees & vapeurs. Car comme par vne trop grande affluence d'huyle la lampe s'esteind, ainsi le sommeil est empesché par vne trop grande quantité de fumees, & vapeurs qui peuuent bien troubler les sens, corrompre la digestion, esteindre la chaleur naturelle, engendre des cruditez, des trenchees, des douleurs & pesanteurs de teste, mais non pas vn vray & salutaire sommeil.

Pour la neufiesme cause ie tiens que le lieu de l'habitation peut rendre vne personne plus ou moins sommeilleuse selon le temperament du climat. Car il est certain que ceux qui habitent és pays froids & humides sont fort addonnez au sommeil: & ceux qui habitent és pays chauds & secs sont fort vigilans: & ce d'autant que (comme i'ay dit cy-deuant) le froid & l'humidité induisent le sommeil.

Pour la dixiesme & derniere cause nous pouons adiouster que les diuerses saisons de l'annee nous rendent plus ou moins sommeilleux: Et sans doute le temps pluuieux nous conuie plus au sommeil à cause de l'humidité, que le temps sec & serain: Mais en general nous sommes plus addonnez au sommeil en hyuer qu'en esté, tant à cause de la froideur & humidité desquelles procede le sommeil,

IX.

X.

XI.

Hippocr.
aphor. 15.
li. 1. & ibi.
Galenus.

& qui predominant en ceste saison-là qu'à cause aussi que les nuits estant fort longues nous induisent à vn plus long repos. Ioinct que l'antiperistase la chaleur se saisissât des parties interieures du corps nous mangeons plus, digerons mieux, & par mesme moyen plus grand' quantité de fumees & vapeurs s'éleuent au cerueau, lesquelles prouoquent vn plus long sommeil. Pour le regard de l'Esté il arriue aucunesfois que pendant les plus aspres chaleurs du Soleil qui excite en nous des vapeurs avec quelque violence, nous nous endormons d'vn sommeil fort pesant. Au printemps le sommeil du matin est plus doux & agreable, qu'en nulle autre saison de l'année à cause du temperament de ceste saison, & mesmement au matin que la chaleur du Soleil estant fort temperee induit doucement le sommeil. L'Automne estant humide, nous rend d'autant plus sommeilleux: & mesmement sur la fin, lors que les froids commençans à predominer en l'interieure region de l'air, la chaleur naturelle se retire à l'interieur par l'antiperistase. Voilà ce que j'auois à dire generalement de la veille, & du sommeil, & particulièrement en ce qui regarde les hommes. Maintenant ie veux aussi particulariser les causes de la veille & du sommeil d'aucuns animaux en ce qu'ils sont merueilleusement differens des autres.

De la veille & du sommeil estrange d'aucuns animaux.

C H A P. X.

I. Nostre negligence à la recherche des causes. II. Considerations sur le Coq. III. Sur lesquelles I. de l'Escale reprend les autres sans rien resoudre. IV. Deux raisons touchant le frequent resueil & chant du Coq. V. Que les ani-

maux mussez, & les serpens demeurent assoupis pendant l'huyet. VI. La raison de tel assoupissement, & que ce n'est pas vn vray sommeil. VII. Le lièvre dort les yeux à demy ouuerts. VIII. Lièvre dormant, ancien prouerbe. IX. Pourquoy le lièvre a la veüe courte. X. D'où vient que les ours dorsent quatorze iours apres leur naissance.

Certainement la nature est merueilleusement diuerse & diuersement merueilleuse, & semble se plaire principalement à la varieté en toutes choses depuis les plus grandes iusques aux plus petites. Mais pource que les effects nous sont ordinairement & familièrement en obiet nous sommes negligens à la recherche des causes, en la cognoissance desquelles gist la vraye & parfaite science.

Il n'y a point d'animal priué & domestique que nous oyons & voyons gueres plus souuent que le Coq: mais il n'y en a pas vn (que ie sçache) en la nature, duquel les veilles & interruptions frequentes du sommeil, & le chant en ce qu'il marque les heures & sert d'horloge, soient si admirables, & les causes de toutes ces choses si occultes.

Iules l'Escale, (que ie ne nomme gueres sans quelque tiltre d'honneur) considerant les conditions & proprietiez susdites en cét animal, reprend ceux qui les veulent attribuer au desir venerien, comme à la verité le Coq est fort lascif. Car, dit-il, pourquoy est-ce que cét appetit l'esmouueroit ainsi veu qu'il a nuict & iour les poules prés de soy? Ioinct qu'il a accoustumé plus volontiers de chanter apres que deuant l'accouplement. Mais quoy? l'Escale, en faisant le censeur & reprenant les autres, que n'en rendez-vous vne meilleure raison? Tout ainsi que regardant de loin vn arbre, il nous est bien aisé à di-

re par negation que ce n'est ny vn homme ny vn cheual, ny vn bœuf : mais très-mal aisé d'asseurer véritablement si c'est vn poirier, vn cerisier ou vn prunier. De mesme és choses qui sont d'une consideration abstruse, il est bien aisé à reprendre ceux qui en rendent trop legerement raison, quoy que celuy qui reprend n'en sçache pas luy mesmes la vraye cause. Ainsi donc l'Escale a mieux aimé reprendre & censurer les autres qui ont trop hardiment & legerement parlé de ce sujet, que de se rendre luy mesme sujet à la censure & à la touche.

IV. Or en cela, comme en plusieurs autres choses, ie le veux imiter, & n'en dire mot de mon iugement. Toutesfois i'en veux rendre deux raisons des anciens Philosophes, lesquelles ne me semblent point impertinentes. La premiere & la plus commune, c'est que le Coq est vn animal fort solaire (à cause dequoy les anciens le consacroient à Esculape:) tellement que ressentant apres minuit que le planete predominant sur sa nature remonte sur nostre horizon, il s'esueille, il s'en esiouyt, il chante de ioye : non pas de trois en trois heures & precisement à minuit, comme dit Pline, (car on peut esprouver ordinairement le contraire:) mais plustost apres minuit le Soleil remontant du meridian des Antipodes sur nostre horizon. L'autre resolution est de Democrite, (ainsi que rapporte Ciceron) lequel tenoit que le Coq saoul de dormir apres auoir parfait sa digestion (comme il a en soy beaucoup de chaleur naturelle pour bien tost cuire & digerer la viande) se resueille tout gaillard faisant retentir sa voix esclattante,

V. C'est chose certes merueilleuse que les mouches à miel & autres animaux insectes ou incisez, lesquels n'ont point de sang, & mesmes aucuns ayas

*Cœl. Rhod.
ca 13. l. 16.
lect. ant.*

*Cicero lib.
2. diuinat.*

sang: comme les serpens, les lesards & les crocodiles des fleuves demeurent cachez dans des trous & tanières à repos & assoupis comme d'un sommeil si profond, qu'il est tres-mal aisé de les esveiller: & demeurent ainsi en cét estat sans rien manger environ quatre mois de l'an durant les froideurs les plus aspres, selon que le tesmoigne Aristote en son histoire des animaux.

*C. 14. 8.
15. lib. 8.*

Le dy qu'ils sont comme assoupis de sommeil pendant tel repos: d'autant que ce ne peut pas estre un vray sommeil, veu qu'il ne procede point des fumées & vapeurs de la viande cuisante dans les entrailles, puis qu'ils ne mangent rien durant ce temps là: ains c'est plustost vne espece de lethargie, laquelle par la rigueur des aspres froids de l'hyuer, ioincte à l'imperfection de ces animaux-là, qui ont bien peu de chaleur naturelle, leur saisit & assoupit tous les sens.

VI.

Le vulgaire admire aussi les animaux qui dorment les yeux ouverts, comme le lièvre. Mais la raison pourquoy ils dorment ainsi, c'est qu'ils n'ont pas les paupieres assez estenduës & amples pour couvrir entierement leurs yeux en dormant, ains les ont comme coupées & roignées.

VII.

*Pli. c. 57. la
II. hist.
natur.*

Aucuns de l'opinion de Xenophon, tiennent que le lièvre veille les yeux fermez & dort les yeux ouverts: & que de là est venu le proverbe Grec, Lièvre dormant, contre les personnes dissimulees, lesquelles faisant semblant de faire vne chose, en font vne autre. Mais l'expérience nous fait voir le contraire: & la pointe du proverbe ne laisse pas de demeurer en consequence de ce que le lièvre dort les yeux ouverts: d'autant qu'il semble veiller, & neantmoins dort.

VIII.
*Cæl. Rhod.
c. 3. lib. 26.
λαγώς
καθειδ' ωρ.*

IX.

Cela mesmes est cause que ne pouuant entiere-
ment siller les yeux, il a la veuë courte & foible, la
lumiere externe la luy esblouyffant sans cesse.

X.

C'est aussi chose fort estrange que les oursons
dorment quatorze iours apres leur naissance d'un si
profond sommeil (ainsi que dit Pline) que ny les
coups ny les playes ne les peuuent esueiller. Ce que
ie n'estime pas vray sommeil, non plus que celuy des
serpens pendant l'hyuer. Mais la cause de cecy me
semble estre, que les oursons à leur naissance sont des
masses de chair informes, imparfaites, & qui ont les
organes des sens indisposez, estant certain que les
ours forment leurs faons apres qu'ils sont nez à for-
ce de les lescher.

Plin. c. 36.
li. 8. hist.
nat.





LES CAUSES DES SONGES.

DISCOURS II.

CHAP. I.

- I. *L'Homme desire sur tout sçavoir les choses futures.*
 II. *Moyens superstitieux des anciens pour deviner les choses futures.* III. *Le but de l'auteur en ce 2. discours.* IV. *Qu'est-ce que songe selon Aristote.* V. *Erreur d'Artemidore definissant le songe.* VI. *Somnium dicitur à somno.* VII. *Les songes se font seulement és sens interieurs.*

DE toutes les choses que nostre ame appetite & souhaite le plus ardemment, la cognoissance de l'aduenir est le plus important & importun desir. Car comme elle est diuine, aussi desire-elle s'approcher le plus près de la Diuinité par la deuination : laquelle en sa perfection est propre au seul Createur, & par communication de grace à quelques creatures, comme aux bons Anges, & aux saincts Prophetes : lesquels pourtant ne sçauent pas toutes choses futures, cōme le iour du grand Iugement, & si vn homme sera certainement sauué ou damné : ains seulement (outre

les choses qui procedent des causes naturelles) celles qu'il plaist à la diuine bonté leur reueler par souueraine & singuliere grace.

II.

Cét ardent desir est si inné & naturel à l'ame, que pour tascher à l'assouuir, plusieurs ont eu recours mesmes aux vaines superstitions forgees sur l'enclume du pere de mensonge. De là, comme d'une Lerne de maux sont sortis tant de diuers oracles, truchemens de l'ennemy du genre humain, tant de colleges d'Augures, Aruspices, Oniropoles, coniecteurs & deuins qui faisoient estat & profession de predire les choses futures, par les reuelations qu'ils disoient en auoir de Dieu, par l'inspection & obseruation des entrailles des bestes sacrifiées, par le vol, gasouillis & trépignement des oyseaux, par l'interpretation des songes, & en plusieurs autres sortes toutes superstitieuses & damnables.

III.

Pour le regard des songes, qui sont le suiect de ce second discours, ie sçay bien que les esprits trop curieux (desquels le nombre est tres-grand en ce siecle) aimeroient mieux que ie fisse l'Artemidore en les interpretant, que le Philosophe en deduisant les diuerses causes de la diuersité des songes, & enseignât comment, & en quelle faculté de nostre ame ils se representent. Mais il n'y a remede: ne pouuant plaire à tous, ie me contenteray de plaire à ceux qui ayment mieux la raison que la vanité, & la certitude de la verité, que la varieté de l'incertitude. Ce n'est pas que ie ne croye qu'il y a des songes qui nous sont enuoyez de la part de Dieu, & d'autres qui nous signifient & presagent des futurs euenemens (car i'esperere monstrer l'un & l'autre:) mais ce n'est pas à dire que cela se doie attribuer indifferemment à toute sorte de songes, lesquels peuuent estre aussi differens

leurs causes sont differentes: Car tels sont les effects que leurs causes Et comme toutes les pensees & conseils que nous auons en veillât ne portent pas coup & ne reüssissent pas selon nostre desseing: ainsi toutes les visions que nous auons en dormant ne sont pas des certains aduis & reuelations des choses futures. Mon but principal est donc d'enseigner qu'est-ce que songe, comment & en quelle faculté de l'ame se representent les songes, combien il y en a de sortes, quelles sont leurs causes principales, comment ils signifient & marquent principalement la disposition ou indisposition de la personne: & pour delecter le lecteur en l'instruisant, & l'instruire en le delectant i'entremesleray plusieurs histoires en mon discours, lesquelles seront aussi agreables que curieusement recherchees. Commençons par la definition du Songe.

Le songe (dit le Philosophe) est vne vision, laquelle pendant le sommeil se représente aux sens interieurs. IV.
*Arist. c. 3.
de somniis,*

La definition qu'en baille Artemidore reuiet à mesme sens, si ce n'est qu'il adiouste que telle vision signifie choses bonnes ou mauuaises. Mais ie n'approuue point ceste addition: d'autant qu'il y a des songes vains qui procedent de la diuerse agitation des fumées & vapeurs qui montent de l'estomach au cerueau, mesléés avec les esprits animaux: & tels songes ne peuuent certainement signifier aucuns euenemens heureux ny sinistres. in fin.
V.
*Artemi-
dorus l. 3.
de somniis.*

Suiuant donc la definition du Philosophe les songes se font pendant le sommeil: car le songe a pris sa denomination du sommeil, mais plus clairement en Latin qu'en François, *somnium enim à somno*. Et quoy qu'en commun langage nous disions aussi que celuy-là songe qui demeure quoy, meditât pro-

VI.

fondement, ou se phantasiant quelque chose en son esprit, cela se dit metaphoriquement, comme si on vouloit dire qu'il a les sens interieurs si bandez qu'il semble plustost dormir que veiller, les sens exterieurs n'estans attentifs à nul de leurs obiects.

VII.

Or ceste vision que nous appellons songe, selon la susdite definition, se represente seulement aux sens interieurs: d'autant que pendant le sommeil tous les sens exterieurs sont liez & assoupis. Que si vn seul des sens exterieurs estoit libre & non estoupé des susdites fumées & vapeurs, l'animal seroit dit veiller plus proprement que dormir, ainsi que j'ay monstré cy deuant en son lieu. Il faut donc de necessité, que puis que telles visions ne se peuuent faire és sens exterieurs, pendant le sommeil, elles se facent és sens interieurs, pendant que tous, ou quelqu'vn d'iceux est entierement ou aucunement libre: en quoy y ayant certes beaucoup de difficulté, & les maistres n'en demeurant pas d'accord, il en faut discourir particulierement en suite.

En quelles facultez de l'ame, & comment se font les songes.

C H A P. II.

I. Les songes se font tous és sens interieurs. II. Opinion de ceux qui tiennent que les songes se font seulement au sens commun ou à la pensee. III. Selon ceste opinion mesme chose peut estre l'obiect du sens commun & de la pensee ensemble. IV. Aucuns disent que les songes se font par la reflexion des images d'un sens à l'autre. V. D'autres que c'est par le moyen des esprits animaux rapportans lesdites images. VI. Que l'imagination & pensee ne font qu'un mesme sens. VII. La memoire est le seul tresor des au-

*tres sens interieurs. VIII. La susdite reflexion est repro-
uee. IX. Que les esprits animaux vaguans çà & là rap-
portent les images indifferemment à tous les sens inte-
rieurs.*

Tous les Philosophes demeurent bien d'accord
que les songes se font és sens interieurs : car ils
ne peuuent cheoir és sens exterieurs, attendu que
(comme i'ay dit au chapitre precedent) ils sont tous
pendant le sommeil entierement assoupis & liez.
Mais d'autant qu'ils ne s'accordent pas du nombre
des sens interieurs, ny du rapport du consentement
qu'il y a des vnes avec les autres : aussi ne peuuent-
ils estre de mesme opinion touchant la maniere en
laquelle se font les songes. Sur laquelle contention
ie ne toucheray que deux opinions seulement, les
autres ne me semblant nullement probables.

I.

Aucuns donc tiennent qu'il y a quatre facultez
sensitiues internes, à sçauoir, la fantasia, le sens com-
mun, la memoire sensitiue, & la pensee, qu'ils ap-
pellent faculté cogitratrice. (I'ay dit memoire sen-
sitiue à la difference de l'intellectuelle : dequoy
i'ay discoursu en mon traicté de l'ame.) Ceux-cy par
ceste diuision & denombrement des facultez inter-
nes establisent la fantasia pour thresor ou maga-
sin du sens commun, & la memoire sensitiue pour
celuy de la pensee : & par ainsi soustiennent que
les songes se representent au sens commun ou à
la pensee. Au sens commun si ce sont choses
sensibles & perceptibles par les sens exterieurs,
desquels le sens commun est le chef & le prince,
auquel la fantasia rapporte en dormant les ima-
ges des obiects qui se representent à iceux sens ex-
terieurs en veillant. A la pensee, si ce sont choses

II.

insensibles & imperceptibles par les sens extérieurs, & neantmoins sont retenues & conseruees en la memoire sensitue qui les represente à la pensee en la mesme sorte qu'elle les a conceus. Par exemple si ie songe que ie voy vn colosse, vn cheual, vn temple, que i'oy le son d'une cloche ou d'une trompette, bref que ie perçoy quelque object d'un des sens extérieurs, tel songe (disent-ils) se fait au sens commun par le rapport de l'imagination ou fantasie. Si ie songe que ie suis ioyeux & gaillard, ou au contraire affligé ou malade, d'autant que la ioye, la gaillardise, l'affliction ou maladie, & autres semblables qualitez ne sont point objets des sens extérieurs, tels songes se representent en la pensee par le moyen de la memoire sensitue.

III.

Ils disent dauantage qu'il peut souuent arriuer que les songes se presenteront tout à coup & au sens commun & en la pensee sous diuerse consideration d'un mesme sujet, qui seruira d'object & au sens commun & à la pensee. Par exemple, si ie songe qu'un homme vient à moy, c'est un objet du sens commun: & si d'ailleurs ie songe que c'est mon frere, mon cousin, mon amy, ou mon ennemy, c'est un objet de la pensee: parce que ces qualitez ne sont point perceptibles par les sens extérieurs, mais bien par les intérieurs.

IV.

Or ceux-là mesmes qui tiennent la susdite opinion ne demeurent pas tous d'accord entr'eux du moyen par lequel les images des objets sont rapportees de la fantasie au sens commun, & de la memoire sensitue à la pensee. Car les vns enseignent que cela se fait par certaine reflexion ou repercussion des images procedantes de la fan-

tasie au sens commun, & de la memoire sensitiue à la pensee: ny plus ny moins que les choses que nous voyons dans vn miroir se representent à nostre veüë par vn rabat, reflexion ou reialissement qu'elles font du miroir à nostre veüë.

D'autres soustiennent que cela se faict plustost par le moyen des esprits animaux, lesquels portent de l'vn sens interieur à l'autre des images semblables à celles qui sont empreintes en celuy duquel ils les reçoient, ayans en foy ceste vertu ou faculté naturelle. Par exemple, si la fantasie, s'a imaginé vn cheual bardé, les esprits animaux qui vaguent par les sens interieurs portent vne pareille image d'vn cheual bardé au sens commun: & si la memoire sensitiue se ramenoit en songe quelque qualité, passion ou affection imperceptible par les sensexterieurs, les mesmes esprits la communiquent à la pensee.

Pour moy ie trouue en ceste opinion plus de subtilité que de verité: tellement qu'elle embrouille plustost les esprits des apprentifs, qu'elle ne les instruit de la vraye cause formelle des songes. Car premierement ceste diuision des sens internes en quatre n'est pas tant bien receüe es escholes des Philosophes, qui ne font de l'imagination ou fantasie & de la pensee qu'vn mesme sens interne. Ie parle de la nuë & simple pensee. Car s'il est question de discourir sur les choses pensees ou imaginees & mesmes des choses vniuerselles, c'est vn effect de l'intellect & de la raison, non pas des simples sens. Mais s'imaginer quelque chose ou la penser simplement n'est-ce pas vne mesme operation de l'ame? Et si cela peut estre d'vn mesme sens pourquoy en faut-il establir deux?

v.

vi.

VII.

Par mesme moyen aussi le fondement du rapport susdict de la fantasia au sens commun & de la memoire sensitue à la pensee se destruit. Car outre ce qu'il n'y a veritablement que trois sens internes, la seule memoire est le vray thresor des autres deux, qui sont le sens commun & l'imagination ou fantasia.

VIII.

D'ailleurs à quel propos introduire vne repercussion ou reflexion d'images d'un sens à l'autre, laquelle ne peut estre sans violence, & est plus propre à l'entre-heurt des corps solides qu'aux images, ny aux esprits animaux, qui resultent de la plus simple & subtile substance du sang le plus espuré? Et la similitude, ou comparaison prise du miroir n'est nullement à propos, parce que les sens internes ne sont point des corps transparens, comme le miroir & l'œil pour receuoir l'un de l'autre la susdite reflexion d'images.

IX.

Il y a bien plus d'apparence que les esprits vagues çà & là au cerueau, rapportent & representent les obiects des sens interieurs, non pas pourtant avec la relation de l'opinion susdite, à sçauoir de la fantasia au sens commun, & de la memoire sensitue à la pensee: mais indiscretement & indifferemment selon que les vapeurs & fumees meslees avec eux, les poussent & entraînent, ou selon qu'eux mesmes vaguent par-cy, par-là. Car outre ce que nous n'admettons point la distinction de la fantasia d'avec la pensee, quelle necessité y a-il que les esprits suivent cet ordre-là? C'est pourquoy le Philosophe ne determinant rien sur ce suiet nous enseigne assez clairement que les songes se representent aux sens internes indefiniement, & selon que les esprits animaux leur representent les visions, appari-

tions, ou images. Laisant donc tout ce qui est des contentions & difficultez precedentes venons à ce qui est de la vraye & pure doctrine.

La vraye resolution des questions & difficultez precedentes.

CHAP. III.

I. Actions & esmotions continuelles de nostre ame. II. D'où vient que les songes tantost sont reglez, tantost confus & horribles. III. Comment ils se font au sens commun. IV. Cause plus expresse de la confusion des songes. V. D'où vient que nous songeons les images des obiects plus grandes que ne sont les obiects mesmes. VI. Comment les songes se font en l'imagination. VII. Comment en la memoire.

L'Ame n'est gueres iamais sans mouuement, sans action, sans passion, sans affection, soit que nous veillons, soit que nous dormions. Mille imaginations, mille pensées, mille chimeres, tantost avec ordre, tantost sans ordre, passent & repassent par le cerueau. Il est vray que tandis que nous veillons, nous n'y prenons pas garde, à cause que nous travaillons, & sommes ordinairement occupez à quelque chose: & que mesme les obiects de nos sens extérieurs nous en diuertissent. Toutefois si nous sommes oiseux, nous les apperceuons assez, & sommes contraincts ou de sommeiller, ou de faire quelque action pour oster ces resueries de la teste.

II. Mais pendant le sommeil les sens extérieurs estans assoupis & n'exercans aucune de leurs fonctions, la chaleur estant resserree à l'interieur, & le corps à repos (pourueu que les sens intérieurs, ou quelque vn d'iceux soit libre, ou pour le moins qu'ils ne soient pas tous entierement assoupis & liez) c'est lors que l'ame s'esgaye, & se represente vne infinité d'apparitions & visions diuerses que nous appellôs songes: & ce quelquesfois avec vn bel ordre, & les obiects bien formez, quelquesfois sans ordre & les obiects difformes, estranges, horribles, selon que l'agitation des fumees & vapeurs qui ont monté de l'estomach au cerueau est tumultuante, ou moderee & accoïsee. Car tout ainsi que battant l'eau & la troublant entierement nous ne scaurions y voir aucune image: & si nous l'agitons en forte qu'elle ne soit pas entierement troublee, nous y apperceuons bien quelques images, toutesfois rompuës, entre-coupees & difformes: mais le mouuement cessant & l'eau estant calme les images s'y representent entieres & parfaites. Ainsi tandis que nos sens internes sont estoupez & saisis des fumees & vapeurs qui montent de l'estomach au cerueau, nous ne songeôs point du tout: s'ils sont embrouillez de l'agitation & mouuement d'icelles, nous auons des visions dé-reglees & estranges: mais si telle agitation cessant nos sens internes sont libres, nous auons des visions reglees & à peu pres semblables à celles que nous perceuons en veillant.

III. Je tiens donc que les songes se font indifferément en tous les sens internes. Premieremēt au sens commun, qui est le maistre sēs & le prince des sēs externes, lesquels vont tous aboutir à iceluy comme plusieurs petits ruisseaux à quelque gros fleue & luy

rappoꝛtent chacun son ſuiet particulier pour les diſtinguer les vns des autres. Car les images de tous ces obiects eſtant perceuës par le ſens commun, ſe repreſentent meſmes pendant le ſommeil à iceluy par le moyẽ deſeſprits animaux qui vaguẽt par le cerueau.

Toutesfois elles paroiffent quelquesfois differentes des obiects que les ſens auoient perceus en veillãt à cauſe du meſlange & confuſion d'iceux, & des vapeurs & fumees qui ſ'embroüillent avec les eſprits animaux. Or comme du meſlange de certaines couleurs, il ſ'en fait d'autres qui participent vn peu de celles qui entre en la compoſition : de meſmes de la confuſion de pluſieurs obiects en reſultent d'autres qui ſont montrueux en tant qu'ils ſont compoſez de pluſieurs pieces de diuerſe nature.

Mais encore faut-il remarquer pour toute ſorte de ſonges, que les choſes qui ſe repreſentẽt en dormãt aux ſens interieurs, paroiffent bien ſouuent beaucoup plus grandes que leur nature ne le permet, & que les qualitez moderees, nous ſemblent eſtre en l'extremite de l'excez. Ainſi vn homme nous ſẽble quelquesfois vn horrible coloffe de grandeur & ſtature de meſuree, vne colline paroift en guiſe d'vne grande & haute montagne : vne choſe ſimplement rouge nous ſemble eſclatante & brillante comme du feu : vne choſe moderẽment chaude, nous faiẽt ſembler toucher du feu qui nous brulle : vne humeur ſadement douce tombant ſur noſtre langue, ou dans le goſier, nous faiẽt ſauourer comme du miel ou du ſucꝛe, & la pituite vn peu ſalee nous ſemble du ſel : vn petit bruit ou ſouffle à nos oreilles, nous fait ſonger des vents impetueux & orageux, & des tintamarres eſtranges, comme des canonnades & tonnerres. Ce qui procede de ce que le

IV.

V.

*Aristot. de
diuin. per
ſomm.*

sens embrouïllé des fumees & vapeurs, ne pouuant sainement & subtilement iuger des images des objects conceus, a recours aux choses les plus grossieres, ou plus sensibles en mesme genre. Or les choses grandes, & celles qui sont en l'extremité de l'excez sont plus sensibles que les petites ou mediocres : à raisõ dequoy le sens empesché a recours à celles-là, ne pouuant aisément perceuoir celles-cy. Ou bien c'est que commé les objects que nous regardons à trauers des lunettes, ou des broüees nous semblent plus grands qu'ils ne sont vrayement : ainsi le sens embrouïllé de fumees & vapeurs à trauers lesquelles il perçoit les objets en dormant, se les represente plus grands qu'ils ne sont en effect. L'une & l'autre raison me semble fort receuable, & mesmes toutes deux ensemble peuuent estre concurrentes.

VI. Le songe se peut faire aussi en l'imagination, fantasie ou pensee : laquelle non seulement se represente les objets qu'elle a autresfois imaginé ou pensé : mais aussi en feint & forge beaucoup d'autres à l'imitation de ceux-là & par la composition & confusion d'iceux : cõme des nouueaux modes, nouueaux animaux, nouuelles plantes, des cerfs volans, des Sphinx, des Hippocentaures, des Hydres, des Chimeres, des monstres, des Fantosmes, des nouuelles couleurs, nouueaux plaisirs, nouuelles douleurs.

VII. La memoire (qui est le grand thresor de l'ame) ayant retenu les images des objets du sens commun ou des fictions de la fantasie, les produit aussi, & se les ramentoit quelquesfois en dormant. Et voilà comment les songes peuuent eschoir à toutes les facultez de l'ame. Recherchons maintenant si tous les animaux songent.

Si toutes especes d'animaux songent, & des hommes
qui n'ont iamais songé.

CHAP. IV.

I. Nul bon auteur n'a encore determiné les especes des
animaux qui ne songent point. II. Resolution de l'Auteur
que tous les animaux parfaits songent. III. Non pas les
imparfaits. IV. Pourquoi l'homme songe plus que nul des
autres animaux. V. Aristote & Pline conciliez. VI. Per-
sonnes & peuples qui ne songerent iamais. VII. Qu'il est
tres-dangereux de songer à ceux qui n'ont iamais songé.
VIII. Pourquoi aucuns ne songent point.

Ceux qui ont le plus exactement & curieusement
recherché la nature des animaux ont bien obser-
ué qu'il y en a plusieurs especes qui songent: mais de
determiner au contraire les especes de ceux qui ne
songent point ie ne trouue aucun graue auteur qui
l'ait osé faire encore. Que les animaux à quatre
pieds, & notamment les chiens (comme leurs abois
en dormant le tesmoignent) les cheuaux, les brebis,
les chéures songent, les Naturels en demeurent assez
d'accord. Mais des animaux qui font des œufs & non
leur semblable viuant, comme les oiseaux & la plus-
part des serpens & des poissons: Aristote mesme qui
a esté le plus clair-voyant en telles choses, aduouë
franchement que c'est chose trop obscure & mal-ai-
see à resoudre: & ce (à mon aduis) d'autât qu'il n'ap-
pert point par aucuns signes extérieurs que tels ani-
maux songent: & pour n'apparoir point il n'est pas
pourtant asseuré d'inferer de là qu'ils ne songent
point. Car plusieurs choses sont desquelles il ne
nous appert nullement: tellement que cela demeure
ainsi irresolu & indecis entre les Philosophes.

Arist. c. 10
l. 4. de hist.
animal.

II. Toutefois ie diray hardiment ce qui m'en semble: c'est que puis que le songe est vn obiect des facultez interieures de l'ame sensitiue, tous les animaux parfaicts, lesquels sont doüez des sens interieurs & mesmes de memoire peuuent aussi songer. Car ayans vn sens commun pour discerner les images des obiects perceus par les sens exterieurs, la phantasie pour s'imaginer ce qui leur semble bon ou nuisible, & memoire pour retenir ce qu'ils ont conceu par les sens interieurs: d'ailleurs mangeans & digerans leur viande, des fumées & vapeurs montant à leur cerueau pour prouoquer le sommeil par l'estouppement des conduits de leurs sens, ie ne voy rien qui leur destourne les songes, ny raison quelconque assez forte pour les rendre incapables de songer.

III. Quant aux animaux incisez & imparfaits lesquels n'ont point de memoire, ie croy que veu ce defaut de la retention des images des obiects perceus ils ne songent nullement. Car comment est-ce qu'ils se les pourroient représenter en dormant s'ils ne les retiennent pas mesmes, ains les perdent soudain en veillant, & d'en forger & imaginer de nouvelles, leur imperfection & foiblesse de leurs sens ne le permet pas: & quand bien cela seroit elles s'esuanouyroient soudain à faute de memoire.

IV. Or il est tres-certain que de tous les animaux l'homme seul songe le plus & plus souuent, d'autant qu'il a les sens interieurs beaucoup plus prompts, aigus & subtils que nul des autres, tant à cause de son bon temperament que de la lumiere de l'intellect, de laquelle ses sens interieurs sont esclairez, & ceux des autres animaux, comme estans destituez de ce diuin flambeau, sont toujours comme en tenebres.

Quant au temps que les enfans commencent à songer, Aristote & Pline admirables scrutateurs de la nature, en parlent fort diuersement. Car Aristote en son histoire des animaux escrit qu'ils ne songent point deuant le quatriesme ou cinquiesme an de leur aage: & Pline au contraire qu'incontinent apres leur naissance ils commencent à songer. Et à la verité les ris, les gemissemens, les effrais, tremblemens & autres mouuemens & grimaces des petits enfans dormans confirment assez ceste opinion. Mais aussi ne faut-il pas prendre les termes d'Aristote nuëment à la lettre pour vne negation absoluë. Car ils reçoivent interpretation par vn autre sien passage de la mesme œuure, où il accorde que les petits enfans ne s'en ressouuiennent nullement, & adiouste mesmes cela qu'ils rient & larmoyent en dormant, quoy qu'ils ne le fassent pas en veillant deuant le quatriesme iour apres leur naissance.

Sur ce suiect il faut remarquer, comme chose fort merueilleuse, qu'il y a eu des hommes qui n'ont iamais songé: comme nous lisons de Cleon Daulien, de Thrasimedes Hæreyen, de Neron l'Empereur, si ce n'est sur la fin de ses iours apres qu'il eut fait mourir sa mere: car depuis ce temps-là il fut ordinairement affligé de songes horribles. Si nous croyons les histoires, les Atlantes, les Telmessiens & Garamantes ne songent iamais.

Au demeurant on a obserué que ceux lesquels ayans esté toute leur vie sans songer en fin ont eu des songes, ont aussi soudain esprouué des changemens tres-dangereux à leur santé, & la pluspart en sont morts bien tost. Car aussi à la verité c'est vn argument tres-certain d'vn changement estrange au temperament naturel du cerueau que d'auoir

v.
Arist. c. 10
l. 4. de hist.
animal.

Plin. c. 75
l. 10. hist.
nat.

c. 10. li. 7
de hist. ani.

VI.

Plutar. de
cessat. ora-
cul. Plin.
ibid. & ca
8. lib. 5.

VII.

Sueton. in
Nerone.
Tertull. de
anim.

Arist. c. 10
l. 4. de ani-
& c. 3. de
somm. in f.
Cardan. c.
43 & 44.
l. 8. de veris-
varis.

des songes à ceux qui n'en auoient oncques eu auparavant : & tous grands changemens (selon les Medecins) sont pernicieux à la santé & le plus souuent mortels.

VIII.

Or la raison pour laquelle aucuns ne songent iamais ou tres-rarement, c'est qu'ils sont de telle complexion que grande quantité de fumees & vapeurs s'exhalent de leur estomach au cerueau, lesquelles venant à se refoudre en eau & descendre dās les conduits & organes des sens, les estoupent entierement & par ce moyen empeschēt les visions & les songes. Et pour ceste mesme raison nous ne songeons gueres pendant le premier sommeil, ou bien si nous songeons nous ne nous ressouuenons point de nos songes. C'est aussi la cause pour laquelle les petits enfans ne songent gueres de quatre ou cinq ans apres leur naissance, ou ne se ressouuiennent nullement de leurs songes : car estans extrêmement humides ils ont presque tousiours les conduits de leurs sens estoupez d'humidité, à raison dequoy ils dorment beaucoup & d'un sommeil fort profond.

Voila ce qui me semble touchant la resolution des questions proposees en ce chapitre. Et puis que iusques icy nous auons exposé qu'est-ce que songe, comment & en quels sens il se fait : disons en suite de quelles causes procedent les songes.

Des diuerses causes des songes.

C H A P. V.

I. *Diuision generale des causes des songes en interieures & exterieures.* II. *Causes interieures subdivisees en naturelles & animales.* III. *Quelles sont les naturelles.* IV. *Quelles sont les animales.* V. *Causes exterieures subdivi-*

uisees en spirituelles & corporelles. VI. Quelles sont les spirituelles. VII. Quelles les corporelles. VIII. Table ou description des causes generales des songes.

LA diuersité des songes nous peut aisément faire remarquer qu'ils procedent aussi de diuerses causes, lesquelles (qui les voudroit particulariser & en faire le denombrement en destail) se trouueroient innombrables. Toutesfois en les diuisant en gros & en general nous les pouuons reduire à certains chefs principaux & causes generales : ausquelles toutes les particulieres pourront estre commodément rapportées. Il est donc ainsi que tous les songes en gros & en general procedent de certaines causes interieures ou exterieures.

I.

Les causes interieures sont celles qui se trouuent en nous mesmes qui songeons & se subdiuisent en naturelles ou animales.

II.

Les naturelles sont celles qui despendent des diuerses complexions ou humeurs predominantes au corps. Car suiuant la diuersé complexion & constitution des humeurs, nous auons diuers songes, ainsi que ie diray particulierement cy apres.

III.

Les causes animales des songes sont les habitudes que nous auons à certaines choses, & les diuers objects que les sens exterieurs ont perceu en veillant. Car volontiers nous songeons la nuict ce à quoy nous auons vacqué & nous sommes occupez le iour precedent : comme nous dirons plus amplement és discours suiuaus.

IV.

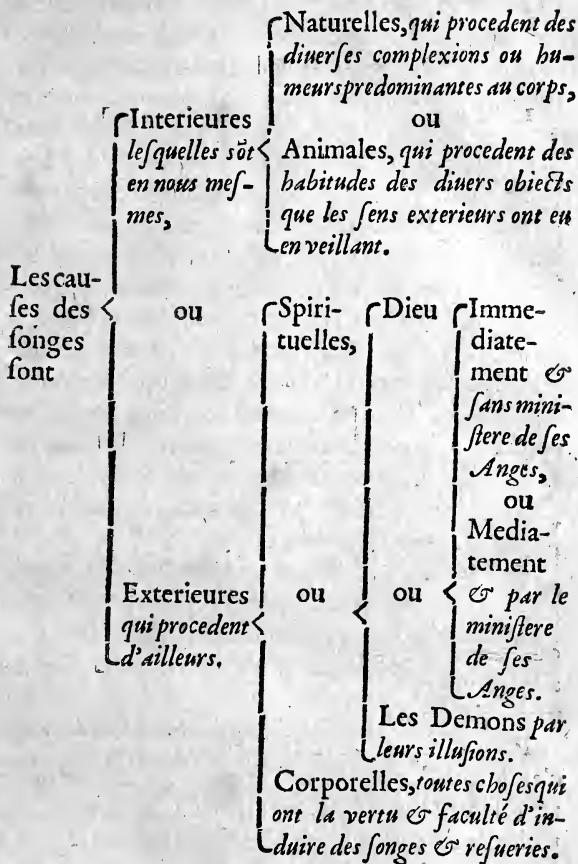
Les causes exterieures sont celles qui procedent d'ailleurs que de nous mesmes qui songeons : & se subdiuisent en celles qui sont spirituelles, & celles qui sont corporelles.

V.

VI. Les spirituelles sont Dieu & les demons. Dieu nous enuoye des reuelations en songe immediate-ment & de soy mesme sans aucun ministere de ses Anges, ce qui est tres-rare : ou bien mediatement par le ministere de quelque bon Ange : & les vnes & les autres tendent tousiours à nostre salut. Les demons enuoyent aussi, ou nous suggerent des visions & illusions en songe, soit qu'elles partent nuë-ment de leur malice, soit qu'ils les meslent subtile-ment avec les fictions de nostre phantasie, lesquels (lors que Dieu leur permet de nous tenter) ils ag-grauent ou desguisent frauduleusement pour tra-uailer nostre ame, ou la porter à quelque damnable superstition. Tant y a que c'est tousiours pour nous perdre, ou si elles semblent profiter à la santé du corps ou accroissement d'honneurs ou de biens de fortune, elles nuisent à l'ame: Surquoy nous discour-rons aussi particulierement cy-apres.

VII. Les causes exterieures corporelles sont toutes choses qui peuuent induire des songes ou resueries pendant le sommeil, comme les choux, le vin, la mandragore, la lactuë, & autres choses semblables fumeuses ou vaporeuses.

VIII. Or afin que la susdite diuision des causes des son-ges soit plus aisee à conceuoir & retenir, ie l'ay vou-lu peindre en la maniere que s'ensuit.



Ce sont-là les causes principales des songes. Voyons maintenant combien il y a de sortes de songes ; afin que nous puissions encore plus clairement les distinguer les vnes des autres.

De la diuersité des songes.

C H A P. VI.

I. Ce mot *songe* se prend en deux sortes. II. Diuision des songes en diuins, diaboliques & naturels. III. Autre diuision d'Hippocrates en diuins & naturels. IV. Explication d'icelle par Iul. Scaliger. V. Autre diuision de S. Gregoire. VI. Diuision plus claire en six especes. VII. Espece 1. des songes appellée proprement *Songe*. VIII. Espece 2. appellée *Vision*. IX. Espece 3. appellée *Oracle*. X. Espece 4. comprenant les illusions diaboliques. XI. Espece 5. *Insomnium*. XII. Espece 6. qui est des spectres & apparitions horribles.

I. **C**E mot *Songe*, se peut prendre generalement en vne signification fort vague pour toute sorte de visions ou apparitions qui se representent pendât le sommeil à nos sens interieurs : ou bien proprement en vne signification plus restreinte pour celles-là seulement lesquelles nous presageant ou signifiant quelque chose, sont neantmoins obscures & malaisées à interpreter. Voilà quant à la distinction du mot qui est prealable à celle des choses.

II. Pour le regard de la diuision des songes mesmes, c'est à dire des choses qui se peuuent diuersement représenter à nos sens interieurs pendant le sommeil, elle est aussi diuerse. Car si nous auons esgard à leurs causes, lesquelles j'ay deduites au chapitre precedent, les songes peuuent estre distinguez en diuins, diaboliques & naturels. Suiuant laquelle diuision les songes diuins & diaboliques seront compris sous ceux qui procedent des causes spirituelles mediatement ou immediatement: & les songes naturels

comprendront tous ceux qui procedent tant des causes vrayement naturelles que des causes interieures animales, & exterieures corporelles : d'autant que toutes les causes se rapportent aucunement à la nature. Car cela nous est naturel de songer en dormant ce que nous auons perceu ou conceu en veillant : & pareillement aussi d'estre affectez des drogues, viandes, ou autres choses semblables qui ont la vertu & faculté naturelle d'induire des songes.

Hippocrates ne fait que deux sortes de songes, à sçauoir diuins & naturels. Sous les diuins il comprend aussi les Diaboliques: voire mesmes comme Payen il entend par les songes diuins ceux qui sont suggerez par les illusions des faux dieux, n'ayant cognoissance ny du vray Dieu ny des choses vrayement diuines. Par les naturels il faut entendre comme dessus toute autre sorte de songes.

Iules de l'Escale en ses commentaires sur le liure des songes d'Hippocrates diuise le songe naturel en celuy qui represente naïfement & proprement l'obiet songé, & de là est appellé des Grecs *Euthyoniron*, c'est à dire songe droit & réglé : & en celuy qui represente confusement l'obiet, & à ceste cause est appellé en Grec *Scolioniron*, c'est à dire songe oblique, confus & desreglé. Apres cela il subdiuise le songe réglé en celuy qui represente simplement l'obiet en son naturel, comme la terre, vne maison, vn homme, de l'eau, & est appellé proprement *Physicon*, c'est à dire naturel : & en celuy qui represente l'obiet avec quelque accident ou composition laquelle procede de l'humeur predominante en celuy qui songe: & de là est appellé *Syncramaticon*, c'est à dire composé: comme si on songe vne maison em-

III.

Hippoc. de
somniais.

IV.

Ευθυόνειρον

Σκολιόνειρον.

Φυσικόν.

Συγκραματικόν.

braſſee, ou de l'eau froide, ce ſonge marque la pituite & celui-là la cholere.

V.

S. Greg. li.
8. moral.

Sainct Gregoire diuiſe encore autrement les ſonges: à ſçauoir en ceux qui procedent de repletion, ou inanition d'excremens, ou d'illuſion, ou de penſee & illuſion enſemble: ou de reuelation, ou de penſee & de reuelation enſemble: & confirme ſon opinion par pluſieurs beaux teſmoignages de l'Eſcriture ſaincte.

VI.

Toutes leſquelles diuiſions ſont aſſez probables & receuables. Neantmoins il me ſemble qu'il y en a vne autre beaucoup plus aduenante pour mieux diſtinguer toute ſorte de ſonges les diuiſant en ſix eſpeces principales.

VII.

La premiere eſt des ſonges qui ſignifient & preſagent, quoy qu'obſcurément, quelque choſe future bonne ou mauuaife, bon-heur, ou mal-heur, prenāt ainſi le nō de ſonge en ſon eſtroitte & propre ſignification: & ceſte eſpece ſe ſubdiuiſe encore en cinq autres, ainſi que nous enſeignerons au chap. ſuiuant.

VIII.

La ſeconde eſpece des choſes qui ſe representent à nos ſens interieurs pendant le ſommeil s'appelle proprement *viſion*, qui ſe faiet lors que la meſme choſe laquelle il nous ſemble voir en dormant, aduiet vrayement en meſme temps, tout ainſi qu'elle s'eſt representee en ſonge.

IX.

La troiſieſme eſpece eſt des reuelations que Dieu nous enuoye quelquefois en ſonge: qui ſont appellees des Grecs, *phaſma*, *horma*, ou *Chrematiſmos*, & des Latins, *viſion*, ou *Oracle*: ſelon qu'elles regardent le temps preſent ou le futur, & nous ſont enuoyees immediatement de Dieu, ou mediatement par le miniſtere des Anges, ainſi que nous deduirons particulièrement cy-apres en ſon lieu.

φάσμα ὁ-
ραμαχρη-
ματιſμος.

La quatriesme espece est des songes diaboliques x.
qui nous sont suggerez par les illusions de l'ennemy
du genre humain, afin de nous faire perdre ou tre-
buscher aux lacs qu'il nous dresse aussi bien la nuit
que le iour, aussi bien en dormant qu'en veillant:
ainsi que nous monstrerons aussi cy-apres.

La cinquiesme espece est appellee des Grecs, *Eny-
pion*, des Latins *Insomnium*, qui ne se peut dire en
vn seul mot François: & signifie proprement tou- xi.
tes ces resueries qui se representent aux sens inte-
rieurs, pendant le sommeil, procedantes des obiets
ou des occupations que nous auons euës au prece-
dent, pendant que nous veillions; de la complexion,
ou des humeurs predominantes au corps: & tels
songes sont du tout vains, & ne peuuent signifier
ny presager les euenemens des choses futures, si ce
n'est des maladies.

La sixiesme & derniere espece, est des phantof- xii.
mes & apparitions effroyables & hideuses qui se
representent à nous en dormant: de sorte qu'apres
nostre resueil, nostre ame en est encore toute ef-
frayee & troublee.

Voilà en gros, & en general six especes principa-
les des songes, prenant le mot *songe* en sa vague,
ample & generale signification: sur lesquelles il
nous faut en suite plus particulierement discourir,
reprenant chacun selon l'ordre que j'ay gardé en
ce mesme chapitre. Commençons donc par celle
que nous auons appellé proprement songe.

*Des songes qui signifient & presagent obscurement
les choses futures.*

CHAP. VII.

I. Qu'est-ce que songe en sa propre signification.

II. Cinq especes du songe. III. Songe propre. IV. Songe d'autruy. V. Songe commun. VI. Songe publique. VII. Songe general, le tout enrichy de plusieurs belles & notables histoires.

I.
ὄνειρος.

Plut. c. I.
lib. 5. de
placi. Phi.

LA premiere espece des songes est de ceux que les Grecs appellent *Onirous*, & les Latins *Somnia*, proprement songes, lesquels signifient & presagent quelque chose future, toutesfois sous le voile de quelques visions & apparitions obscures, & d'une intemperation mal-aïsee, & abstruse, comme des allegories mysterieuses ou mysteres allegoriques, l'intelligence desquelles a esté si recommandable par tous les siècles passez qu'elle a merité entre les hommes le nom & tiltre de deuination, n'appartenant qu'aux esprits diuins de deuiner & auoir la cognoissance des choses futures.

II.

Ceste premiere sorte de songes se subdiuise en cinq especes, estant ou propre, ou d'autruy, ou commune, ou publique, ou generale: toutes lesquelles nous toucherons par ordre les descriuant, & illustrant d'exemples notables & remarquables.

III.

Le songe propre est celuy qui regarde seulement la personne qui songe, comme quand nous songeons quelque chose seulement de nous mesmes. Tel estoit le songe d'Archelaus gouverneur de Iudee: auquel il fut aduis en dormant qu'il voyoit dix espics de bled bien pleins, que des bœufs paissoient. Lequel songe fut tres-bien interpeté par vn Iuif Esseen des malheurs qui luy arriuerent bien tost apres, ainsi qu'escrit Iosephe. Tel estoit aussi le songe de Phayllus Capitaine de la Phocye, frere d'Onomarchus, lequel songea qu'il estoit deuenu semblable à vne statue qui estoit en Delphes, laquelle representoit vn homme sec, dessi-

Ioseph. c.
15. lib. 17.
antiq. Iud.

guré & descharné. Ce qui luy fut vn certain presage *Herod. lib. 10.*
 d'une pernicieuse etisie de laquelle il deuint tout sec & tabide, & mourut bien tost apres. Vn autre ayant songé qu'une de ses cuisses s'estoit endurcie en pierre, deuint dans quelque iours paralytique de ce costé-là. Ce songe est rapporté par Galien & le precedent par Herodote. Quelque autre ayant songé que de son liét pendoit vn œuf, & ayant consulté vn deuin pour sçauoir que cela pouuoit signifier, il luy fut respondu que sans doute il y auoit sous son liét vn thresor caché: & soudain y ayant fait bescher il y trouua vn notable thresor d'or, & d'argent, & pour recompense porta au deuin vne petite partie de l'argent trouué: & le deuin luy dit: & bien voicy du blanc de l'œuf, mais quoy? qu'est deuenue le iaine? luy reprochant tacitement son ingratitude, & mesconnoissance.

Petrar. de somnis.

Le songe d'autruy est des choses qui regardent quelque autre personne, & non celle qui faict le songe: comme celuy de la fille de Polycrates tyran de Samos, laquelle songea qu'elle voyoit son pere haut esleué en l'air, & que Iupiter l'arrousoit & le Soleil l'oignoit. Ce qui fut vn sinistre presage pour Polycrates. Car quelque temps apres il fut pendu en croix au sommet d'une haute montagne, par le commandement d'Orætes lieutenant de Cambyses: & ainsi le songe de sa fille fut accompli. Car Iupiter le lauoit & arrousoit de la pluye, & le Soleil fondant sa graisse oignoit son corps esleué & pendu en l'air. Ce Prince fut ainsi malheureux en sa fin ayant esté tousiours auparauant le plus heureux homme du monde: si bien que voulant esproouuer vn iour quelque reuers de fortune, il ietta dans la mer la plus precieuse & riche bague de ses thre-

iv.

Herod. l. 3.

fors: & bien tost apres il la retrouua dans les entrailles d'un gros poisson qui luy fut porté de present. Les amis de Ptolomee surnommé *Foudre* songerent que Seleucus l'appelloit en Iustice deuant les loups, & les vautours qui estoient ses Iuges, & que luy apres la sentence distribuoit grande quantité de chair aux ennemis. Ce qui fut vn certain presage de sa mort & de la route & déconfiture de son armee.

Cyrus ayant songé que l'aîné des enfans du Roy Hytaspes couuroit d'une aîsle l'Asie, & de l'autre l'Europe: il aduint que Darius (qui estoit fils aîné de Hiltaspes) fut Empereur de l'Asie, & de l'Europe, ainsi que recite Herodote.

v. Le songe commun est celuy qui regarde autruy

& la personne qui songe tout ensemble: comme les songes des Empereurs Neron, & Vespasian.

Car Neron songea que le char de Iupiter estoit traduit de chez luy en l'Hostel de Vespasian: & Vespasian auoit eu quelque temps auparauant vne vision en dormant, qui luy promettoit que sa bonne fortune commenceroit lors qu'une dent seroit arrachée à Neron: & le premier qu'il rencontra le lendemain fut vn Medecin qui luy monstra vne dent qu'il venoit d'arracher à Neron. L'un & l'autre songe promettoit l'Empire du monde à Vespasian aux despens de Neron, & fut ainsi accompli: Cét exemple à la verité est fort remarquable, mais i'en veux rapporter encore trois plus anciens qui furent suivis d'euenemens du tout admirables. Le premier est tel: Astyages Empereur des Medes, ayeul mater-

nel du grand Cyrus fit deux songes qui presageoient assez manifestement la bonne fortune de son petit nepueu, & la perte de son Empire. Au premier il songea que l'vrine de sa fille Mandane auoit

Plutar. in opusc. quare Deus malef. pœnam differ.

Herod. l. i.

Xiphil. in Vespas.

Herod. lib. i. Valer. Max. lib. i. cap. 7.

inondé toutes les Prouinces de l'Asie. A l'autre que de la nature de ceste mesme fille, sortoit vne vigne, laquelle auoit si desmesurément accru, qu'elle couuroit de son ombre toutes les Prouinces de sa monarchie. Astyages voulant eluder toutes les menaces de ses songes, maria sa fille non pas à vn grand Prince ou puissant seigneur Mede: mais bien à vn Perse homme de bas lieu nommé Cambyfes, & de ce mariage nasquit Cyrus: lequel soudain apres sa naissance Astyages fit exposer aux bestes sauvages dans vne forest pour rompre le destin qu'il redoutoit. Mais ce fut en vain. Car Cyrus fut sauué par vne bergere qui le retira & l'esleua. Depuis estant deuenu grand il vainquit Astyages, subiugua les Medes & donna commencement à l'Empire des Perses. Le second exemple est du mesme Cambyfes lequel eut pareille cognoissance de sa ruine que son predecesseur. Ce grand Roy songea que son frere Smerdis ou Mergis estoit assis en son throsne royal: duquel songe il fut si outré qu'il fit homicider son frere. Mais il arriua bien tost apres qu'un des Mages de Perse qui ressembloit fort à Smerdis & se disoit estre luy-mesme, s'empara du Royaume: & Cambyses montant à cheual, s'enferra par mégarde soy-mesme de son espee. Exemple troisieme: Le Roy Antigonus songea que passant par vn beau & grand champ il y semoit de la limeure d'or, & que ceste semence dans quelque temps auoit produit des espics d'or: & qu'y estant retourné pour le voir il l'auoit trouué moissonné n'y restant que le seul chaume lié: & comme il s'en plaignoit quelquesvns luy rapportoient que Mithridates l'auoit moissonné & emporté au pays de Pont. Antigonus estrangement estonné de ceste vision la racompta à son fils l'ayant

*Herod.
ibid. Inst.
lib. I.*

au prealable obligé par serment de n'en dire iamais mot à personne, & luy fit entendre qu'il auoit resolu de faire mourir Mithridates. Demetrius qui estoit Prince bien né fut tres-marry de la resolution que son pere auoit prise: tellement que Mithridates l'estant venu visiter pour passer le temps avec luy selon la coustume, il le retira à part de ses autres familiers, & ne luy osant declarer de bouche le cruel desseing de son pere, pour ne violer son serment, il escriuit en terre du bout d'une iaueline ces mots, *Fuyt'en Mithridates*. Ce que Mithridates fit dès la nuict ensuiuant, & se retira en la Cappadoce : où ce qu'il eut tant de bonne fortune qu'il y fit de grandes & signalees conquestes, & y establit ceste lignee tant celebre des Roys de Pont, qui fut depuis esteinte par les Romains enuiron la huictiesme race en la personne d'un autre Mithridates gendre de Tigrane.

Le songe public est celuy qui regarde le bien ou le dommage du public & de l'Estat, comme celuy de Hecuba femme de Priam Roy de Troye, qui songea qu'elle auoit conceu vn flambeau qui embrasoit l'Asie & l'Europe : & s'accoucha de Paris, lequel ayant rauy la belle Helene femme legitime de Menelaus Roy de Sparte, fut cause de ceste guerre de Troye si fameuse pendant tant de siecles passez : laquelle finit par l'embrasement de son pays & le meurtre de tant de milliers de vaillans hommes. Les songes de P. Decius & T. Manlius Torquatus Consuls & chefs de l'armee Romaine à la guerre contre les Latins, partoient à mon aduis de quelque reuelation, & mesmes regardoient aucunement leurs personnes: toutefois ils regardoient encore plus la chose publique. C'est pourquoy ie m'en

veux icy seruir pour exemple. Ces deux capitaines receurent en mesme nuit aduis en dormant que de necessité il falloit que d'un costé l'armée fust deffaitte, & que de l'autre vn capitaine en chef mourust. Ayant consulté ensemble sur le rencontre de leurs songes, ils resolurent que celuy duquel la pointe de la bataille reculeroit, se vouïeroit aux Dieux infernaux, & se ruant courageusement à corps perdu dās les plus ferrez esquadrons des ennemis finiroit honorablement sa vie pour le salut de l'armée & vtilité publique. Le lendemain estans venus aux mains avec les ennemis en bataille rangée, la poincte où Decius commandoit commençant à reculer, il accomplit heureusement son vœu pour la republique, demeurant mort estendu sur la place & les ennemis entierement deffaits.

Nous pouons encore icy rapporter le songe de Mahomet II. Empereur des Turcs, lequel la nuit auant qu'il print à force la tant renommée cité de Constantinople chef de l'Empire Grec, songea qu'un venerable vieillard de stature gigantale descendant du Ciel luy mettoit vn anneau par sept fois dans les dix doigts de ses mains. Lequel songe ses deuins interpreterent de la prise de la ville assiegée: dont il se resiouyt grandement, & ayant fait donner des horribles assauts de tous costez l'emporta à la honte & desolation du Christianisme, & aduancement de l'Estat Turquesque.

Le songe general est celuy qui nous represente quelque changement en l'estat de l'vniuers ou en ses principales pieces, comme au Soleil, en la Lune, ou aux elemens, bien que tels songes puissent estre presages des euenemens humains. Tel fut le songe de Tarquin le superbe: lequel peu de temps

auant qu'il fust chassé de Rome songea qu'il voyoit deux moutons, l'un desquels ayant esté immolé, l'autre se ruoit contre luy & l'auoit renuersé à coups de corne : & luy ainsi renuersé apperceut que le Soleil changeoit son cours ordinaire. Ayant raconté ceste vision aux deuins ils luy dirent que ce mouton signifioit vn homme lequel se feignant grossier, niais, insensé & semblable à vne beste luy feroit la guerre & le vaincroit : & que le changement du cours du Soleil presageoit le changement de son estat. Ainsi luy en arriua-il. Car Brutus frere de celuy qu'il auoit fait iniquement mourir faisant semblant d'estre fol & insensé luy brassa vne coniuration secrette & le chassa de Rome avec toute sa famille & changea la Monarchie en Republique. Voila pour le regard des songes (prenant proprement le mot de songe) lesquels signifient quelque chose, sont neantmoins le plus souuent d'un interpretation obscure & difficile. Venons maintenant à la seconde espece qui est des visions.

De la vision seconde espece des songes.

C H A P. VIII.

I. Visions estranges d'un Arcadien. II. Vision de deux seruiteurs d'Alexandre Neapolitain. III. Vision de Cræsus. IV. Vision de P. Cornelius Rufus. V. Vision de Petitus. VI. Vision d'Atterius Rufus. VII. Plusieurs ont preuen en songe leur bon-heur & mal-heur. VIII. Vision notable de Maurice Empercur. IX. Vision d'un Milanois. X. La cause de telles visions. XI. Qu'il faut autrement iuger des causes des songes estranges & rares que des ordinaires.

I. **C**'Est vne merueille vrayement diuine & vne diuination vrayement merueilleuse, que le corps

estant faisi du sommeil sans mouuement, & les sens
exterieurs entierement estoupez & assoupis, l'ame
neantmoins puisse presager, preuoir & pressentir
les choses futures, tout ainsi qu'elles doiuent arri-
uer. Voire mesmes qu'aucunesfois elle les voye &
perçoieue en mesme tēps & en la mesme sorte qu'el-
les arriuent. Sur ce suiect les anciens rapportent vn
exemple merueilleux au possible. Deux Arcadiens
estans arriuez en la ville de Megare se departirent
l'vn de l'autre pour aller loger en diuers lieux, l'vn
chez son hoste & familier amy, l'autre en vn caba-
ret. Celuy qui logeoit chez son amy vid la nuict en
songe son compagnon qui sembloit le presser de le
venir promptement secourir contre le maïstre du
logis qui machinoit sa mort, luy remonstrant qu'il
y suruiendroit encore à temps, s'il vouloit vn peu se
haster. Sur ceste vision il s'esueille tout effrayé, se le-
ue du lict en sursaut, sort en ruë pour s'acheminer
hastiement au logis de son compagnon : mais par
quelque mal-heur s'estant r'aduisé, & croyant que ce
fust vne resuerie, il s'en retourna coucher. S'estant
r'endormy il luy sembla reuoir son amy tout nauré
& meurtry qui l'admonestoit & le prioit, que puis
qu'il n'auoit daigné le secourir pendant sa vie, lors
qu'il pouuoit encore venir à temps : à tout le moins
il luy rendist ce dernier deuoir d'amitié, que de s'en
aller bien matin à la porte de la ville pour arrester
son corps que l'hoste meurtrier faisoit emporter sur
vn chariot chargé de fumier. Ce qu'il fit, & y
trouua vn bouuier conduisant vn chariot chargé
de fumier, dans lequel estoit le corps de son com-
pagnon, & le bouuier s'en estant fuy le meur-
trier fut saisy & puny de mort comme homici-
de.

*Cic. r. de
din.**Val. Max.
c.7. lib. 1.*

II.

*Alex. ab
Alex. ca.
II. lib. I.
genial.
diernim.*

Les songes qu'Alexandre Neapolitain recite de deux siens seruiteurs ne sont gueres moins merueilleux que le precedent. L'vn d'iceux seruiteurs gardant quelques troupeaux avec vn sien fils dans vne logette assez esloigné des troupeaux, songea que le loup luy rauissoit vne brebis, laquelle il designa & marqua à son fils luy commandant de se leuer & s'y en aller promptemēt. Son fils s'y en estant allé trouua que le loup deschiroit la mesme brebis que son pere luy auoit designée & marquée. L'autre seruiteur couchant dans la chābre d'Alexandre son maistre ploroit & se lamentoit estrangement vne nuict en dormant. Ce qu'Alexandre entendant le fit esueilleur, & luy ayant demandé la cause pourquoy il se lamentoit & gemissoit ainsi, il luy respondit que c'estoit en songeant que sa mere estoit morte & qu'il la conuoyoit à la sepulture. Quelques iours apres vn messager vint rapporter à ce seruiteur les nouvelles du deceds de sa mere: & Alexandre dit auoir remarqué soy mesme par le rapport du messager qu'elle estoit morte la mesme nuict & à la mesme heure que ce sien seruiteur l'auoit songé. Je veux encore adiouster icy quelques autres exemples, quoy que les euenemens n'ayent pas esté en tous en mesme temps que les songes mesmes.

III.

*Valer.
Maxi.
c. 7. l. I.*

Cræsus Roy de Lydie ayant songé qu'il voyoit massacrer son fils Atys, lequel il auoit destiné successeur de son Royaume, voulut en preuenir l'euenement par tous les moyens dont il se peut aduiser, le retenant chez soy au lieu de l'enuoyer à la guerre, faisant oster toutes sortes d'armes de son palais royal, defarmant mesmes ses gardes ordinaires. Mais le ieune Prince ayant vn iour obtenu licence de son pere pour aller lancer vn sanglier, il fut tué par vn

de ses gens, lequel en foule le perça de sa pertuisane pensant frapper le sanglier : duquel coup il tomba roide mort sur la place.

Publius Cornelius Rufus Consulaire Romain s'estant couché clair-voyant songea qu'il estoit deuenu aueugle, & se trouua vrayement aueugle à son resueil.

Petitus maistre de nauire voguant sur la mer Ægee songea qu'il voyoit au port Pompée le Grand vestu d'une robe autre que celle qu'il souloit porter: & s'estant esueillé il vid vn esquif duquel on luy crioit qu'il attendist & s'arrestast. Arresté qu'il fut il apperceut le mesme Pompée se retirant de la defaite &ournée si fameuse de Pharsale vestu de mesme qu'il l'auoit songé.

Atterius Rufus Cheualier Romain songea la nuit auant quelques ieux & combats à outrance qui se deuoient faire publiquement le lendemain, qu'un des gladiateurs ou escrimeurs qu'ils appelloient *Retiarios* le mettoit à mort. Estant assis le lendemain au theatre avec d'autres cheualiers il leur recita sa vision, & soudain apperceut cét escrimeur retiaire tel qu'il l'auoit veu en songe, & tout effrayé se voulut retirer. Ses compagnons eludans son conte & l'ayans retenu par belles paroles, il aduint que ce mesme retiaire s'estant attaché au combat contre vn autre gladiateur de ceux qu'on appelloit *Mirmillons*, le poussa si rudement qu'il renuersa sur Atterius, & le voulant trauerfer de son espée, iceluy esquiuant, il frappa Atterius qui en mourut sur le champ.

Il n'ay que faire de rapporter icy par le menu ceux qui ont preueu en songe la promotion à leur Empire: cōme Vespasian, Trajan, M. Antonin, Sept,

IV.

V.

VI.

VII.

Seuerus, Theodose : d'autres à la Papauté , comme Nicolas 5. Eugene 4. & la mere de Pie 2. laquelle songea auant s'accoucher de luy qu'elle enfantoit vn fils portant vne mitre pontificale sur la teste. D'autres au contraire ont preueu leur mal-heur & leur mort : comme Aristotemus , Socrates , Alcibiades , Alexandre le grand, C. Gracchus, Tiberius, Caligula Neto, Galba, Caracalla, Domitian, Constans, Genserich, & plusieurs autres.

VIII.

Mais encore entre tous les autres est notable le songe de l'Empereur Maurice, qui songea vne nuit qu'il estoit destruit & deffait luy & toute sa race par vn homme , le nom duquel estoit Phocas. Ayant fait diligente perquisition de ceux qui auroient nom Phocas il ne s'en trouua qu'vn seul en toute son armée , lequel n'estant qu'vn chetif notaire il ne tint compte ny de s'en deffaire ny de s'en donner garde. Mais bien tost apres son armee s'estant mutinee contre luy , ce mesme Phocas , comme l'vn des plus signalez autheurs de la sedition fut esleu Empereur par les gens de guerre, lequel poursuiuit Maurice ainsi qu'il se retiroit en Chalcedoine, le print & le fit mourir avec tous ceux de sa race qui tomberent en ses mains.

IX.

Sur ce suiect ie rapporteray encore ce que recite Fulgose d'vn ieune homme Milanois , lequel estant en grande peine pour se deffendre en iugement contre vn sien pretendu creancier, duquel il n'auoit point de quitance, pour monstrier que son pere auoit payé la somme qui luy est demandee, songea vne nuit que son pere luy parloit & luy donnoit aduis du lieu où il trouueroit sa quitance: & le lendemain la trouua, ainsi que l'ombre de son pere luy auoit reuelé.

Que se peut-il trouuer de plus merueilleux es actions humaines ! quelle prouision & pressentimét, mais plustost quelle vision & ressentiment de l'ame peut-on esprouuer de plus diuin que cela ? Mais quelle en est la cause ? Certes pour l'attribuer à la subtilité de nostre ame, il faut qu'elle soit tres-bien disposee, & mesmes qu'avec cela il y ait de la grace celeste qui luy ayde à preuoir & augurer tels euuenemens : ou pour le moins que ce soit quelque bon esprit & genie qui les luy suggere en songe.

Je parle icy des euuenemens d'importance, rares ou estranges tels que ceux que j'ay rapporté cy dessus. Car au demeurant ie croy bien ce qu'Aristote, & apres luy plusieurs autres ont escrit, que comme ioüiant long temps & souuent, il est force qu'on gaigne quelquesfois, & que descochant grand nombre de fleches en fin on rencontre le blanc : de mesmes entre tant & tant de songes & visions que nous auons ordinairement en dormant, il n'est pas possible que quelqu'un ne soit suiuy de quelque euuenement veritable. Mais pourtant il n'y a pas lieu d'en tirer consequence assuree. C'est ce que j'auois à dire touchant les visions. Passons aux reuelations diuines.

XI.

Des oracles ou reuelations diuines en songe.

C H A P. I X.

I. Les Payens marchent en tenebres à la recherche de la verité. II. Qu'ils ont estimé le songe vne diuinité. III. Aucuns ont nié qu'il y eust des songes diuins, & pourquoy. IV. Pourquoi Dieu ne se communique que rarement en songe. V. Distinction des songes diuins. VI. Que Dieu enuoye des reuelations en songe aux meschans: avec l'exemple d'Abimelech, de Pharaon, de Nabuchodonosor, & d'Al-

xandre le Grand. VII. Qu'il faut estre espurez d'ame & de corps pour receuoir les reuelations diuines. VIII. Exemple de Simonides. IX. Que nostre vie est de deux sortes. X. Les songes diuins nous sont enuoyez immediatement de Dieu, ou par le ministere des Anges. XI. Difference des reuelations de Dieu d'avec celle des bons Anges.

I. **T**Out ainsi que ceux qui marchent en tenebres & les yeux sillez ou bandez ne peuuent aller gueres loin sans se fouruoyer & forligner du grand chemin, se detraquans à droite ou à gauche, tantost en vn precipice, tantost en vn autre: De mesme aussi les anciens Payens courans en tenebres apres la verité, n'estans nullement esclairez de la celeste lumiere de la grace diuine & des saincts preceptes, n'ont iamais sceu la trouuer, ains l'approchant quelques-fois, tout aussi tost s'en sont esloignez & estrangez, gauchissans ou à la superstition ou à la mescreance.

II. Cela se peut monstrier en tous les poincts de la religion, mais particulierement encore au suiect propose. Car aucuns n'ont pas seulement creu qu'il y auoit des songes diuins, mais aussi se laissans emporter à la superstition comme vne violente tempeste, ont passé outre & soustenu que le songe mesmes estoit vne diuinité messagere de Iupiter. En ceste qualité Homere Prince des Poëtes l'introduit en son Iliade parlant deuant Troye au Roy Agamemnon, & luy remonstrant ce qui s'ensuit:

Homer.
Iliad. 2.

*Et quoy valeureux Roy Atride tu sommeilles,
Lors que plus que iamais il conuient que tu veilles?
O qu'il est messeant dormir toute la nuict
A vn Prince affairé qui son peuple conduit!*

D'autres (entre lesquels est Aristote) ont nié tout à fait qu'il y eust des songes diuins : d'autant, disent-ils, que si les songes venoient de Dieu, il les enuoyeroit tant seulement aux gens de bien, & se communiqueroit à eux aussi tost de iour que de nuict : & nullement aux meschans. Qui est vn pareil erreur à celuy que j'ay combattu en ma Physique contre les mesmes Philosophes, qui soustienent que Dieu a vn soing particulier des hommes sages, & non gueres des autres. Ainsi donc les vns asseuroient que les songes sont tous enuoyez de Dieu, & les autres nioient qu'il y en ait aucuns : & peu y ont rapporté la discretion & distinction requise.

III.

Aristot.
de diuin.
per somn.Au liu. 2.
ch. 12.

Mais nous qui sommes esclairez de la sacree lumiere de la vraye religion ne declinons point ainsi à droite ny à gauche, n'y à pas vne de ces extremittez : ains tenans le milieu & l'entre-deux nous deuous croire qu'il y a des songes veritablement diuins & enuoyez de la part de Dieu, mais non pas tous : au contraire cela arriue bien rarement que la bonté diuine se communique en ceste sorte aux hommes, tant parce qu'ils n'en sont pas dignes, que parce qu'elle se communique en plusieurs autres manieres soit par les Escritures, soit par les interpretes & annonciateurs d'icelles, & par les graces & benefices ordinaires.

IV.

Si les reuelations que Dieu nous enuoye en songe sont claires & manifestes, elles sont appellees des Grecs *Theorematicques* : & si elles sont obscures & difficiles à interpreter, *Allegoriques*. Si elles sont des choses presentes, on les appelle ὀράματα ou φάσματα : c'est à dire visions apparitions : si elles sont des choses futures χρηματισμοί , comme qui diroit *Oracles*.

V.

VI. Or bien que Dieu descouure ses sacrez saincts
 mysteres & enuoye des reuelatiōs en songe plustost
 aux gens de Lien qu'aux meschans suiuant ce qui est
 Num. 2. escrit au liure des Nombres en ces mots : *Escoutez
 mes paroles, dit le Seigneur, s'il y a entre vous quelque
 Prophete ie luy apparoystray en visio, ou parleray à luy en
 songe: si est-ce qu'il se daigne aussi quelquefois com-
 muniquer aux meschans pour les attirer à soy en
 les retirant de leur malice par sa grace preuenanté.*

Gen. 20. Ainsi reuela-il en songe à Abimelech Roy de Gerar
 que Sara estoit femme d'Abraham, afin qu'elle ne
 Gen. 41. luy fust rauie. Ainsi reuela-il à Pharaon Roy d'E-
 gypte les sept ans de fertilité suiuis d'autres sept ans
 de sterilité & famine par le songe des sept vaches
 grasses qui estoient deuorées par autres sept mai-
 Dan. 2. gres, & des sept espics pleins saillans d'un mesme
 tuyau qui furent engloutis par autres sept espics
 Iosephus c. 10. lib. II. anti-
 quit. Iu-
 dai. vuides saillans aussi d'un mesme tuyau. Ainsi fit-il
 voir à Nabuchodonosor Roy de Babylone le diuers
 estat des Empires futurs par la vision en songe de
 l'immense statuë ayant la teste d'or, les bras & la
 poictrine d'argent, & le ventre & les cuisses d'ai-
 rain, les iambes de fer, & les pieds partie de fer &
 partie de terre. Ainsi preuoyant qu'Alexandre le
 Grand Roy de Macedoine seroit vn iour indigné
 contre les Iuifs, il luy fit apparoir en songe l'image
 de Iaddus Pontife de Hierusalem: qui luy promet-
 toit la conqueste de l'Orient, tellement que lors
 qu'il s'en venoit destruire ceste sainte Cité, Iaddus
 reuestu de ses habits pontificaux luy estant venu au
 deuant par le commandement qu'il en auoit receu
 de Dieu en songe la nuict precedente, Alexandre se
 souenant que c'estoit celuy qui luy estoit apparu
 en songe en Macedoine, changea soudain de volon-

ré, & saluant humblement le Pontife il l'adora, & entrant dans la ville sacrifia au temple au vray Dieu à la mode des Iuifs, & leur accorda volontiers ce qu'ils luy demanderent.

Mais pour nous rendre aucunement dignes de VII. telles reuelations il faut auoir l'ame nette, espuree & distraicte de toutes passions & affections mondaines: & mesmes le corps gay & bien disposé (cō- *Philosf. c.* me dict Philostrate) non pas chargé & affaislé de *24. l. 12.* vin & de viande. C'est pourquoy Moysé voulant *de vita* s'approcher de Dieu & s'abboucher avec luy à la *Apoll.* montaigne, pria, ieusna, se disposa de corps & d'ame, & s'esloigna de la compagnie des autres hommes: & le Sauueur du monde nous enseigne que *S. Luc. 19.* ceux qui le veulent suiure, doiuent non seulement delaisser les choses basses, mais aussi s'estranger de soy-mesme pour mieux mediter les choses celestes. Car comme les rayons du Soleil percent les corps diaphanes, transparens & lumineux, & sont arrestez par ceux qui sont grossiers & opaques; ainsi les rayons de la diuine clarté trauerfent les ames pures, candides & nettes, & ne donnent point dedans celles qui sont sales & souillees de l'ordure des vices.

Certainement le poëte Simonides, homme vertueux quoy que Payen, receut vn iuste salaire de sa pieté fut par reuelation diuine, ou par la suggestion de quelque bon genie. Car ainsi qu'il nauigeoit le long de la coste de la mer il apperceut vn corps mort, lequel il enseuelit, & la nuict apres il luy fut aduis que l'ombre de ce mort l'aduertissoit de ne nauiger point le lendemain: comme il ne fit pas, ains demeura au bord, & vit faire naufrage à ses compagnons qui ne l'auoient pas voulu attendre.

VIII.

IX. Or pour mieux entendre comment est-ce que Dieu nous communique ses secrets & sacrez mysteres en songe, & nous enuoye des reuelations des choses futures, il faut sçauoir que nostre vie est de deux sortes. L'une qui est commune au corps avec l'esprit, & ceste vie est le veiller: d'autant que tandis que nous veillons le corps sert d'instrument à la vie de l'ame. L'autre est propre au seul esprit pendant le sommeil du corps seulement: d'autant que l'ame ne se sert lors gueres ou point du tout du ministere du corps: & neantmoins pendant cela elle est plus capable des diuins mysteres: parce que le corps reposant elle est plus à soy, & estant plus à soy elle est plus agile & subtile: & a des exstases & des eslancements plus diuins & celestes: au lieu qu'en veillant les fonctions d'icelle sont corrompuës & rabaissees par la contagion & liaison du corps, ainsi qu'enseigne S. Chrysostome: & se peut mesmes confirmer par les sainctes Escritures. Oyez les termes tres-clairs en Iob. *Par le songe en la vision de nuit quand les hommes sont saisis du sommeil & qu'ils dorment couchés: C'est lors que Dieu ouure les oreilles des hommes, & enseignant les instruit de discipline.*

Quand ie dy que Dieu communique aux hommes ses diuins mysteres, & leur enuoye des reuelations en songe, cela se doit entendre tant des apparitions qu'il imprime en nostre ame immediatement de soy (ce qui est tres-rare) que de celles qui se font par le ministere de ses bons Anges, desquels il se sert ordinairement: comme lors qu'il instruit Ioseph par son Ange, afin de luy oster le soupçon qu'il auoit de la tres-saincte & tres-sacree Vierge Mere du Sauueur du monde: & pareillement lors qu'il admonesta aussi en songe le mesme Ioseph de

*Iambli.
de myster.
Ægypt.
Plato in
Phedone.*

*Chryf. ho-
mil. 16. in
12. act.
Apostol.
Iob 4. &
33.*

*S. Mart.
1. & 2.*

traduire en Egypte la mesme Vierge avec son enfanchon, pour euiter la cruauté d'Herode.

Tels songes donc & telles reuelations sont vrayement diuines, soit qu'elles viennent immediatement de Dieu, soit mediatement par le ministration de ses Anges. Mais la forme en est bien differente: d'autant que Dieu qui est Createur agit bien plus excellentement & merueilleusement que les Anges qui ne sont que creatures. Car lors que Dieu opere de soy (comme estant tout-puissant) il imprime en nostre ame des nouvelles especes & images sensibles ou intelligibles, telles que bon luy semble, pour nous rendre plus capables de ses diuins aduertissemens. Ce que les Anges ne sçauoient faire: ains en ce cas se seruent comme d'un medium, des esprits animaux ou des humeurs mesmes de nos corps pour nous y mouler & représenter les images des choses dont ils nous veulent donner cognoissance. C'est l'opinion de S. Thomas d'Aquin, laquelle me semble fondée en raison fort receuable: qui est (comme i'ay desia touché en passant) que Dieu createur de toutes choses peut créer (comme il crée ordinairement) des nouvelles formes, especes & images: ce que les Anges estans creatures ne peuvent faire: mais bien peuvent-ils par leur sapience & intelligence se seruir des choses qui sont en la nature. Ainsi donc Dieu seul fait quelque chose, voire tout de rien: & les Anges bastissent & moulent quelque chose d'une autre chose. Mais quoy les mauuais Anges ennemis du genre humain ne s'en meslent-ils pas aussi? Il est trop certain: mais c'est à fin contraire: pour se faire croire dieux & deceuoir les hommes par leurs illusions trompeuses & damnables, ainsi qu'il faut monstrer en suite.

xi.

S. Tho. I.
p. 9. III.
art. 3.

Des songes diaboliques.

C H A P. X.

I. Oracles des faux dieux. II. Reuelations en songe des faux dieux avec plusieurs exemples notables. III. Merueilleux songe d'Attinius. IV. Le diable imitateur de Dieu. V. Sa ruse & le but de ses tromperies. VI. Songe de la femme de Pilate. VII. Que leurs reuelations sont aucunes fois veritables. VIII. Par quel moyen ils preuoient la mort de quelqu'un.

I. LA haine & enuie du diable à l'encontre de l'homme est si enragee & obstinee que non seulement il tasche à le deceuoir & perdre en veillant, mais aussi en dormant: tellement qu'auant que le vray Dieu & homme destructeur des oracles des faux dieux eust accompli la redemption du genre humain, il abusoit les hommes par diuinations & responses plus souuent ambiguës, soit par l'organe des Idoles: soit par la bouche des Sybilles & prestresses: & pour cela estoient tres-celebres les oracles Colophonien, Branchidique, Delphique, Pythique, Trophonien, de Themis, de Sarpedon, de Mopsus, de Hermione, de Dodone & autres: lesquels estoient rendus aux veillans.

II. Mais d'ailleurs aussi il se seruoit (comme il fait encore) des illusiōs en songe: & mesmes pour mieux faire reüssir ses impostures il auoit plusieurs lieux où il rendoit responses & reuelations par songes pendant le sommeil à ceux qui venoient l'y consulter: & entre autres ont esté fameux pour cela les temples d'Æsculape & d'Amphiaraius. Les malades qui dormoient au tēple d'Æsculape à Pergame aprenoient en songe les remedes de leur guarison. Et

celuy d'Amphiaraius à Horope, de Pasiphaë en Laconie, de Serapis à Canope, d'Isis en Egypte, & à l'Autel d'Ardalus on receuoit en songe la responce des choses qu'on desiroit sçauoir. Bacchus a fait aussi quelquesfois l'Æsculape : comme lors que l'armee d'Alexandre le grand fut infectee d'une tres-pernicieuse & contagieuse maladie. Car on ne trouua remede plus singulier que celuy que ce faux Dieu enuoyoit en songe. Nous lisons la mesme chose de Venus : laquelle enseigna à la belle Aspasia pendant son sommeil le remede pour oster la sale tumeur qui ternissoit la beauté de son visage. Hippocrates se mettant en deuoir de guarir Democrite, que tout le monde disoit estre fol, eut en songe vne reuelation diuine ou plustost diabolique, qui luy monstra que Democrite n'estoit pas fol, ains que c'estoit le peuple mesme qui le iugeoit tel. Alexandre le Grand estant en peine de faire guarir Ptolemee qui estoit griefuement blese, eut en dormant vne vision d'un dragon qui luy monstra vne herbe par le moyen de laquelle Ptolemee receut sa guarison. Galien le Medecin ayant quelque douleur au diaphragme eut aduis en songe qu'il luy falloit faire ouurir l'aine qui paroist entre le pouce & le doigt indice: ce qu'ayant fait il eut allegement & guarison de son mal. Lyfandre ayant assiege la ville des Aphyteiens fut admonesté en songe par Iupiter Hammon de leuer promptement le siege. Ce qu'il fit: & pour s'en estre bien trouué fait de grands vœux à ce faux Dieu. Marius à la guerre des Cymbres & Teutons eut vne visio qui luy promettoit la victoire s'il immoloit sa fille Calphurnia. Ce qu'il fit & desfeit ses ennemis avec autant de gloire que nul autre Capitaine Romain eust iamais acquis aupara-

*Ælien. lib.
12. de var.
histor.*

*Plutar. in
Lysim.
Iamblic.
de myst.
Ægyp.*

uant. La nuit auant la iournée de Pharsale qui fut entre Cesar Auguste & Brutus, Artorius Medecin remonstra à Auguste son maistre, qui estoit lors malade, que Minerue s'estoit apparüe à luy en songe, & l'auoit admonesté de le faire traduire hors de son camp, autrement que mal luy en aduiendroit. Auguste suiuit cét aduis comme vn oracle diuin, & s'en trouua tres-bien. Car Brutus gagna d'abord son camp, le saccagea & passa au trenchant de l'espée ce qui luy fit resiltance.

III. Plus que nuls des precedens sont merueilleux les songes de Tiberius Attinius hōme plebée Romain. Cét homme vid en songe Iupiter qui luy commandoit d'aduertir les Consuls & Senat Romain, que certains jeux publiques n'agueres celebrez à Rome luy auoient despleu, d'autant qu'on y auoit rigoureusement puny vn esclau, & qu'il vouloit qu'on les recommençast. Attinius mesprisant ce songe & ce commandement en sentit soudain la punition. Car son fils mourut le mesme iour: & luy mesme fut frappé d'une tres-griefue maladie qui le tenoit pris de tous ses membres. Mais estant derechef menacé en songe par Iupiter, il se fit mettre dans vne lictiere, & s'en alla rapporter aux Consuls les cōmandemens de Iupiter, & ce qui luy estoit aduenu pour les auoir mesprizez du commencement: & apres cela (comme si le faux Dieu eust esté satisfait) Attinius guarit soudain, & s'en retourna sur ses pieds en sa maison.

IV. Or comme Dieu enuoye aucunesfois des aduertissemens en songe par la vision de quelque personnage venerable, comme nous auons dit cy-deuant du Pontife qui s'apparut à Alexandre le grand allant en Hierusalem. Ainsi fait le diable, lequel pour
se

se faire croire Dieu tasche à imiter les œuvres merueilleuses de Dieu. Ce que nous pouuons remarquer dans Virgile lors qu'il fait ainsi parler l'ombre de Hector auparauât decedé à Ænée la nuit que la ville de Troye fut prise, saccagee & bruslee par les Grecs. Virgil. 2.
Æneid.

*Fuy t'en fils de deesse: helas ceste cité
Est du tout embrasée, & l'ennemy monté
Sur nos murs gaste tout. Troye est reduite en cendre,
C'est fait d'elle & Priam. S'ils se pouuoient deffendre
I'eusse esté reserné à ces fins en ces lieux,
Aye recommandez les tutelaires Dieux,
Porte-les quant & toy & les choses sacrées,
Ils t'accompagneront par voyes assurees
Et toy & ton destin: & tu leur bastiras
Des nouveaux murs ailleurs, apres que tu auras
Assez vogué sur mer.*

Voila certainement des songes lesquels de premier abord ne semblent pas partir de l'artifice du diable, ains plustost de l'assistance de quelque Ange de lumiere, veu qu'ils sont tous vtiles à ceux qui les ont faits. Mais quoy? ce sont des appats & blandices pour attraire les hommes à ses aguets & embusches. Si ce felon ennemy du genre humain paroïssoit ouuertement meschant en ses deportemens enuers les hommes, qui l'eust oncques voulu recoignoître pour Dieu? La diuinité presuppose bonté, Ainsi le cauteleux demon nous deçoit, sinon par ce qui est vraiment bon, à tout le moins par ce qui l'est en apparence, ou qui est utile seulement au corps ou aux choses externes, & nuisible à l'ame. Car pourueu qu'il conduise l'ame à perdition, soit par idolâtrie, soit par superstition, mescreance ou autrement, il n'est nullement frustré de son attente. La perte de nostre ame, c'est tout son gain; le but &

la fin de toutes ses ruses. Mais la cause de ceste haine & enuie enragee du diable contre le genre humain, ie la deduiray cy-apres au discours de la vie & de la mort.

VI. Sur ce sujet est tres-notable encore la vision qu'eut en songe la femme de Pilate la nuit auant la mort de celuy qui nous donna la vie. Car le Diable ayant quelque doute de la diuinité d'iceluy & craignant que nostre redemption s'accomplist (comme vrayement il aduint) par l'effusion de son sang si on le faisoit mourir, il s'adressa en songe à ceste femme luy donnant aduis que son mary feroit vn acte tres-inique en espendant le sang d'vn homme iuste & innocent. Ces suggestions & remonstrances estoiet faintes en apparence, & feintes quant à la fin. Car il presupposoit vn petit bien pour nous priuer du souuerain bien.

VII. Or quoy que ces mal-heureux demons soient tous méteurs, & mesmes auteurs & fauteurs du mensonge: si est-ce qu'ils reuelent souuent aux hommes des choses vrayes pour estre recogneus & reuerrez pour vrayes Dieux: & ce en deux façons. L'vne parce qu'elles sont desia faites: car ils scauent toutes les choses passees. L'autre d'autant que par l'exacte cognoissance qu'ils ont des choses naturelles ils en preuoient bien souuent les effects: car ils sont tres-scauans, comme le mot *demon* le signifie.

*Tambl. de
myster.
Ægipt.
Proclus.
lib. 2. de
anima &
dem.*

VIII. Quelquesfois ils predisent la mort prochaine des hommes, ou pour la cognoissance qu'ils ont de quelque maladie secrette, laquelle ils iugent bien leur deuoit trancher dans peu de temps le fil de la vie. Sçachant aussi d'ailleurs les conspirations, coniurations & trahisons, tant soient-elles secrettes qui se font contre les Roys, les Princes & les grands

seigneurs du monde, ou contre les villes & republiques, ils en peuuent reueler les euenemens, & y adiouster (s'ils doubtent) quelque condition, afin de n'estre trouuez menteurs, ou bien laisser la prediction ambiguë, comme leurs oracles estoient anciennement douteux & la pluspart à double sens. Voila quant aux songes Diaboliques.

*Des songes ordinaires que les Grecs appellent Enypnia, ΕΝΥΠΝΙΑ
les Latins Insomnia.*

C H A P. XII.

I. Songes ordinaires. II. Pourquoi ainsi appelez. III. Exemples de Theseus, Themistocles & Marcellus. IV. La cause de tels songes. V. Causes des resueries des malades. VI. Les songes pourquoy plus confus en Automne qu'és autres saisons. VII. Parmy les songes ordinaires il y a quelque marque de l'humeur predominante au corps.

LEs songes que les Grecs appellent proprement *Enypnia*, & les Latins à leur imitation *Insomnia*, I.
ΕΝΥΠΝΙΑ que nous ne pouuons tourner en vn seul mot François, s'estendent fort loin au genre des songes estans d'vn million de sortes & de formes confusément diuerses & diuersément confuses. Car ils comprennent toutes ces variables resueries qui viennent ordinairement au cerueau pendant le sommeil.

J'appelle tels songes *Ordinaires*, pour deux raisons. L'vne parce que (comme ie vien de dire) ils nous arriuent ordinairement & presque toutes les fois que nous reposons & dormons. L'autre, parce qu'il y a d'ordinaire quelque chose particuliere parmy la confusion qui marque ou les obiects, desseins, occupations & pensees qu'on a eu en veillant le iour

precedent, ou de coustume selon la vacation d'un chacun: ou bien le naturel, la complexion, & l'humour predominante: dont on tire plusieurs coniectures utiles afin de pouruoir à la santé. Ainsi l'amoureux songe ses amours, l'auare des thresors, l'ambitieux honneurs, le belliqueux batailles, l'Aduocat plaidoyeries, le marinier nauigatiōs & tempestes, & de mesmes des autres. Ce que Lucrece, Seneque, & Claudian poëtes Latins ont dit tous trois en ce sens:

Le repos de la nuit en dormant nous rameine

Ce que pendant le iour par les sens se promeine.

A ce propos se rapporte tresbien ce que Plutarque recite de Theseus, lequel desirant se monstrier imitateur des gestes Heroïques du tant renommé Hercules, y pensoit si souuent qu'ils luy reuenoient d'ordinaire en l'imagination par songes. Pareillement Themistocles estoit si ialoux des trophées de Miltiades que les songeant d'ordinaire son repos en estoit troublé. M. Marcellus, qui fut appelé l'espee des Romains, desiroit si ardemment venir aux mains avec Annibal qui songeoit souuent qu'ils combattoient en duel l'un contre l'autre.

IV.

Or la confusion des songes & la deformité des visions imaginées procede du meslange confus des vapeurs & funees qui ont monté à la teste, lesquelles desfreignent & confondent les effects de nostre imagination. Ioinct que les sens interieurs aucunement assoupis du sommeil ne peuuent pas exercer si parfaitement leurs fonctions & distinguer les visions & images comme s'ils estoient du tout libres. Et par ainsi icelles images se confondant & pelse-meslant en desordre, il s'en represente de si diuersement bigarrees, que ce sont bien souuent des visions de choses outre & contre nature, inouyes,

Lucr. li. 4.

Sene. in

Œtan.

Claudi. de

rap. Prof.

III.

non oncques veuës, & qui ne se verront iamais. Ce qui ne doit pourtant sembler estrange. Car si les monstres se produisent en Afrique à cause que des animaux de diuerses especes se rencontraient à boire ensemble en quelque desert, à cause que les chaleurs y sont extremes & les ruisseaux tres-rares, se meslent & s'accouplent les vns avec les autres: quelle merueille y a-il qu'une infinité d'images de diuers objects rapportees & confines en si petit lieu se meslent & confondent ensemble?

Mais ceste confusion de songes informes & desreiglez arriue plus souuent aux malades à cause de la corruption de leurs humeurs, qui par quelque contagion corrompent aussi & troublent les esprits animaux porteurs & representateurs des songes: tellement qu'ils ne peuuent exercer librement leur fonction ordinaire.

Les songes aussi que nous faisons en Automne sont plus turbulents & confus que ceux des autres saisons de l'année, à cause de la nouueauté des fructs, lesquels estans pleins d'humidité & bouillans dans l'estomach enuoyent grand' quantité de fumees à la teste: lesquelles se meslant (comme dit est) avec les esprits animaux leur donnent des illusions estrange-ment confuses.

Or pour resoudre ce qui a esté cy dessus proposé. Il est certain que la diuersé complexion des personnes fait encore que parmy vne infinité de resuerries il y a tousiours quelque marque de l'humeur predominante au corps: dont ie discourray particulierement apres auoir traicté de la derniere espece des songes, qui est des spectres, phantosmes & apparitions effroyables.

Des spectres & Phantosmes qui apparoissent en
songe, & de l'Ephialte.

C H A P. XII.

I. Les songes descourent les passions de l'ame. II. Pourquoi les meschans n'ont point de songes agreables comme les gens de bien. III. Les frayeurs de la veille remiennent en songe. IV. Difference des causes de tels songes en diuerses habitudes. V. Songe tres-horrible d'Apollodorus. VI. Terreurs en songe de Pausanias. VII. Pareilles terreurs de Neron, Othon, & Caligula. VIII. Ephialte ou incube. IX. Quelle maladie c'est. X. Opinion commune des Medecins. XI. Opinion de Galien. XII. Opinion de Fernel. XIII. Opinion de Iulius Scaliger. XIV. Conciliation d'icelles opinions, & comment il faut euitier l'Ephialte.

I.
Plut. in
apusc. quo-
modo di-
gnos. an
in virt.
profic.

ZEnon Elatee souloit dire qu'on pouuoit remarquer par les songes si on profitoit à l'exercice de la vertu & à la correction des vices, prenant garde si en songeant on auoit des appetits desfreiglez, si on conuoitoit ou commettoit rien de sale & deshoneste. Car l'ame estant en vn profond repos & en son calme, descouure comme en vn fond clair ses vrayes affections & conuoitises, & bien souuent ce qu'on n'ose ny faire ny dire veillant se represente en songe pendant le sommeil.

II.
Arist. c. 13
I. I. Ethic.
Nicom.

Aristote à ce mesme propos escrit que les gens de bien font des songes plus agreables que les meschans; dont la raison n'est pas mal-aisee. Car ceux-là ont l'ame tranquille & quiete sans aucune synderese; & ceux-cy sôt en perpetuelle inquietude par le remors de conscience qui leur ramentoit en tout temps leurs forfaits, & leur sert d'accusateur, de tes-

moing, de iuge, & d'executeur: les afflige, les bourrelle & gehenne incessamment.

En veillant donc ils ont des terreurs & des frayeurs continuelles, leurs propres domestiques leur sont suspects, leurs forteresses leur sont des vrayes prisons, & ne se peuent assseurer en nulle sorte, comme nous lisons des tyrans de Syracuse & autres: & l'ame estant ainsi affligee & trauaillee de telles impressions, se represente aussi en dormant des phantômes terribles & horribles, comme demons & autres spectres effroyables.

Or ce n'est pas à dire que les seuls meschans ayent de telles visions: car cela arriue aussi quelquesfois aux gens de bien: mais la cause en est fort diuerse. Car ceux-cy peuent auoir aussi quelquesfois des apparitions horribles en songe pour en auoir veu quelque temps auparauant des pourtraicts, pour en auoir parlé, pour y auoir pensé ou medité l'horreur des demons infernaux (lesquels quoy qu'esprits, on s'imagine d'une forme affreuse) ou pour autres semblables causes: & les meschans ne les ont pas seulement pour cela: mais plus ordinairement, pource que (comme i'ay desia touché) leur ame estant toute effrayee, leur imagination pleine de terreur & d'horreur, ils ne se peuent représenter qu'images effroyables & horribles. I'en veux rapporter quelques exemples, dont les deux premiers sont extraicts de Plutarque.

Apollodorus entre autres songes affreux qu'il auoit ordinairement, songea vne nuit qu'il estoit escorché par les Scythes, & qu'ils faisoient bouillir son corps dans vne marmite, & luy sembloit que son cœur cuisant dans icelle luy disoit telles paroles: le te suis cause de tous ces maux: & d'autre costé

III.

IV.

V.
Plut. in
opif.
Quare
diuina
Iust. ma-
les. suppl.
differas.

luy estoit aduis que ses filles toutes enflammées comme des brandons allumés couroient à l'entour de luy.

VI.

Paufanias estant en la ville de Bizance, (qui est auioird'huy Constantinople) enuoya prendre par force vne ieune fille d'honneste lieu nommée Cleonice pour coucher avec luy : mais estant à demy endormy lors qu'on la luy amena (comme il estoit ordinairement en ceruelle, en crainte, & en desffiance) il luy fut aduis que c'estoient ses ennemis qui venoient pour l'estrangler : tellement qu'il se leua en sursaut, & mettant la main à l'espee tua ceste belle fille toute roide morte sur la place. Depuis ce meurtre l'ombre de la fille s'apparoissoit ordinairement à luy la nuict en songe, luy donnant mille inquietudes, effrais & terreurs iusques à ce que pour l'appaiser ayant fait toute sorte de sacrifices propiciatoires selon l'erreur du paganisme en la ville de Heraclee, où il y auoit vn temple dedié à telles superstitions, il la fit venir en sa presence par exorcismes, & l'ombre de la fille luy dit qu'en la ville de Lacedemone il auroit la fin de tous ses maux, & de fait s'y en estant allé il y mourut.

VII.

Sueton. &
Xiphil.

Depuis que Neron eut fait mourir sa mere Agrippine, iamais il n'eut que des songes terribles & espouuentables. Et de mesmes Othon depuis qu'il eut fait assassiner son predecesseur Galba, l'ombre duquel se presentoit ordinairement à luy en songe en forme tres-hideuse & horrible.

VIII.

Le mesme se lit de C. Caligula le plus cruel & sceleré tyran du monde : lequel estoit bourrelé la nuict en songe, comme il bourreloit les autres en veillant. Il nous semble quelquefois que quelque malin esprit ou forcier nous oppresse & suffoque de

nuiſt en dormant ſe iettant d'un poids tres-lourd ſur noſtre eſtomach : de ſorte que nous n'auons point la reſpiration ny la voix libre, & ſi nos ſens en ſont tous troublez. Les anciens croyoient que ce fuſſent vrayement des demons corporels, comme Faunes & Syluains, qu'ils appelloient *Incubes*. Toutefois les Medecins ont bien iugé que c'eſtoit vne vraye & dangereuſe maladie ſans interuention d'eſprit, ny demon, ny forcier : tellement qu'elle appartient pluſtolt à l'eſpece precedente des ſonges que à celle-cy : mais la fauſſe apparence la rapportant icy, il ſera bien à propos d'enſeigner que c'eſt, & en expoſer les cauſes.

L'*Ephialte*, (ainſi l'appellent les Grecs, les Latins *Incubes*, les François *Coquemar*) eſt vne lourde & peſante oppreſſion du corps, laquelle ſupprime l'ha-
leine, & arreſte la voix.

Les cauſes que les Medecins rapportent de ceſte maladie reuiennent preſque à vne meſme. La commune opinion eſt que cela procede de la voracité & crudité des viandes, que l'eſtomach ſurchargé ne peut digerer: d'où s'exhalent des vapeurs leſquelles eſtoupant les conduits de la reſpiration & de la voix nous trouuillét en ſorte qu'il ſemble qu'o nous ſuffoque par le ſurfais de quelque gros fardeau.

Galien tient que cela arriue à ceux qui ſont remplis, chargez & affaiſſez d'humeurs corrompuës, lors qu'elles viennent à ſaiſir & mordre l'orifice de l'eſtomach.

Fernel dit plus particulierement que c'eſt vne humeur craſſe & groſſiere, pituiteuſe ou melâcolique, laquelle eſt attachee aux inteſtins, & venât à s'enfler par la gloutonnie & cruditez, preſſe le diaphragme & les poulmons : & vne vapeur groſſiere s'eſleuant

IX.

X.

XI.

Galen. in
3. lib. apho-
riſ. Hippo.
aphor. 14.

XII.

Fernel. c.
5. lib. 5. de
partib.
morb. &
Sympr.
ibid.

de là au gosier & au cerueau la voix en est supprimee, & les sens troublez. Que si cela continuë longuement il y a danger qu'il ne se tourne en apoplexie.

XIII.
Scal. exercit. 312.

Iules de l'Escale reprenant Cardan dit en peu de mots que ceste maladie vient de ce que les muscles de la poitrine sont saisis de quelque mauuaise humeur ou vapeur : de façon que c'est vn auant-coureur de grandes & perilleuses maladies.

XIV.

Toutes ces opinions-là sont probables, ne se destruisent pas l'une l'autre, & se peuuent toutes trouuer veritables par experience en diuers temps ou en diuers subjects. Pour euitier telle maladie il est bon de soupper sobrement, se coucher & dormir sur le ventre ou de costé, iamais sur le dos : parce qu'on fait mieux la digestion en redoublant la chaleur dans l'estomach & intestins, comme j'ay touché cy-deuant.

Or apres auoir traicté de toutes les especes des songes, il faut dire quelque chose de leur vanité ou verité, & qui ont esté les plus anciens & plus signalez interpretes des songes.

De la verité ou vanité des songes.

C H A P. VIII.

I. Portes des songes sont de corne ou d'yuoire selon la fable des poëtes. II. Pourquoi les songes veritables sont signifiés par la corne. III. Pourquoi les vains par l'yuoire. IV. Sens allegorique. V. Pourquoi les songes du matin sont moins confus que ceux du premier somme, & que le Soleil en est vne cause cooperante. VI. Les anciens ont estimé que dormant es cemetieres on auoit des songes veritables. VII. Le mesme en dormant sur des peaux de brebis. VIII. Le mesme de la pierre Eumeces. IX. Cardan attribüé mesme vertu aux liures des saintes Escritures.

x. Que l'experience faict voir que telles opinions sont superstitieuses. xi. Raison fortifiée de l'authorité de l'Escriture. xii. Que les interpretes des songes se dementent ordinairement les vns les autres. xiii. Qu'à force de songer on peut rencontrer quelque songe veritable. xiv. Contraires evenemens de pareil songe. xv. Obiection.

L Es anciens Poëtes, lesquels sous l'escorce de certaine plaisantes inuentions & fictions fa-
 buleuses souloient couvrir les plus moielleux secrets de la nature, ont feint fort ingenieusement & bien à propos que le sommeil est estably dans vne cité, en laquelle il y a deux portes: l'une desquelles est de corne, l'autre d'ivoire: & que par celle-cy passent les songes vains, par celle-là les veritables.

Car comme la corne est vn corps clair, diaphane, & transparent, à trauers lequel nous pouuons perceuoir les objets de la veüe, ainsi ceux qui ont le cerueau espuré & purgé de mauuaises humeurs reçoient doucement des visions qui leur sont des vrayes presages & aduertissemens des choses futures.

D'autre costé, tout ainsi que l'ivoire est vne espece d'oslement grossier & opaque, clair apparent, nullement transparent: de mesmes ceux qui par leur intemperance ont chargé & souillé leur cerueau d'un tas & ramas de sales & grossieres humeurs, ne reçoient que grossierement, cōfusément & en apparence les presages des choses qui leur doiuent arriuer sans qu'on y puisse asseoir aucune interpretation claire & manifeste.

Ces deux portes du sommeil se rapportent donc allegoriquement à la disposition des personnes, laquelle peut diuersement rendre les songes ou vains

I.
Homer.
Odyss. 16.
Virgil. 6.
Æneid.
Lucia. li.
2. de vera
histor.

II.

III.

IV.

ou veritables: & meſmes en ce qui regarde l'eſtat de la ſanté corporelle: comme nous deduirons au chapitre ſuiuant.

- v. Mais d'ailleurs la diſtinction du temps eſt tres-requiſe pour diſcerner la verité ou vanité des ſonges. Car ſur le premier ſommeil auant que la digeſtion ſoit faiſte le cerueau eſtant chargé des fumees euaporees de l'eſtomach en haut, on ne void point de ſonges, ou bien ils ſont ſi embrouillez & confuſ qu'à grand' peine on peut ſ'en reſſouuenir au reſueil. Mais ſur l'aurore apres que la digeſtion eſt acheuee & que le cerueau eſt aucunemēt deſchargé de ces fumees & vapeurs à peu pres diſſipees par le moyen de la chaleur naturelle qui remôte à la teſte, les ſens eſtans plus libres il y a plus d'apparence de verité aux ſonges: auſſi n'en ſont-ils pas ſi confuſ & nous nous en reſſouuenons facilement à noſtre reſueil. Ioint que le Soleil ſ'eſleuant ſur noſtre hemisphere & retournant à nous fortifie nos eſprits & dōne quelque vigueur à noſtre ame pour luy ayder à preſager & preuoir les choſes futures. C'eſt pourquoy Phœbus ou Apollon, qui ſignifie le Soleil, eſtoit anciennement appellé *Vates*, c'eſt à dire deuin ou Prophete, & le principal autheur des oracles.

- VI. Aucuns adiouſtent encore avec les circonſtances des perſonnes & du temps celle du lieu: & tiennent que ceux qui dorment és cemetieres voyent des ſonges veritables. Cardan l'eſcrit ainſi: & Tertullian recite apres Herodote & Nicandre que les Naſammones ſouloient à ces fins coucher pres les ſepulchres de leurs Peres, & les Gaulois pres ceux des vaillans & hardis perſonnages.

- VII. Il y en a qui tiennent auſſi que dormant dans des peaux de brebis ou moutons on void auſſi des

Marſi.
Ficin. lib.
3. Theolog.
Platon.
Cœl.
Rhodig.
c. 9. l. 27.

Card. c. 1.
l. 8. de ver.
variet.
Tertullian.
ſus de
anim.

songes veritables. Cela est remarqué par Cœlius: *Cal.*
lequel sur ce sujet apporte plusieurs autres super- *Rhodig. c.*
stitutions payennes touchant les peaux de tels ani- *14. l. 27.*
maux.

Pline escrit que la pierre appelée des Grecs *Eu-* **VIII.**
meces, semblable à vn caillou (aucuns tiennent que *Plin. cap.*
c'est plustost vne espece de baulme qui a mesme *10. lib. 37.*
nom) mise sous la teste, engendre pendant le som- *hist. nat.*
meil des visions veritables.

Le mesme Cardan assure que les liures des sain- **IX.**
ctes Escritures ou des Saints Peres mis sous le *Cardan.*
cheuet du liect produisent pareil effect. *ibid.*

Mais pour trencher court ces opinions-là, il est **X.**
certain que l'essay en estant tres-aisé, l'experience
nous fera voir que ce sont des mensonges és songes,
des vaines superstitions & vanitez superstitieuses.

Je veux encore accompagner de raison l'expé- **XI.**
rience. La verité ou vanité des songes depédant de
l'euenement des choses, qui est celuy qui peut dis-
tinguer les songes veritables d'avec les vains &
trompeux, que celuy-là seul qui preuoid & void les
choses futures plus presentement que nous ne fai-
sons pas celles qui nous sont les plus presentes, veu
mesmes que c'est luy qui nous deffend d'auoir es-
gard aux songes, disant ainsi par ses oracles: *Où il y a*
beaucoup de songes il y a beaucoup de vanité: Les songes *Ecclesiaste*
& diuerses illusions ont fait errer beaucoup de personnes. *5. Eccle-*
Vous n'aurez point d'augures & n'vserez point de l'art *siastiq. 34.*
de deuiner à la façon des payens & n'aurez nul esgard *Leuit. 89.*
aux songes.

Ceux-là mesmes qui font profession de la diui- **XII.**
nation par les songes démentent les interpretations
les vns des autres, tant il y a de vanité & en eux &
aux songes: dequoy nous auons des exemples an- *Cicero de*
diuinat.

ciens que ie veul icy briefuement rapporter. Vn certain coureur ayant desseigné de courir aux ieux Olympiques, songea qu'il estoit legerement porté sur vn chariot tiré à quatre cheuaux. Surquoy ayant consulté vn deuin, il luy asseura qu'il emporteroit le prix de la course qui luy estoit promis par la vitesse des cheuaux. Ayant proposé le mesme songe à Antiphon deuin fameux, il en receut vne interpretation contraire. Car (dit-il au coureur) ne vois-tu pas que tu es precedé de quatre, puis que quatre cheuaux courent deuant toy? Vn autre coureur ayant songé auant que venir aux mesmes ieux qu'il estoit deuenu aigle, vn deuin luy dit que sans doubte la force & la celerité du vol de l'aigle luy promettoit le prix: mais Antiphon, s'en mocqua, disant qu'au contraire il seroit vaincu & demouroit derriere, d'autât que l'aigle vole apres les autres oiseaux pour les prendre. Vne femme mariee desirant auoir des enfans songea que sa nature estoit scellée, & s'estant enquisse avec les deuins que luy pouuoit presager ce songe, les vns luy dirent que cela signifioit que le passage de la conception & de l'enfantement estoit fermé, tellement qu'elle n'estoit pas seulement enceinte: d'autres au contraire luy asseurerent qu'elle estoit enceinte, d'autant qu'on n'a pas accoustumé de sceller & boucler les choses vuides, ains celles qui sont remplies de choses excellentes ou importantes. De l'euuenement de ces songes nous n'en trouuons rien en l'histoire.

*Petrarcha
desomnis.*

XIII.

Que si nous esprouuons aucunes fois des songes veritables, ce n'est que par rencontre & à force de songer, comme vn mauuais archer touche quelque fois au blanc à force de tirer & décocher grand nombre de flesches: de sorte qu'il est beaucoup

plus à propos de les estimer tous vains en general, afin de nous esloigner de la superstition, que de nous traualier à vne trop curieuse recherche de la verité parmy tant de vanité, & tirer la clarté de l'obscure confusion des tenebres: & neantmoins louer & remercier Dieu si quelquefois il luy plaist de nous enuoyer des reueiations pendant nostre sommeil.

J'ay encore vn argument inuincible contre la vanité des songes. C'est que si nous voulons inferer la verité d'iceux de ce qu'il arriue quelquefois que nous preuoyons en songe l'euenement de quelque chose future, il faudroit aussi par mesme moyen inferer que toutes les fois que nous songerions mesme chose, pareil euenement s'en deuroit ensuiure: & toutefois nous esprouuons & en nous mesmes & en autruy ordinairement le contraire. Ainsi lisons nous que Iules Cesar & Hippias ont tous deux songé en guerre qu'ils auoient à faire à leurs meres: & neantmoins celuy-cy fut vaincu, & celuy-là vainqueur. Alexandre le Grand assiegeant la ville de Tyr songea qu'il estoit dedans. Hamilcar au siege d'vne autre ville eut vn pareil songe, mais contraire euenement: car il y entra prisonnier, & l'autre victorieux.

XIV.

Quelqu'un pourroit encore à bon droit (ce me semble) s'heurter icy & soustenir que la vanité des songes n'est pas si grande que ie l'ay descrite, puis qu'il y a mesmes des personnes qui ont d'ordinaire des songes veritables: d'autres qui les interpretent si diuinement qu'ils en exposent les euenemens presagez auant qu'ils arriuent: & apres tout que les saintes Escritures nous enseignent que les songes ne sont point à mespriser, & que les Patriarches & Prophetes en ont donné souuent l'interpretation

XV.

non seulement aux Roys & grands du monde, mais aussi à des particuliers, gens de peu & miserables: comme l'ont fait Ioseph & Daniel.

Genes. 40.
& 41.
Daniel.

A quoy il nous faut vn peu arrester, & nous dirons par mesme moyen qui ont esté les plus anciens interpretes des songes.

*De ceux qui ont d'ordinaire des songes veritables
& des interpretes des songes.*

CHAP. XIV.

I. Galien auoit d'ordinaire des songes veritables. II. Le mesme arriuoit à vne femme de Naples. III. La cause naturelle de tels songes. IV. Merueilleuse propriété de Cardan & de ses parens. V. Que les anciens Patriarches ont interpreté les songes, enquoy Ioseph a excellé par la grace de Dieu, non par la magie des Egyptiens. VI. Amphiction. VII. Les Telmessiens. VIII. Amphiaraius signalé interprete des songes. IX. Que la science d'interpreter les songes est venue d'Adam. X. Que ceste science n'a point defailli. XI. Qu'il y en a des preceptes. XII. Experience de Iunianus à interpreter les songes. XIII. Resolution sur ce subiet. XIV. L'autheur ne s'en mesle point.

I. **G** Alien prince des Medecins escrit soy-mesme qu'il auoit ceste rare faculté de preuoir en songe les euenemens des choses futures.

II. Alexandre Neapolitain escrit la mesme chose d'une honneste dame de Naples: laquelle par le moyen des songes predisoit d'ordinaire ce qui luy deuoit arriuer avec admiration de tout le monde.

III. La cause naturelle de cela me semble la bonne & parfaite constitution & du corps & de l'ame ensemble, exempte de trouble & de passion, avec le regime & continence du manger, boire & dormir:

mais

mais le plus souuent c'est vne grace particuliere de Dieu estant comme vne espece de prophetie.

Encore est-ce chose beaucoup plus merueilleuse laquelle Cardan s'attribuë fort arrogamment, non seulement à soy, mais aussi à ses parës tant de l'estoc paternel que maternel, d'auoir aussi eu en songe des reuelatiõs ordinaires des choses futures: faueur certes de la diuinité (si cela est veritable) laquelle s'estendoit bien loing & au large à ces deux familles: tellement qu'elle ne me semble pas pouuoir estre mesurée par la raison naturelle. Estant donc vn don surnaturel il n'en faut point tirer consequence naturelle: ains ceux qui en sont doüez en doiuent remercier & loüanger la bonté diuine, qui leur a departy spécialement vne telle grace, comme il en depart d'autres à d'autres hommes selon son bon plaisir, sans que personne doüue s'en orgueillir de tels dons, ny se plaindre s'ils ne luy sont pas communiquez.

Quant à l'interpretation des songes Philon Iuif escrit que le Patriarche Abraham a esté le premier qui s'en est meslé: duquel il est vray-semblable que son fils Isaac, & de celuy-cy Iacob & Ioseph l'ont apprise: entre tous lesquels Ioseph a pour ce regard excellé, comme il est aisé à colliger de la saincte Bible. Car ie ne puis approuuer l'opinion de ceux qui ont estimé que Ioseph eust appris des Mages d'Egypte l'exposition des songes, d'autant que nous lisons en Genese, que les Mages mesmes ne sceurent point interpreter comme luy les songes de Pharaon.

Pline escrit que le plus ancien interprete des songes estoit vn nommé Amphyction.

Aucuns attribuent la premiere inuention de la diuination par les songes aux Telmessiens.

IV.

Car. l. 8. de
rerum uer-
riet. c. 44.

V.

De his vi-
de Plin. c.
56. lib. 7.
hist. nar.
Polidor.
Virgil. c.
xl. li. I. de
inuent.
rer. A.
Gel. c. I. l.
14. noct.
Atticar.
Sinæf. epi.
de somniis.
Gen. 41.

VI.

VII.

VIII.
Pausanias in
Atticis.

Pausanias fait grand estat d'Amphiaraius pour ce sujet : lequel estoit si bien entendu en l'exposition des songes qu'apres sa mort il fut mis au nombre des dieux par la superstitieuse opinion des payens : qui alloient encore coucher aupres de son sepulchre croyans en auoir des songes veritables.

IX.

Pour moy ie ne voudrois pas attribuer ny à Ioseph, ny à Abraham l'inuention d'exposer les songes, encores moins aux payens, croyant fermement que c'estoit vne speciale faueur de Dieu en eux & en leurs ancestres qui auoient bien seruy la diuine Majesté : & que ce qu'ils en pouuoient auoir acquis par science humaine estoit en Adam dès la naissance du monde, luy ayant esté infuse de Dieu avec toutes les autres sciences tant des choses naturelles que sur-naturelles : ainsi que ie discourray Dieu aydant au premier liure de ma Metaphysique.

X.

Or ceste grace inespuisable de la bonté diuine n'a pas cessé en ces personnes-là : ains se peut encore remarquer en plusieurs autres, mais spécialement en ceux qui vivent sainctemēt : bien que les Magiciens en facent aüssi plus particulièrement profession par le moyen des suggestions du diable, lequel n'ignorant rien en la nature preuoit subtilemēt beaucoup de choses, & les represente (quād Dieu luy permet) par des illusions qu'il faict apres croire pour diuinations & propheties.

XI.

Ie ne veux pas pourtant si estroittement & particulièrement attacher la diuination par les songes à vne grace speciale & don sur-naturel de Dieu, que ie n'accorde qu'il y ait des preceptes de l'inuention de l'esprit humain pour cela, comme pour aucunes autres sciences : Car c'est chose qui est mesme fondee en l'Escriture sainte, laquelle defend aux

ignorans de rechercher curieusement l'exposition des songes, afin que, comme il leur en prend d'ordinaire, ils ne bastissent erreur sur erreur multipliant leur malice par leur insuffisance: & neantmoins la mesme chose est permise aux hommes *Leu. 19* sçauans, au Leuitique 19.

Alexandre Neapolitain cy-dessus allegué recite *XII.* qu'un nommé Iunianus, lequel auoit esté son pre- *Alexand. ab Ale-*cepteur, excelloit merueilleusement en l'interpreta- *xand. cap. 11. lib. 1.* tion des songes: tellement que toute sorte de gens *Genial. die.* affluoit chez luy de toutes parts comme deuers un oracle.

La resolution soit donc que comme nous pouuons *XIII.* auoir des songes veritables procedans de la diuinité de nostre ame lors qu'elle n'est point diuertie par les obiects des sens exterieurs, qu'elle est sans passio & sans trouble dans vn corps de bonne cõstitution & temperament: ainsi par le mesme effort de nostre ame & par certains preceptes fondez sur l'experience, longue obseruation & cognoissance des choses naturelles, nous pouuons apprendre l'interpretation des songes. Mais aussi comme il y a des songes qui sont sur-naturellement enuoyez de Dieu, ainsi est-il besoing de sa grace pour les bien exposer & entendre. Tels furent les songes de Nabuchodonosor Roy de Pharaon que Daniel & Ioseph leur interpreterent à la honte des sages Chaldeens & Egyptiens, qui n'en sceurent donner l'interpretation avec toute leur magie.

Quant à moy j'aduouieray franchement que ie ne *XIV.* suis point versé en l'exposition des songes, & n'ay cogneu encore personne qui en fist profession que par charlatterie ou cajolerie. Toutefois en ce qui regarde la dispositio & l'estat de la santé du corps; les

preceptes en estâs assez familiers dâs les œuures des Medecins, j'en veux rapporter quelquesvns en suite.

*Comment on descouure l'estat de la santé par le
moyen des songes.*

C H A P. X V.

I. Belle comparaison pour monstrer que nous devons prendre garde à nos songes. II. Que nos songes marquent les humeurs predominantes. III. Exemple de la cholere. IV. De la melancholie. V. Du Phlegme. VI. De l'abondance du sang. VII. De l' inanition. VIII. De la trop grande repletion. IX. De la puanteur des humeurs corrompûes. X. De l'odeur soüefue procedante du bon temperament. XI. Distinction des songes qui procedent des humeurs predominantes d'avec ceux qui procedent des obiects perçus ou conceus en veillant.

I.

Plutar. de
tuenda
valerud.

CERTAINEMENT ce seroit chose ridicule & indigne des hommes (comme dit tres-bien Plutarque) de prendre soigneusement garde au crailler des corbeaux, au caqueter des poules, au vol de certains oiseaux, au fouïller des pourceaux remuans des ordures avec leur groin, pour en tirer des presages des vents, des pluyes & des orages, & que nous ne sceussions point obseruer ny preuoir à certains signes soit en veillant, soit en dormant l'orage & tempeste des maladies prochaines à soudre sur nos testes: mais encore plustost en dormant qu'en veillant: d'autant que l'ame pendant le repos du corps n'estant point occupee ny diuertie par la consideration des obiects des sens exterieurs, se collige en soy mesme, contemple mieux ce qui est caché à l'interieur, obserue & descouure la dispositiõ ou indisposition du corps. De là vient aussi que lors que nous

voulons mieux mediter les choses diuines ou considerer plus profondemēt quelque chose d'importance, nous fillōs les yeux, ou pour le moins n'esgarons pas çà & là nostre veüe, & taschons de surseoir les fonctions des sens exterieurs pour mieux ramasser les forces des interieurs au dedans de l'ame : ce qui porta vn ancien Philofophe à ceste folie que de se creuer les yeux: afin (disoit-il) de mieux & plus profondement mediter.

Or de toutes les choses que l'ame descouure le plus clairement en cēt estat là, c'est la diuerse constitution des humeurs predominantes en nostre corps, lesquels se meslans parmy les esprits animaux porteurs des songes, leur donnent quelque impression de leurs qualitez & mesmes de leur estre : tellement que les visions que nous en auons ordinairement en dormant tiennent de ces humeurs-là, où de leurs qualitez.

Si donc quelqu'vn songe du feu, flamme, ou embrasement, noifes, querelles, debats, & combats, c'est signe qu'il y a en son corps repletion de bile iaune & colere.

S'il luy est aduis qu'il soit en profondes tenebres, qu'il apperçoit de la fumee, des charbons esteints, de la fuye & autres choses noires, ou bien des tristes, funestes & lugubres, comme conuois des morts & sepultures: ou bien encore des esprits & demōns ou phantasmēs & spectres affreux & horribles, ce sont des indices tres-certains de melancolie.

Songer pluye, gelee, glace, gresle, neige, qu'on se baigne, qu'on void des rēts à prendre poissons, sont des remarques infaillibles de pituite, de phlegme, & d'humeurs froides.

Celuy qui songe du sang & choses rouges a be-

foin de seigneur pour euiter la maladie que les Medecins appellent *Pletore*: laquelle procede d'une surabondance de sang.

VII. Ceux qui sont d'un temperament fort sec, qui ont de l'inanition & sont vuides & deschargez d'excremens, ainsi qu'ils ont au lieu de cela le corps remply d'air & des vents, songent qu'ils volent & sautent legerement & mesmes prennent des oiseaux à la course.

VIII. Au contraire ceux qui sont fort chargez de mauuaises humeurs & excremens, songent qu'ils sont accablez & affaizez sous quelque gros fardeau, & qu'ils ne peuuent se remuer, tant ils se sentent foibles, les humeurs corrompues surmontant les bonnes: & leur est aduis aucunefois que quelque demō ou phantome se couche d'un poids tres-lourd sur eux pour les estouffer, ce que les Medecins appellent *Ephialthe* ou *Incube*, dont j'ay discouru cy-deuant.

An ch.
12. de ce
discours.
IX.

D'ailleurs (qui est chose merueilleuse) si les humeurs sont putrefiees, on ressent en songe ceste puanteur, & semble aduis qu'on soit dans des sales borbiers, dans des esgoufts, priuez & cloaques emplies d'ordures puantes: au contraire ceux qui sont en bonne disposition & ont leur temperament parfait songent des choses aromatiques & douxfairantes.

X. Toutes telles impressions du corps affectent si viuement l'ame, que mesme l'imagination de ceux que sont alterez se representent la soif en dormant: & leur est aduis qu'ils voyent des choses liquides, mais qu'ils sont empeschés d'en boire, come Tantale. Pareillement les fameliques ont des imaginations de manger: & ceux qui ont les vases spermatiques, le ventre, ou la vessie chargez de leurs excremens si

imaginent qu'ils s'en deschargent, & aucunes fois s'en deschargēt en effet par les voyes & cōduits naturels.

Il n'y a celuy qui ne puisse ordinairement observer les choses susdites en soy-mesme : bien que tels indices ne soient pas tousiours des argumens necessaires. Car il arriue souuent que si le iour precedent nous auons eu en obiet les choses que nous songeons la nuit apres, ou bien que nous en eussions discouru soit de parole, soit en la seule conception, nostre imagination se les represente plustost par le moyen de la memoire que par la constitution des humeurs corporelles. Mais la distinction en est pourtant aisee. Car si nous songeons souuent & d'ordinaire vne mesme chose, elle se doit rapporter à la predominacion ou superfluité de quelque humeur : & si ce n'est qu'une fois, cela peut proceder des objects que nous en auons eu en nos sens extérieurs, ou des discours que nous en auons tenu en veillant soit de parole, soit en la conception ou pensee.

Au demeurant ce ne seroit pas assez d'auoir exposé comment nous pouons iuger de la disposition du corps par les songes : si nous n'enseignons aussi les moyens d'auoir des songes gays, agreables & bien reglez : afin que nostre sommeil en soit plus doux & plaisant, & qu'à nostre resueil nostre ame ne soit attristee & troublee.

*Comment on peut faire que les songes soient
plaisans & agreables.*

C H A P. XVI.

- I.** La cause 1. des songes agreables consiste à bien viure.
II. La 2. en la bonne disposition de l'esprit & du corps.
III. La 3. en la moderation de nos passions. **IV.** La 4. au

regime du manger & boire. v. La 5. en l'entretien & actions ioyeuses vn peu auant le sommeil. v 1. La 6. selon S. Bernard est de se coucher avec quelque belle & sainte meditation.

I.
Au ch. 12.
de ce discours.

DEs deux belles sentences de Zenon & Aristote & raisons de Philosophie cy deuant rapportées, lors que nous auons discoursu des spectres & apparitions horribles qui se representēt aucunesfois en songe, il est aisé à colliger que l'exercice de la vertu & honnesteté en nos actions, discours & pensées, contient nos sens, mesmes pendant le sommeil, en deuoir, & fait que nostre ame n'est nullement trauaillee de telles visions affreuses & horribles. Ce qui est tellement certain que mesmes la Sapience diuine le nous enseigne, promettant expressement vn doux & agreable sommeil esloigné de frayeur & terreur à ceux qui gardent les saincts commandemens. Voila donc la premiere & principale chose requise pour auoir des songes agreables: c'est que de viure vertueusement & selon les commandemens de Dieu.

Iob II.
Prou. 3.

II. La seconde, c'est que l'esprit & le corps soient en bon estat & bien disposez. Car vne ame affligee ayant son imagination & pensee confite en tristesse & en fascherie, ne peut aussi auoir en dormant que des songes tristes & fascheux: & vn corps malade ou languide communique son indisposition à l'ame, laquelle à ceste cause n'exerce pas si commodément ses fonctions.

III.

Pour vne troisieme est requise la moderation de nos passion & affections. Car (comme i'ay remonstré cy deuant) les passions desordonnées donnent des inquietudes à l'ame, lesquelles luy re-

presentent apres des images tristes & quelquesfois horribles.

Pour la quatriesme, est autant necessaire que nulle autre chose vne vie reglee en nostre manger & boire. Or tel reglement consiste en deux choses, l'vne en la sobrieté & continence : car l'estomach estant rempli de trop de viandes & ne les pouuant digerer, enuoye grande quantité de vapeurs & fumées cruës au cerueau, lesquelles se meslât avec les esprits animaux les troublent, empeschent leur fonction ordinaire, & diuersifient les images des objects de nos sens. D'autre costé la trop grande abstinence & le ieusne ordinaire cause des songes tristes, les esprits animaux n'ayans pas esté suffisamment recreés & restaurez. L'autre consiste au choix des viandes. Car celles qui sont de facile digestion & font le bon sang aident aussi beaucoup à faire des songes agreables. Au contraire il ne faut point vser de viandes de dure concoction, ny de celles qui sont venteuses, fumeuses, piquantes, mordicantes ou d'odeur vioiente, bref toutes celles qui donnent des esmotions au cerueau, comme les legumages, l'vsage desquels Pythagoras interdisoit fort estroitement à ses disciples, les chataignes, les aux, les oignons, la mandragore, la morelle, & mesmes la teste du poisson appellé Poulpe.

La cinquieme chose requise aux songes agreables & trāquilles, c'est qu'apres le souper on s'entretiēne de discours ioyeux & de quelques histoires plaisantes, qu'on lise ou medite choses qui contentent & recreent l'esprit. Et sur tout encores la Musique aide à cela, parce qu'elle addoucit les passions de l'ame, resiouyt les esprits animaux, & nous insinuant vn doux repos diuertit les songes & visions fascheuses.

IV.

V.

VIII. Pour clorre ce discours i'y veux adiouster vn
 S. Bern. beau precepte de S. Bernard sur ce sujet. *Te vou-*
ad fratres - *lant coucher* (dit-il) *pour dormir apporte quelque chose*
de monte. *avec toy en la memoire & en la pensee, sur quoy tu puisses*
t'endormir & qui te prouoque le songe : & en ceste sorte
la nuit t'est esclairée comme le iour, & la nuit te sera
vne illumination en tes delices : tu reposeras en paix, tu
t'esueilleras facilement, & apres te leuant tu reuiendras
aisément à ce dont tu ne t'estois pas entierement desparty.
 Ce precepte regarde la meditation des choses diui-
 nes, sur laquelle nous endormans nous ne pouuons
 que reposer doucement & avec vne merueilleuse
 tranquillité d'esprit.

Si Dieu peut estre offensé par nos songes.

CHAP. XVII.

I. *Que le diable nous dresse des embusches en veillant*
& en dormant. II. *Qu'il y a quelque demon qui preside*
en tenebres pour nous tenter. III. *Que nous pouuons of-*
fenser Dieu en songe. IV. *Comment cela se fait.* V. *Com-*
ment tels pechez sont aggraués. VI. *Que nos songes peu-*
uent estre meritoires enuers Dieu. VII. *Remedes contre les*
pollutions en songe. VIII. *Exemple notable de Mathias*
Pontife Iuif. IX. *Priere de S. Augustin de l'Eglise pour*
euiter tels songes.

I. **C**'Est allegoriquement que les Theologiens dis-
 tinguent les bons & mauuais Anges, appellent
 ceux-cy Anges de tenebres, & ceux-là Anges de lu-
 miere : car par la lumiere est signifiee la beauté, la
 perfection, & la grace : & par les tenebres de la de-
 formité, l'imperfection, & l'obstination au peché.
 Mais certainement les mauuais Anges nous pour-
 chassent & tendent des embusches & des pieges
 pour nous enlacer au peché & de nuit & de iour,

en la lumiere & en tenebres. Ils ont des ruses propres pour nous deceuoir en veillant, ils en ont d'autres pour nous surprendre en dormant, possible encore plus dangereuses. C'est pourquoy les saintes Escritures nous recommandent si estroitement de veiller pour euiter la tentation, ainsi que nous auons cy-deuant remarqué au chap. 7. du discours I.

Il me semble mesme que le Roy Prophete remarque particulièrement certain demon, lequel se promene (dit-il) en tenebres, comme si ceste charge luy estoit particulièrement affectee. II.
Psal. 9.

Puis donc que Dieu mesmes nous admoneste de nous garder des tentations qui arriuent en dormant, & que les malins esprits ennemis immortels du genre humain ne nous tendent point des lacqs en vain pour nous faire tresbucher & succomber au peché pendant nostre sommeil, il faut croire que sans doubte Dieu peut estre offensé par nos songes: car tandis que le corps repose, l'ame n'a point d'autres mouuemens que par le songe, & ne songeant point, tous les sens estans assoupis nous ne scaurions offenser Dieu. III.

Or nous le pouuons offenser en dormant par les images des mesmes obiects & par les mesmes actiōs & affectiōs par lesquelles nous l'offensions en veillant. Et partant l'auare songeant qu'il faict quelque gain illicite par vsure, fraude, ou autrement, & se plait en son imagination à receuoir ce gain, peche contre Dieu. L'hōme cruel & sanguinaire qui songe qu'il tuë son ennemy & se delecte en sa végeāce & en l'effusiō du sang de sō prochain, offense griueuēt Dieu. Le paillard qui se souille par pollution en songe s'imagināt qu'il iouïst de ses sales amours, IV.

& en reçoit quelque volupté charnelle peche pareillement contre Dieu : & ainsi des autres.

V. Tels pechez sont encore beaucoup aggravez par les deshonneſtes affections & déreglees conuoitises que nous en auons eu au precedent en veillant: parce que ç'ont eſté des amorces & diſpoſitions au peché. Mais ſi noſtre ame n'y preſte point de conſentement & ne s'y delecte point, il n'y a point de peché. C'eſt la reſolution de l'Egliſe ſuiuante qu'il eſt eſcrit en la ſixieſme diſtinction de la premiere partie du Decret.

*Can. ſed
peſandum,
& canon.
eſt peccatum
6. diſt.
iunct.*

VI. Or comme le conſentement que noſtre ame donne à telles illuſions & le plaisir qu'elle en reçoit nous fait offenſer Dieu & nous eſloigne de ſa grace. Ainſi lors que nous ſongeons quelque choſe ſaincte & meritoire, à laquelle nous donnons conſentement & en receuons contentement, nous nous reconcilions à Dieu & attirons ſa grace & benediction ſur nous, comme ſi c'eſtoit vne action faicte en veillant. Celuy qui ſonge eſtre preſſé des infidelles de renoncer à ſa religion, & ayne mieux ſubir conſtamment & allegrement toute ſorte de tourmens eſt auſſi agreable à Dieu en ce ſonge que ceux qui en eſſect endurent le martyre pour la meſme cauſe. De meſmes eſt-il de ceux qui reſiſtent fermement & viilement aux tentations & mauuaiſes ſuggeſtions qui leur ſont données en ſonge. C'eſt la doctrine de Tertullian au traicte de l'Ame en ces termes : *Nous ſerons auſſi bien damnez pour auoir ſongé de commettre vn adultere, comme ſauuez pour auoir ſongé que nous endurons le martyre pour la loy du Sauueur du monde.*

*Tertull. de
anim.*

VII. Sur ce ſuject ie veux dire encore qu'vn des plus damnables pechez qui ſe commettent en ſonge

font les pollutions nocturnes par l'effusion de la semence humaine : pour lesquelles euter le plus souverain remede c'est d'auoir les affections, pensees, & les discours mesmes chastes, & les accompagner de ieusnes, afin que la chair effarouchee ne regimbe contre l'esperon de l'esprit. Car autrement il est force que faisant bonne chere, partie de la viande se tournant en semence, la nature se descharge des humeurs superfluës, ou qu'il s'ensuiue quelque mortelle maladie, mesmement à gens non mariez, & ceux qui font vœu de cœlibat & chasteté. Ce qui se fait plustost en dormant qu'en veillant à cause que la chaleur naturelle est ramassée & réunie aux parties inferieures pendant le sommeil. Et si les susdits remedes ne sont pas suffisans pour refroidir ceux qui sont trop eschauffez, il leur faut prendre du Nenufar Heraclien que les Grecs & Latins appellent *Nymphæam*. La lactuë aussi & la racine de la ruë sont bones à telles persōnes. Mais les sainctes meditations, l'estude, le traual & le ieusne dōptent la chair plus que nulle autre chose.

Iosephe recite en ses antiquitez Iudaiques qu'un VIII. pontife Iuif nommé Mathias ayant songé la nuit Ioseph. ca. 8. lib. 17. auant vn iour de ieusne & de sacrifice qu'il auoit antique- l. 26. hist. Indais. affaire charnellement à vne femme, se deporta de faire ce iour-là le diuin seruice, comme ayant esté pollu par ce songe : & la charge en fut baillee à vn autre nommé Ioseph. A la miennevolonté que plusieurs de nos Ecclesiastiques apres auoir, non pas en songe, mais veillans pollu leur corps (qui doit estre le tēple ordinaire de Dieu) & celuy souillé du peché de luxure contre leur vœu, fussent aussi scrupuleux que ce pontife Iuif, & ne se messassent pas si indignement des choses diuites, sans en auoir fait

Dioscor. li.

3. c. 148.

Galen. l. 8.

de natur.

facul.

Pli. c. 10.

l. 26. hist.

natur.

au precedent penitence & s'entre espurez de leurs ordures. Car les oblations, ny les prieres, ny les sacrifices de telles gens pendant cet estat ne peuuent estre que desagreables à Dieu, & scandaleuses aux hommes.

IX.

S. Aug. c. de S. Augustin qui prioit Dieu en ces termes, afin d'estre deliuré de l'illusion de tels songes.

30. lib. 10. confess.

Et quoy mon Dieu tout-puissant (dit-il) vostre main n'est-elle pas assez puissante pour guarir les langueurs & infirmités de mon ame, & par vne surabondance de grace esteindre mesmes les mouuemens & affections lasciuues de mon sommeil ? Helas ! Seigneur, vous augmenterez par ce moyen de plus en plus vos graces en mon endroit, afin que mon ame descharpie de la glu de concupiscence me suiue vers vous, qu'elle ne soit point rebelle à soy-mesme, & que non-seulement elle ne commette point ces ordures de corruption par le moyen des images & visions animales en songe insques à l'effluxion de la chair, mais aussi qu'elle n'y preste consentement quelconque.

L'Eglise fait tous les soirs vne semblable priere à Dieu en son hymne de Complie, chantant ainsi,

Retien, ô Seigneur tout-puissant,

L'ennemy de nostre nature,

Afin que nos corps en songeant

Ne soient pollus d'aucune ordure.

Soit assez arresté sur ce discours des songes,



LES

CAUSES DE

LA VIE ET DE

LA MORT.

DISCOURS III.

Des diuerses significations de ce mot Vie.

C H A P. I.

I. Que ceste vie est semblable à la nauigation. II. Que toute ceste vie est miserable. III. Que nous mourons continuellement en ceste vie. IV. Que la meditation des miseres de ceste vie est tres-vtile. V. Signification 1. de la vie pour le cours d'icelle. VI. Signification 2. pour les fondions de la vie. VII. Signification 3. pour les diuers euenemens de la vie. VIII. Signification 4. & impropre pour la nourriture. IX. Signification 5. essentielle pour l'union de l'ame avec le corps.



I ceux qui ont desmaré & faict voile pour cingler à force de vents en haute mer & venir en fin surgir & ancrer en quelque bõ port, & là recueillir le fruiçt de leur nauigation apres auoir passé les perilleux escueils de Scylla & de Charybdis, eschappé des Sirenes charmeuses, euité mille sortes de naufrages, combatus & presque du tout abbatus des

L.

orages & des flots escumés de la mer courroucée: si ceux-là, dy-ie, appelloient tel voyage & telle agitation leur havre, ils ne sçauroient parler plus improprement & se rendroient en cela dignes d'une iuste mocquerie. Car le havre est le bord assure, & ils ont esté en continuel peril: le haure est en terre ferme, & iis estoient agitez des flots de la mer: le havre est le lieu de repos, & ils ont esté tousiours en inquietude: le havre est la fin de leur navigation, & ils n'y estoient pas encore arriuez. Qui considerera de prez le cours de ceste vie semblable au flux & reflux de la mer, auquel nous n'esprouons que bien peu de calme rencōtrans à tous coups des escueils d'angoisses & miseres, des Sirenes enchanteresses, c'est à dire des appasts de voluptez qui nous entraînent au naufrage de nostre ame, à grand' peine pourra-il dire que c'est vne vie; non il dira que c'est plustost vne voye qu'une vie: & icelle mesmes fort rabou-teuse, fascheuse & ennuyeuse, quoy que bien courte: par laquelle neantmoins nous esperons passer à la vraye vie, douce, tranquille, &, qui plus est, eternel-lement heureuse. C'est ce que remonstroit sagemēt Aene à ses compagnons dans Virgile, pour les con-soler parmy les maux & les dangers qu'ils encou-roient sur la mer pour aller prendre terre en l'Italie plantureuse, par laquelle est entendu le seiour des bien-heureux.

Virgil. 1. Par le sort variable & malheureux encombre,
Aeneid. Tant & tant de perils & de dangers sans nombre,
Nous nous acheminons au pays des Latins,
Lieu de tranquillité promis par les destins.

ii. Nous entrons en ceste vie avec pleurs & gemif-
 semens comme presageans desia la suite de nos mi-
 seres: nous la continuons avec angoisse, nous en
 tortons

Sortons avec horreur. Il n'y a vn seul iour de ceste vie auquel nous n'esprouions quelque changemēt, & ne trouuions quelque desplaisir: & quand bien il sembleroit se passer entièrement en plaisir, si ne laissons nous pas (comme dit tresbiē Seneque) de nous Sen. ep. 2. approcher tousiours de la mort, ce mesme iour l'ayant aduancee d'vn iour.

Comment peut-ce donc estre vne vie, qui nous conduit si promptement à la mort? en laquelle nous mourons d'aage en aage, comme si c'estoit plustost vn changement de mort que de vie? Car qu'est-ce que la puerilité autre chose que la priuation & la mort de l'enfance? l'adolescence que la mort de la puerilité? la ieunesse que la mort de l'adolescēce? la virilité que la mort de la ieunesse? la vieillesse que la mort de la virilité, & la fin de la vieillesse que la fin de tous aages & de l'estre mesme? Qu'est-ce qu'une nouvelle annee autre chose que la mort de la precedente? vne saison, vn mois, vn iour, vn moment nouveau que la succession du precedent, lequel mourāt en nous retranche autāt de nostre vie? Ainsi ce n'est pas proprement vne vie ce que nous appellōs vie en ce monde, ains plustost vne mort: comme dit Cice- Cicet. I.
Tuscul. ron. La mort n'est que la priuation ou changement de l'estre precedent: & tout le long de ceste vie nous ne faisons autre chose que changer d'estre, estans priuez de l'vn par la succession de l'autre.

Belles, grandes & vtiles sont certes telles considerations, parce qu'elles nous conduisent à la cognoissance de nous mesmes, & nous marquent & manifestent nos imperfections & foiblesses: en quoy il me seroit aisē de m'estendre, si le but & la fin de mon discours n'en estoit vn peu esloigné. Car ayant à discourir en Philosophe naturel, il suffira sur ce

suict de distinguer l'homonomie & diuerse signification du mot proposé, qui est *Vie*, & m'arrester principalement aux proprieté de la chose mesme. Ce qui d'ailleurs doit estre traicté en termes plus concis qu'il n'est requis es meditations Chrestiennes. Voyons donc en combien de façons se prend le mot de *Vie*.

- V. Premièrement *Vie* signifie le cours, le progrez ou la duree du temps que les animaux viuent: & se diuise en certains aages.
- VI. En second lieu *Vie* se prend pour les fonctions, actions ou operations de la chose viuante, soit de la vie morale: comme quand on dit de quelqu'un qu'il mene vne bonne ou meschante vie, ou de la vie contemplatiue.
- VII. En troisieme lieu nous vsurpons le nom de *Vie* pour signifier les euenemens & accidens diuers qui arriuent pendant le temps que nous viuons en ce monde: comme quand nous disons que la vie de quelqu'un a esté quiete, tranquille heureuse: ou au contraire pleine de trauaux, tribulations & miseres.
- VIII. La quatrieme distinction de vie c'est celle par laquelle nous entédōs la liaison de l'ame avec le corps, comme la mort au contraire est la dissolution des mesmes pieces: & celle-cy est la plus essentielle.
- IX. Il y en a encore vne cinquiesme peculiere à la langue Françoisse, laquelle à faute de meilleure & plus propre diction appelle vie la nourriture du corps, que les Latins disent plus proprement *viētus*, la distinguant de *vitā*.
- X. Ainsi donc de ces cinq diuerses significations, les quatre premieres (mais sur toutes la quatrieme) sont remarquables & dignes d'une considera-

tion particuliere. Commençons donc par la premiere.

De la diuision de la vie selon les diuers aages.

C H A P. II.

I. Que le changement des aages est marque de nostre imperfection. II. Que nous changeons & approchons de la mort à tous momens. III. Diuision 1. des aages en 4. respondans aux 4. saisons de l'année. IV. Diuision 2. des aages en 7. & leur analogie avec les 7. planetes. V. Que ceste analogie n'inferé point necessité d'influence. VI. Diuision 3. des aages en 7. conforme à la precedente. VII. Diuision 4. en 3. aages fondée sur la diuerse constitution de la chaleur naturelle avec l'humide radical : & quelle est ceste constitution au premier aage. VIII. Qu'elle est ceste constitution au second aage. IX. Quelle en l'aage troisiésme, & comment nostre vie se termine. X. Que diuers accidens peuvent prolonger ou abreger les aages. XI. Pourquoi la femme croist plus hastiuement que l'homme.

EN la consideration des diuers âges de nostre vie nous ne deuons pas faire comme les cuisiniers, lesquels n'ayans qu'une sorte de viande la deguisent & l'apprestent en tant de sortes, & avec tant de diuerses saulces, qu'ils en font plusieurs mets delicats, comme s'il y auoit diuersité de viandes exquisés, & font en cela paroistre combien ils excellent en leur mestier. Mais nous au contraire en la diuersité des aages de nostre vie & au frequent changement d'iceux nous deuons considerer nostre imperfection, veu que nous mourons tout autant de fois qu'ils changent, d'autant que la succession ou renouvellement de l'un est la mort & priuation du precedent,

& celuy qui nous conduit de plus pres à nostre fin. Et par ainsi tant plus grand nombre d'aages nous establissions en nostre vie, d'autant plus de remarques de misere & de mort y apperceuons nous.

II. Or combien que d'ailleurs nous esprouuions aussi quelque changemēt en nous mesme à tout momēt, estans semblables à ceux qui voguent sur mer, lesquels ou assis, ou debout, ou couchez, vōt tousiours: car de mesme, soit en veillant ou en dormant, soit en delices ou en affliction nous approchons incessamment de la mort à chaque moient.

Si est-ce que les auertins que nous auons en ceste vie nous desrobent ceste consideration & le ressentiment du flux continuel de nostre vie. Mais pour le regard des aages tous les plus grāds plaisirs & delices du monde ne peuuent tellement charmer l'ame qu'elle n'en apperçoie facilement les changemens & les apperceuant, qu'elle n'entre quelquefois en la consideration & briefueté de ceste vie mortelle. Sur quoy le lecteur Chrestien fera des meditations plus profondes: & ie passeray outre à deduire la diuersité des aages.

III. Le temps de nostre vie, quoy que bien court, est dōcques diuisé en plusieurs parties que nous appellons aages: & diuersement par diuers auteurs. Toutesfois de plusieurs diuisions ie n'en veux marquer que quatre qui me semblent les plus receuables. La premiere desquelles est rapportée à Pythagoras qui souloit partager tout le cours de la vie humaine en quatre aages respondans aux quatre diuerses saisons de l'annee, sçauoir est la puerilité, la ieunesse, la virilité & la vieillesse. Car il disoit que la puerilité ressemble au printemps, à cause de l'humidité verdoyante qui dōne accroissemēt & vigueur au corps:

faisant neantmoins esclorre seulement des fleurs avec esperance de fruiçts aux deux aages prochains. La ieunesse il la parangonnoit à l'esté, d'autant qu'en cét aage les forces humaines sont accreuës à perfection, & qu'il doit commécer à produire des fruiçts quoy que tous n'ayent pas encore atteint leur parfaite maturité. La virilité à l'automne, d'autant que lors il doit estre entierement accompli en toutes ses actions. La vieillesse à l'hyuer, à cause de sa froideur qui luy aduient par la diminution de la chaleur naturelle : tellement qu'elle termine nostre vie, comme l'annee est terminee par l'hyuer.

La seconde diuision est des Astrologues: lesquels distribuent tout le tēps de nostre vie en sept aages, les rapportans aux sept planetes. Le premier, qui est l'enfance, ils le rapportent à la Lune à cause de sa moiteur & humidité. Le second, qui est la puerilité, à Mercure, parce que c'est lors que l'homme commence à parler distinctement & avec l'usage de raison, & neantmoins se plaît aux esbats, & s'adonne tout ensemble à l'apprentissage des arts & des lettres. Le troisieme, qui est l'adolescence, à Venus à cause qu'en cét aage l'homme commence à ressentir les aiguillons de la chair & d'estre capable d'engendrer son semblable. Le quatrieme, qui est la ieunesse, au Soleil, d'autant que la beauté de l'homme reluit le plus en cét aage. Le cinquiesme, qui est la virilité, à Mars, à cause qu'estant lors en sa parfaite vigueur, il en est plus assuré, resolu, courageux, & plus capable de la discipline & conduite militaire. Le sixiesme, qui est la vieillesse premiere, à Iupiter, pour sa grauité pleine de maturité, experience & bon conseil. Car Iupiter est appelé *Meiēte* par les anciē, c'est à dire *Conseiller*. Le septiesme, qui est la derniere vieil-

IV.

XIV

Homer.
ΜΗΤΕΤΑ.
ΖΕΥΣ.

lesse ou decrepitude, à Saturne, à cause de sa froideur & foiblesse extrême.

Ceste analogie me semble bien aduenante & gailarde, non pas pourtant que ie vueille adiouster foy à ceux qui tiennent que chaque planete predomine par ses influences à certain aage. Car l'analogie n'apporte & n'induit point en cela de necessité, ains marque seulement quelque affinité & symbolization accidentaire.

VI. Solon distinguoit pareillement le cours de la vie humaine en sept aages, conformément à la diuision precedente, attribuant à chacun ses propres exercices & fonctions: lesquelles estant assez cogneuës & familières aux plus grossiers qui voyët tous les exercices propres à chacun aage, ce seroit chose inutile & superflüë de les rapporter icy, veu mesme que la tiffure de ce discours ne me permet pas de m'estendre à choses si notoires & sensibles.

VII. La quatriesme distinction des aages est tiree de la diuerse constitution & disposition de la chaleur naturelle avec l'humide radical: laquelle estant de trois fortes, il faut aussi distinguer nostre vie en trois aages. Car en premier lieu le chaud & l'humide es premieres annees apres la naissance sont tres-abondans en l'homme, à cause que son corps est recentemente formé de la semence & du sang menstrual, qui abondent en chaleur & humidité: & ce premier tēps ou aage est subdiuisé en trois, à scauoir en l'enfance qui comprend enuiron six ou sept ans, en la puerilité, qui en comprend autant, & en l'adolescence ou puberté, qui se peut estendre de douze à quatorze ans iusques à 24. ou 25. ans.

VIII. Apres ce temps-là le chaud & l'humide estant plus temperez en l'hōme, son corps qui estoit mol,

souple & flexible, commence à se fortifier & affermir en ce second aage, qui est la ieunesse & virilité. La ieunesse s'estend de 24. ou 25. ans iusqu'à 35. & 38. & la virilité de là iusques à cinquante ans ou enuiron.

Or la chaleur naturelle agissant incessamment contre l'humide radical & s'affoiblissant elle mesme par sa continuelle action, sans que par la nourriture ny par remede quelconque nous puissions reparer autant de ces deux colonnes de la vie qu'il s'en perd iournellement, il est force que le susdit temperamēt decline tousiours peu à peu à l'intemperament, que le froid commence à predominer au corps par l'affoiblissement de la chaleur naturelle, & que le mesme corps se desseiche & se ride par la diminution de l'humide radical, lesquels defauts & intemperamens sont suiuis de toute sorte d'infirmittez, incommoditez & foiblesses en ce troisieme aage, qui est encore subdiuisé en la vieillesse premiere, & la decrepitude, derniere ou extrême vieillesse: celle-là s'estendant de cinquante ans à soixante & cinq ou enuiron, commence à saper, miner & esbranler le corps: & celle-cy comprenant le reste de la vie la plus miserable, le ruine & le terrasse. Ainsi se passe l'orgueil & la vanité de l'homme en peu de temps.

Nous mourons tous & nous escouons comme des eaux, qui ne retournent plus. Ainsi que nous enseigne l'Escriture sainte. Car le deffaut qu'apporte la continuelle corruption & changement (dit S. Gregoire) qu'est-ce autre chose qu'une prolixité de mort.

Ca. 14. l. 2.
Regum.
S. Greg.
hom. 37.
in Euang.

Au demeurāt ie n'ay pas determiné à certain nombre d'annees les aages susdits & leurs parties: d'autāt que la diuerse cōplexion des personnes, le diuers temperament des regions ou climats de leur habi-

X.

ration, & plusieurs autres circonstances font qu'on ne peut establir en cecy regle ny borne certaine. Cela donc que i'en ay dit (marquant l'incertitude par ce mot d'Environ) se doit entendre de ce qui est plus cõmmun sans le tirer à consequence.

81.

Mais il est à noter encore sur ce sujet que les femmes accomplissent plustost chacun des susdits aages, croissant plus hastiement que les hommes à cause de leur imperfection. Car tout ainsi qu'és choses artificielles les plus accomplies, il faut employer plus de temps qu'à celles qui sont moins excellentes: ainsi la nature employe plus d'années à la perfection de l'homme que de la femme. Car elle est aussi moins robuste, moins vigoureuse & courageuse que l'homme, à cause qu'elle participe moins de la chaleur naturelle. Mais si elle croist plust hastiement, aussi decline-elle plustost que l'homme: car elle cesse de concevoir à cinquante ans, & l'homme engendre encore apres soixante & dix, voire quelquefois à quatre-vingts & au delà, comme nous lisons de Caton le Censeur & du Roy Massinissa. Voilà pourquoy encore bien que l'homme ne viue pas beaucoup plus d'annees que la femme, à cause de ses trauaux ordinaires: pour le moins conserue-il beaucoup plus long temps ses facultez naturelles en leur entier.

Les diuers aages de la vie ainsi establis, il faut distinguer la vie en contemplatiue & actiue, & rechercher laquelle des deux est la plus excellente.

De la vie Contemplatiue & Actiue.

C H A P. III.

I. *Qu'est-ce que vie Contemplatiue & Actiue, & quelle est leur fin civile.* II. *Que la vie actiue se sert de la*

meditation, & la contemplatiue quelques fois de l'action,
 III. Raison 1. prise de la fin pour monstrer que la vie
 contemplatiue est la plus excellente. IV. Raison 2. fondée
 sur ce que la vie actiue ne se peut passer de la meditation,
 & la meditation n'a que faire de l'actiue. V. Raison 3.
 fondée sur l'acquisition de la fin de l'une & de l'autre
 vie. VI. Confirmation d'Aristote. VII. Des autres anciens
 Philosophes. VIII. des Gymnosophistes. IX. Par l'inter-
 pretation des fables de Ganymede, Promethée & Endy-
 mion. X. Par l'Euangile. XI. Par l'exemple des saints
 personnages. XII: Conclusion, que la vie contemplatiue est
 Angelique.

LE nom de Vie donc estant prins en la seconde
 signification que nous auons cy-deuant tou-
 chee, se diuise en vie contemplatiue & actiue. La vie
 contemplatiue est celle par laquelle nostre ame se
 distrayant des objects sensibles s'esleue à la conside-
 ration des choses intellectuelles & diuines. L'a-
 ctiue est celle qui est employee à l'action & opera-
 tion en la conuersation ciuile & société humaine:
 celle-cy a pour sa fin l'action & la conuersation ci-
 uile: celle-là n'a pour but que la cognoissance des
 choses qu'elle medite & contemple.

Ce n'est pas pourtant à dire que ceux qui mei-
 nent vne vie actiue, conuersant parmy les hommes
 & traictant avec la société humaine, ne meditent
 iamais: & que ceux qui vaquent à la meditation ne
 mettent iamais la main à l'œuvre: car l'action mo-
 rale seroit le plus souuent imparfaicte & desreglee
 si elle n'auoit esté premeditee: & la meditation se-
 roit inutile si elle estoit suiuite d'actions deshonne-
 stes & indecentes: mais c'est leur fin susdite, laquelle
estât fort differēte lesfait distinguer l'une de l'autre.

I.

II.

III. Or de la fin mesmes nous pouuons colliger que la vie contemplatiue est beaucoup plus excellente que l'actiue: d'autant que la meditation ou contemplation est vne operation du seul intellect sans nul commerce des sens, & par ainsi toute spirituelle & Angelique. Car elle se faict par vne distraction volontaire de l'ame d'avec le corps, lorsqu'elle bande toutes ses forces pour s'esleuer par dessus tous objects sensibles & se rauir comme en exstase par vn esclancement diuin, à la consideration des choses purement intellectuelles. Mais l'operation de la vie actiue s'aidant des sens & des organes du corps est en cela d'autant plus grossiere, materielle & imparfaicte.

IV. Il y a encore deux fortes raisons, outre plusieurs autres, pour monstrier que la vie contemplatiue est beaucoup plus accomplie, excellente & loüable que l'actiue. L'vne est que l'action sans la contemplation precedente ne scauroit estre parfaicte ny bien reglee que par hazard & à l'auanture: car comment est-ce qu'on fera bien vne chose de laquelle on n'a nulle cognoissance, & la contemplation n'a que faire de l'action precedente, ny mesmes d'estre suiuiue d'icelle, si ce n'est à ceux qui conuersent parmy le monde: mais les personnes solitaires & qui meinent vne vie parfaictelement contemplatiue n'en ont nul besoing.

V. L'autre raison c'est que la contēplation n'a qu'vne fin qui est la cognoissance de ce qu'elle contemple, en laquelle cognoissāce elle s'arreste & s'y plaist merueilleusement; ou si apres la cognoissance telle qu'elle la peut auoir elle en souhaitte la iouissance (comme par exemple du souuerain bien qui est Dieu) qu'elle l'honore, qu'elle l'adore, tout cela se

peut par meditation: & l'actiõ qui est la fin de la vie actiue rēd tousiours à quelque autre chose plus esloignee: cõme faire la guerre pour auoir paix trafiquer pour acquerir desbiēs de fortune; & ainsi des autres.

Aristote considerant & balançant l'vne & l'autre vie en ses morales a resolu que la vie contemplatiue en tout & par tout est plus excellente que l'actiue.

Cela mesmes semblent auoir tenu les plus grands Philosophes du paganisme, lesquels ont choisi la vie contemplatiue mesprisant l'actiue: comme Pythagoras, Heraclite, Pyrrhon, Anaxarque, Democrite, & plusieurs autres: & mesmes ce Democrite pour mieux & plus profondement mediter & n'estre point distraict par des õbiects sensibles se priua de la veuë.

Les Gymnosophistes qui estoient les sages des Indiens se plaisoient tellement à la meditation, que bien souuent ils se tenoient sur vn pied tout le long du iour sur le sablon bouillant (comme parle Pline) regardant fixement le Soleil & contemplant les choses celestes.

Les anciennes fables du rauissement de Ganymede par Iupiter, du feu desrobé dans le Ciel par Promethee, & du sommeil d'Endymeon fauory de la Lune, ne signifient autre chose que la cõtemplation des choses diuines & celestes, qui rauissoient dans les cieus les ames de ces personnages studieux.

Mais quoy? il n'est ja besoing d'auoir recours aux preuues de la Philosophie payenne: car la Philosophie Chrestienne qui nous est enseignee de la bouche de nostre Redempteur principal object de nostre contemplation, porte en termes exprez en l'exemple de la Magdaleine, que c'est la partie la plus parfaicte & la meilleure.

VI.

Aristot. c. 10 lib. 7.

Ethic.

VII.

Plato. in Phædone.

Laert. li.

6. de viuis

Philos.

VIII.

Pli. c. 2. li.

7. hist. nat.

tur.

IX.

X.

S. Luc. 10.

XI.

2. ad Co-
rinth.
S. Paul.
cap. 12.
Dan. 2.

Par vne telle contemplation S. Paul a esté digne d'estre rauy iusques au troisiésme Ciel : où il a appris les plus hauts secrets & sacrez mysteres de la diuinité: comme auoient faict auant luy Moyse, Daniel & les autres saincts personnages, & comme la grace inespuisable de Dieu descoule tousiours & en tout temps sur les hommes, les plus signalez de nos saincts Peres en saincteté de vie & doctrine tesmoignent d'eux mesmes, & leurs escrits le confirment, qu'ils ont plus appris par la priere & la meditation que par l'estude ordinaire : & particuliere-
ment S. Augustin, S. Hierosme, & S. Thomas d'Aquin. Et ce mesme S. Hierosme escrit auoir esté aucunesfois si fort esleué & si haut rauy en meditation, qu'il luy sembloit estre dans les cieux parmy les Anges chantant & louangeant Dieu avec eux.

S. Hier. de
virgin.
seruand.

XII.

Iambl.
de myster.
Ægyp.

Bref ceste vie contemplatiue est toute spirituelle & Angelique, puis qu'elle distraict l'ame du corps par vne separation volontaire. Car aussi suiuant la doctrine Euangelique nostre ame separee du corps est semblable aux Anges. Passons à la troisiésme signification de la Vie.

S. Luc. 20.

De la prosperité & aduersité de ceste vie.

C H A P. IV.

I. Ancienne coustume des Scythes pour iuger de la félicité de ceste vie. II. Que les Scythes se mescontoyent en cela. III. Exposition de la fable de Pandore. IV. Sotte opinion du vulgaire establiant la félicité en la prosperité de ce monde. V. Preuve contraire à icelle opinion. VI. Que la félicité se doit estimer par la fin de ceste vie. VII. Que nostre vie est pleine de changement. VIII. Bel exemple de Philippus Roy de Macedoine. IX. Comment selon la doctrine Chrestienne les longues prosperitez sont marquée

de reprobation. x. Que c'est malheur de mourir en son peché apres auoir iouy des delices mondaines. xi. Que c'est signe de grace diuine d'estre retiré du peché par la tribulation. xii. Pourquoy Dieu afflige les gens de bien en ce monde, & laisse les meschans en prosperité. xiii. Sentence notable de S. Augustin.

LEs Scythes auoient anciennement ceste coustume que de mettre tous les soirs vn ietton blanc ou noir dans vn carquois: le blanc pour marquer vn iour heureux, ou pour le moins passé sans aucune tribulation ny fascherie: le noir pour signifier vn iour malheureux: & apres leur mort leurs parens & amis vuidoient ce carquois pour voir lequel nombre estoit le plus grand ou celuy des iettons blancs ou celuy des noirs, colligeans de là s'ils auoient esté heureux ou malheureux pendant leur vie. Car ils les estimoient heureux si le nombre des iours heureux excedoit celuy des malheureux & au contraire si celuy-cy excedoit l'autre.

O que s'ils ne se flattoient eux-mêmes en leurs aduersitez & n'affectoient ambitieusement d'estre decorez du nom de bien-heureux apres leur trespas, ils se mescontoient beaucoup, estât sans doubte que le nombre des iettons noirs excedoit grandement celuy des blancs: Car il n'y a plaisir en ceste vie qui ne soit accompagné de quelque labour, desplaisir ou tristesse, ou plustost comme tout corps est accompagné d'une ou de plusieurs ombres. Il me seroit aisé de le monstrier par le menu si la tisseur de cet œuure me le permettoit.

La fable des anciens Poëtes touchant les malheurs que Pandore versa sur les humains, sans leur laisser que l'esperance d'un meilleur estre, demōstre

I.

II.

III.

assez que les plus auëglez ont veu clairement que nostre vie est toute remplie de misere.

iv. Je sçay bien que l'opinion du vulgaire ignorant est toute contraire à cela. Car communément on appelle en termes du paganisme bien-heureux en ce monde ceux auxquels la fortune rit : c'est à dire, à parler chrestiennement, ceux auxquels Dieu permet de iouyr des prosperitez temporelles & establir en ce monde leur paradis pour les releguer apres en enfer s'ils demeurent & meurent en la vanité de leurs delices.

v. Mais ceste opinion est aussi erronnee que commune. Car ores que nous deussions estre exempts de toutes tribulations, ce n'est pas icy qu'il faut establir nostre felicité, puis que iamais nos desirs n'y peuuent estre entièrement accomplis : & quand ils le seroient, la crainte d'en estre priuez, nous desrobe le plaisir & contentement de la iouissance : toutes choses estant subiectes à changement en ce monde, où il n'y a rien de stable ny de certain que l'instabilité & incertitude.

vi. S'il faut donc rechercher quelque felicité en ceste vie, ce n'est pas émy le cours & le flux d'icelle, mais bien en la fin, en laquelle tout changement cesse, qu'il le faut establir. Car qui est celuy qui auant la mort puisse estre dit vraiment heureux s'il est incertain du changement de sa fortune? Croesus avec tous ses thresors incomparables esprouua le contraire selon l'aduis de Solon. Polycrates tyran de Samos qui n'auoit oncques sceu esprouuer vn seul reuers de fortune, quoy qu'il en desirast faire esprouue, fut en fin honteusement pendu. C'est pourquoy Ouide disoit tres-bien sur ce suiet que,

*Plat.in
Solone.
Herod.l.3.*

*Ouid. 3.
Metamor.*

Pour iuger du bon-heur d'un homme il faut attendre
Le dernier de ses iours : c'est lors que se peut rendre
Un iugement certain du bon-heur, non plustost.

Nous sommes en ce monde comme sur un thea-
tre où se iouent les Tragedies & Comedies. Car
comme là on void representer le personnage d'un
Roy ou d'un homme sage, à celuy lequel iouoit le
iour precedent celuy d'un seruiteur ou d'un fol:
Ainsi sur ce grand theatre de la vie humaine tantost
nous sommes releuez en prosperité, tantost rabaif-
sez en aduersité.

VII.

C'est pourquoy Philippe Roy de Macedoine ayât
receu plusieurs heureuses nouvelles en un mesme
iour, prioit les Dieux immortels d'arrester le cours
de ce bon-heur craignât quelque euenemēt sinistre.

VIII.

La doctrine Chrestienne passe bien plus outre,
nous apprenant que les meschans prosperent d'or-
dinaire en ce monde beaucoup plus que les gens
de bien. *Les tribulations des iustes* (dit le Roy Pro-
phete) *sont en grand nombre* : & au contraire que la
longue prosperité est vne tres-asseuree preuue de
la reprobation, notamment en ceux qui en abusent
sans en remercier ny louanger Dieu, se plongeans
en toute sorte de delices & se gorgeâs des voluptez
sensuelles. Car (comme parle l'Apostre) *Dieu les*
a abandonnez aux desirs de leur cœur. Ce que Philon

IX.

Psal. 33.

Iuif remonstre aussi en tres-beaux termes. C'est
(dit-il) *vne peine & vengeance remarquable de l'impre-
ré, lors que Dieu semble n'appercevoir pas les pecheurs &
les laisse faire : & que non seulement il vse en leur en-
droit d'une longue impunité ; mais aussi permet que leur
prosperité continuë longuement. Les fois n'estiment pas
cela dommage, mais profit : ny supplice, mais gra-
ce, estimans bien-heureux ceux auxquels toutes choses*

*S. Paul. ad
Rom. I.
Philo de
confus.
lingu.*

Prom. I.

Senec.
epist. 80.Can. para-
sus 23.
quest. I.

succedent selon leur desir. Mais la sapiencie diuine au contraire iuge que ces fols periront en leur prosperité. Aussi arriue-il rarement que telles gens finissent heureusement leur vie. C'est ce qu'escriit aussi Senecque dans les epistres en mots dorez. *L'espi trop chargé s'affaisse & se terrasse soy-mesme, les branches trop chargees de fruiet se rompent: & la fecondité & foison excessiue ne paruiet point à vne parfaicte maturité.* Ainsi certes les trop longues prosperitez perdent & accablent les hommes. C'est la resolution de S. Augustin inseree dans les saincts Canons du Decret. *Il n'y a rien de plus malheureux (dit-il) que le bon-heur des pecheurs, par lequel l'impunité est nourrie, & la mauuaise volonté comme vn ennemy domestique en est fortifiée.*

x.

Quel bon-heur est donc cela, quelle felicité d'auoir tousiours vescu delicieusement & en prosperité selon le monde, & puis clorre la vie par vne mort eternelle? d'auoir longuement nauigé sans orage, tousiours bon vent en pouppe, & puis faire naufrage au port? estre trainé dans vne prison obscure & puante par des prairies verdoyantes, diaprees de mille sortes de belles & souëfues fleurs?

xi.

Mais tout ainsi que la prosperité perdurable en ceste vie est vne marque certaine de reprobation: aussi au contraire pour la consolation des gens de bien affligez, les sainctes Escritures nous enseignent en termes exprez, que *c'est vn indice tres-assuré de la grace diuine, quand Dieu ne laisse pas long temps faire aux hommes selon leur desir mais soudain les punit de leurs fautes.*

Matt. c. 6.

xii.

Or à ce propos on pourroit me demander pourquoy Dieu afflige les gens de bien & fait prosperer les meschans sur la terre: d'autât qu'il ne semble pas iuste

Iuste que ceux-cy soient participans d'aucune prosperité ou bon-heur en ce monde ny en l'autre : ny ceux-là d'aucune aduersité ou mal-heur : ainsque les vns deuroient estre tousiours heureux, les autres tousiours mal-heureux ? A laquelle question il faut respondre selon la doctrine de Sainct Iean Chrysostome rapportee au droit Canon, qu'il n'y a nul si meschant qui ne face quelque bonne ceuvre : ny nul si bon qui ne commette quelque faute contre la diuine Majesté. Dieu donc qui est vn tres-iuste & neantmoins tres-liberal retributeur de tout bien, & seure vengeur de tout mal, lors qu'on n'en fait pas penitence, pour ce peu de bien que le meschant a fait, le comble de tous biens temporels, luy reseruât vne punition eternelle de ses meffaits en l'autre monde. Au cōtraire pour le peu de mal que l'homme de bien a commis Dieu le punit en ce monde des peines temporelles : afin qu'ayant l'ame entierement espuree, nette & candide, il passe de ceste vie miserable en la felicité eternelle. Ioint qu'il plaist ainsi à Dieu d'esprouuer quelquefois la patience du iuste en luy enuoyant des tribulatiōs, afin que son merite en soit d'autant plus grand : & pour luy retrancher le desir des delices de ce monde. Bref il faut cueillir les roses parmy les espines. Vn si grand bien n'arriue sans peine.

Can. qui
ergo, de
pen. dist. 3.

Je veux encore clorre ce discours d'un beau traict de S. Augustin admonestant ceux qui sont en prosperité de ne se laisser point vaincre aux voluptez, que communément elle entraîne quant & soy. C'est vne grande vertu (dit-il) de combattre la prosperité, & vn bon-heur singulier, de ne se laisser point vaincre au bon-heur mesme.

xiii.
S. Aug. c.
13. de verb.
domini.

Voilà ce que j'auois à dire touchant la troisiē-

me signification de la vie. Passons maintenant à la quatriesme qui est la plus propre & la plus essentielle.

Qu'est-ce que vie en sa plus propre & plus essentielle signification.

C H A P. V.

I. La definition de la vie. II. Que ceste definition s'estend generalement à toutes choses viuantes. III. La definition particuliere des choses animées selon leurs degrez de perfection. IV. Distinction des definitions precedentes. V. La difference de la mort des hommes d'avec celle des autres animaux. VI. Comment la chaleur naturelle est de l'essence de la vie. VII. Comment l'humide, le sec, & le froid seruent à la vie. VIII. Que l'humide y est plus requis que le sec ny le froid. IX. Autre definition de la vie conciliee avec la precedente. X. Que les choses inanimées ne doiuent point estre appellées mortes.

I.

Nous auons marqué cy deuant l'homonymie de ce mot *Vie*, le distinguant en ses diuerses significations, lesquelles nous auons exposées. Maintenant il est question de traiter de celle qui est essentielle & la plus propre. En ceste signification donc la vie, selon le Philosophe, est la demeure ou l'arrest de l'ame vegetatiue au corps avec la chaleur.

Aristot. de respirat.

II.

Laquelle definition comprend generalement la vie de toutes choses viuantes, tant plantes qu'animaux, bien que leurs formes & les facultez de la vie soient beaucoup plus excellentes ésvns qu'és autres.

III.

Que si on veut particulariser & restreindre la definition de la vie selon les diuers degrez de sa perfection en diuers sujets, cela se pourra faire en ceste maniere, disant de la vie des bestes, que c'est la de-

meure de l'ame sensitue en leur corps avec la chaleur: & de la vie de l'homme que c'est la demeure de l'ame intellectuelle ou raisonnable avec la chaleur. Pour le regard des plantes, la definition generale susdite leur est propre, pource qu'elles n'ont que l'ame vegetatiue.

Or en la definition de la vie des bestes nous ne faisons point mention de l'ame vegetatiue, ains seulement de la sensitue; ny en la definition de la vie de l'homme nous n'establissons ny la vegetatiue ny la sensitue, ains seulement l'intellectuelle, parce que l'ame sensitue comprend & contient sous soy par eminence la vegetatiue comme sa faculté, non pas comme vne autre ame, & l'intellectuelle comprend aussi sous soy & la sensitue & la vegetatiue comme ses facultez, non pas comme ames separees & distinctes d'icelle. Car en vn mesme suiet il n'y peut auoir diuerses ames, parce qu'il y auroit diuerses formes, & chaque forme diuerses constituant vne chose diuerses, il s'ensuiuroit contradiction manifeste, c'est qu'une mesme chose seroit ensemble & en mesme temps plusieurs choses: dont i'ay plus amplement discoursu en mon traicté de l'ame.

Ainsi donc la vie est tres-bien definie, La demeure, l'arrest ou la liaison de l'ame avec le corps, parce que l'ame n'y estant plus la vie cesse, & la mort s'en ensuit: toutesfois autrement es hommes qu'es bestes ny es plantes, à cause de la diuerses condition de leurs ames. Car l'ame de l'homme venant d'en haut, & estant vn souffle diuin, retourne à son principe, & ne meurt point avec le corps: mais les autres ames estans sorties de la puissance, faculté & aptitude de la matiere meurent en la matiere: ainsi

que nous redirons encore cy-apres traictant de la mort.

VI. Quand à ces derniers mots de la susdite definition, avec la chaleur, ils n'y sont point oiseux ny inutiles. Car la chaleur naturelle ou interne (de laquelle le Philosophe parle en ceste definition) est celle par le moyen de laquelle l'ame exerce principalement ses fonctions vitales & notamment la nourriture en cuisant la viande : tellement que l'ame ne demeure au corps qu'autant que la chaleur naturelle y est, & s'en separe lors qu'elle vient à s'esteindre apres que l'humide radical, qui luy sert de pasture, est consumé, ou bien qu'elle est du tout refroidie ou assoupie par quelque cause exterieure & violente, ainsi que nous dirons cy-apres.

VII. Il faut neantmoins observer que bien qu'il ne soit icy fait mentiõ que de la chaleur naturelle, pour la conseruation de la vie, ce n'est pas pourtant à dire que les autres premieres qualitez, qui sont le froid, l'humide, & le sec, n'y soient aussi requises pour le temperament du subject : mais d'autant que la chaleur naturelle est le principal instrument des fonctions vitales, & que par ainsi elle est de soy necessaire, & les autres ne le sont que selon quelque chose, comme l'humide pour nourrir & entretenir longuement ceste chaleur naturelle, le froid pour la moderer, le sec pour r'affermir aucunement l'humidité qui seroit de soy trop fluide : il n'est ià besoing de les colloquer toutes ensemble en la definition de la vie. Ioinct qu'y establisant la chaleur, qui est la plus necessaire, les autres tacitement y sont comprises en consequence de celle-là, à sçauoir le froid (comme nous venons de dire) pour moderer le chaud ; l'humide pour l'entrete-

nir, & le sec pour retenir le flux excessif & labile de l'humide.

Mais encore entre ces trois dernieres qualitez l'humide est beaucoup plus aydant à la vie que le froid ny le sec : car le froid & le sec destruisent la vie s'ils excedent & surmontent le chaud & l'humide : mais l'humide est la nourriture & comme la viande & pasture de la chaleur naturelle, ainsi que l'huile celle de la lampe, non pas toute sorte d'humide ny mesmes celuy qui est aqueux, parce qu'il est trop froid & aisé à se congeler, ains l'humide, gras, gluant, tenant de l'air & par consequent du chaud, & d'ailleurs r'affermy par le sec, & estant tel, est appellé des Medecins l'humide inné & radical. C'est pourquoy le Philosophe dit quelquefois que la vie consiste au chaud & en l'humide, & de là vient aussi que ceux qui sont d'un temperament chaud & humide vivent plus longuement que les autres : lequel temperament consiste principalement au sang. C'est pourquoy les vieillards sanguins se portent beaucoup mieux que les autres.

VIII.

*Aristot.
de diuturn.
& breui.
vita.*

*Aristot.
proble. 14.
sect. 10.*

Au demeurant la definition que le Philosophe donne de la vie au liure second de l'ame quand il dit de ceste nourriture, accroissement, & descroissement, ne repugne point à la precedente, d'autant que la precedente est selon l'essence & la forme de la chose viuante : & celle-cy ne regarde que les operations de l'ame : non pas encore de toute sorte d'ame, ains seulement de la commune & generale qui est la vegetatiue : les facultez de laquelle se trouuent en toutes choses animees.

IX.

*Aristot. c.
1. lib. 2. de
anim.*

Voila comment toutes choses animees sont dites viure. Mais il ne faut pas pourtant inferer de là que celles qui n'ont point d'ame, comme les

X.

metaux & les pierres, soient mortes: d'autant que la mort est vne priuation, & toute priuation presuppose habitude precedente: Et partant si quelque chose est dite morte, il faut qu'elle ait vescu auant sa mort: comme pour dire vne chose au eugle ou sourde, il faut qu'elle ait veu & ouy au precedent. Nous pouuons donc dire que ces choses-là sont inanimées, sans vie, & n'ont que le simple estre. Le mesme est des cieux & des estoilles, ainsi que nous auons monstré au liure 5. de la Physique.

Or afin que nous puissions encore mieux entendre que c'est que de la vie, & la distinguer en diuers suiets selon la dignité de leurs facultez, il en faut faire quatre degrez selon la doctrine du Philosophe.

Des quatre diuers degrez de vie.

C H A P. VI.

I. Premier degré de vie. II. Second degré de vie. III. Troisieme degré de vie. IV. Quatriesme degré de vie. V Rapport de tous les quatre degrez de vie. VI. Comparaison d'iceux avec les figures Geometriques. VII. Que l'ame intellectuelle ne comprend point les autres ames par excellence, comme la sensitive comprend la vegetatiue. VIII. Pourquoi les facultez appetitiue & generatiue ne font pas chacune vn degré de vie separé des quatre susdits.

I. **I**l y a donc (ainsi que le Philosophe enseigne) quatre diuers degrez de vie ou de choses viuant: le premier degré est des choses lesquelles ont tant seulement la faculté vegetatiue, comme les plantes, laquelle en icelles est l'ame & la forme: de laquelle procedent trois principales operations, la nourriture, l'accroissement, & la generation.

Le second degré est de celles lesquelles outre la faculté vegetatiue ont aussi le sentiment sans mouuement ny intellect, comme sont les coquilles attachees aux rochers, lesquelles à ceste cause les Grecs appellent fort proprement *Zoophites*, *plant-animaux*, parce qu'elles tiennent de la plante la faculté vegetatiue, & de l'animal le sentiment, toutefois sans remuëment d'un lieu en autre. Et le sentiment avec la faculté vegetatiue ne font en ces choses-là qu'une mesme ame, de laquelle les operations sont beaucoup plus imparfaites qu'és animaux qui se remuent: d'autant que les animaux ont un degré de vie, qui est le mouuement local, par dessus elles.

Le troisieme degré est des choses lesquelles outre la faculté vegetatiue & sensitiue ont aussi le mouuement local ou appetitif: comme sont tous les animaux irraisonnables tant ceux qui ont ailles, pieds, ailerons ou autres membranes & cartilages seruans au mouuement pour aller d'un lieu en autre, que ceux qui n'en ont point, comme ceux qui glissent & rampent. Toutes lesquelles facultez ne font aussi en iceux qu'une seule ame: les fonctions & operations de laquelle se remarquent principalement en trois choses, qui sont la cognoissance, l'appetit, & le mouuement: la cognoissance consiste és sens tant interieurs que exterieurs: l'appetit est ou concupiscible ou irascible, ou bien pour parler mieux François, l'un est de conuoitise, l'autre de courroux: le mouuement regarde le changement de lieu & despend de l'appetit. C'est pourquoy aussi ie l'ay appellé un peu deuant mouuement appetitif, non pas (comme on dit communément és escholes des Philosophes) mouuement de progres-

sion. Car progression signifie acheminement ou demarche en auant par degrez & comme à pas mesurez: & toutesfois plusieurs animaux se remuent autrement que par telle progression & demarche: comme les oyseaux en volant en l'air, les poissons en coulant dans les eaux, les serpens en rampant ou glissant, & mesmes les escreuisses en reculant qui est regression non pas progression. Je dy donc que tel mouuement est mieux appelle appetif, par ce que selon que l'appetit ou desir porte l'animal à son objet, il s'en approche ou s'en retire de crainte, qui est tousiours vn appetit ou desir de conseruer son estre tãtost par progression, tantost par regression ou autre sorte de remuëment local.

iv.

Le quatriesme degre est des choses, lesquelles outre toutes les susdictes facultez ont aussi l'entendement & la raison: comme l'homme seul, auquel l'ame intellectuelle entraine toutes ces autres facultez quant & soy, & en a d'ailleurs d'autres qui luy sont propres & essentielles, sçauoir l'entendement, la volonte & la memoire: dont i'ay assez amplement discoursu au traicté de l'ame, comme aussi des facultez de l'ame sensitiue & vegetatiue.

v.

Or de tout ce dessus nous pouuons colliger en peu de mots que tout ce qui a entendement se remuë aussi, sent, & vegete: que tout ce qui se remuë, sent aussi & vegete comme les animaux parfaicts autres que l'homme: que tout ce qui a sentiment, vegete aussi comme les plant-animaux, mais non pas au contraire. Car tout ce qui vegete n'a pas pourtant sentiment ny remuëment ny entendement comme on void és plantes: & tout ce qui a sentiment n'a pas mouuement ny entendement, comme l'on void és plant-animaux: & tout ce qui a mouue-

ment n'a pas entendement, comme l'on void en tous les animaux parfaits, le seul homme excepté, lequel a toutes les facultez susdites.

C'est pourquoy le Philosophe compare tres-bien ces degrez de vie aux figures Geometriques. VI. Car comme le pantagone contient le quarré & le triangle: parce que le pantagone a plus d'angles que ny le quarré ny le triangle: & le quarré en a plus que le triangle: tellement qu'en la figure qui en a le plus on trouue celle qui en a le moins. Ainsi l'ame la plus excellente a toutes les facultez des ames moins excellentes en la maniere que i'ay desia remarqué cy-deuant.

L'aduertiray icy le lecteur studieux qu'en cecy ie ne scaurois approuuer l'opinion par trop commune de ceux qui tiennent que l'ame intellectuelle comprend en soy les autres deux par eminence, comme la sensitue comprend la vegetatiue, parce que la vegetatiue & la sensitue procedant toutes deux de la disposition & faculté de la matiere, la moins excellente, qui est la vegetatiue, est comprise par eminence sous la sensitue. Mais le mesme respect n'est pas de ces deux à l'ame intellectuelle: d'autant que l'ame intellectuelle ne procedant nullement de la matiere, comme pourroit-elle comprendre les autres deux, lesquelles procedant de la matiere, meurent avec icelle: Certes il s'ensuiuroit de là où que l'ame intellectuelle seroit mortelle avec les facultez vegetatiue & sensitue; ou que ces deux facultez seroient immortelles avec l'ame intellectuelle, & l'un est aussi absurde que l'autre. Et pour auoir vne plus parfaicte intelligence de cecy, il faut voir ce que i'en ay escrit en mon traicté de l'ame au chapitre 8. VII.

VIII. Apres tout quelque curieux se pourroit encore icy enquerir bien à propos pourquoy est-ce que les facultez appetitiue & generatiue ne font pas chacune son degré de vie aussi bien que les quatre susdictes, la vegetatiue, la sensitiue, la mouuante, & l'intellectuelle? A quoy ie responds que c'est d'autant que ces deux-là se rapportent à quelqu'une de ces quatre. Car l'appetit est attaché au sentiment, & ne s'estend pas plus auant qu'iceuy: & la generation est compagne de la faculté vegetatiue ou nutritiue: voire mesme la nourriture est vne espece de generation. Car l'aliment se tournant en la substance de la chose animee & viuante, c'est la generation de ceste mesme substance qui en resulte. Cela ainsi entendu recherchons vn peu les causes pourquoy aucunes plantes & animaux viuent plus longuement que l'homme, d'autant qu'il semble que cela deroge à sa dignité.

Pourquoy aucunes plantes & aucuns animaux viuent plus longuement que l'homme.

C H A P. VII.

I. *Que Dieu fait tout pour le mieux.* II. *Qu'il est expedient que certaines plantes durent plus que nous mesmes.* III. *Pourquoy certaines plantes darent plus que les animaux.* IV. *Pourquoy les animaux sont sujets à plus d'inconueniens que les plantes.* V. *Pourquoy toute espece de plantes n'est pas de longue durée.* VI. *Pourquoy les arbres darent plus longuement que les autres plantes.* VII. *Que nostre vie estant remplie de misere nous ne la deuons pas souhaiter longue.* VIII. *Exemple de S. Paul.* IX. *Le Paganisme mesme l'a ainsi estimé.* X. *Raison Chrestienne pour laquelle Dieu a voulu que certains animaux & plantes vesquissent plus longuement que l'homme.*

IL semble de premier abord que voyant la longue vie & durée d'aucuns animaux, comme l'Elephant & le cerf, voire mesmes de plusieurs plantes, comme la palme, l'yeuse, le cyprez, l'oliuier, au pris de celle de l'homme, il ait quelque iuste occasion de se plaindre de la nature & l'auteur d'icelle. Toutesfois les causes en estans bien considerées il trouuera sa plainte tres-iniuste, l'auteur de la nature n'ayant rien faict en vain, ny mal à propos, ains tout avec poids, nombre, & mesure, ainsi qu'il est escrit en la Sapience.

I.
Aristot. c.
6. lib. 7.
de hist.
anim.
Plin. cap.
33. lib. 8.

Car quant aux plantes qui sont choses insensibles, il y en a vrayement qui viuent plus longtemps que nous: aussi sont-elles necessaires à nostre vsage & ne croissent pas facilement, ains à la longue: tellement qu'il a esté besoing qu'elles durassent plus que nous-mesmes, pour seruir à nous & aux nostres. Car si elles duroient peu de temps, nous aurions lors plustost occasion de nous plaindre, voyans dans peu de iours nos maisons ruinees & encendrees, nos vaisseaux, vtensiles & outils corrompus & gastez.

Sap. II.
II.

Or la cause pourquoy certaines plantes durent plus que les animaux: c'est que les animaux sont subjects à vne infinité d'incommoditez, qui ne sont nullement ou bien peu nuisibles aux choses insensibles: comme sont la faim, la soif, la corruption des humeurs, les excez, les efforts, les trauaux, les maladies, l'intemperature de l'air, les venins, les poisons, & autres innombrables.

III.

La preuue de cela mesme est que les animaux estās plus parfaicts, toute sorte d'imperfection leur est contraire & nuisible: & les choses insensibles estant imparfaictes se maintiennent en leur imperfection.

IV.

n'estant point affectees ny incommodees de leur semblable.

V.

Toutesfois cela n'est pas commun à toute sorte de plantes, ains principalement aux arbres, & encore seulement à quelques especes : d'autant que la pluspart des plantes croissent hastiuement, à cause dequoy elles sont fresles & tendres, & par ainsi subiectes à l'intemperature des saisons, & notamment à l'excessiue chaleur de l'Esté & rigueur de l'Hyuer : comme nous le voyons ordinairement en vne infinité d'herbes. Car c'est l'ordre estably de la nature que ce qui croist en haste, defaille aussi bien tost. Aristote faict mention d'un animal à quatre pieds, lequel naissant le matin, est en sa perfection à midy, & meurt le soir : dont il est fort proprement appellé des Grecs *Hemorodion*, c'est à dire viuant vn iour.

Aristot.
c. 9. lib. 5.
de nat.
animal.

VI.

D'ailleurs entre les plantes les arbres durent le plus : d'autant qu'ils se renouellent plusieurs fois par les racines & par les branches, & mesmes outre ceste propriété naturelle, nous auons l'industrie d'estendre leur vie par le moyen des antes.

VII.

Quant à ce qu'il y a des animaux qui viuent plus que nous, pourquoy nous en plaindrions nous pourtant contre la nature? veu que ceste vie est remplie de misere, de malheurs & d'angoisses, & n'est qu'un passage pour trauerfer à vne vie eternellement heureuse, où Dieu a preparé à ses esleus des biens que iamais œil ne vid, ny oreille n'ouït, ny entendement humain ne conceut?

I. Cor. c. 2.

VIII.

Cap. I. ad
Philip.

Certes l'exemple de S. Paul souhaittant ardamment la dissolution de son ame avec le corps pour estre avec Dieu, no^s enseigne assez qu'il faut desirer que le fil de ceste vie soit tranché non pas r'allongé.

Ce desir, dy-ie, doit estre commun à tous les gens de bien : veu mesmes que les payens qui n'ont eü qu'vn ombrage de l'esperance d'vne plus heureuse vie es champs Elysiens, viuant vertueusement en celle-cy ont souhaitté d'abreger leurs iours en mourant honorablement pour le salut de leur patrie.

De ceste mesme consideration nous pouuons tirer vne belle raison toute Chrestienne, pour laquelle Dieu a voulu que certains animaux & certaines plantes fussent de plus longue vie & duree en ce monde que les hommes : c'est afin que nous n'establissons pas icy nostre souuerain bien, qui seroit inferieur à celuy des choses qui nous sont inferieures & créées pour l'amour de nous. Car estant chose trop absurde que ce qui estoit créé pour nostre vsage & seruice fut de meilleure condition que nous mesmes, il faut de necessité que nous releuions nostre ame plus haut, afin d'y establir vne plus heureuse & longue vie. Voilà comment ny la nature ny l'auteur d'icelle n'ont rien fait ny ordonné que pour nostre mieux, si nous en sçauons bien rechercher la raison & les causes : & c'est ainsi qu'il nous faut Chrestienement philosopher, afin de joindre l'vtilité avec le contentement de l'ame. Passons maintenant en ceste notable question qui se fait ordinairement sur le subiet de la briefueté de nostre vie au prix de celle de nos premiers peres qui viuoient auant le deluge.

Pourquoy est-ce que les hommes viuoient plus long-temps auant le deluge qu'ils n'ont fait depuis.

C H A P. VIII.

I. Raison I. fondée sur le parfait temperament d'A.

dam. II. Raison 2. fondée sur l'infertilité de la terre & la diuerse nourriture des hommes qui viuoient auant le deluge d'avec ceux qui ont esté depuis. III. Que le sel desseiche la terre. IV. Raison 3. fondée sur le peuplement de la terre. V. Raison 4. fondée sur l'iniquité des hommes. VI. Argument pour monstrier que la menace de Dieu touchant la destruction de la chair se doit entendre du temps auant le deluge. VII. Autre interpretation qui est de la vie ordinaire des hommes. VIII. Que ceste menace se peut entendre de l'un & de l'autre temps. IX. Erreur des anciens touchant cela. X. Que les Hebreux mesuroient leurs années par le cours du Soleil. XI. Que leurs mois estoient semblables aux nostres. XII. Preuue par l'absurdité qui s'ensuiuroit XIII. Autre preuue par l'absurdité qui s'ensuiuroit encore. XIV. Obiection touchant la vie d'Adam. XV. Resolution commune. XVI. Opinion de l'auteur.

I. **O**N peut rendre plusieurs raisons de la longue vie des hommes des premiers siècles, j'entends de ceux qui ont vescu auant le deluge: desquelles ie choisiray les principales & plus probables.

La premiere. C'est qu'Adam ayant esté formé immediatement de la main de Dieu, il fut créé tres-parfaict & tres-accomply en toutes ses parties, & mesmes en son temperament, qui ne tenoit rien de l'indisposition & mauuaise habitude de ses ancestres, puis qu'il n'en auoit point, estant le pere de tous les hommes: de maniere que sa posterité prochaine tenant beaucoup de ce bon temperament viuoit aussi fort longuement, iusques à ce que peu à peu venant à se corrompre par la dissolution des hommes, leur vie se diminua par l'accroissement du vice.

La seconde, c'est que par l'inondation generale des eaux du deluge la mer ayant couuert la terre, la partie superieure d'icelle qui estoit la plus foisonnante & fertile fut emportee par la rauine des eaux, & l'humidite naturelle & (s'il faut ainsi dire) la crespine & la gresse de la surface de la terre qui demeura descouuerte, fut desseichee & corrompuë par la saleure de la mer : ainsi que nous pouuons apprendre de ce verset du Roy Prophete, *Il a change la terre fertile en saleure à cause de la malice des habitans d'icelle*: de sorte que la terre ne produit plus des fruiets si nourrisians & si sauoureux qu'elle faisoit auant le deluge : qui fut cause que les hommes ne pouuans se refectionner d'iceux comme au precedent, commencerent à manger de la chair des animaux : & avec le temps y adioustans des saulces & autres delicatesses qui occupent & empeschent par trop la chaleur naturelle, ce leur a esté vne cause ordinaire de maladies, d'abbreger leur vie & auancer la mort.

II.

Psalm.
106.

Or que la saleure de l'eau de la mer desseiche & rende infertile la terre, & que mesme elle face mourir les plantes, plusieurs l'ont obserué, & tous les Naturalistes en demeurent d'accord, à raison dequoy pour marque de malediction & infertilité d'vne terre on y semoit anciennement du sel, ainsi qu'il se peut colliger de la sainte Escriture au liure des Iuges.

III.

Indisum.
cap. 10.

La troisieme raison, c'est qu'il estoit expedient qu'au commencement du monde les hommes vesquissent longuement afin de peupler la terre avec leur posterité, laquelle ils pouuoient voir en plusieurs degrez de generation.

IV.

La quatrieme est que les pechez des hommes

V.

Genes. c. 6. ont esté la cause que Dieu a abregé leur vie à mesu-
Philo. de re que l'iniquité se multiplioit en eux, disant que la
Gigant. vie de l'homme seroit desormais de cent vingt ans.
Ioseph. l. I. Ainsi ont interpreté ces mots Philon & Iosephe
Antiq. grands Docteurs de la loy Iudaïque: laquelle expo-
Iudaic. sition Lactance & autres ont depuis approuvé.

Lactant. Toutefois la plus grande part des Saints Peres
c. 15. lib. tiennent que cela se doit entendre du temps qui a
2. diuin. couru depuis que Dieu dit ces paroles iusques au
inst. deluge, se fondans sur ce que plusieurs ont vescu
 VI. depuis plus de six vingts ans, deux cens ans & plus:
 ainsi que nous monstrerons au chapitre suiuant.

VII. Mais ceste exposition peut estre combattuë de
 pareille raison que la precedente. Car selon l'Escri-
 ture sainte Dieu prononça le susdit arrest auant
 le deluge, Noé estant aagé de cinq cens ans, & le
 deluge aduint le mesme Noé estant aagé de six cens
 ans: tellement donc qu'il s'en faut vingt ans que ce-
 ste exposition ne conuient au temps porté par l'Es-
 criture sainte. Ioinct que Noé & sa famille s'estans
 sauuez du naufrage general des autres hommes; il
 ne se peut dire suiuant le texte de l'écriture que la
 vie des hommes ne deust estre que de cent & vingt
 ans.

VIII. Ainsi donc toutes raisons bien pesees & balancees
 ny l'une ny l'autre interpretation n'est gueres asséu-
 ree, n'estant point conforme aux termes du texte de
 l'écriture: tellement que ie les trouue fort indiffe-
 rentes: & apres tout j'aymeroie mieux dire que cet
 arrest de la diuinité touchant la limitation de la vie
 de l'homme a six vingts ans. se peut entendre &
 en general de rascier la pluspart des homes de des-
 sus la face de la terre dans ce temps-là; encore qu'il
 ne s'y rapporte pas precisémēt, l'iniquité des homes
 ayant

ayant fait aduancer l'effect de l'ire de Dieu, ainsi que dit S. Hierosme : & en particulier aussi de tous les hommes qui ont esté depuis, à ce que leurs pechez diminuassent avec leur vie. Que si aucuns ont excédé les bornes de ce temps-là, cela est arriué par vne grace speciale de Dieu, comme quand contre son propre decret il prolongea de quinze ans la vie au Roy Ezechias. Ioinct que le nombre de ceux qui ont vescu dauantage est si petit, qu'il n'est point en cela considerable au prix de ceux qui viuent encore au dessous de six-vingts ans.

S. Hier. in
Gen. lbi.

Isa. c. 38.

Les anciens Payens ignorans toutes ces raisons ne pouuoient se persuader que les années fussent si longues és premiers siecles que depuis: ainsi que remarquent Pline, Lactance, Solin, & autres, croyans que les années fussent ou de trois mois seulement comme en Arcadie, ou mesmes encores de vingt & huit iours selon le contour de la Lune. Ce que Pline & autres attribuent faussement aux Egyptiens: ou pour le moins cela n'a pas esté tousiours obserué parmi eux. Car il est aisé à colliger des songes de Pharaon qui representoient la fertilité, & puis la sterilité de quelques années, & d'autres lieux de l'Escriture sainte, qu'ils rapportoient leurs années au cours du Soleil, de mesmes que les Caldeens & Hebreux.

ix.

Plin. c. 48.
l. 7. Lact. c. 6.
12. l. 1.
diui. inst.
Soli. c. 2.
polyphist.

Que si quelqu'un est encore en ce doute que les années fussent plus courtes en ce temps-là entre les Hebreux, il sera bien aisé de l'en esclarcir & resoudre par le tesmoignage de l'Escriture sainte. Car ven qu'il est fait mention en Genese ch. 7. du dixième mois de l'an, il s'ensuit de là qu'ils mesuroient leurs années par le cours du Soleil.

x.

Genes. 7.

Que si on m'objecte encore que les mois pou-

xi.

uoient estre plus courts que les nostres ie replique-
ray qu'en ce mesme lieu il est fait mention d'vingt-
septiesme iour du mois.

XII.

Le diray bien dauantage que qui voudroit reduire
la vie de ces premiers peres à la nostre, il les ren-
droit aussi tost peres que enfans. Car si neuf cens &
quelques annees des premiers siecles se doiuent re-
duire à quatre-vingts ou enuiron de celles des siecles
posterieurs, comme les hommes ont vescu le plus
(excepté bien peu :) il s'ensuiuroit qu'aucuns d'en-
tr'eux auroient engendré des enfans enuiron le
fixiesme ou septiesme an de leur aage, ayant esté
quelquefois peres à soixante & dix ans, comme il
est escrit d'Enos.

Genes. c. 5.

XIII.

Pareille absurdité s'ensuiuroit de la vieillesse d'au-
cuns des premiers peres qui auroient esté vieux en
leur ieunesse: comme d'Abraham, duquel il est escrit
qu'estant saoul & remply de iours en vne belle vieil-
lesse âgé de cent soixante & quinze ans mourut, qui
ne reuiendroient du susdit compte qu'à quinze ou
seize ans: ô la venerable vieillesse que c'eust esté ! Il
est vray qu'Abraham fut depuis le deluge : mais
pourtant vesquit-il du temps de Noé enuiron cin-
quante ans: & apres tout qui me pourroit monst-
rer que l'on comptoit les années autrement depuis que
deuant le deluge. Pour abreger donc nul ne peut
doubter en cecy que celuy qui doute de la verité
des saintes Escritures.

XIV.

Au demeurât quelque curieux me pourroit enco-
re dire par maniere d'obiection sur ce que j'ay dec-
cy-deuant, que si les premiers homes ont vescu plus
longuement, pour-autant qu'ils tenoient encore de
la perfection qu'Adam auoit receu du Createur du
môde, il s'ensuiuroit qu'Adâ deuoit viure luy-mes-

me plus que nul des autres hōmes suiuant l'axiome de Philosophie, que tout ce qui est tel par le moyen d'vn autre, celuy-cy doit encore estre plus tel, c'est à dire, doit participer dauantage de la qualilé qu'vn autre sujet reçoit par son moyen. Toutesfois Adā n'ayant vescu que neuf cens & trente ans il y en a eu d'autres qui ont vescu dauantage, cōme Iared neuf cens soixante & deux ans, & Mathusalem neuf cens soixante & neuf. Et partant que la raison fondee sur la perfection d'Adam n'est point bien assuree.

Belle obiection certes, & digne d'vn esprit subtil: mais la resolution en sera aussi subtile. Car tout biē cōsideré il se trouuera qu'Adā a beaucoup pl^s vescu que Iared ny Mathusalé & nul de sa posterité, d'autāt qu'il faut presupposer qu'il fut créé ou en l'aage de perfectiō & virilité, qui estoit selō que les hōmes viuoiet en ce tēps-là, & au respect de nostre aage, le milieu du cours de la vie: & partāt il represētoit l'aage de quatre cens quinze ans (car Adā vesquit neuf cens trente ans :) ou pour le moins fut-il créé en la ieunesse, qui est l'aage le plus florissant. Or toutes choses bien rapportées & balacées si la ieunesse des derniers siecles commence à la troisieme partie du cours de nostre vie, qui est enuiron le vingt & cinqiesme an de nostre aage, le tiers de neuf cens & trēte ans sera trois cens & dix ans. Et par ainsi Adā à sa creation estoit aussi auant en aage & autant accompli que s'il eust desia atteint l'aage de 310. ans.

Pour moy ie tiens qu'il fut créé pour le moins en l'aage de ieunesse sinon de virilité: d'autant que s'il eust esté en l'aage d'adolescence, de puerilité, ou d'enfance, son peché eust esté plus excusable. Ioinct que Dieu ayant tout créé en perfection, il y a encore plus d'apparence qu'Adam qui estoit la plus par-

faite creature entre les choses naturelles, fut créé en l'aage de perfection qui est celuy de la virilité & le milieu du cours de la vie humaine. Cela donc ainsi considéré, calculé & bien rapporté, Adam se trouuera auoir vescu par equipollence enuiron quatre cens soixante & quinze ans plus que nul des autres hommes.

XVII.

La question precedente est à laverité fort curieuse. Mais elle en entraîne encor apres soy d'autres beaucoup plus curieuses. *L'abyssme* (dit le Psalmiste) *appelle & attire apres soy vn autre abyssme.* Vne difficulté est enchainée avec l'autre: comme celle-cy, à sçauoir combien de temps eust demeuré l'homme au jardin de delices ou paradis terrestre, auant qu'estre esleué au Ciel, s'il eust cōserué l'estat d'innocence, & n'eust point transgressé le commandement de Dieu: laquelle question ie resoudray cy apres traictant des causes de la mort. Cependant il sera bien à propos de rapporter en suite qui ont esté ceux lesquels ont vescu le plus longuement sur la terre depuis le deluge.

Psal. 14.

De ceux qui ont le plus longuement vescu depuis le deluge: & s'il est vrile de viure longuement sur la terre.

CHAP. IX.

I. Comment la vie des hommes a decliné tousiours de siecle en siecle. II. De ceux qui ont vescu long temps selon les histoires profanes. III. D'vn Indien auquel la ieunesse s'estoit renouuëe. IV. Combien peu on vit au iourd'huy. V. Consideration Chrestienne sur ce sujet. VI. Que le grand Iugement est proche. VII. Preuue de la briefueté de nostre vie. VIII. Autre preuue tiree de Senèque. IX. Confirmation par autres Payens. X. Que la

mort est desirable. XI. Pourquoi Dieu a promis de prolonger les iours à ceux qui honoreroyent leurs peres & meres. XII. Que ce loyer estoit inestimable en l'ancienne Loy. XIII. Pourquoi en l'ancienne Loy les saints personnages desiroient longuement viure? XIV. En la Loy de I E S V S C H R I S T au contraire.

Nous auons cy deuant deduit les causes de la I. longue vie de ceux qui estoient auant le deluge: lesquelles cessant ou pour le moins leurs vertus & facultez estant beaucoup affoiblies, ce n'est pas merueille que la vie de ceux qui ont vescu depuis ait esté tout à coup si abbregee. Car au lieu que les hommes des premiers siecles auant le deluge uiuoient neuf cens ans & plus, ceux qui ont esté engendrez peu de temps apres le deluge ont seulement vescu trois cens & quelques ans, deux cens cinquante, & deux cens ans, ou enuiron: & apres peu de siecles ont esté estimez tres-vieux en l'aage de cent trente à quatre-vingts ans, comme Iob, Abraham, *Gen. 11. Gen. 25. 35. 47. Deu. c. fin. Nu. 33.* Ismaël, Isaac, Jacob: & par succession de temps à six vingts ans, comme Moyse & Aaron: tellement que c'est chose tres-digne de remarque que Noé qui a vescu neuf cens & cinquante ans ait veu Abraham: lequel estant decedé en l'aage de cent soixante & quinze ans, il est neâtmoins escrit de luy qu'il mourut saoul & rempli d'annees en vne bonne vieillesse. *Gen. 9. Gen. 25.* Et par ainsi Noé qui a esté contemporance d'Abraham pendant plus de quarante ans a vescu sept cens quatre-vingts & cinq ans plus que luy.

Nous auons aussi dans les histoires prophanes II. plusieurs exemples notables de ceux qui ont vescu *Pli. c. 48. lib. 7. Val. de ax. c. 14. l. 8.* longuement, comme Arganthonius Roy des Tartessiens qui a vescu 130. ans ou selon d'autres 150.

Eumenides Gnoſſien 157. Cyniras Roy de Cypre
Plin. ibid. 160. Ægimius 200. Pline eſcrit qu'en Ætolie il y
 auoit certaines gens de la race des Epiens qui vi-
 uoient auſſi communément 200. ans, & qu'il s'en
 eſt trouué aucuns qui en ont veſcu 300. entre autres
 vn nommé Adon. 500. & encore quelques-vns ont
 paſſé iuſques à 600. & 800. Ce que luy meſme
 ne pouuant croire il attribüé cela à la briefueté des
 années, qu'aucuns faiſoient ſeſtreſ, d'autres tri-
 meſtreſ, & meſmes Lunaires. Strabo en ſa Geogra-
Strabo l.
15. Geog.
 phie rapporte qu'il y a en Indie certaine nation ap-
 pallee des Seres & vne autre des Pandores où les
 hommes viuent d'ordinaire plus de deux cens ans:
 & meſmes ces Pandores (ſelon Pline) ont les che-
Plin. ca. 7.
lib. 7.
 ueux blancs en la ieuneſſe, & noirs en la vieil-
 leſſe.

III. Ceux qui ont n'aguereſ voyagé és Indes & fait le
 contour de la terre marquent qu'il y a certaines re-
 gions Orientales où les hommes viuent ainſi lon-
 guement iuſques à deux cens ans & plus, & meſmes
 (tant l'air y eſt ſerain) ſans maladies, mourant dou-
 cement en vne parfaicte maturité de vieilleſſe. Mais
 ſur tout eſt eſtrange ce qu'ils eſcriuent d'vn hom-
 me de la race des Gangarides lequel les Portugaiſ y
 virent viuant encore en l'aage de trois cens & cin-
 quante ans : & ayant faiçt diligente perquiſition de
 la verité trouuerent que la ieuneſſe ſ'eſtoit quel-
 quefois renouvellee en luy, les dents qui luy eſtoieſt
 tombeeſ luy renaiffant, les cheueux blancs ſe
 rechangeans en leur premiere couleur, & les for-
 ces viriles remettant ſon corps en ſa parfaicte vi-
 gueur.

IV.

Ceſte hiſtoire me ſemble fabuleuſe: la croira qui
 voudra. Tant y a que nous ne voyons point de

tels exemples, la vie des hommes ayant tellement decliné, qu'aujourdhuy & de plusieurs siècles on a en admiration ceux qui ont peu trainer leur vie iusques à cent ans & encore au dessous.

Or ce seroit peu de cas d'observer le declin de la vie humaine, si outre la cognoissance des causes naturelles nous n'en retirons quelque instruction chrestienne. Je dy donc que le temps que nous viuons sur la terre est certainement bien court, ores mesmes qu'il s'estendist non seulement à neuf cens & tant d'ans comme la vie des hommes des premiers siècles, mais aussi à la durée du monde: d'autant que le passé n'estant plus il ne nous est rien, le present s'escoule plus viste qu'il ne peut estre conceu, & nous ne sçauons rien de l'aduenir: veu mesmes qu'il doit estre abregé pour les pechez des hommes, & que iamais le vice ne fut plus en vogue ny toleré avec plus de licentieuse impunité & impunie licence qu'en ce siècle de fer & d'enfer.

v.

Attendons nous donc que le grand iour de Dieu, ce iour de iustice, iour de courroux, iour de pleurs, de misere & calamité, iour dernier, fin du temps, consommation du siècle, est bien proche: & Dieu nous face la grace de n'estre point surprisen iceluy: auquel le tres-puissant & tres-iuste Iuge doit venir à main forte, lors possible que moins nous y penserons.

vi.

D'ailleurs deduisons encore de ce que nous appellons Vie le temps du sommeil, qui est l'image ou le frere de la mort, le temps de nos maladies, angoisses & afflictions, combien peu nous reste-il de ce qui peut estre vrayement appellé Vie. Mais si nous en retrenchons apres tout le temps que nous

vii.

employons à prendre les plaisirs sensuels & à offenser la Diuinité, en quoy nous sommes coupables de mort, hélas! il ne nous restera presque point du tout de vie!

VIII.

Sen. ep. I.
ad Luc. I.

Senecque, quoy que Payen, passe bien plus outre. Car (dit-il) vne grande partie de la vie s'escoule & se perd à ceux qui font du mal, la plus grande à ceux qui ne font rien, & toute à ceux qui ne s'attendent pas à ce qu'ils font. Ce qu'estant ainsi il y a bien peu d'hommes qui ne soient subiects à quelqu'vne de ces trois imperfections, voire à toutes ensemble. Car qui est celuy qui est exempt de peché & de mauuaises actions? Tous ont peché iusqu'à vn: le iuste mesme tombe sept fois le iour. Qui est celuy aussi tellement assidu au labeur soit de l'esprit, soit du corps qui ne se donne quelquefois du loisir, du repos, & de l'oisuétude? Et pour le dernier, qui est celuy qui bande tellement son esprit en ses actions qu'il ne l'ait point distraict ailleurs? Ce n'estoit pas en vain que pendant la celebration du seruicé des faux Dieux entre les anciens Payens on crioit tout haut aux assistans, *Hoc agite: Attendez vous à ce que vous faites*, scachant bien que mesmes és choses les plus serieuses nous auons nostre esprit distraict ailleurs par mille pen- sées volages.

IX.

Je veux dire encore dauantage: c'est que viure longuement sur la terre n'est autre chose que retenir long temps l'ame prisonniere dans le corps humain, & surseoir la iouissance de son souuerain bien & felicité eternelle: de maniere que les plus sages de la Grece qui auoient quelque cognoissance confuse de l'immortalité de l'ame, disoient qu'il estoit tres-vtile à l'homme ou de mourir soudain apres la naissance, ou de ne iamais naistre: & le Satyre

Plutar. in
consol. ad
Apol.

pris par Midas apres auoir demeuré longuement taciturne prononça ceste mesme sentence, qui fut depuis tenuë pour vn oracle diuin.

Toutesfois les Chrestiens ne parlent pas si cruëment : mais pourroient bien dire que c'est vn grand heur aux enfans de mourir apres le baptesme: d'autant que leurs ames estant regenees & par ce lauement espurees du peché originel s'enuolent sãs nul empeschemēt en la compagnie des Anges. Mais *demeurer longuement sur la terre qu'est-ce autre chose (dit S. Augustin) qu'estre longuement affligé & miserable? affligé des tribulations, passions & affections du monde: miserable pour offenser continuellemēt Dieu.* Ciceron considerant aucunement cela mesme disoit que la mort est le port de tous les maux & la fin des miserables de ceste vie chetive. A raison dequoy aussi aucuns peuples souloient anciennement pleurer à la naissance des enfans, & s'esliouyr à la mort de toutes personnes.

x.

S. August.
serm. 17.
de verb.
domini.
Cicero 5.
Tusc.

Que si on objecte à cela que Dieu ayant promis pour loyer en la loy de Moyse de prolonger les iours sur la terre à ceux qui honoroient leurs peres & meres, il faut croire que la longue vie en ce monde doit estre accompagnee de quelque bien & benediction, Dieu ne nous donnant iamais des recompenses qui ne tournent à nostre bien & salut. Je respondray que Dieu en l'ancienne loy ne promettoit ordinairement à son peuple que choses temporelles, comme, vne longue vie en ce monde, vne terre plantureuse & coulante en laiët & miel, victoires contre leurs ennemis, & autres choses semblables.

XI.

Exod. 20.

De cecy ie veux rendre deux raisons. L'vne, d'autant que le chemin pour paruenir à la vie ce-

XII.

leste & bien-heureuse estant fermé aux hommes avant leur Redemption faicte & accomplie par le fils de Dieu, ils ne pouuoient auant cela que iouyr des choses temporelles, de toutes lesquelles la plus douce à l'homme, qui ne pouuoit esperer encore la iouyissance d'vne autre plus heureuse, c'estoit que les iours de celle-cy luy fussent prolongez.

XIII.

L'autre raison, c'est que le peuple Iudaïque esleu de Dieu attendant la venuë du Messie, qui luy auoit esté promis pour l'expiation du peché du premier pere Adam, ne desiroit rien plus que viure longuement pour auoir cét heur que de voir ce Messie incarné. C'est pourquoy Simeon en ses derniers ans l'ayant veu & tenu entre ses mains, chanta plein d'allegresse & de contentement son cantique, comme vn cygne proche de la mort, disant:

O Seigneur laisse maintenant

Sortir en paix de ceste vie

Ton seruiteur, qui est tenant

Son sauueur, des hommes l'Hostie.

S. Luc. 2.

XIV.

Ainsi donc en l'ancienne Loy Dieu promettoit à son peuple ce qu'il pouuoit souhaiter le plus en ce temps-là qui estoit vne longue vie en ce monde: Mais le passage à vne autre eternellement heureuse nous ayant esté ouuert à la Redemption de la nature humaine, il n'y peut rien auoir de si desirable que d'y aborder ou plustost, comme dans vn port assurez apres tant de tourmentes & perilleux naufrages, ausquels nous sommes subjects en la mer orageuse de ce monde. C'est ce que saint Paul (comme i'ay cy-deuât touché) souhaitoit si ardemment: & le mesme se lit des saints Martyrs qui se sont volontairement & gayement offerts au sacrifice de leur vie pour l'amour de celuy qui voulut estre

[Ad Phi-
lip. c. I.

la victime, qui seruit d'expiation pour les pechez des hommes. Que s'il est ainsi que ceux qui sont detenus prisonniers estans certains du iour de leur deliurance desirēt que tout le temps qui est entre-deux se passast en vn moment : combien à plus forte raison deuōs nous souhaiter que le iour bien-heureux de la liberté de nostre ame enserree dans la prison corporelle s'auance, afin qu'en la contemplation de son Createur elle puisse eternellement iouyr de son souuerain bien qui ne peut estre ny perceu par les sens, ny conceu par l'entendement humain.

Telles meditations me rauiroient bien plus loing si le subject de ce discours ne les arrestoit. Mais puis que la consideration du cours de ceste vie nous a conduits iusques à celle de la mort, il la faut considerer encore de plus pres.

Qu'est-ce que mort, & des causes d'icelle.

C H A P. X.

I. *Que la mort considerée en soy nuëment est vne priuation.* II. *Qu'est-ce que mort en tant qu'elle destruit l'estre precedent.* III. *Difference de la mort de l'homme d'avec celle des autres choses animées.* IV. *De l'infusion de l'ame au corps humain.* V. *Que nostre ame ne procede point de la faculté de la matiere.* VI. *Que l'homme ne meurt pas proprement.* VII. *Causes naturelles de la mort.* VIII. *Causes violentes.* IX. *Que la mort aduenant par vieillesse est seule sans violence.* X. *Qu'est-ce qu'Euthanasie.* XI. *Comparaison de la mort des ieunes & des vieux avec vne lampe.* XII. *Autre comparaison avec les fruits d'un arbre.*

LEs priuations en soy considerees, comme la mort, les tenebres, l'auëglement, la surdité, I.

L'embrasement, la ruine, ne sont rien & ne peuvent estre placees au nombre des choses, elles n'entrent point (comme parlent les Logiciens) en predicament ou categorie, parce que ce sont destructions d'estre sans auoir esté. Toutesfois si nous les considerons en tant qu'elles tombent en quelque sujet qu'elles destruisent & priuent de son estre precedent, nous leur attribuons quelque estre & les appellons causes du changement & de la corruption des choses qui estoient deuant, & neantmoins principes de la generation de celles qui succedent. Par exemple la mort de l'animal est cause que ce n'est plus vn animal, & d'ailleurs est le principe & la cause de la generation & succession d'vne charongne.

II. La mort donc consideree en soy n'est autre chose que priuation de vie, comme les tenebres priuation de lumiere, & l'aveuglement priuation de veü. Mais conceü en tant qu'elle destruit l'estre des choses animees & viuantes nous la pouuons definir par termes contraires à la definition de la vie cy-deuant rapportee: disant que la mort est la separation & dissolution de l'ame d'avec le corps, la chaleur naturelle estant esteinte, oppressee ou dissipee. Car comme la liaison & vnion de l'ame avec le corps est cause que les choses animees viuent par le moyen de la chaleur naturelle: ainsi ces deux pieces se dissoluant & desunissant par l'extinction; oppression ou dissipation de la chaleur naturelle, la vie cesse.

III. Or ceste separation ou dissolution de l'ame d'avec le corps arriue autrement aux hommes qu'aux bestes. Car comme l'ame des bestes, de mesme est-il des plantes, est tiree & produite de la faculee de la

matiere, c'est à dire (comme i'ay desia touché cy-deuant) de ceste aptitude ou disposition naturelle qui est en la matiere à receuoir successiuelement diuerses formes, aussi s'esteint-elle, se corrompt & cesse d'estre en la matiere mesme retournant à son principe. Mais l'ame de l'homme ayant esté créée immortelle, estant vn souffle de la diuinité, & par ainsi prenant son estre de Dieu non de la disposition de la matiere, elle ne meurt point en icelle, ains s'en separe pour vn temps & s'en retourne à son principe, qui est son Createur, pour iouyr heureusement là haut de l'immortalité qu'elle a receüe de luy, si la pesanteur de ses pechez ne l'aggraue & l'affaisse, la destournant de son vol celeste pour la plonger dans les tenebres de la desolation eternelle.

Les anciens Philosophes & particulièrement Aristote, ont bien remarqué la diuinité & immortalité de nostre ame, & tenu qu'elle venoit d'ailleurs que de la matiere: toutesfois d'où & comment, ils n'en ont rien dit que comme en nuage. Mais nous qui sommes esclairez de la lumiere de vraye doctrine, croyons qu'elle est créée de Dieu en mesme temps qu'elle est infuse, & infuse en mesme temps qu'elle est créée, ainsi que i'ay discouru amplement en mon traicté de l'ame.

Or que nostre ame ne procede point de la disposition de la matiere il se peut colliger de la sainte Escriture mesme. Car il est escrit en Genese que de toutes autres choses la forme fut créée conioinctement avec sa matiere, Dieu disant que telle chose soit faicte, & icelle estoit soudain faicte: mais de l'homme il est dit qu'il bastit premierement la matiere du limon de la terre, & puis l'auua & anima de son esprit ou souffle diuin.

iv.

v.

VI. Ainsi donc la mort est la corruption de toutes les pieces du sujet qui meurt : à raison dequoy toutes autres choses meurent proprement, excepté l'homme: d'autât qu'il n'y a qu'une de ses deux parties qui se corrompt, à sçavoir le corps, & ce encore à tēps: l'ame retenant toujours son estre, voire avec plus de perfection estant deschargée du corps que deuât: parce qu'estant vnie à iceluy elle se ressentoit de son imperfection, comme par quelque contagion : mais en estant separee, c'est vn esprit (dit saint Luc) semblable aux Anges. Mais le corps à cause de la contrarieté des principes de sa matiere est sujet à corruption.

S. Luc. 20.

VII. Quant à la chaleur naturelle elle peut defaillir en deux sortes, ou naturellement, ou par violence : naturellement, lors que sur le declin de la vie, l'humide, qui est (comme i'ay desia dit cy-deuant) la pasture & l'entretien de la chaleur naturelle venant à se consumer peu à peu par l'action d'icelle, la chaleur mesme aussi s'affoiblit & en fin s'esteint, comme le feu dans vne lampe à faute d'huile.

VIII. Par violence la chaleur naturelle s'esteint ou par vn extreme froid, comme par le venin & poison : ou par quelque oppression, comme par trop manger ou boire : car la chaleur naturelle en est accablée, comme qui estoufferoit vne flamme à force d'y ietter de l'eau, des pierres, des lourdes pieces de bois ou quelque autre telle matiere. Bref tout excez peut causer la mort. Car la froideur excessiue esteint entierement la chaleur naturelle: l'humidité excessiue l'estouffe & l'accable : la desiccation ou seicheresse extrême consume entierement l'humidité, sans laquelle la chaleur naturelle ne peut subsister : & la chaleur estrangere surabondant venant à surmonter

la naturelle, comme lors qu'on ne peut respirer & attraire de l'air frais pour rafraischir le cœur, consume aussi l'humide radical & dissipe la chaleur naturelle. Les coups & les blesseures sont aussi quelquesfois des causes de la mort notoirement violente, soit que la chaleur naturelle s'esteigne avec l'effusion du sang, soit qu'elle demeure opprimee & resserree auprès du cœur delaisant les autres parties: lesquelles estant ainsi desnues de la chaleur naturelle & des esprits animaux instrumens de la vie & du sentiment, s'en ensuit la dissolution de l'ame.

Voilà quant à la distinction des causes de la mort en naturelles & violentes: selon laquelle il n'y a que l'extinction de la chaleur naturelle apres que l'humide radical est consumé en la derniere vieillesse, qui soit proprement vne cause naturelle de la mort. Car en toutes les autres il y a quelque violence: & mesmes en la mort des ieunes hommes, quoy qu'elle procede de quelque maladie & cause interne, & que de là elle soit appelée naturelle, à la difference de la mort violente qui procede de quelque cause estrangere, & d'ailleurs que de nous mesmes.

C'est pourquoy aussi la mort qui arriue en l'extrême vieillesse est seule appelée des Grecs Euthanasie: comme qui diroit *bonne mort*, parce qu'elle aduiuent sans douleur en l'aage de maturité. Ainsi est-il escrit en Genese qu'Abraham mourut doucement en vne bonne vieillesse: laquelle Cesar Auguste souloit aussi souhaiter à soy & à ses amis, comme l'heureux compliment de ceste vie mortelle: & luy arriua selon son desir apres auoir heureusement pacifié tout le monde à la naissance du Redempteur de la nature humaine.

ix.

x.

Sueton. in
Augusto.

XI.
Plato in
Timæo.
Arist. ca.
10. de
Morte
& vita.
Cic. de
senect.

Les plus signalez Philosophes considerant la difference qu'il y a entre la mort des ieunes hommes & celle des vieillards, ont tres-bien dit que celle des ieunes hommes est semblable à vne flamme viuement ardente, laquelle est esteinte à force par vne grande quantité d'eau : & celles des vieillards à vn petit feu, lequel s'esteint de soy-mesme par le defaut de la matiere.

XII.

Ils vsent aussi d'une telle comparaison. Tout ainsi que les fruits des arbres tandis qu'ils sont encore verds, ne s'arrachent qu'à force & par des violentes secouffes: & tombent d'eux-mesmes lors qu'ils sont bien meurs. De mesmes la force, & la violence ostent la vie aux ieunes hommes, & la maturité aux vieillards.

Sur ce subiet des causes de la mort se pourroient faire plusieurs questions gentiles & curieuses, & entre autres comment il se peut faire que des passions contraires, comme le contentement ou la ioye, & la crainte, regret ou tristesse causent toutes la mort? Ce qu'il nous faut resoudre en suite.

Comment on peut mourir de ioye, de crainte, de honte,
& par autres accidens.

C H A P. XI.

- I. Que toutes les passions vehementes causent la mort.
II. Exemples de ceux qui sont morts de frayeur, de regret, & de tristesse. III. Exemple de ceux qui sont morts de ioye. IV. Exemple de ceux qui sont morts de honte. V. Comment des causes contraires produisent des pareils effectz. VI. Comment on peut mourir d'une frayeur & d'une extreme ioye. VII. Comment de chagrin, de despit &

pit & de tristesse. VIII. Comment de honte. IX. D'autres accidens de mort avec exemples notables. X. Consideration Chrestienne.

L'Experience est ordinaire & les histoires fort frequentes de ceux qui sont morts de regret & de l'affliction qui leur auoit donné trop auant dans l'ame pour la perte des personnes qu'ils auoient les plus chers au monde, comme sont les maris à leurs femmes, & les enfans à leurs peres & meres: & mesmes pour d'autres aduersitez plus legeres, ou pour quelque vehemete passion, comme douleur, frayeur, ioye, chagrin & autres semblables.

Ainsi lisons-nous que Iulia femme de Pompee voyant reuenir son mari des sacrifices avec sa robe ensanglantee du sang des bestes immolees, croyant qu'il eust esté blessé mourut de ceste apprehension violente. Lepid. Consul Romain retournant de la guerre mourut de regret entendant que sa femme s'estoit desbauchee pendant son absence. Innoc. 3. & Pie 2. Papes, moururent tous deux de regret: celui-ci voyant la negligence des Princes Chrestiens à luy enuoyer secours à Ancone contre les Turcs: celui-là ayât entendu la deffaite des deux armées qu'il auoit enuoyees contre Manfroy en Sicile. Amurath 2. mourut pareillement de regret & de chagrin pour auoir esté contrainct par Schänderberch, de leuer le siege de Croye en Epire.

Que plusieurs soient aussi morts en trāse d'une extreme ioye, aise & cōtētemēt, les histoires en sont assez cōmunes: cōme de ces femēs Romaines qui trespasserent ayāt veu retourner sains & gaillards leurs enfāsq'elles croyoiēt auoir esté tuēz à la deffaite des armées Romaines, l'une au lac Thrasymene, l'autre à Cannes. Quintilian recite la mesme chose d'un hom-

me, lequel voyât reuenir son ami qu'il pensoit estre mort trespassa de soudaine ioye. Ainsi mourut Diagoras Rhodien ayant veu trois siens fils envn mesme iour courōnez cōme victorieux aux ieux Olimpiques. Ainsi Sophocle & Philippide l'vn Poëte Tragicq. l'autre Comique pour auoir emporté le prix en leur art.

IV.

Pour le regard de la honte elle peut estre aussi si violēte que les plus grāds personnages à qui elle touche plus viuemēt qu'au vulgaire prophane & presque infame, en meurent aucunes fois. De ceste espeece de mort ont fini leurs iours Calchas qui est estimē deuin ou Prophete dans Homere, Diodore subtil Dialecticiē, & Honiere mesme selon aucūs, & tous trois pour n'auoir sceu soudre prōptement quelques questions assez legeres. Il y en a qui ont escrit que Aristote mourut aussi de hōte ou de regret pour n'auoir sceu cōprendre le flux & reflux du fleue Euripus: mais ie monstreyray quelqu'autrefois que c'est vne fable.

Hom. I.
Iliad.

V.

Or pour venir maintenant à la recherche des causes de telles morts il ne faut pas s'esmerueiller que bien que cōtraires elles produisent de pareils effets, d'autant que ce n'est pas envn mesme suiet ny en mesme temps, & que par ainsi le combat de la contrarietē n'est pas entre icelles extrēmitēz; ains entre l'entredeux qui est le temperament de la ioye & de la tristesse: du contentement desreiglē & du chagrin.

VI.

Cela ainsi presuppōsé ie dy que par vne extrēme frayeur le sãg se retire soudain es parties interieures & plus nobles, & notamment au cœuy, où la chaleur naturelle en est estouffee, cōme la flāme d'vne lampe, lors qu'on y verse tout à coup vne trop grande quātité d'huile. Au cōtraire aussi la chaleur naturelle s'espendant abondamment es parties exterieures du corps par vne ioye excessiue, se dissipe tellement que

les parties interieures & plus nobles en demeurent deffaiſies: & de l'un & de l'autre excez ou extremité s'en ſuit la diſſolution de l'ame d'avec le corps.

Pour le regard du deſpit, du chagrin & de la triſteſſe il y a en ces paſſions-là plus de lenteur, & le ſuiect n'en eſt pas ſi toſt deſtruit que par les precedentes. Car celles là l'eſtouffent ſoudain, & celles-cy le minent, le ſapent, & peu à peu deſſeichant l'humide radical en fin le conſument: & la mort s'en ſuit.

Quant à la honte lors qu'elle eſt extrême elle peut produire le meſme effect qu'une exceſſive ioye. Car elle attire le ſang avec la chaleur naturelle aux parties exterieures, comme ſi la nature vouloit nous couvrir & voiler ſuperficiellement & particulièrement la face par la diſfuſion du ſang: à raiſon de quoy nous rougiſſons par telle paſſion. Mais ſi elle n'eſt pas ſi extrême & violente qu'elle puiſſe cauſer vne ſoudaine ou bien prompte mort; & neantmoins qu'elle demeure encore au ſuiect, elle ſe tourne en regret & triſteſſe, & produit les meſmes effets qu'une longue affliction d'eſprit reſſerrant par trop & tenant contraints les eſprits animaux, & deſſeichant l'humide radical ſans lequel ne peut ſubſiſter la chaleur naturelle, ny par conſequent la vie.

Ces cauſes de la mort ſembleront à l'aduanture eſtranges à pluſieurs, conſiderant que ce ne ſont que des paſſions ordinaires. En quoy ſe manifeſte davantage la miſere & fragilité de la vie humaine, laquelle ny plus ny moins qu'un petit flâbeau eſt facilement eſteinte par le ſouffle d'un petit vent. Mais il y a bien des cauſes de la mort encore plus legeres, & plus eſtranges que celles-là. Le Poëte Anacreon fut eſtrâglé d'un grain de raiſin: Terpander d'une figue qu'on luy ietta dans le goſier à meſure qu'il chantoit

à gueule ouuerte: Tarquin surnomé Priscus d'une petite espine ou arete de poisson: Fabius Sénateur Romain d'un poil en humant du lait: Adrian IV. Pape du nom, d'une mouche en beuvant de l'eau près d'une fontaine. Ce qui leur aduint ainsi par l'obstruction du conduit de la respiration proche de celui du manger & boire. Car si ce conduit est estouppé, le cœur ne pouvant estre rafraichy par l'attraction de l'air extérieur, & expiration de l'intérieur par trop eschauffé, l'on est bien tost estranglé & estouffé.

- x. Sans qu'il nous faille avoir recours à l'histoire, la fragilité de la nature humaine nous fournit tous les iours assez de pareils exemples, & notamment de ceux qui sont enleuez de morts soudaines bien souvent incogneuës. C'est pourquoy nous deuous viure comme estans bien proches de la mort, & quoy que nous la fuyons, en approchant tousiours: & craindre non d'estre pris de la mort, mais surpris: non pas de mourir, mais de mal mourir: Car apres la mort il n'y a plus lieu de resipience ny de penitence.

Or apres auoir ainsi discouru des causes de mort, il faut voir en suite combié il y a de sortes de mort, & selon la Philosophie naturelle & selon la Theologie.

Combien il y a de sortes de mort.

C H A P. XII.

I. Qu'il y a en general autant de sortes de mort que de diuerses causes. II. La mort distinguée en naturelle & violente. III. Comment diuerses causes sont aucunesfois cooperantes à la mort. IV. Comment toute sorte de mort est naturelle aux choses mortelles. V. Autre distinction de la mort selon les payens.

- I. SI nous auons esgard aux diuerses causes de la mort il faudroit establir autant de diuerses sortes de mort qu'il y en a de causes différentes: lesquelles

estant sans nombre, aussi seroient innombrables les diuerses sortes de mort.

Toutesfois estant certain que toutes ces causes-là sont interieures ou exterieures, nous pouuons aussi reduire à deux chefs toute sorte de mort, disât qu'elle est ou naturelle ou violente. La naturelle est celle qui procede de quelque cause interieure, & qui est au suieût mortel, comme la vieillesse ou quelque maladie mortelle. La mort violente est celle qui procede de quelque cause exterieure, & qui vient d'ailleurs que du suieût mesme: comme le venin, ou quelque blesseure mortelle.

II.

Or il arriue souuēt que nō seulemēt plusieurs causes interieures, ou plusieurs exterieures ensēble apportent la mort, mais aussi les exterieures ioinctes avec les interieures: cōme quād celuy qui est blessé, non toute fois à mort, meurt neantmoins, vne fiēre procedāte de quelque mauuaise humeur venāt à rengreger son mal: ou biē au cōtraire lors qu'estāt malade par quelque cause interieure nō assez vehemēte pour luy causer la mort, il luy suruient quelque mal d'ailleurs qui aide à l'ēporter de ce mōde en l'autre.

III.

Voila cōment on distingue communément les causes de la mort en naturelle & violente, & de là on apprend aussi à distinguer la mort même en naturelle & violente. Ceste distinctiō, dy-ie, est vulgaire & cōmune, neantmoins assez receuable pour y establir quelque difference. Mais tout cōsideré de plus prés, ces causes-là sōt toutes naturelles aux choses mortelles: & par consequent toute sorte de mort leur est aussi naturelle. Par exemple, c'est chose naturelle à l'espee trenchāte de transpercer la chair, les veines, les arteres, les tendōs, les nerfs: & au sang & esprits animaux & vitaux de s'escouler par les ouuertures: à l'eau de

IV.

nous engloutir & submerger à fond cōme plus pesās: à vn pan de muraille de nous accabler de sa ruine: au venin & poison de nous faire mourir, esteignant en nous par son extrême froideur la chaleur naturelle: à vn petit grain de raisin de nous estrāgler en estoupāt le conduit de la respiration, & ainsi de toutes les causes de la mort, quoy qu'elles procedēt d'ailleurs que de la disposition interieure du suiect mesme.

Les anciens payens distinguoiēt encor la mort en deux sortes: l'vne qu'ils appelloient reglee au destin ou à l'ordre establi de nature, cōme celle qui aduient par la vieillesse: & l'autre qui arriuoit outre la destinée & l'ordre naturel par quelque cause violente, de laquelle nous auons vn exemple dans Virgile, parlant ainsi de la mort de la Royne Dido:

Elle ne mouroit pas ny par la destinée,

Ny aussi d'vne mort par elle meritee.

Mais ceste distincō (osté ce mot de destin) est aisē à reduire à la precedente sans nous y arrester dauantage. Il me faut maintenant rapporter vne troisiēme puissee de la Theologie & Philosophie Chrestienne: laquelle nous cōduira à des questions fort curieuses & delectables, mais encor pl⁹ vtiles au salut de nos ames.

Autre distincō de la mort selon la Theologie, & de quelle sorte de mort Dieu menaça Adam.

CHAP. VII.

I. Mort de deux sortes, du corps & de l'ame. II. Ces deux especes subdiuisees en quatre: & quelle est la mort de la seule ame à temps. III. Quelle la mort du corps à temps. IV. Quelle la mort eternelle de l'ame sans celle du corps. V. Quelle la mort eternelle de l'ame & du corps ensemble. VI. De quelle espee de mort Dieu menaça Adam selon Philon Iuif. VII. Opinion 2. touchant cela. VIII. Refutation d'icelle. IX. Vraye resolution. X. Com-

ment Adam peut ou estre dit mort dès qu'il a peché. xi.

Que ceste question en entraine d'autres.

I.
Ily a deux sortes de mort selō les Theologiēs: l'une du corps, l'autre de l'ame, nō pas que l'ame se corrompe & meure cōme fait le corps quād elle se separe d'iceluy : mais l'ame est dite mourir lors que par le peché elle est separee de Dieu, qui luy cōferoit vne vie diuine & biēheureuse par sa grace spirituelle. Ce que S. Gregoire explique tres-doctemēt & clair emēt ensemble, disāt que l'ame separee de Dieu par le peché ne meurt pas quant à sa substance & quant à son estre, ains seulement quant à sa qualité & bien estre.

S. Greg. ad ep. 31. ad Eulogium & Anaf.

II.

S. Augustin subdiuise ces deux especes de mort en quatre en la maniere qui s'ensuit. La premiere sorte de mort (dit-il) est celle de l'ame seule pour quelque temps: à scauoir lors que l'homme se separe de Dieu par le peché, & tantost apres se remet en sa grace par le moyen de son humble contrition & repentance.

S. Aug. c. 12. li. 13. de ciuit. Dei.

La secōde est du seul corps, aussi à temps: lors que l'ame se separe d'iceluy en ce monde. Car vn iour elle s'y reioindra à la resurrección generale de tous les morts pour entēdre l'arrest dernier du souuerain iuge ou pour son bō-heur ou pour sa dānation eternelle.

III.

La troisieme est la mort eternelle de l'ame & non pas encore du corps, comme quand l'homme meurt en son peché sans repentance. Car l'ame meurt estāt par iceluy separee de la grace de Dieu, & le corps meurt aussi par la separation de l'ame : mais l'ame commence deslors à sentir les peines d'enfer sans le corps, qui demeure insensible iusques à la resurrección de la chair : & ceux qui meurent en cēt estat sont appelez morts es sainctes Escritures à la difference de ceux qui meurent en grace ou bien avec repentance & recognoissance de leur pechez qui sont dits seulement dormir & reposer.

IV.

La quatrième espee de mort est la mort eternelle tant de l'ame que du corps tout ensemble : laquelle nul ne peut esprouer auant le grand iugement de Dieu apres la consommation du siecle.

VI.

La distinction de la mort ainsi entenduë selon la doctrine des Theologiens, il me semble bien à propos de rechercher icy encore de quelle sorte de mort Dieu menaça Adam ou de celle du corps ou de celle de l'ame, ou de toutes les deux ensemble, lors qu'il luy deffendit dans le Paradis terrestre de manger du fruit de l'arbre de la science du bien & du mal, sur peine de la mort. Sur quoy il y a diuerses expositiōs: plusieurs tenans avec Philon Iuif que ces menaces ne se peuuent entendre de la mort corporelle, ains seulement de celle de l'ame, qui est la priuation de la grace diuine, nostre entelechie, & comme l'ame de nostre ame : d'autant qu'Adam a vescu sur la terre plus de neuf cens ans apres cela: & neantmoins l'Escriture saincte dit en termes exprés qu'il mourroit en ce iour-là qu'il mangeroit de ce fruit deffendu.

VII.

D'autres interpretent cela de toutes les deux sortes de mort, tant du corps que de l'ame: toutesfois diuersement. Car les vns ne scachans comment se desuelopper de ce qui leur pouuoit estre en cecy objecté, qu'Adam auoit vescu plus de neuf cens ans apres son peché, ont dit qu'il ne falloit pas entendre selon la cōception humaine, ces mots de l'Escriture: *En ce iour-là que tu mangeras de ce fruit deffendu, tu mourras*: ains en la façon de Dieu, en la presence duquel mille ans ne sont que comme vn iour à nous, ainsi que dit le Roy Prophete, & apres luy S. Pierre.

Pf. 89. 2.
Pet. ep. 2.
c. 3.

VIII.

Mais quoy? Dieu se communiquant à nous ne nous parle pas selō son cōcept infini, ains s'accōmode à la foiblesse de nostre entendement & mesmes en tout le

discours de la creation du monde & particuliere-
ment celle de l'homme. Moysé s'accommode à la
foiblesse de l'entendement humain : & partant telle
explication n'est nullement probable.

Il y en a d'autres encores qui interpretēt ces mots
non de l'effect de la mort, ains de la faculté tāt seule-
mēt, disant qu'ores qu'Adā ne soit pas mort corpo-
rellement soudain apres le peché, pour le moins a-il
esté fait culpable de mort & subject à la mort.
C'est pourquoy S. Hierosme approuue la versio de
Symmachus qui auoit traduit celuy-là de la Genese,
tu seras mortel, au lieu de *tu mourras*: laquelle exposi-
tion me semble la plus assuree & receuable : & par
icelle la susdite opinion de Philon est destruite.

IX.

S. Hieron.
lib. tradit.
Hebrai.
in Gen.

Ioinct que nous pouons dire qu'Adam est mort
soudain apres la transgression du commandement
de Dieu, ressentant en soy toutes les infirmitéz cor-
porelles qui nous conduisent à la mort, & font que
mesmes nous mourōstous les iours, à toutes heures,
& à tous momens, & que ceste vie est plustost vne
mort changeante qu'une vie continuelle, n'y ayant
en icelle rien de stable, rien d'assuré, rien de per-
manent, ny rien de certain que l'incertitude, ainsi
que i'ay monstré cy-deuant.

X.

De ceste question cōme d'une viue source de cu-
riosité en descoulent plusieurs autres, desquelles le
lecteur Chrestié pourroit desirer la resolutiō: cōme
si la mort corporelle est naturelle à l'hōme, ou seu-
lemēt accidētaire à cause du peché? L'hōme ne pe-
chāt pasquel moyen auoit-il de se rēdre immortel &
incorruptible ayāt en soy les principes de corruptiō
& mortalité? Quelle estoit la vertu de l'arbre de vie?
Pourquoy le diable est tāt ennemy du genre humain
que mesmes il luy ait procuré la mort? Si l'homme
conseruant l'estat d'innocence, eust vescu long tēps

XI.

dans le Paradis terrestre sans estre attiré au Ciel? Si l'homme doit craindre la mort, veu que c'est le plus horrible de tous les maux: S'il est expediét à l'hôme de sçauoir l'heure de sa mort? Toutes lesquelles questions ie resoudray avec le mesme ordre qu'elles sôt icy proposees. Commençons donc par la premiere.

Si la mort est naturelle à l'homme, ou s'il y est sujet seulement à cause du peché d'Adam.

C H A P. XIV.

I. Dilemme concludant absurditez tant en la partie affirmatiue que négatiue de la question proposée. II. Distinction pour soudre le dilemme susdit. III. Exposition d'un passage de S. Paul. IV. Comment après le peché toutes creatures se sont bandées contre l'homme. V. Distinction des Theologiens sur la susdicte question.

I.

C'Est icy vne question de l'affirmation & negation, de laquelle semblét s'ensuiure des absurditez par vn tel dilème. Si vous dites que la mort est naturelle à l'hôme il s'ensuit d'oc qu'elle n'est point la peine du peché. Car ce qui luy est naturel ne luy sçauroit estre peine: & neantmoins S. Paul nous enseigne en termes exprez que par le peché la mort est entrée au mode, cōformémēt à ce qui est aussi escrit en Genese: *En ce mesme iour que tu mangeras de ce fruit, tu mourras.* Si d'autre costé vous tenez la partie negatiue, disāt que la mort n'est pas naturelle à l'hôme, il s'ensuit encore vne pl^o lourde absurdité. Car l'hôme ayāt en soy les principes de corruptiō, qui cōsistent en la cōpositiō de son corps basti des quatre elemēs cōme celuy des autres animaux & corps mixtes; les qualitez desquels estant contraires ne cessent iamais de combattre iusques à ce que par leur conflict elles dissoluent tout le composé, ce corps, dy-ie, ne peut estre que mortel & corruptible selō la nature. Voilà donc des absurditez d'un costé & d'autre.

Ad Rom.
c. 25.

Gen. 2.

Toutesfois par le moyen d'une distinction on peut résoudre & la question & les difficultez proposees. Car l'homme doit estre icy doublemēt cōsideré ou en soy sans grace ny don aucun surnaturel de Dieu: ou avec la grace & dons surnaturels de Dieu, dōt il fut doüé à sa creation. En la premiere cōsideration sans doute la mort lui estoit naturelle en cōsequēce de la cōpositiō elemētaire de son corps. En la secōde cōsideratiō l'homme retenāt les graces & dōs surnaturels qu'il auoit receu de Dieu, eust esté à iamais immortel.

Or quand S. Paul nous enseigne que le peché a esté la cause de la mort de l'homme, il ne faut pas inferer de là qu'il n'eust pourtant en soy naturellement les susdits principes de corruption: mais c'est autant à dire que deslors que l'homme a. peché par la transgression du cōmandement de Dieu en mangeant du fruit deffēdu, il a esté soudain priué des graces surnaturelles & des souuerains remedes qui luy auoiēt esté donnez de Dieu contre les causes de la mort.

Car aussi tost qu'il a eu peché il a ressenti du combat en sō ame, l'appetit sensuel desobeyssant à la raison, cōme la raison auoit esté desobeyssante à Dieu: son temperament corporel a esté alteré par le conflict des quatre qualitez premieres, le chaud, le froid, l'humide & le sec, lesquelles estant contraires entre elles n'agissoient pas pourtant auparauant le peché l'une contre l'autre, se maintenant toutes en un merueilleux temperament, comme quatre voix bien accordantes en diuers ton. Tous les animaux se sont reuoltez contre leur seigneur Adam, comme celuy-cy s'estoit reuolté contre son souuerain seigneur: & tant les choses inanimees que les animees ont changé leur vtilité en nuisance: Tellement que l'homme n'en peut faire son v'sage sans les

II.

III.

IV.

auoir ou domptees, ou cultiuees, ou corrigees avec beaucoup de labeur & d'industrie:encore en reste-il vn grand nombre qu'il ne peut dompter, cultiuer ny corriger, afin qu'il se recognoisse d'autant plus miserable qu'il ne scauroit trouuer remede aucun à sa misere. Les elemens qui luy estoient tous salubres, comme aussi les influences celestes, auant ce peché, se sont rendus nuisibles pour l'affliger par l'intemperature de leurs saisons, de mille sortes de maladies. Les Anges mesmes ont esté souuent les executeurs de l'ire de Dieu contre les hommes:mesmes soudain apres le peché l'homme ayant esté chassé du Paradis terrestre, vn Cherubin fut mis à l'entree d'iceluy avec vn glaiue flamboyant pour l'empescher d'y rentrer.

Y. Les Theologiens resoluans la question proposee disent en termes scholastiques qu'il est vray en sens composé que l'homme estoit immortel ne pechant point & demeurant en l'estat d'innocence, mais non pas en sens diuisé, c'est à dire, si vous ostez ceste condition de demeurer en l'estat d'innocence, & par trois diuerfes enonciations (que les Logiciens appellent Modales) ils expriment merueilleusement bien la diuerse condition de l'homme touchant la mort.

1. *L'homme demeurant en l'estat d'innocence pouuoit ne mourir pas.*
2. *L'homme apres le peché n'a peu mourir.*
3. *L'homme bien-heureux apres la resurrection de la chair ne peut iamais mourir.*

Voilà comment à nostre grande desolation le peché d'Adam a faict reuiure en luy & en toute sa posterité les principes de mortalité & corruption. Voyons maintenant comment est-ce que s'il n'eust point peché, il pouuoit se rendre immortel.

Comment l'homme demeurant en l'estat d'innocence
se pouuoit rendre immortel.

CHAP. XV.

I. Le principe de la corruption du corps. II. Causes prochaines de la mort sont naturelles ou violentes. III. Remede souverain contre le principe de corruption. IV. Remede contre les causes naturelles de la mort. V. Remede contre les causes violentes. VI. Meditation Chrestienne.

Pour mieux entendre quels pouuoient estre les remedes propres à l'homme afin de se rendre immortel demeurant en l'estat d'innocence, il faut se ressouuenir de ce qui a esté dit cy-deuant en diuers lieux des causes de la mort & principe d'icelles.

Premierement donc il faut se ramenteuoir que l'origine & principe de toutes les causes de la mort corporelle de l'homme, c'est la composition elementaire du corps humain: la matiere duquel estant des choses contraires en leurs qualitez, ceste contrarieté apporte vn continuel combat entre-elles, le combat alteration du temperament, ceste alteration maladies, & en fin la mort.

Quant aux causes prochaines de la mort elles sont ou internes & naturelles, ou externes, & violentes. Les internes & naturelles procedét de quelque intemperamēt des susdites qualitez elementaires, & notamēt du defect de la chaleur naturelle par la diminution de l'humide radical. Les externes & violentes procedent des accidens qui suruiennent d'ailleurs que du subiect mesme, comme suffocation, venin, poison, bleseures, intemperature de l'air, influences malignes des corps celestes, ruines dont on peut estre accablé, & vne infinité d'autres sinistres euenemens, auxquels nostre vie est subiette.

Or pour le regard des remedes à toutes ces causes là, ils estoiet tous souverains & surnaturels. Car, cō-

I.

II.

III.

tre le principe de corruption à cause de la cōposition elementaire, l'hōme demeurant en l'estat d'innocence eust eu son temperament si réglé qu'il n'y eust oncques eu nul combat cōtre les qualitez contraires: d'autant que l'ame tousiours assistee de la grace diuine eust par vne vertu surnaturelle si parfaitement informé le corps qu'il ne pouuoit receuoir intemperament quelconque: à quoy aidoit aussi beaucoup le fruiçt de l'arbre de vie.

1v.

Aux causes naturelles & internes de la mort il estoit tres-aisé de pouruoir par le moyen du mesme fruiçt de l'arbre de vie, lequel reparoit en mesme temps tout ce qui estoit consumé de l'humide radical par l'action de la chaleur naturelle avec pareille perfection qu'il estoit au precedent, & d'ailleurs fortifioit la chaleur naturelle à mesure qu'elle s'affoiblissoit & se dimiuoit en repatissant de son action, & la remettoit en sa vigueur premiere.

v.

Contre les causes externes & violentes qui sont de plusieurs sortes il y auoit aussi diuers remedes. Le soin particulier que Dieu eust eu de l'hōme demeurant en cēt estat d'innocence: la garde, protection & assistance ordinaire des bons Anges à l'exclusion des diables: les influences des corps celestes luy eussent tousiours esté benignes: les elemēs ne luy eussent iamais esté nuisibles: le feu ne l'eust point bruslé: l'eau ne l'eust point submergé: l'air luy eust esté tousiours temperé: la terre ne luy eust produit que des fruiçts tres-excellés & tres-fauoureux sans aucune culture. Les animaux ne luy eussent oncques mesfait, ny peu, ny voulu mesfaire. La pointe d'vne espine ou d'vn estoc se fust plustost recourbee, & le trenchant d'vn cousteau se fust plustost rebousché que de l'offenser. Ioinçt que l'hōme eust esté si accompli en toute sapience, prudence, & prouidence, qu'il n'eust

rien ignoré, n'eust fait nul excez, ne se fut point passionné outre mesure, & mesmes eust preueu toute sorte de dangers, les eust euité, & iamais ne s'y fust porté à escient: & toute la societé humaine eust esté si bien vnies & accordantes qu'un homme n'eust oncques eu volonté de mesfaire ny mesdire à son prochain: & par tels & semblables moyens Adam avec toute sa posterité se pouuoit rendre immortel.

O merueilleux & diuins priuileges de toute felicité, desquels le peché d'un seul homme a priué to^s les hommes, comme luy seul les pouuoit conseruer pour soy & pour to^s les autres? Mais pour le moins si nous'imitōs au peché, imitōs-le aussi en la penitēce: & par ce moyē nostre corps mourāt pour vn tēps apres le trespas, l'ame (qui est la principale piece de l'homme) viura eternellemēt d'une vie parfaitemēt heureuse.

Or d'autant que la consideration de l'arbre de vie est toute merueilleuse, & que nous ne l'auons touchée qu'en passant, il la faut reprendre pour nous y arrester encore vn petit, veu mesmes que cela sert beaucoup à ce sujet.

VI.

VII.

De l'admirable vertu du fruit de l'arbre de vie.

CHAP. XVI.

- I. Opinion d'Origene touchant l'arbre de vie.
- II. Les Docteurs ne s'accordent point touchant sa vertu, ny touchant les effects d'icelle.
- III. Les diuerses opinions.
- IV. Contre l'erreur d'Origene.
- V. Qu'on ne peut determiner si l'arbre de la science du bien & du mal estoit figuier ou pommier.
- VI. Raison de saint Thomas d'Aquin & de Scot pour monstrer que la vertu du fruit de l'arbre de vie estoit naturelle.
- VII. Opinion contraire de l'auteur.
- VIII. Responce aux raisons de S. Thomas & de Scot.
- IX. Si la vertu du fruit de l'arbre de vie estoit infinie, & si il suffisoit d'en manger vne seule fois pour estre immortel.

x. L'heresie des Pelagiens condamnée. xi. L'arbre de vie appellé en Hebrien arbre des vies. xii. Raison 1. pourquoy il est ainsi appellé. xiii. Raison 2. xiv. Raison 3. xv. Raison 4. xvi. Meditation Chrestienne.

I. LA vertu du fruit de l'arbre de vie, lequel estoit au milieu du Paradis terrestre est si diuine qu'on la peut bien admirer, mais difficilement cognoistre. Aussi trouue-ie qu'en la consideration d'icelles, les saincts Peres & les interpretes de la sainte Bible sont si incertains & irresolus qu'ils ont presque chacun son opinion particuliere: de sorte que mesmes il y en a qui sont venus à ceste absurdité de soustenir que ce n'est qu'une allegorie, & qu'en cela il ne faut point auoir esgard à la lettre, ains seulement au sens mystique: auquel erreur a esté Origene.

Orige. 1.
de princ.

II.

S. August.
ca. 5. lib.
8. de gen.
ad lit.

Les autres qui ont receu le sēs literal & historique ne demeurent nullemēt d'accord ny de la qualité de ceste vertu, ny de l'effect d'icelle. Car les vns avec S. Augustin on dit qu'elle estoit naturelle, les autres avec S. Thomas d'Aquin qu'elle estoit surnaturelle.

III.

S. Thom.
1. part.
quest. 57.
art. f.

S. August.
c. 20. li. 13.
de ciuit.

Dei. S.
Chrysost.
hom. 13.
in Genes.

Scot. li. 2.
sent. dist.

19. qu. 1.
S. Thom.

ibid. ut
suprà.

Aucuns suiuant le mesme S. Augustin & S. Chrysostome ont estimé que la vertu du fruit de cet arbre de vie estoit si efficace que l'homme mangeât d'iceluy une seule fois pouuoit se rendre immortel & demeurer à iamais en une ieunesse fleurissante & vigoureuse: d'autres l'ont bornée à certain tēps, disās selon l'opiniō de Scot, qu'apres ce tēps-là qui pourroit estre de plusieurs milliers d'années, Dieu auroit attraiēt l'homme dans les Cieux, ou du tout (cōme dit S. Thomas d'Aquin) apres une lōgue suite d'années il luy eust cōuenu māger derechef du fruit du mesme arbre de vie. Les Pelagles heretiques ont mesmes osé asseurer que bien que ce fruit eust la vertu de prolōger beaucoup la vie de l'homme, neantmoins

il falloit de necessité que l'hōme en fin mourust auāt que pouuoir estre esleué à la vie spirituelle & celeste. Toutesléquellesopiniōsi'examineraysōmairemēt, & puis y adiouiteray particulieremēt ce qui m'en sēble.

Premierement donc l'opinion d'Origene est erronee, d'autant que tout cé qui est escrit en Genese est hittorique, & l'histoire en estant tres-veritable, bien qu'elle se puisse aussi allegorizer, il ne faut point douter que l'arbre de vie ne fust vn vrāy arbre planté au milieu du iardin des delices: bien qu'il ne soit pas escrit de quelle espece il estoit, non plus que de l'arbre de la science du bien ou du mal: & ne se peut apprendre par aucune coniecture.

Ie diray mēme à ce propos q̄ ceux-là sont ridicules qui tiennent que l'arbre de la sciēce du biē & du mal estoit vn figuier, se fondans sur ce qui est escrit que soudain apres le peché, nos premiers parens ayāt recogneu leur nudité, couvrirēt leur parties honteuses de feuilles de figuier. Car qui pourroit se persuader qu'ils eussēt craint de se seruir des feuilles d'un arbre duquel le fruit leur auoit esté si pernicieux? Mais c'est volontiers que le figuier estoit ioignant l'arbre de la science du bien & du mal: & que d'ailleurs les feuilles en estant larges ils se seruirent plustost de celles-là que d'autres. Plus grōssiers sont encor ceux qui disēt que c'estoit vn pommier, d'autant que le fruit en est appellé pomme. Car aux langues principales *pomme* est vn mot general qui signifie toute sorte de fruit d'arbre. Ainsi donc l'espece ne s'en peut determiner.

En second lieu c'est vne recēche plus curieuse que profitable, sçauoir si la vertu du fruit de l'arbre de vie estoit naturelle ou surnaturelle. S. Tho. d'Aqu. & Scot taschēt à prouuer fort subtilemēt qu'elle estoit naturelle: d'autāt, disēt ils, qu'elle estoit finie: or qu'elle fust finie ils l'inferēt de ce qu'apres vne lōgue suite

d'années les hommes deuoient estre esleuez en corps & en ame en la beatitude celeste: là où n'ayans plus besoin de la vertu de l'arbre de vie, il falloit qu'elle se terminast là, parce q̄ Dieu & la nature ne font rien en vain.

VII.

Mais quāt à moy i'aimerois mieux soustenir q̄ telle vertu estoit furnaturelle par vn tel dilēme. Ou cēt arbre de vie (i'entēsla souche mesme) estoit corruptible ou incorruptible, mortel ou immortel. S'il estoit incorruptible par consequent furnaturel, & ne sera pas merueille si sa vertu est aussi furnaturelle: S'il estoit corruptible (cōme il le faut croire) sa vertu encore à plus forte raison estoit furnaturelle, puis qu'elle pouuoit preseruer de corruption celuy qui māgeoit de ce fruit. Car c'est chose extraordinaire & furnaturelle que d'vne cause corruptible procedevn effect incorruptible. D'ailleurs il faut bien croire que c'estoit vne vertu furnaturelle, puis qu'elle seruoit de remede cōtre les principes de nature, desquels elle empeschoit l'action, maintenant le corps en vn perpetuel temperament, sans se lasser, ny vieillir, ny corrompre.

VIII.

Quāt aux raisons de S. Th. & de Scot, elles ne cōcluent rien, ores qu'on leur accorde que la susdite vertu du fruit de l'arbre de vie estoit finie. Car les vertus furnaturelles qui sōt infinies en Dieu decoulāt en vn sujet borné & finy s'accommodent à iceluy. Ainsi donc ceste vertu accōpaignoit les hommes tout le long de ceste vie plus ou moins selon qu'ils y eussent demeuré plus ou moins de tēps les vns que les autres. Car de la vouloir determiner, même par cōiecture, iemōstrerai cy apres que cela excède la capacité de l'entendement humain, tandis qu'il est attaché à son corps mortel.

IX.

De ceste resolutiō no^o pouuōs facilement tirer celle de la cōtrouer se suiuate: à sçauoir si la vertu du fruit de l'arbre de vie s'estēdoit à perpetuité, ou seulemēt à certain temps: & s'il suffisoit d'en māger vne seule fois

pour tout le temps qu'on deuoit demeurer dāsle paradis terrestre:ou bien plusieurs fois. En quoy il y a deux chefs à vuidier. Quant au premier il me semble chose trop absurde de dire que ceste vertu s'estendist à eternité, veu que l'homme ne deuoit point demeurer eternellement au Paradis terrestre : & que hors de là elle luy estoit inutile. De là determiner aussi à certain temps il est impossible, cōme i'ay desia promis de le monstrer cy apres. Pour en parler donc sagement & euitier toute absurdité, il me semble qu'il faut tenir que ceste vertu s'estendoit à tout autant de temps que les hōmes deuoient demeurer au Paradis terrestre sās riē determiner. Pour l'autre chef, ie croy qu'il est plus assureé de croire qu'il suffisoit de māger vne seule fois du fruiēt de l'arbre de vie pour estre immortel en ce monde: d'autāt qu'il se peut ainsi colliger des termes du Prophete: disant que Dieu auoit chassé l'hōme du Paradis terrestre apres qu'il eut peché, afin qu'il ne prūt du fruiēt de l'arbre de vie, qu'il en mangeast & se rendit par ce moyen immortel.

De ce mesme lieu il est aisé de destruire l'heresie susdite des Pelagiēs, de laquelle il semble que Iosephe Iuif ait esté l'autheur, & n'ay que faire de m'arrester à la refuter, d'autāt qu'il suffit qu'elle a esté condānee par les SS. Peres & Cōciles de l'Eglise, conformémēt à ce qui est escrit par la Sapience, & par l'Apostre aux Romains, que l'hōme ne pechant point eust esté immortel.

Reste encore a obseruer pourquoy l'arbre susdit est appellé, selon les termes Hebraïques, l'arbre des vies, non pas seulement de vie. De cela les interpretes rendent plusieurs raisons probables, desquelles ie rapporteray les plus receuables.

La 1. raison est, que l'homme viuant de plusieurs sortes de vies (que nous auons cy-deuant appellees degrez de vie) à sçauoir de la vegetatiue, commē les

Gen. 3.

X.

Ios. 1. l. an-
tiq. Iud.

Sap. 2.

Rom. c. 3.

Aug. c. 15.

L. 13. de ci-

uir. Dei.

XI.

Conc. Mil.

c. 1. & Cō-

cil. Trid.

sess. 5.

XII.

plantes, de la sensitiue & mouuâte cōme les animaux (excepté les plus imparfaits qui tiēnt des plâtes leur immobilité) & de l'intellectuelle à cause de l'ame intellectuelle & raisonnable, le fruit de l'arbre de vie reparoit toute ces quatre sortes de vie à mesure qu'il y suruenoit quelque defaut: ie dymefme en ce qui est de la vie ou faculté intellectuelle: d'autât que les defauts d'icelle procedēt bien souuēt de l'intēperamēt du corps & indispositiō de ses organes, à cause de l'union tres-estrote de l'ame & du corps. Car si nous auōs encor des drogues lesquelles purgeāt les mauuaises humeurs du corps remettēt l'intellect desuoyé en meilleur estat, ceste vertu estoit d'autant plus propre au fruit de l'arbre de vie qui auoit esté créé de Dieu auec ceste protection extraordinaire & supernaturelle.

XIII. La 2. raison pour laquelle le susdit arbre estoit appellé l'arbre des vies, c'est d'autant qu'il n'auoit pas esté créé seulement pour immortaliser Adam, mais aussi toute sa posterité.

XIV. La 3. parce qu'il maintenoit la vie de l'homme en l'estat le plus fleurissant & vigoureux par plusieurs moyens: & principalement en corroborant & fortifiant la chaleur naturelle à mesure qu'elle s'affoiblissoit, & remettant & reparant l'humide radical à mesure qu'il estoit consumé par la chaleur naturelle, bien plus excellemment que le Moly d'Homere.

XV. La 4. d'autant qu'à comparaiſon de nostre vie telle qu'elle a esté depuis le peché d'Adā, les hōmes eussent peu esté de leur demeure sur la terre à plusieurs vies.

XIV. Voilà quāt à la vertu du fruit de l'arbre de vie. Le lecteur Chrestien a en cecy vn tres-ample & tres-iuste sujet de deplorer sa misere, considerāt la perte d'vn si grad biē, dōt le premier hōme auec toute sa posterité a esté priué par l'industrie du diable ennemy mortel & immortel du genre humain. O que le bien nous

semble beaucoup plus grād apres que nous en sommes priuez, & qu'au lieu d'iceluy nous ne ressentons que mal, malheur & misere: de laquelle le malin esprit estant & l'auther & le promoteur, il sera bien à propos d'en rechercher la cause en peu de paroles.

Pourquoy le Diable est tant ennemy de l'homme qu'il luy ait procuré la mort.

C H A P. XVII.

I. *Fondement du doubte de ceste question.* II. *Si c'est l'enuie.* III. *Le diable ne tente point les Anges bien-heureux, ains le seul homme.* IV. *Raison 1. pourquoy le diable ne tente que l'homme.* V. *Raison 2.* VI. *Raison 3.*

LE but principal de ce discours estant la recherche des causes de la mort de l'hōme, & le diable ayāt esté l'auther du peché de nostre premier pere, le peché la cause de sa mort, ou pour le moins la priuatiō des remedes & graces diuines par le moyé desquelles il pouuoit s'immortaliser, encore faut-il rechercher la cause pour laquelle le Diable a procuré ce malheur à l'homme. Car luy estant vn Ange & vn esprit, qu'est-ce qu'il peut auoir de commerce ou de commun avec les hommes qu'il interesse tellement qu'il ait esté de tout temps si bandé à sa ruine, à sa perte & à sa mort, tant du corps que de l'ame.

En vn mot, la cause de tout cela c'est l'enuie. Mais quoy? l'enuie (dit Plutarque) ressembble les mouches cararides, lesquelles ne se perchent gueres que sur les fleurs & les roses les pl⁹ belles, les plus espanouies & doux-flairantes. Car l'enuie pareillement a pour son obiet les pl⁹ rares & excellentes vertus, la gloire, l'honneur, la suffisance, felicité, & toute autre sorte de biens & perfectiōs qui peuuēt estre en la persōne enuiee au dessus de l'enuieuse: & suiuant cela il semble que c'est plustost cōtre les Anges biē-heureux cōme estās plus

parfaits que les hommes, que le diable deuroit descocher les traits de son enuieuse rage.

III.

Mais combien que les bons Anges soient plus perfectionnez en toute sorte d'intelligence & science, & plus assurez de leur beatitude que les hommes: si est ce que les diables qui sont les peres, les auteurs & fauteurs de l'enuie, enuient beaucoup plus les hommes que les Anges bien-heureux, & ne cessent iamais de les tenter, heurter, assaillir & combattre.

IV.

De cecy y a trois raisons principales selon la Theologie. La 1. que les bons Anges sont si bien confirmez en grace que ne pouuās estre seduits ny induits par aucun moyē au peché, le diable décharge toute sa rage sa haine & son enuie contre la foiblesse humaine.

V.

La 2. que l'homme ayāt esté créé pour remplir vn iour les places celestes de l'eternel & bien-heureux seiour que les mauuais Anges occupoient auāt leur cheute, ces malheureux demons n'enuient rien tāt ni si opiniastrement que le bon-heur de ceux qui sont destineez pour leur succeder à eternité en la possession du souuerain bien, de la iouissance duquel ils se sont rendus tout à fait indignes par leur felonie obstinee.

VI.

La 3. raison est que tout ainsi que le Leopard est si ennemi de l'homme que mesme voyant son portraict il se ruē sur iceluy pour le despecer & deschirer. De mesme le diable ne pouuant faire iniure à Dieu s'en prend à l'homme qui est son image, & ne cessera iamais de procurer sa ruine. Apres auoir ainsi briefue-ment resolu la question proposee en ce ch. passons à vne autre qui despend du suiet que nous auons traitté au ch. precedent: où nous auons promis de monstrier qu'il est impossible de determiner mesme par coniecture combien de temps l'homme demeurāt en l'estat d'innocence eust vescu dās le paradis terrestre

avant qu'estre esleué en corps & en ame, & rai dans les cieux pour y iouyr d'une felicité eternelle.

Combien de temps l'homme demeurant en l'estat d'innocence eust vescu dans le Paradis terrestre.

C H A P. XVIII.

I. Qu'on ne peut rien parler sur ceste question que par coniecture. II. Coniecture I. III. Refutation d'icelle. IV. Coniecture de Pererius. V. Refutation d'icelle. VI. Continuation de la refutation de la coniecture de Pererius. VII. Resolution de l'Authheur. VIII. Meditation Chrestienne.

C'Est icyvne question de laquelle on ne peut parler que par coniecture: la coniecture estant vne preuve tres-foible en toutes choses, encore l'est-elle principalement en celles qui sont sans exēple, & qui dépendēt entierement de la volōté secrette de Dieu, comme celle-cy. Toutefois puis qu'aucūs se sont enhardis de subtiliser làdessus, ie rapporteray leurs opinions, lesquelles estās fondees seulement en apparence & coniecture, il me sera bien aisé de les destruire.

La coniecture la plus cōmune est qu'Enoch qui fut agreable à Dieu ayāt esté par luy enleué & rai de ce mōde en corps & en ame, apres auoir vescu sur la terre l'espace de 365. ans, ainsi qu'il est escrit en Genese: il y a de l'apparēce que l'homme demeurāt en l'estat d'innocence eust vescu tout autant de temps dans le Paradis terrestre avant qu'estre rai dans les cieux.

Mais ceste cōiecture est impertinēte: d'autāt qu'autre eust esté la cōditiō de l'hōme demeurāt en l'estat d'innocence, qu'elle n'a esté apres le peché. Car en l'estat d'innocence il n'y eust eu ny mort ny maladie ny tribulation quelconque: apres le peché l'hōme a esté cōblé de toute misere. Et par ainsi la diuerse cōdition des hōmes est suiuiē de diuers euēnemens: & le bon pere Enocha esté d'autāt plus heureux qu'il a

moins vescu parmi les hōmes: miserable avec les misérables: au lieu qu'en l'estat d'innocence l'hōme viuāt avec toute sorte de contentement dans le iardin de delices n'auoit point telle occasiō de souhaiter d'estre si tost enleuē de là cōme il a eu depuis le peché.

IV.

Pererius Iesuiste, homme de tres-rare doctrine & pieté, a plus gaillardemēt subtilisé & coniecturé sur ce suiect, raisonnant en ceste sorte. L'estat de la vie presente souillée de peché, a plus d'analogie & de rapport à l'estat de la vie des hommes qui estoient auant le deluge: que la vie de ceux-cy non gueres moins vicieuse que la nostre, n'a de rapport à celles des hommes qui eussent vescu en l'estat d'innocēce. Or auant le deluge les hommes viuoient d'ordinaire dix fois autant que ceux des derniers siecles, pour les raisons que j'ay cy deuant deduites au chapitre de ce discours. Il faut donc estimer que les hōmes eussent vescu en l'estat d'innocence pour le moins dix fois autant que ceux qui estoient auāt le deluge, qui eust esté enuiron de huit à dix mille ans, puis qu'auāt le deluge les hommes viuoient 800.900.& tant d'ans.

V.

Ceste illatiō certe me semble biē subtile: mais pourtant elle est fort frēle en ce qu'elle establit la perfectiō de la vie humaine à demeurer lōg tēps sur la terre. Car bien que l'hōme demeurāt en l'estat d'innocēce avec la iustice originelle eust esté autant heureux qu'il le pouuoit souhaiter en ce monde: si est-ce qu'ayāt assurance d'vne autre vie infiniemēt heureuse il n'est pas vray-semblable (puis que nous parlōs icy par apparence) qu'il y desirast demeurer si longues années.

VI.

Mais laissons les apparences, venons à la raison. Si les hōmes eussent vescu en ce monde en l'estat d'innocence pour le moins 8. ou 9. mille & tant d'ans, nul n'en mourant iamais, le Paradis terrestre, auquel

ils eussent fait leur sejour, n'estant que comme vn poinct de la terre, n'eust pas esté capable de cōtenir l'innombrable fourmilie de tant d'hommes & femmes qui s'y fussent trouuez en mesme temps: & n'y eust eu que de l'incommodité, confusion & desordre, choses contraires au cōtētement & felicité.

Pour moy i'aymerois mieux dire q̄ Dieu ayāt logé les hōmes dās le paradis de delices où ils ne deuoieēt receuoir nulle incōmodité ny mes-aise, il ne les eust point traduits au ciel iusqu'à ce que le nōbre en eust esté si multiplié qu'il seussēt peu s'incōmoder les vns les autres. Et d'autāt qu'ē diuers siecles ils pouuoieēt diuersemēt multiplier, plus ou moins, c'est chose qui ne pouuoit estre determinee que par l'euēnemēt tātoſt en vne sorte, tantost en vn autre. Car cōme les magistrats de Rome vſoient de ceste prouidēce que d'enuoyer le peuple superflu habiter des prouinces eſtrāgeres, qu'ils appelloieēt Colonies, pour descharger d'autant leur ville, cōme de mauuaises humeurs, lorsqu'elle regorgeoit d'habitās, de la multitude excessiue desquels on ne pouuoit attēdre que cōfusiō, de la confusion sedition, & de la sedition la ruine de l'estat. Ainsi Dieu, duquel la prouidence est infinie, selon que les hōmes eussent multiplié dās le Paradis terrestre, en eust attraiēt à ſoy tel nombre des plus anciens que la sapiēce eust iugé estre necessaire, afin d'oster toute incommodité, confusion & desordre.

Mais qu'est-il de besoin de creuser nostre entēdemēt à la recherche des proprietēz d'vn bien duquel le peché nous a priuez: L'esperāce en est entieremēt perduē. De la priuatiō à l'habitude il n'y a point de regrets. Que cerchons nous donc en ces longues vies imaginaires, veti qu'apres tout cela no^e ne trouuerōs que la mort? mort à laverité horrible à toutes choses

VII.

VIII.

comme dit le Philosophe, sur tous les autres maux: mais nullement à l'homme de bien, parce que ce ne luy sera qu'un court passage à vne vie eternallemēt heureuse. C'est là où il nous faut vn peu arrester pour nous y resoudre & asseurer selon les preceptes & de la Philosophie, & de la loy Chrestienne.

S'il faut craindre la mort, & s'il est expedient à l'homme de preuoir l'heure d'icelle.

C H A P. X I X.

I. Combien grande est l'horreur de la mort en aucuns. II. Comment il la faut moderer. III. Pourquoy tous les animaux ont la mort en horreur. IV. Que l'homme est d'autre condition selon l'ame. V. Selon le corps aussi. VI. Que l'homme ne meurt pas proprement. VII. La necessité de la mort. VIII. Constance de Theodore & de Canius Iulius. IX. Vtilité de la meditation de la mort. X. Belle custume des anciens Egyptiens. XI. S'il est expedient à l'homme de preuoir l'heure de sa mort. XII. Resolution de Plutarque sur ceste question. XIII. Autre resolution. XIV. Que l'esperance de viure longuement est trompeuse. XV. De la mort soudaine. XVI. Recapitulation des raisons precedentes. XVII. De la mort des ames nettes & genereuses. XVIII. De la mort des ames lasches & scelerées. XIX. De la mort abominable de ceux qui meurent en duel. XX. La difference de la mort des gens de bien d'avec celle des meschans.

I.

C'Est vne chose naturelle & commune à tous les animaux de fuyr ce qui leur semble nuisible, & tascher d'euitier toute sorte de mal s'ils le peuuent preuoir. Que si l'homme suit aucunesfois le mal c'est pour quelque apparence ou esperance de bien. Car il n'y a que le bien qui soit desirable de foy & pour l'amour de foy-mesmes & par ainsi la mort estât le plus horrible de tous les maux, comme dit tresbien

Aristos. de
respir.

Aristote, nous deuenons tous transis, tous estonnez,

tous esperdus d'horreur, lors qu'on nous parle de mourir, si nous nous laissons trāsporter à la foiblesse de nostre nature : tellement qu'il s'en est trouué plusieurs, lesquels se sont si fort effrayez des seules menaces ou apprehension de la mort, qu'ils en sont trespassez sur l'heure : aucuns ausquels le poil en a changé de couleur en vne seule nuit.

Toutesfois si nous releuons nostre ame à l'empire & domination qu'elle doit auoir sur le corps, lequel seul est cause de ceste frayeur, comme celuy sur lequel tout le choc de la mort doit tomber, il ne faut nullement doubter que nous ne trouuions plus de consolation au trespas qu'au cours de ceste vie: tant pour les raisons que nous auons desia cy-deuant touchées en considerant l'estat de ceste vie miserable au prix de celle que nous esperons, que pour d'autres encore lesquelles ie veux icy deduire.

Premierement donc i'accorderay bien que tous les autres animaux, excepté l'homme, ne peuuet qu'ils n'ayent la mort en extrême horreur, d'autant que c'est la priuation de leur estre entierement & absoluemēt, & que n'y ayant rien meilleur que l'estre, ils desirent le prolonger, le maintenir, le defendre, n'ayans esperance quelconque de le recouurer apres qu'ils en auront esté priuez.

Mais l'homme n'estāt priué de son estre entieremēt ni absoluemēt par la dissolutiō du corps & de l'ame, pourquoi la doit-il auoir en horreur cōme les autres animaux, sa condition n'estant pas pareille. L'homme n'est pas entierement priué de son estre, d'autant que tout le composé ne meurt pas en luy. Car l'ame qui en est la meilleure & plus excellēte piece ne laisse pas tousiours d'estre apres cela, voire mesmes elle en est lors toute spirituelle & plus accomplie iouissant d'une pleine liberté, que demeurant captiue

II.

III.

IV.

dans la prison corporelle où elle n'auoit que combats avec la sensualité, & ne pouuoit y mener vne vie heureuse, ny acquerir vne parfaicte cognoissance des choses naturelles ny surnaturelles.

D'ailleurs ce mesme corps ne meurt pas absoluëment cōme celuy des autres animaux: d'autant qu'il doit vn iour ressusciter pour estre derechef informé, & r'allié de son ame avec vne perfection eternelle.

S. Paul.
1. Cor. ca.
15. & 1.
The. c. 4.
Iob. c. 9.

Il faut (dit S. Paul) que ce corps mortel soit reuestu d'immortalité: & Iob, le suis assésuré que mon redempteur vit, & qu'au dernier iour ie serai derechef couuert de ma peau, & verray Dieu mon Sauueur en ma chair, moy-mesme & non autre: c'est à dire ce sera la mesme ame & le mesme corps, lesquels se reioignans & reünissans remettront sus ce mesme homme que ie suis maintenant.

VI.

Par ainsi ce que nous appellōs mal à propos mort ce n'est pas proprement vne mort, c'est plustost le cōmencement d'vne parfaicte vie pour l'ame, & vn sommeil pour le corps: à raison dequoy (cōme i'ay desia remarqué cy-deuant) nous sommes dits seulement dormir apres que l'ame est separee du corps, & nos sepulchres sont appelez en Grec *cemetieres*, c'est à dire dortoirs: *Qui sera dōc celuy-là (dit tresbiē Cassiodore) qui craindra la mort tēporelle, auquel la vie eternelle est promise, & craindra les travaux de la chair sçachāt qu'il doibt estre logé en vn sejour & repos eternel?*

Cas. in ps.
Beati im-
maculati.

VII.

Outre les susdites raisons il y a encore vn souuerain remede pour diuertir les esprits humains de la crainte de la mort, c'est la frequēte meditation de la mort mesme, & necessité d'icelle. Car pourquoy apprehender vn hōme ce qui est commun à tout le genre humain? Ceux qui meurent ne nous delaissent pas seulement, ils nous deuancent. *Qui est celuy qui viura (dit le Roy Prophete) & ne verra point la mort? Et le Poëte Horace en ces vers Lyriques.*

Psal. 88.

La mort haute tout moissonne
 Ne pardonnant à personne,
 Et s'en va de méisme pas
 Heurter aux portes royales
 Et aux cabanes rurales
 Y apportant le tréspas.

Horat. l. 7.
 Carm.

A ce qui est de nécessité il n'est pas besoin de delibération, ains seulement de resolution. Il nous faut tous mourir en peu de tēps: & dans cent ans (cōme disoit Xerxes de son armee innombrable) à grand' peine restera-il vn seul de ceux qui sont auourd'huy en aage de discretion. Soit: mais, c'est pour reuiure à iamais. Tant y a qu'il le faut de nécessité. La mort est semblable à vn banquier inexorable, lequel pour nulle sorte d'vsure ny par prieres ne veut relascher la saisie de la personne de son debteur.

Ce que considerant Theodore Cyrenien, le Roy VIII.
 Lyfimachus l'ayant menacé de le faire pendre en Cic. l. 1. Trif.
 croix, respondit courageusement: Menace si tu veux, menace ces seigneurs vestus de pourpre, lesquels craignent la mort: car Theodore n'apprehende nullement de mourir soit en terre, soit en l'air. Canius Iulius Philosophe estât sur le poinct d'auoir la teste trenchee par le commandement de Iules Cesar, ioïia neantmoins aux eschets. Il falloit bien que ces personnages se fussent de longue-main disposez à la mort pour mourir si constamment.

Aussi à la verité penser souuent à la mort est apprendre à bien mourir, & s'y resoudre selon les loix de la nécessité naturelle, c'est ne la craindre plus. IX.

Pour ceste cause les Egyptiens souloïēt anciennement en leurs bâquets placer entre les mets les plus delicats vne teste faite de bois representât le plus naturellemēt qui se pouuoit celle d'un hōme mort, afin que mesmes entre les pl^o grādes delices & plaisirs de X.

ceste vie, ils eussent tousiours souuenâce de la mort.

XI.

A ce propos on fait d'ordinaire vne telle questiō: Si la meditation de la mort est sivrile, pourquoi est-ce dōc que Dieu n'a pas voulu que l'heure de nostre mort nous fut cogneuë: n'est-ce pas plustost pour nous diuertir de la meditation d'icelle, qui ne peut que en redoubler l'horreur, que pour plus franchement nous y faire refoudre.

XII.

*Plutarc. in
consol. ad
Apollon.*

Plutarque traittant ceste question dit qu'il est expedient que l'heure de la mort soit incogneuë aux hommes: d'autant qu'il y en a de si lasche & foible courage qu'ils se seicheroient de langueur & d'ennuy s'ils sçauoient l'heure de leur mort, & par ainsi mourroient continuellement sans mourir.

XIII.

Ceste raison est aucunemēt probable: toutesfois i'ē voudrois rendre vne autre toute Chrestienne, c'est q̄ plusieurs preuoyāt qu'ils auroiēt encore à viure plusieurs années, souilleroiēt leurs ames d'vne infinité de vices & meschâcetez: cōme sans cela en l'incertitude mesme de la mort no' en voyōs vne infinité qui menēt vne vie desbordee & desreiglee, faisās leur cōpte qu'il leur restera assez de tēps pour faire penitence.

XIV.

Mais las! qu'ils se mescomptent grandement. Car ce sera possible lors que moins ils y penserōt que la mort les surprēdra, & les enleuera du milieu de leurs voluptez pour les plonger aux abysses de la desolation eternelle, comme l'abominable Attila fleau du gēre humain, qui deceda embrasé de volupté & embrasāt son espouse la premiere nuit de ses nopces.

XV.

Faisōs dōc estat assurez qu'estās mortels no' pouons mourir à toute heure, voire de momēt à autre: cōme Cneus Bebius Pāphilus, lequel demādāt à son valet quelle heure il estoit, trouua la derniere heure de sa vie, estat trespasé de mort soudaine: & en est arriué de mesme à plusieurs autres dōt il y a des exē-

ples notables dans Pline au liure 7. de son histoire. *Plinius*

Voila donc trois moyens contre l'horreur de la mort: les deux pour nous consoler, à sçauoir l'assurance de l'immortalité de nostre ame; & de la resurrection du corps, le troisieme pour nous resoudre constamment à la mort, qui est de considerer que de necessité il faut mourir: & mediter en ceste sorte, c'est meriter. Car de là nous apprenons & à bien viure & à bien mourir tout ensemble.

7.c.53. 1
XVI.

Ces remedes à la verité s'ont plus que suffisants pour les ames genereuses qui sont d'ailleurs nettes, cãdides & espurees de toute sorte de vice: lesquelles ne desirẽt riẽ plus que finir leur vie à quelque iuste & loüable occasiõ, soit pour maintenir la foy Chrestienne, cõme ont fait vne infinité de glorieux martyrs: soit pour cõbattre les infideles: cõme tant de nobles & genereux courages font encores to' les iours, soit pour le salut & la defẽse de leur patrie, cõme il a esté de tout temps estimé tres-honorable: de la mort desquels le Roy Prophete disoit qu'elle est precieuse deuant Dieu: & S. Bernard interpretant ces mots: Elle est precieuse (dit-il) comme estant la fin des trauaux, la consommation de la victoire, la porte de la vie & l'entree d'vne parfaicte assurance & repos eternel. Mais les ames du tout simples & foibles, & d'ailleurs rõgees & cauterisees de quelq' synderefe & remords de leur cõsciẽce scelerce, ont toute sorte de mort en horreur, parce q' elles n'õt daigné biẽ viure. Elles n'õt ressentimẽt que des choses presẽtes pour n'auoir pas cõceü l'excellence des futures: & de là leur vient le regret de s'ẽ despartir & le desespoir, y estãt forcees.

XVII.

Psal. 68.
S. Bern. de
transitu
Malachie.

XVIII.

Entre ceux qui meurẽt est encore detestable & horrible la fin de ceux qui meurẽt en duel pour l'auantagẽ mōdaine, que le diable leur a piastré de l'apparence d'honneur: d'autant que tel combat est vne espece

XIX.

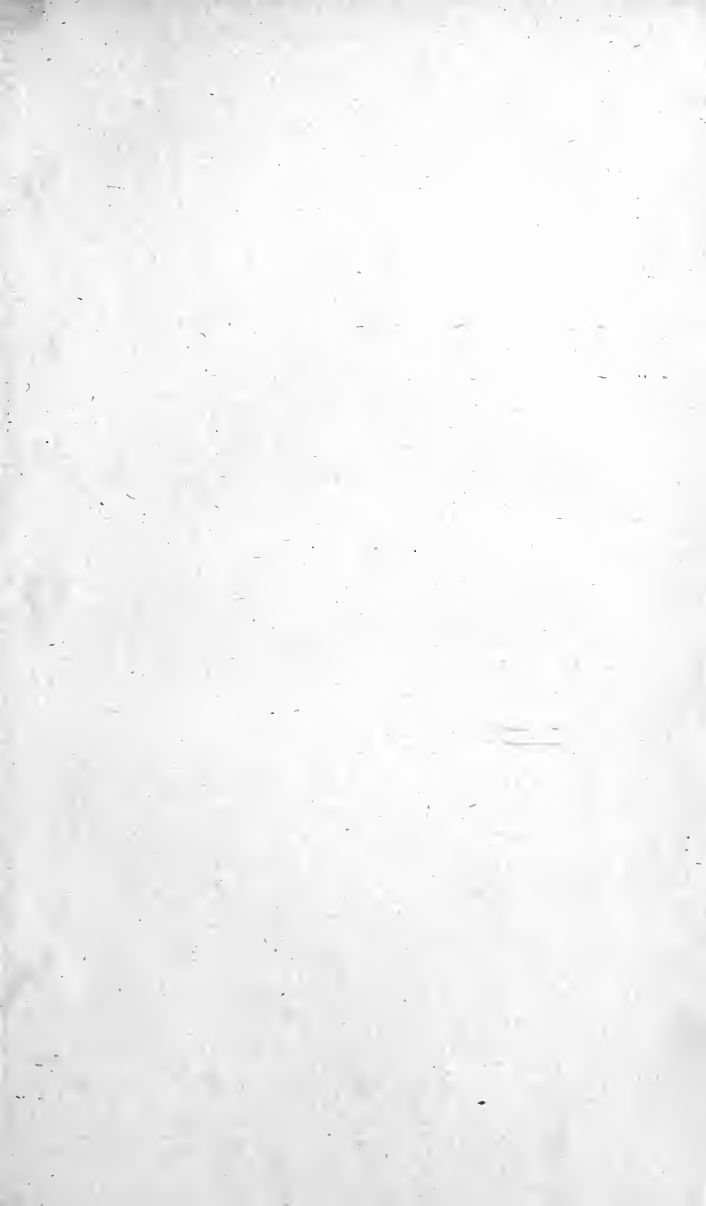
de desespoir, vne vraye brutalité non seulement indigne du Chrestien, mais aussi de tout homme raisonnable. C'est vne action d'inhumanité non pas d'humanité, desordre de malice, non pas loy de milice, attentat d'un courage rigoureux non pas vigoureux, horreur des âmes non pas honneur des armes, coustume d'autant plus damnable que ceux qui la practiquent croyent estre desia damnez : de tous lesquels il n'y en'a pas vn si asseuré au combat que considerant qu'il s'en va d'assurance passer de ceste vie à la mort eternelle, s'il meurt en cet estat, qui n'ait desia plus d'apprehension des peines d'enfer que du fer de son aduersaire. Surquoy ayant assez amplement traicté en mes loix militaires touchant le duel, je n'en diray icy rien da iantage.

xx.

Pour clore ce discours j'adjousteray seulement encore, qu'il y a vne tres-grande difference de la mort des gens de bien à celle des meschans : Car ceux-cy ne peuuent iamais se resoudre cōstamment à la mort : tantost le monde les retient par esperance, tantost le souuenir de leurs forfaits les met au desespoir, & en fin il n'y a rié qui leur soit si horrible que de finir la vie : & ceux-là au contraire ne viuans desia que par esprit, se sōt tout à fait distraits des choses terrestres, souuent ils prophetisent : & comme le chant des cygnes lors qu'ils sont proches de la mort, est le plus clairement & doucemēt entonné : ainsi leurs dernieres paroles sont toutes sententieuses, leurs derniers souspirs sont accompagnez d'une douce cōsolation en Dieu, avec des esclancemens de leur ame si celestes qu'elle semble desia estre placee dās les Cieux entre les Anges & les esprits bien-heureux. De là deuons nous apprendre à bien viure pour bien mourir.

Ex vita mors, ex morte vita.

F I N.





RA
786
093
1631

